PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
JUN 1 1925

32e Année. N° 10. 15 Mai 1925.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
ean d'Esme	*Les Barbares.* — I	241
omte Molé.	*Souvenirs du Ministère du Duc de Richelieu* . . .	268
ernard Shaw . . .	*Sainte Jeanne.* — I	294
. Aulard.	*La Dette américaine envers la France*	319
oseph Conrad . . .	*Jeunesse* (fin)	339
aul Leclère	*Enquête sur la Situation financière de la France.*	358
.-H. Rosny.	*Claire Técel.* — III.	376
ndré Monglond . .	*La Véritable histoire d'Ellénore*	406
enjamin Crémieux.	*L'Italie d'aujourd'hui*	438
lbert Flament.. . .	La Quinzaine : *Tableaux de Paris*	452
ndré Chaumeix . .	La Politique : *Le Cartel et les Affaires extérieures.*	461

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget; M. Thiébaut.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

LE JARDIN DU DIABLE

par W. B. MAXWELL

(Traduction de M. Lanoir)

Un petit poème dans sa vie

par ANDRÉ SAVIGNON

Au Maroc

par ABEL BONNARD

Souvenirs sur Napoléon Ier

par le Comte de SAINTE-AULAIRE

Napoléon et Eugène de Beauharnais

par ARTHUR-LEVY

STELLA MATUTINA

par ADA NEGRI

(Traduction et Introduction par Édouard Schneider)

Une série de lettres inédites de Richard Wagner

(Traduction Georges Khnopff)

Balzac à Milan

par HENRY PRIOR

Shakespeare et le Maroc

par la Comtesse de CHAMBRUN

Un Saint colonial

par PIERRE MILLE

Trois études sur la Critique

par ALBERT THIBAUDET

La jeune Littérature espagnole

par JEAN CASSOU

LES BARBARES

A Joseph Bédier.

PREMIÈRE PARTIE

SAINT-PIERRE-DE-MANAFIAF

« Voilà un beau champ que Dieu nous ouvre, tant à Madagascar qu'aux îles Hébrides et autres lieux barbares. »

(VINCENT DE PAUL, 1642.)

I

Assis à l'avant du canot, Jacques de Pronis regardait la rive grandir. Elle demeurait encore imprécise, sans forme exacte, ourlet flou soulignant l'horizon. Le vent chassait un troupeau de nuages blafards à travers le ciel et vaporisait sans arrêt une bruine tiède qui noyait le paysage, en nivelait le relief et donnait à cette terre inconnue un aspect irréel, à la fois redoutable et plein d'accueillante douceur.

Sur la mer grise, les lames se poursuivaient, hautes et pressées, cahotant la barque; parmi le silence cotoneux, on n'entendait que la cadence des rames dont les matelots battaient l'eau, rythmiquement, et, lointain encore, le grondement des vagues, giflant d'invisibles grèves.

Le visage tourné vers l'Ile, les Compagnons de l'Aventure — ils étaient quatre — se taisaient, guettant curieusement les détails qui, d'un instant à l'autre, pouvaient surgir de la brume. Des paquets d'embruns balayaient l'esquif et leur

fouettaient la face. Ils n'y prêtaient aucune attention. Immobiles et muets, ils regardaient devant eux, obstinément, avec l'espérance de voir soudain crever le voile qui gênait leurs regards. Par moment, pourtant, ils tournaient la tête vers leur navire, ancré au large, et dont les contours devenaient à chaque minute plus confus, plus épais.

Une rafale souffla, charriant les nuées qui accélérèrent leur glissement. La pluie précipita sa chute oblique, puis, entre deux nuées couleur de plomb, un fuseau de soleil filtra, badigeonnant la mer d'une large tache lumineuse. La houle, balançant le canot, se faisait maintenant plus courte, plus rapide. Le chant du ressac se précisait. De la trouée forée par le soleil, l'harmonie bariolée d'un arc-en-ciel s'éploya, nette et pure — et, dans le ciel barbouillé, le soleil commença de tailler des lambeaux d'azur à chaque instant plus vastes. Le brouillard se leva lentement et, après le ciel, la terre se révéla. Elle était proche, — étrange aussi, — et tout autre qu'ils l'avaient imaginée. Une grève basse, dont une embouchure de rivière coupait le demi-cercle, traçait, entre la mer et la forêt, un étroit liséré jaune, puis, aussitôt, bizarres et convulsés, des palétuviers tordaient leurs fûts; derrière eux, si loin que le regard portât, le moutonnement obscur de la sylve ondulait. Au-dessus du cours de la rivière les frondaisons s'étendaient, se rejoignaient, s'enlaçaient et l'eau limoneuse, descendue des massifs centraux, glissait sous leur voûte, ainsi qu'en un tunnel. Parmi la vase, un caïman somnolait, sa gueule squameuse et boursouflée posée contre une branche pourrie. Sur la plage, quelques aigrettes erraient à pas lents. Ils n'y prirent point garde.

Debout sur la grève, ils en scrutaient les alentours. Ils étaient très différents les uns des autres, et pourtant on retrouvait dans leur silhouette trapue, dans leur visage aux traits accentués, un curieux air de ressemblance par quoi se révélaient leurs âmes également violentes et rudes.

Un long moment, ils poursuivirent leur examen; puis Pronis tendit le bras et désigna un tertre situé à quelques centaines de mètres, vers l'intérieur :

— C'est là que nous construirons l'Habitation, — décida-t-il.

A côté de lui, ses trois compagnons levèrent la tête et inspectèrent l'étroite boursouflure de terrain où bientôt s'érigeraient leurs cases. Le coteau, dépourvu d'arbres, dominait la coulée de la rivière, en même temps que la marée sombre des bois au milieu desquels il haussait ses pentes herbues, d'un vert tendre et pâli.

Ils acquiescèrent d'un simple signe. Déjà Pronis se tournait vers les matelots de la barque.

— Regagnez le *Saint-Louis* et dites au capitaine Cocquet qu'il peut achever le débarquement. L'un de nous attendra les hommes ici pour les guider.

Et, sans plus s'inquiéter d'eux, il se mit en route. Ses compagnons le suivirent. Ils marchaient lentement en bordure de la forêt, quêtant un passage. Dans le sable humide, le sillage de leurs pas traçait quatre traînées irrégulières et zigzaguantes qui révélaient leurs hésitations et leurs recherches. A côté de Pronis, marchait Jacques de Foucquembourg, son lieutenant. Il dit, tout en scrutant le fouillis des arbres qu'ils longeaient :

— Il était temps que nous arrivions...

Pronis le regarda.

— Oui, — fit-il, — sept mois de voyage! Nos hommes commençaient à être épuisés. Mais dans quelques jours il n'y paraîtra plus.

Il frappa de sa botte le sol fuyant, engloba d'un grand geste le ciel lumineux, la forêt, la rivière.

— Voilà ce qu'il leur faut, — dit-il, — pour se rétablir...

Foucquembourg hocha la tête, son regard encercla le paysage.

— Peut-être, — songea-t-il tout haut. — Pourtant il y en a huit qui me paraissent bien atteints...

Une exclamation de Pronis lui coupa la parole et il redressa son front qu'il tenait bas, pensivement. Devant eux, courant vers les terres, une sente sinuait. A peine tracée, elle ressemblait à la passée de quelque animal sauvage, s'enfonçant au cœur des bois.

— Allons... — dit Pronis résolument.

L'un après l'autre, ils s'engagèrent sur le sentier. Dans la terre marécageuse où les palétuviers trempaient leurs racines,

les bottes s'enlisaient avec un bruit glougloutant. Puis, la glèbe se raffermit. En même temps que la sylve s'épaississait, la lumière dure qui les enveloppait sur la plage perdait de sa crudité et, tamisée par les feuilles, devenait à chaque pas plus incertaine.

Entre les fûts serrés des arbres, de singuliers buissons s'accrochaient. L'envol d'un oiseau, la fuite d'un animal, froissaient seuls le silence parmi quoi ils allaient, tous quatre, prudents et pleins de défiance. Une touffeur stagnante et moite flottait à travers le sous-bois, se mêlant à des parfums ignorés.

Débouchant, enfin, au pied de la colline qu'ils avaient aperçue de la plage, ils en gravirent la pente. Au-dessus d'eux maintenant, le ciel éclatant luisait ainsi qu'un dur miroir d'acier bleuâtre. Ils respirèrent à larges gorgées et leurs yeux avides parcoururent le pays. En contre-bas, vers le sud, la rivière creusait son sillon et, entre deux échappées d'arbres, on apercevait, de loin en loin, un trou d'eau rougeâtre. Autour du tertre, sur une lieue de rayon, la sylve plaquait son manteau d'un vert obscur, moiré, par endroits, de taches claires. De molles ondulations lui succédaient vers l'ouest; puis, très loin, dans la direction du nord, des massifs montagneux inscrivaient sur l'azur leurs lignes molles. Plus près, à l'est, au pied des bois qu'ils venaient de traverser, l'anse de Manafiaf en Madagascar arrondissait son cercle; elle demeurait fermée sur les côtés par des lignes de roches brunes et, vers le large, par une chaîne d'îlots rougeâtres que bordait une frange d'écume.

Au milieu de la baie, sur les eaux maintenant d'un bleu profond, le *Saint-Louis* balançait avec lenteur sa carène noire, ses trois mâts grêles, son château arrière rond, découpé de sabords carrés, encerclés de blanc. Au delà, jusqu'à l'horizon, l'océan Indien étalait sa nappe scintillante et déroulait sa longue houle, régulière et profonde.

Le soleil déclinait lentement. Pronis, une fois encore, examina le paysage autour de lui. Il n'y distingua aucune trace de village, aucune habitation. Et pourtant il savait que, derrière ces replis de terrain, au fond de ces bois, sur les flancs de ces montagnes, le long de ce cours d'eau, une race d'hommes vivait et qu'elle était nombreuse, barbare et guerrière. Il

se remémora les ordres qu'il avait reçus et le privilège qui lui avait été concédé; les termes mêmes lui en revinrent aux lèvres; il murmura :

« ...Pour y habiter, y faire commerce et trafic durant le temps de dix années et pour y établir colonie! »

Il pensa : « Si encore nous étions cent ou deux cents... mais nous sommes à peine quarante, dont huit malades... et avant qu'un autre vaisseau arrive!... »

Il s'était assis; la tête basse, il songeait. En vérité la tâche serait rude : il faudrait tout créer et ne rien attendre, pour cela, que de soi-même; il faudrait se tailler un domaine, entrer en relations avec les habitants de l'île, être sans cesse sur ses gardes, semer, récolter, reconnaître le pays; il faudrait se garder du désespoir, de la maladie, de la mort; il faudrait surtout ne rien regretter de ce qui faisait la douceur du passé, le charme du terroir natal. Il faudrait vivre en un mot, — vivre à quarante, sur une terre inconnue et grande bien plus que la France, isolés, livrés à soi-même.

D'un geste, il balaya le trouble qui l'assaillait. Il se dressa, heurta le sol du talon. Son visage prit une expression ardente, presque farouche. Oui, la tâche était rude, mais belle aussi! Et il l'avait désirée ainsi, il l'avait souhaitée telle!... L'audace illimitée, le tenace orgueil des grands Aventurieurs, — des Conquérants magnifiques qui, suivis d'une poignée d'hommes, avaient soumis des mondes, — il les éprouvait en cet instant et il se souvenait avec une soudaine griserie que, dans ses veines, coulait le sang ardent de Pierre de Pronis, dont les courses et les flibusteries, au siècle précédent, avaient rendu le nom redoutable et célèbre.

Il cambra sa haute taille, fit quelques pas devant lui, du côté de la baie. Du flanc obscur du *Saint-Louis* un canot se détachait, poussant vers le rivage. Pronis revint vers ses compagnons.

— Hâtons-nous, — dit-il, — Morant et des Roquettes descendront sur la plage et nous ramèneront les hommes au fur et à mesure de leur arrivée. Foucquembourg et moi nous resterons ici pour les recevoir et tracer le plan de l'habitation.

Sa voix, sonore et ferme, ne contenait plus aucune hésitation. Les deux hommes désignés se mirent en route. Un

moment, on les vit, descendant la pente du coteau, puis ils entrèrent dans la forêt et disparurent. Déjà Pronis arpentait le terrain et, à Foucquembourg qui le suivait, il jetait des ordres brefs.

— Voilà : longeant le plateau, la palissade extérieure. Ici, une poterne tournée vers l'intérieur du pays pour le surveiller : là-bas, en face, l'autre porte regardant la mer. A l'abri de l'enceinte, nos cases : la mienne, le hangar des hommes, l'atelier, le réfectoire, la chapelle pour M. de Bellebarbe et sa hutte; là, le magasin et, tout contre, ta case à toi. Combien cela fait-il?

Foucquembourg calcula rapidement :

— Au total, huit bâtiments : trois cases, la chapelle et deux hangars, l'un pour les hommes et l'autre pour les marchandises; l'atelier et le réfectoire, enfin.

— Oui, — dit Pronis, — c'est cela. Ils seront libres par la suite, en m'en demandant l'autorisation, de se construire chacun une hutte, si cela leur convient. Ah! j'oubliais... Devant chaque poterne un poste de guetteur où des sentinelles se relayeront nuit et jour, et ici, au centre de l'habitation, le mât — avec le pavillon.

— Mais... ne sera-ce pas bien long?

Pronis trancha.

— Qu'importe le temps!... Les matériaux ne manquent pas! Tu as tout noté? Bien. Alors, dessine le plan, divise le travail; durant que tu t'occuperas du débarquement des marchandises, moi je surveillerai la construction de l'habitation. Mets Moisant et des Roquettes à la charpenterie, et Beaumont aux toitures, c'est leur métier. Quant aux autres, ils serviront de manœuvres.

Vers l'ouest, le soleil agonisant effleurait l'arête des grandes chaînes montagneuses. Des voix s'élèvèrent toutes proches, et bientôt, débouchant du couvert, quelques hommes apparurent. Ils avançaient à la file, les épaules courbées sous le poids de coffres — et ils chantaient une vieille ballade villageoise. Leur chant, fortement scandé, traversait le silence fragile, de longues vibrations.

Le Duc Loys est sur son pont,
Tenant sa fille en son giron.

Elle lui demande un cavalier
Qui n'a pas vaillant six deniers....

Au loin, dans les profondeurs du bois, d'autres voix reprirent, assourdies :

— Ma fille, il faut changer d'amour
Ou vous resterez dans la tour.
— J'aime mieux rester dans la tour,
Mon père, que de changer d'amour!...

Et, en un chœur unique, le refrain éclata :

— J'aime mieux rester dans la tour
Mon père que de changer d'amour!...

Un à un, maintenant, ils arrivaient au sommet de la colline et Pronis les regardait avec un sentiment de tendresse et d'orgueil. Ils déposaient leur fardeau et tous, d'un même geste, redressant leurs reins endoloris, détendaient leurs bras, s'étiraient avec lenteur. Leur face hâlée par sept mois de navigation à travers les océans portaient, de façons diverses, d'identiques stigmates qui étaient comme les marques de leur commun esprit de ruse et d'audace. Au fond de leurs prunelles brunes, grises ou bleues, la même petite flamme, ardente et brève, luisait curieusement. Ils étaient là vingt-cinq, accourus des recoins les plus différents de la France, — tous aventuriers et pauvres, qui, avant de s'embarquer, s'ignoraient entre eux, mais qu'avaient rapprochés et agrégés leur goût violent du danger, leur âpre soif de l'inconnu, et plus encore peut-être, leur frénétique espoir en des coups de fortune subits et fabuleux. Au creux de leur conscience, le souvenir des fautes plus ou moins graves qu'ils avaient naguère commises, demeurait profondément enfoui. Le présent effaçait le passé. Ils n'étaient plus des bourgeois, des artisans, des hommes qui souffrent et qui peinent lourdement en une lutte médiocre pour une vie mesquine, à l'ombre courte d'un clocher de village ou parmi l'encombrement des cités. Ils promenaient leurs regards sur la terre immense où ils venaient d'aborder, sur ce sol ignoré où ils allaient se tailler leur nouveau domaine, et la grandeur de l'œuvre qu'il leur faudrait accomplir, en leur apparaissant soudain, leur faisait oublier tout le reste. Les rudes étapes de cette traversée de sept mois,

les deux tempêtes qui avaient ballotté leur vaisseau et secoué leur pauvre corps, les désespérants calmes blancs sous le flamboiement implacable des midis tropicaux que réverbérait le miroir immobile de la mer, et l'entassement dans l'atmosphère puante de l'entrepont, et toutes les misères et toutes les souffrances de ces deux cents jours de navigation monotone, — rien de tout cela ne comptait plus! Ils étaient désormais bâtisseurs de monde, et véritables forgeurs d'avenir. Ce sentiment, ils l'éprouvaient confusément et c'était une sorte d'ivresse dont ils eussent été incapables d'expliquer les causes, mais qui les soulevait et les grandissait.

Pour l'instant, rangés en longue file, appuyés sur leur mousquet, ils considéraient Pronis. Il était bien le chef qu'il leur fallait. Son âme s'apparentait à la leur. La même brutalité primitive s'y retrouvait, lui modelant un masque rigide et volontaire. Sous le front large et saillant, des prunelles grises, nettes et froides miroitaient durement, éclairant une face longue au nez busqué, à la bouche mince, au menton lourd. Le corps membru, la taille haute, surmontée d'épaules carrées, augmentaient encore cette impression de force et de rudesse.

Il marcha vers eux.

— Où sont les autres? — demanda-t-il.

Un homme répondit :

— Ils attendent sur la plage pour aider au transport des malades.

— Bien. Qu'on commence à dresser les tentes. Pour cette nuit nous nous en contenterons. Dès demain nous nous mettrons à la construction de l'Habitation. Vous vous diviserez en groupes de neuf, chaque groupe occupera une tente. Beaumont et Alain prendront la garde, pour débuter, à chaque extrémité du camp, on les relèvera au bout de deux heures. Dès que la nuit sera tombée on allumera des feux. Au travail!

Les hommes se dispersèrent. Ils s'activaient, riant et plaisantant, criant haut, s'interpellant. Les accents les plus divers du terroir de France sonnaient et se croisaient : faconde chantante et sonore de Provence, accent traînard de Saintonge, diction nette de Touraine, parler rauque de Bretagne, et de temps à autre, ainsi qu'une note claire, gouaille d'un Parisien!

Brusquement, ils interrompirent leur bavardage et leurs travaux. Les premiers malades arrivaient; les plus valides, encadrés par deux camarades ou s'appuyant au bras d'un compagnon, montaient le flanc de la colline. Ils avançaient à petits pas, s'arrêtant de loin en loin pour souffler : sur leur visage creux, les méplats s'accusaient. Ils étaient cinq qui atteignirent ainsi le sommet du coteau et s'affalèrent sur les ballots.

Après le dernier d'entre eux, trois brancards sortirent, à leur tour, du bois. Chacun d'eux, était transporté par deux hommes. A leur tête marchait le Père de Bellebarbe. Ils commencèrent à gravir la pente du vallonnement tandis que le crépuscule tombait. Une lueur rouge avait envahi le ciel limpide. A l'horizon, quelques nuées s'effilochaient, frangées de pourpre par le soleil mourant, et, au-dessus des croupes montagneuses, vers le nord, un grand nuage livide dérivait avec lenteur.

L'horizon devint blond, s'obscurcit, un peu, d'ombre mauve, puis d'un coup l'obscurité prit possession du paysage. Et comcomme les feux s'allumaient dans le camp, les premières étoiles trouèrent de leur pointe d'or la voûte du ciel. Sur la crête des coteaux — vers l'ouest — d'autres feux rougeoyèrent, pareils à de mystérieux appels repris de proche en proche.

Puis le cri du voron-amboua, l'oiseau-chien, chanta la victoire des ténèbres et les malades eux-mêmes cessèrent de gémir pour écouter sa triste voix broder, de ses glapissements, la douceur de la nuit malgache.

II

Sous le ciel miroitant, que le soleil emplissait tout entier de son flamboiement, les cases, commencées depuis la veille dressaient leurs carcasses; de loin en loin, encerclant le faîte du coteau, on apercevait l'armature des pieux marquant le tracé de l'enceinte dans laquelle l'herbe arrachée, par endroits, laissait à nu des plaques de sol rougeâtre. Très haut, semblable à un point noir, un paillenqueue planait lentement, descendant et montant le cours de la rivière, au-dessus de laquelle flottait une légère brume. Et parmi l'immense brasier de ce

midi tropical, les colons, réfugiés à l'ombre étroite des tentes, somnolaient, leurs armes posées près d'eux. Seules, debout et tournées l'une vers l'intérieur du pays, l'autre, face à la mer, deux sentinelles veillaient. Leur silhouette se découpait avec netteté sur le vif argent du ciel. Ils demeuraient immobiles, appuyés sur leur mousquet et leurs regards, clignant à la brutalité de la lumière, erraient avec nonchalance sur le paysage environnant.

L'appel que lança l'un d'eux arracha Pronis à sa torpeur. Il se hâta vers lui. Quelques hommes soulevés sur leurs coudes attendirent sans curiosité, aveulis déjà par l'atmosphère d'étuve régnant autour d'eux.

— Que se passe-t-il? — demanda Pronis.

L'autre tendit la main.

— On vient vers nous, monsieur.

Suivant la direction de son geste, Pronis aperçut deux hommes qui commençaient à gravir le flanc de la colline. La sentinelle expliqua :

— Ils ont débouché de la forêt, il y a un instant. Ils se sont arrêtés; puis l'un d'eux s'est avancé en agitant un morceau d'étoffe blanche. Tenez... voyez, il recommence.

Les inconnus continuaient en effet leur ascension. On les distinguait, assez nettement. Celui qui marchait en tête levait de temps à autre le bras et répétait son geste pacifique. Pronis, se tournant vers le camp, commanda :

— A m'accompagner!

Deux vigoureux gaillards, se levant, vinrent le rejoindre. Tous trois ensemble ils descendirent à la rencontre des étrangers. Ils étaient maintenant à une trentaine de toises à peine et l'étonnement arracha une exclamation à Pronis.

— Un blanc! Un Européen!

L'homme, tout proche, à présent, se hâtait. Il souleva son feutre, en disant :

— Je vous salue, messieurs. Êtes-vous Français?

La surprise fit hésiter Pronis, puis, rendant le salut à son tour, il s'inclina :

— Français, débarqués du *Saint-Louis* hier.

Et il se présenta.

— Chevalier de Pronis, ayant privilège et commission de

Sa gracieuse Majesté notre Roi, Louis treizième, d'établir colonie et trafic en ce pays pour le Sieur Rigault et ses associés. Et vous, monsieur, qui êtes-vous?

L'étranger fit quelques pas en avant, vivement.

— Sébastien Drouärt, naufragé avec sept autres compagnons, de la flûte le *Saint-Alexis*.

Pronis lui donna l'accolade.

— Soyez le bienvenu. Vous plairait-il de m'accompagner jusqu'à notre camp?

D'un signe de tête, Drouärt acquiesça. Derrière lui, le noir qui l'accompagnait se mit en marche, encadré par les deux compagnons de Pronis. Et tout en remontant vers le campement, Drouärt parlait.

— J'ai appris votre arrivée ce matin à l'aube, chez Andian-Ramak, le roi de cette province. J'en ai aussitôt fait avertir notre chef François Cauche qui s'est établi à Manhale, un village de l'intérieur, avec le reste de nos compagnons.

Pronis manifesta son étonnement.

— Comment avez-vous pu savoir?... Nous avons débarqué hier et nous n'avons vu personne.

Drouärt souleva imperceptiblement ses épaules.

— Pourtant, — dit-il, — cela est. Cette nuit, à Fanjaire...

— Fanjaire? — questionna Pronis.

— Oui, la capitale d'Andian-Ramak, à seize lieues. Cette nuit donc, j'ai su que des blancs étaient descendus d'un vaisseau, avaient atterri au nombre de quarante environ dans la baie de Manafiaf et qu'ils avaient commencé de s'installer.

Il regarda son compagnon et sourit.

— N'avez-vous pas remarqué des feux sur la colline, cette nuit?

Pronis revit le soir malgache, transparent et tiède et la chaîne des foyers s'allumant au sommet des coteaux. Ses sourcils se froncèrent.

— Ah! — dit-il, — je comprends... des signaux lumineux... Et savez-vous ce que pense Andian-Ramak?

Drouärt se tourna légèrement vers le noir qui les suivait.

— Il vous a envoyé un de ses parents. Vous pourrez l'interroger.

Ils atteignaient les abords du camp. Les hommes s'étaient

remis à la besogne. Les uns travaillaient aux cases tandis que d'autres continuaient à élever la palissade destinée à protéger l'Habitation. Sous les ordres de Foucquembourg une dizaine de colons rangeaient des colis que le lieutenant pointait au fur et à mesure sur une liste qu'il tenait à la main.

Devant sa tente Pronis arrêta les deux colons qui l'avaient escorté.

— Vous veillerez à ce qu'on ne nous dérange pas, — ordonna-t-il.

Et il s'effaça pour laisser passer Drouârt; après quoi, suivi lui-même de l'envoyé d'Andian-Ramak, il pénétra dans la tente et laissa retomber la toile qui en fermait l'entrée. Étalées sur le sol, d'épaisses brassées d'herbes, recouvertes d'une couverture, formaient un lit sur lequel ils s'assirent tous trois. Sur une caisse une chandelle voisinait avec deux pistolets, un couteau de chasse et un rouleau de parchemin. Accrochée au piquet central, une épée était suspendue par son baudrier.

Tourné vers l'indigène, Pronis l'examinait. Il était vêtu d'une tunique qui lui tombait aux genoux; accroché à l'épaule gauche un lamba d'étoffe bleue drapait le buste, moulait la taille et le haut des cuisses, découvrant l'épaule droite. Le long des bras et des jambes nus, les muscles saillaient. La tête fine, au nez droit, au front haut, encadré de cheveux longs et noirs, était éclairée par des yeux bruns, mobiles et vifs. Il baissait les paupières et son regard de coin, glissant autour de lui, donnait à sa physionomie un air à la fois dédaigneux et sournois. Avant de s'asseoir auprès des deux blancs, il s'était incliné très bas, par trois fois, les mains croisées sur sa poitrine. Et maintenant, impassible et muet, il attendait.

Pronis regarda Drouärt.

— Pouvez-vous me servir d'interprète? — demanda-t-il.

D'un léger mouvement de tête, l'autre répondit affirmativement.

— Bien, — demandez-lui donc ce que désire son roi?

Tourné vers le Malgache, Drouärt traduisit la phrase, et, levant la tête, l'homme parla. Ses mots chantaient curieusement, et il ponctuait ses phrases de gestes brefs; Drouärt transmettait au fur et à mesure.

— Je le jure. Je suis Razau, le frère d'Andian-Ramak,

roi de l'Antanossy, et il m'a envoyé pour dire à celui-ci, — son doigt tendu désignait Pronis, — qui vient à Tani-Bé[1] la Grande-Terre : que tu sois le bienvenu! Et ceci encore : ce que ton cœur souhaite, je te l'offrirai, mais il faut que tu viennes me voir dans mon village de Fanjaire et que tu apportes tes coffres. Si tu fais cela, j'en serai réjoui et nous serons frères, et cette terre où tu construis ta maison, je te la donnerai, avec beaucoup encore. Ainsi m'a prié de parler Andian-Ramak; ainsi et comme son cœur le voulait, j'ai parlé. Je le jure...

Il se tut. Pronis réfléchissait. Drouärt devina son hésitation.

— Vous n'avez rien à craindre; cette visite que sollicite Andian-Ramak constitue une coutume générale, — conseilla-t-il.

— Soit, — dit Pronis, hochant la tête. — Nous ne pouvons rien sans eux et notre intérêt est de nous attacher Andian-Ramak par des présents. Dites-lui que je partirai dans deux heures pour être chez son roi dès demain.

Razau écouta Drouärt parler, puis, se levant, il salua par deux fois encore.

— Nous le voulons bien, — dit-il.

Et il sortit, courbant sa haute taille pour franchir l'ouverture trop étroite de la tente.

Les colons avaient interrompu leurs travaux. Groupés au centre du camp où l'on venait de planter le mât qui devait porter le pavillon de France, ils attendaient que la bannière brodée de l'écusson fleurdelisée fût hissée et flottât pour la première fois sur le sol de Madagascar. Un tambour battit, et Pronis parut. Il avait l'épée au côté, les pistolets à la ceinture. Derrière lui venaient Drouärt et Foucquembourg. Six hommes, le mousquet à l'épaule, les suivaient. Ils vinrent se ranger au pied du mât. La flamme attachée à la drisse traînait sur le sol, où sa blancheur mettait une tache. Le tambour se tut.

Lors Pronis fit un pas en avant et parla.

— Je dois partir, — dit-il, — pour aller à seize lieues d'ici

1. Tani-bé : nom que les naturels donnaient à Madagascar.

visiter Andian-Ramak, le roi de ce pays. Je serai absent une huitaine de jours. Monsieur que voici — il désignait Drouärt — me servira de guide et six hommes m'accompagneront. Mais, avant de m'éloigner, j'ai voulu que, tous ensemble, nous prenions solennellement possession de cette terre.

Il frappa le sol de sa botte.

— Ce coteau, — dit-il, — sera désormais le monde où il nous faudra vivre, sans autre secours et sans autre appui que ceux de notre volonté, de notre courage et de notre propre industrie. Après demain le *Saint-Louis* lèvera l'ancre pour faire son chargement sur la côte, et vous resterez seuls, sous les ordres de Monsieur de Foucquembourg, mon lieutenant, jusqu'à ce que je rentre de mon voyage.

Il s'interrompit pour promener son regard sur les hommes assemblés autour de lui.

— Chapeau bas, compagnons! — ordonna-t-il ensuite.

Et, donnant l'exemple, il se découvrit lui-même, le premier, d'un geste large. Puis, tandis que les colons l'imitaient et que les six hommes armés mettaient le mousquet au bras, il saisit la drisse, et tira lentement. La flamme pâle, écussonnée d'or, monta doucement le long de sa hampe, frémit, sembla s'éveiller et chercher à prendre son vol; et soudain au souffle du vent, elle se déroula et ondula, éployant au-dessus du camp sa blancheur palpitante d'aile prisonnière.

Un silence passa que troublait seul, là-haut, le claquement de l'étendard royal.

Pronis, enfin, leva son feutre très haut et cria d'un ton vibrant et rude :

— Vive le Roy!...

Les colons, autour de lui, répétant son geste reprirent d'une même voix :

— Vive le Roy!...

Le chevalier, remettant son chapeau, désigna tour à tour la bannière, la tente des malades et l'habitation tout entière.

— Tout ceci, — dit-il gravement, — tout ceci, je vous le confie.

S'adressant à Foucquembourg, il ordonna :

— Or donc, tu es désormais le chef de cette habitation, qui aura nom *Saint-Pierre*. J'en reprendrai le commandement

à mon retour. D'ici là, veuille faire achever les constructions...

Il salua une dernière fois.

— Allons, monsieur, — dit-il ensuite à Drouärt.

Ensemble, ils se mirent en marche; derrière eux venaient les six hommes armés, portant chacun un paquet. Sur la pente molle du coteau, leur silhouette diminua. Avant d'en atteindre la base, ils s'arrêtèrent un instant et les colons massés devant la palissade pour assister à leur départ, les virent lever encore une fois leur feutre. Puis, la forêt les absorba, et comme le dernier d'entre eux disparaissait, la voix sonore et grave de l'abbé de Bellebarbe résonna :

— Que Notre Seigneur Dieu protège leur voyage!

Et, d'un geste lent, il lança vers eux, au-dessus du pays mystérieux à travers lequel ils s'enfonçaient, le signe crucial de la bénédiction...

III

Ils avaient poussé de l'avant jusqu'à la chute du jour, puis, après avoir passé la nuit sur un coteau couvert de citronniers, d'orangers et de grenadiers, ils avaient repris leur route, dès l'aube.

La forêt s'éclaircissait. Les vallonnements, aux pentes amollies, devenaient moins nombreux. Vers la fin de la seconde journée, ils atteignirent une colline et le pays, devant eux, étalait sa monotonie. Un cours d'eau le traversait. Ses rives basses et sablonneuses étaient bordées de joncs et de plantes aquatiques et, sur l'une de ses berges, au pied d'une légère élévation de terrain, ils aperçurent le village.

— Fanjaire! — annonça Drouärt.

Pronis et ses compagnons s'immobilisèrent, les regards fixés sur le capitale d'Andian-Ramak. Elle était à quelques centaines de mètres à peine, et ils en distinguaient nettement l'ensemble.

A l'ombre de bananiers et de ravenales, trois ou quatre cents cases se groupaient derrière une palissade en demi-lune. Protégé du côté de l'intérieur, le village demeurait ouvert sur le cours même de la rivière, le long de laquelle des maisons s'alignaient.

A travers la plaine, au delà du hameau, de grands troupeaux erraient parmi les pâturages. Vers le nord-ouest les massifs montagneux, maintenant plus proches, soulevaient leurs masses rougeâtres aux cimes dénudées et, sur leurs flancs, le soleil déclinant commençait à étirer de grandes zones d'ombres, tachetées, çà et là, de flaques lumineuses.

Levant son arquebuse, Drouärt en alluma la mèche. La détonation éclata, roula, se prolongea dans le silence. Du village, muet quelques instants plus tôt, une rumeur monta; des points sombres jaillirent des cases, se groupant et courant le long du fleuve; en même temps les battements précipités d'un tambour roulèrent.

Drouärt se tourna vers Pronis :

— Nous pouvons avancer, — dit-il, — les voici prévenus.

Du côté du village, le son du tambour retentissait toujours, à chaque instant plus fort, plus net; et soudain, au débouché d'un bosquet de bananiers, une troupe d'indigènes apparut. Ils étaient deux cents environ. A leur tête, Pronis reconnut Razau, vêtu, en grand apparat, d'un manteau carré de coton bleu, rayé de fils de soie rouge. Dans la main droite, il tenait un faisceau de javelines et à son bras gauche était suspendu un bouclier rond, bariolé de larges taches blanches, vertes et jaunes.

Il s'avança vers Pronis.

— Notre cœur souhaitait te voir, — dit-il. — Le seigneur Andian-Ramak te recevra demain. Ta maison est prête à Fanjaire. Que tu sois le bienvenu!

Il courba par deux fois son buste athlétique, les bras allongés et les paumes des mains tournées à plat vers le ciel.

Derrière lui, en un même geste, les Malgaches de l'escorte brandirent leurs sagaies, très haut, et crièrent :

— Soa anoa ami aty! Sois le bienvenu!

Et ils se remirent en marche vers le village.

Comme ils franchissaient la poterne, une femme, penchée à l'un des postes de veille, égrena sur eux des fleurs de tamarin. Les premières corolles blanches effleurèrent Pronis qui leva la tête. Mais, se rejetant aussitôt en arrière, la femme disparut et il n'aperçut d'elle, très vite, que son visage qui souriait,

d'un sourire étrange et plein de douceur. Il eut une hésitation qui ralentit son pas, mais la foule qui déjà se précipitait le poussa en avant et il poursuivit son chemin.

De ruelles en ruelles, ils cheminèrent jusqu'à la rive du cours d'eau. Deux longues bâtisses s'y élevaient à quelque distance l'une de l'autre. L'eau rougeâtre de la rivière reflétait leurs six portes et leurs toits que surmontait, à chaque extrémité, un frontal de bœuf muni de ses larges cornes.

Arrêté devant l'une des cases, Razau en ouvrit la porte.

— Voici ta maison, — dit-il. — Puisse ton cœur en être réjoui!

Puis, sans attendre que Pronis lui répondît, il s'éloigna emmenant Drouârt. Derrière lui, les deux cents guerriers de son escorte s'en furent, dispersant et refoulant les curieux qui les avaient suivis jusque-là.

Et, tandis que l'ombre commençait à bleuir le paysage et qu'un tambour invisible, dans le lointain, invitait à la danse les habitants du village, Pronis et ses compagnons pénétrèrent un à un dans la hutte obscure.

C'était une longue bâtisse qu'une mince cloison divisait en deux pièces de dimensions inégales. Elles étaient toutes deux meublées de façon identique et sommaire. Le long des murs, des paniers étaient rangés. Dans un coin, du côté du couchant, sur un foyer d'argile battue, entre trois pierres disposées en triangle, un feu était allumé. En face, dans un autre angle, des étoffes jetées sur une litière d'herbes et de feuilles constituaient le lit. Çà et là, disséminés à travers la chambre, quelques escabeaux grossièrement découpés dans des troncs d'arbres, tenaient lieu de sièges et complétaient l'ameublement. Quatre portes pour la plus grande pièce, deux pour la seconde, donnaient accès dans la case, et ces six portes, séparées l'une de l'autre par des intervalles égaux, s'ouvraient toutes sur le fleuve. Aucune fenêtre, aucune cheminée n'aérait cet intérieur où stagnait une âcre odeur de fumée et de bois odoriférant.

Après avoir rapidement dîné, tandis que ses compagnons s'installaient dans la chambre la plus vaste, Pronis prit possession de l'autre pièce. La nuit, maintenant tout à fait venue,

la gonflait de ténèbres. Aux creux du plafond, la fumée montant du foyer s'amassait et s'immobilisait. Une flamme en s'étirant, par instant, jetait sa lueur sur les cloisons rugueuses et y allongeait des ombres. Le chevalier, allant à l'une des portes, en poussa le battant et le tendre parfum de la nuit pénétra dans la chambre. Se débarrassant de ses pistolets et de son épée, Pronis les posa sur un escabeau, près de lui, puis, jetant son manteau sur la litière, il s'étendit, la tête tournée vers la porte ouverte.

Le tambour s'était tu et dans le village tout dormait.

Le menton dans la paume de sa main, Pronis songeait. Une image l'obsédait — sans raison : celle de cette femme dont il n'avait fait qu'entrevoir le visage à peine, assez cependant pour qu'il en conservât le souvenir : un teint pâle et mat, des yeux noirs et vifs, une bouche étroite, un nez mince et un front haut qu'une tache de lumière éclairait curieusement. Il revoyait son sourire surtout et s'en remémorait la douceur. Un peu d'agacement lui en vint.

Il eut un haussement d'épaules.

« Une femme qui souriait à un guerrier de l'escorte de Razau », pensa-t-il.

Il se retourna, demeura un moment sans bouger.

A travers la cloison le ronflement d'un dormeur lui parvenait. Le feu brûlait toujours et ses flammes dansantes agitaient à travers la case des lueurs et des ombres emmêlées.

Il bâilla, étira ses membres. Et comme il étendait ses bras, il eut un brusque tressaillement : sa main venait de rencontrer une étoffe. L'agrippant aussitôt, il se dressa, d'une volte.

Debout près de lui, une silhouette se tenait, immobile. D'un mouvement vif, Pronis saisit son épée. Drapé dans un lamba de couleur pâle dont il tenait un pan devant sa figure, l'étrange visiteur ne fit pas un geste.

Le chevalier lui mit la main sur l'épaule, mais comme il allait parler, l'autre releva ses bras tout en continuant à maintenir son visage caché.

La surprise, une seconde, immobilisa Pronis : sous les plis de l'étoffe s'éployant ainsi que de grandes ailes blanches, un corps de femme lui était apparu, — un corps mince et jeune, aux hanches harmonieuses, aux jambes longues et

fines, au buste ferme, et où les flammes du foyer posaient par endroit des taches roses.

Il reposa son épée lentement sur l'escabeau et, tandis que l'inconnue s'enveloppait de nouveau dans son lamba, il s'inclina légèrement.

Il avait abandonné l'épaule qu'il tenait quelques instants auparavant. Rassuré, il n'éprouvait plus à présent, en face de cette mystérieuse étrangère, qu'un sentiment de curiosité et d'attente énervée. Il demanda, souriant :

— Qui êtes-vous?

Mais elle ne parut pas l'entendre, ou ne pas le comprendre et ne répondit point. Le prenant par le bras, elle le fit reculer jusqu'à son lit, l'obligea à s'y asseoir. Allant ensuite vers la porte, elle en tira le battant à elle et le ferma. Puis, marchant vers le feu, elle se pencha, remua les cendres, et en recouvrit les bûches enflammées.

Au plafond, le grand œil d'ombre du foyer battit des paupières.

La lueur qui éclairait la pièce diminua, puis l'obscurité s'épaissit, trouée seulement par la pointe rouge de quelques braises continuant à couver.

Pronis, assis à la même place, l'observait. Lorsque la dernière flamme se fut éteinte, il ne distingua plus la silhouette blanche. Mais, soudain, la voix de la femme chuchota, toute proche :

— Comprends-tu ce langage?

Il eut un tressaillement de surprise en l'entendant s'exprimer en portugais.

— Oui, — dit-il. — Mais toi... comment?...

Elle l'interrompit avec vivacité.

— Qu'importe! Je suis venue te dire deux choses : que tu prennes garde à Razau... puis...

— Pourquoi? — interrogea Pronis.

Une fois encore elle répéta :

— Qu'importe!

Elle s'assit aux côtés du jeune homme. Elle avait dû abandonner son lamba, car il sentait contre lui le corps tiède et nu. Elle posa son visage tout près du sien; de ses cheveux, une odeur douce monta et, contre sa joue, Pronis éprouva la

caresse fraîche d'une fleur qu'elle devait avoir piquée dans sa chevelure. Il respira fortement, d'un souffle brusque, un peu saccadé, et la voix légèrement rauque, il interrogea :

— Puis?...

Il devina qu'elle hésitait, secouant la tête. Elle s'éloigna un peu, se souleva. Emporté par un brusque désir, il tendit le bras, lui saisit le poignet.

— Quoi donc! Partiras-tu ainsi? — demanda-t-il.

D'une secousse, elle se dégagea. Il l'entendit glisser à travers la pièce. Il dit, pour la seconde fois, la gorge serrée :

— Partiras-tu ainsi?

Il ne l'entendait plus, ne la voyait pas. Un instant de silence s'appesantit, puis la voix répondit, de nouveau toute proche :

— Non...

En même temps, il éprouva le contact du corps nu qui l'enlaçait et l'attirait pour s'écraser contre lui, farouchement...

. . . . . .

Lorsqu'il s'éveilla, le soleil emplissait la case. Par la fenêtre grande ouverte, on apercevait la rivière miroitante que des pirogues sillonnaient déjà. Dans le foyer encore tiède, quelques braises achevaient de se consumer. Il regarda la pièce et la revit toute pareille à ce qu'il l'avait trouvée la veille en entrant — toute pareille, sans rien de plus, sauf, sur le seuil de la porte, une fleur de tamarin dont les pétales blancs étaient meurtris et fanés.

IV

L'ombre d'un tamarin géant arrondissait sa tache devant la case du seigneur de Fanjaire. Sur le seuil de la porte principale, jonchée par les fleurs blanches tombées de l'arbre, Andian-Ramak avait pris place, sur un tabouret recouvert d'une fine natte.

Derrière lui, les Grands du pays d'Antonassy[1] s'étaient groupés, drapés dans leur lamba de couleur bleue tissé de fils de soie rouge. Ils avaient tous des masques abrupts, for-

1. L'une des grandes régions du sud de Madagascar.

tement sculptés, et leur chevelure longue, répandue sur leurs épaules, en accentuait encore la rudesse.

Le soleil déjà haut inondait le paysage de sa lumière violente.

Les battements d'un tambour retentirent, tandis qu'à l'angle de la case royale, les colons apparaissaient.

Pronis accompagné de Drouârt venait en tête. Ses six compagnons, sans armes, le suivaient, portant les coffres. Les précédant tous de quelques pas, trois guerriers malgaches encadraient un « ombiasse ». Le visage bariolé de taches rouges et blanches, le sorcier avançait d'une marche dansante; entre deux pirouettes, ses mains nues râclaient les peaux du tambour suspendu à son cou. D'un dernier saut, il arriva devant Andian-Ramak, posa son instrument par terre et demeura immobile. Les trois guerriers, s'effaçant, démasquèrent Pronis et ses compagnons. Derrière eux, la foule accourue se rangea en un demi-cercle que contenaient des guerriers alignés, et d'où montait une rumeur faite de chuchotements, de rires et d'exclamations. Enlevant son large feutre, le chevalier salua, et le Seigneur de Fanjaire, se dressant, fit un pas en avant. Une pleine minute, les deux hommes se considérèrent. D'un regard vif, Pronis examinait le roi d'Antanossy, le maître de cette terre malgache où il leur faudrait vivre désormais. Il remarqua la taille découplée que drapait avec grâce une tunique de coton rouge rayée de soie bleue. Autour du cou large et musclé, un collier de laiton pendait. Le visage complètement rasé, légèrement bistré, était régulier, fin, presque beau. Des longs cheveux grisonnants encadraient l'ovale net de la figure à laquelle des prunelles brunes et une bouche étroite, aux lèvres minces, donnaient une singulière expression de hardiesse et de volonté intelligente.

D'un geste, Andian-Ramak, après avoir répondu au salut du chevalier, indiqua un tabouret semblable au sien et placé en face de lui. Pronis y prit place, et le Seigneur de Fanjaire, se rasseyant, parla :

— Sois le bienvenu parmi nous, les Hommes-Libres. Je sais que tu es arrivé dans mon pays depuis peu. Ta visite, je le jure, satisfait mon cœur.

Il marqua un court arrêt. Sa voix forte et grave résonnait dans le silence délicat de cette matinée tropicale. Il s'exprimait en portugais avec lenteur, sans accompagner ses mots de gestes, gardant ses mains ouvertes à plat sur ses genoux. Ses yeux, fixés sur le visage du chevalier, conservaient la même expression de gravité. Pronis en l'entendant parler portugais eut un mouvement de satisfaction que l'autre surprit.

Il leva la main lentement.

— J'ai été élevé par les hommes de la terre de Portugal, là-bas, dans le pays où ils sont les maîtres, — expliqua-t-il simplement.

Et, se penchant un peu en avant, il demanda :

— Et vous? D'où êtes-vous venus?...

— De la terre de France, — répondit Pronis.

Andian-Ramak releva son visage, et, montrant Drouärt :

— Comme celui-ci?

Le chevalier acquiesça d'un signe de tête.

Quelques instants, le seigneur de Fanjaire parut réfléchir. Puis, regardant fixement Pronis, il interrogea, soupçonneux :

— Pourquoi venez-vous tous ici? Votre pays n'est-il pas beau? N'est-il pas riche?

— Si, — dit Pronis avec vivacité, — notre pays est riche, tu le verras dans quelques instants lorsque nous ouvrirons devant toi les coffres où sont les présents que notre roi t'adresse. Mais nous savons des choses que vous autres ignorez. Et ces choses, nous sommes venus vous les apprendre, si votre cœur le désire.

— Oui, — dit Andian-Ramak, — mais écoute ceci : lorsque j'étais encore un enfant, des blancs sont arrivés dans ce pays. Ils étaient commandés par un chef qu'ils appelaient Monsignor Beï, et venaient de la terre de Portugal. Ils étaient cinquante, qui vécurent quelque temps parmi nous, cultivant nos plaines, coupant les arbres de nos forêts, fouillant nos montagnes. Nous leur donnions des vivres. Puis, un jour que nos bœufs mouraient et que nous n'en avions plus à leur donner, ils nous firent la guerre. Beaucoup de villages furent brûlés, et nos champs restèrent sans cultures parce qu'ils tuaient tous ceux qu'ils y rencontraient. Alors, mon père réunit les seigneurs de cette terre et, m'emmenant avec lui,

il alla dans la maison de pierre où vivait Monsignor Beï. Ils étaient vingt princes, vingt Roandrians, libres et puissants, tous descendants de rois, qui entrèrent dans l'habitation des blancs pour demander la paix. Pas un n'en ressortit. Ils furent tous tués; moi seul fus épargné. En apprenant cette trahison, les peuples de l'Antanossy s'armèrent et partirent pour venger leurs seigneurs. Mais, quand ils arrivèrent devant l'habitation, ils la trouvèrent vide, abandonnée. Les hommes de la terre de Portugal étaient repartis sur leurs barques, m'emportant avec eux... Longtemps, je suis resté là-bas, dans Goa, vivant parmi eux, apprenant leur langage et leurs habitudes. Et puis, un jour, lorsqu'ils crurent que j'avais tout oublié et que mon âme était pareille à la leur, ils revinrent ici, me ramenant avec eux. Je m'appelais maintenant Don André de Susa de Sahavedra, j'étais chrétien, je savais lire, écrire et parler le langage portugais. Mais mon cœur n'avait point changé et lorsque je fus reconnu roi, quelque temps après mon retour sur la grande terre, je redevins le Roandrian, fils de son père, roi lui-même! Et sans vouloir qu'on leur causât du mal, je renvoyai dans leur pays ceux qui m'avaient conduits ici et qui rêvaient de faire de moi leur serviteur, et de mon pays, leur domaine.

Il s'arrêta une seconde, la tête basse, revivant les souvenirs qu'il venait d'évoquer. Il avait parlé sans amertume, sans violence, d'un ton égal, légèrement assourdi par instant. Brusquement, il releva le front; sa voix se haussa.

— Nous sommes des Hommes-Libres, — cria-t-il, en malgache cette fois. — Et je dis : ceux qui viennent chez nous, pour nous visiter ou pour vivre parmi nous, s'ils sont justes, s'ils ne cherchent point la guerre, ceux-là sont les bienvenus. Pour les autres...

Il suspendit sa phrase, eut un geste violent. Son visage prit une expression de cruauté imprévue. Mais, se dominant presque aussitôt, il laissa retomber son bras; son masque se détendit, reprit son habituelle sérénité. Il considéra un instant Pronis auquel Drouärt venait de traduire ses derniers mots, puis, se tournant vers les curieux massés autour de lui, il dit très haut :

— Voilà ce que j'avais à dire, et j'ai parlé selon mon cœur,

selon le cœur de tous les Hommes-Libres de l'Antanossy.

Un grand cri monta de la foule :

— Tel est notre cœur, nous le jurons!

Pronis, dressé, attendit que le silence se rétablît.

— Nous sommes venus pour vivre parmi vous. Nous ne cherchons point la guerre; mais, à mon tour, je dis ceci : contre ceux qui voudront nous combattre, nous lutterons, et nous rendrons le mal pour le mal, et plus encore si nous le pouvons...

Il marqua une pause. Son regard chercha celui d'Andian-Ramak et, lentement, avec force, il acheva :

— Nous ne provoquerons personne, mais nous ne craindrons personne non plus! Nous voulons être vos frères, et si votre cœur le désire, nous le serons!

Andian-Ramak, se levant à son tour, s'inclina.

— Notre cœur en est réjoui, — dit-il, — nous le voulons, je le jure. Et voici, comme preuve, les présents que je vous offre : dix moutons, vingt chèvres, cent bœufs, cinquante chapons, du riz autant que trente esclaves pourront en porter, — et toute la terre, sur dix lieues à la ronde, qui entoure tes cases.

Il se rassit. Pronis alors fit signe à ses compagnons. Se levant, ils transportèrent les ballots qu'ils avaient posés près d'eux et les ouvrirent. Sous le soleil éclatant, la pacotille déborda, se répandit. Un murmure de satisfaction émerveillée s'amplifia dans le silence. L'ombre fine du tamarin géant dansait sur l'étalage. Une poussière de soleil, tamisée par les frondaisons, la criblait, accrochant des scintillements au corail, au laiton, à l'argent, aux perles et aux verres omnicolores, étirant des reflets aux étoffes bariolées, emplissant l'espace de chatoiements et de brèves étincelles.

La foule ondula, se bousculant pour mieux voir. Les guerriers, d'un effort, la firent reculer, maintenant le demi-cercle. Derrière Andian-Ramak, les princes et les grands s'étaient levés; le cou tendu, la face projetée en avant, les prunelles ardentes, ils considéraient les splendeurs encore jamais vues, entassées à leurs pieds.

Seul, le seigneur de Fanjaire demeurait impassible. Insensible à la séduction, semblait-il, son visage gardait la même

expression d'indifférence hautaine. Il fit quelques pas vers les marchandises, les considéra pensivement.

— En vérité, la terre de France est riche! — dit-il simplement sans que sa voix changeât.

Se tournant ensuite vers Pronis, il demanda :

— Quels sont les présents que tu me destines?

— Ceux qu'il te plaira de choisir.

Pour la première fois, Andian-Ramak sourit. Une flamme traversa ses yeux sombres.

— Bon, — dit-il.

Il se courba vers les objets épars, mania un instant les bijoux et les soieries, puis :

— Je prendrai ceci, — fit-il.

Et, du doigt, il désignait un chapelet de corail ciselé.

Pronis, se baissant, le lui tendit et tandis que l'autre s'en parait aussitôt, il ajouta :

— Et ceci encore que je te prie d'accepter.

Il avait choisi, parmi les pièces jetées par terre, une écharpe de soie pourpre, brodée d'or.

Le sourire d'Andian-Ramak s'accentua... Pronis, avant qu'il ait pu parler, continua :

— Ce n'est pas tout. Que les princes et ceux de ton sang choisissent, eux aussi, ce qu'ils désireront; je le leur donnerai.

Andian-Ramak eut un geste de satisfaction et, par-dessus la rumeur d'approbation qui s'élevait de la foule, il dit :

— Les hommes de ton pays sont généreux.

Il se tourna vers les Roandrians debout derrière lui, et fit un geste. Un à un, ils approchèrent. A chacun d'eux, le Seigneur de Fanjaire proclamait :

— Celui-ci est Andian-Seron, le mari de ma première fille, prince de l'Antanossy et du sang des rois...

S'emparant d'un objet, l'homme saluait Pronis et disait :

— Je donnerai vingt bœufs, tous noirs et aux cornes larges.

Et il reprenait sa place.

— Celui-ci est Andian-Masicore, mari de ma troisième fille, prince de l'Antanossy et du sang des rois...

— Je donnerai cinquante chapons, tous gras et bons à manger.

— Celui-ci, Andian-Razau, mon frère, prince de l'Antanossy et du sang des rois.

D'autres encore défilèrent, une quinzaine à peu près, proches parents et feudataires du Seigneur de Fanjaire; et tous, avec le même cérémonial, après avoir choisi leur présent, offraient à leur tour leur hommage.

Lorsque le dernier d'entre eux s'éloigna, le soleil flambait haut, dans le ciel sans nuages, et l'ombre du tamarin tombait droite, traçant un cercle de pénombre tiède autour du tronc énorme. Au loin, des mugissements de bœufs rententissaient.

Pronis adressa un signe à ses compagnons. Ils rassemblèrent ce qui restait de la pacotille éparse, en firent un paquet, laissant de côté pourtant un lot de bracelets de verre multicolore. Le soleil, jouant parmi eux, agitait en une danse bariolée la gamme des rouges, des jaunes, des verts, des bleus et des blancs de la verroterie, et semblait avoir jeté sur ce coin de sol un lambeau d'arc-en-ciel.

Le chevalier les montra d'un geste à Andian-Ramak.

— Et cela, — dit-il, — je désirerais le donner à tes femmes.

Surpris, le Seigneur de Fanjaire considéra Pronis un instant. Il parut hésiter, puis il donna son agrément.

— Il sera fait comme tu le souhaites et je te remercie.

Il se tourna vers sa suite et jeta un ordre. Un homme marchant vers la case en ouvrit une porte et appela.

Les yeux fixés sur la hutte, Pronis s'étonnait, lui-même, de l'émoi qui l'agitait. Cette offre qu'il avait faite tout à coup, il la méditait en effet depuis de longues minutes.

En venant à cette réunion, il avait cru que parmi les femmes assemblées autour d'Andian-Ramak se trouverait peut-être son inconnue, son étrange visiteuse de la veille, cette même femme sans doute dont l'équivoque sourire l'avait accueilli à son entrée dans le village. Il avait espéré ainsi la découvrir. Sans qu'il voulût se l'avouer, une déception lui était venue en ne voyant que des hommes autour du Seigneur de Fanjaire. Il ne manifesta cependant aucune satisfaction à constater la réussite de son plan. Indifférent en apparence, il attendait.

Elles étaient dix qui apparurent bientôt. En passant devant Andian-Ramak, elles se prosternaient en une attitude d'humi-

lité et de respect. Puis, sur un geste de lui, elles allaient vers les bracelets. Alors seulement leur masque, jusque-là grave et comme craintif, se détendait, s'illuminait. Une grande joie puérile leur mettait un rire aux lèvres, agrandissait leurs yeux, éclairait leur face.

Les trois premières, épouses d'Andian-Ramak, marchaient avec lenteur. Elles étaient vêtues d'un pagne de rafia teint en rouge et portaient au cou, aux bras et aux chevilles, des colliers et des bracelets. Leurs cheveux libres encadraient leur visage, retombaient sur leurs épaules. Une bandelette d'étoffe ceignait leur front et proclamait leur âge avancé et leur dignité royale.

Derrière elles, les sept autres, — filles ou nièces du Seigneur de Fanjaire, — drapées en des pagnes bleus, se hâtaient avec des exclamations et des rires. Autour de leur front à peine bruni, dans leur chevelure sombre, des fleurs de tamarin étaient piquées.

Deux d'entre elles avaient un charme étrange, que nota le chevalier. Elles se ressemblaient d'ailleurs, avec le même visage lisse, les mêmes prunelles fauves, la même bouche voluptueuse et charnue, le même ovale allongé.

Et elles lui sourirent toutes deux, en passant, de façon à la fois équivoque et douce.

Et devant chacun des deux visages, Pronis crut avoir retrouvé le masque gracieux de l'inconnue un instant entrevue là-bas tandis qu'elle se penchait au-dessus de la poterne d'entrée du village et qu'elle égrenait sur lui des fleurs de tamarin.

Mais déjà, elles s'éloignaient et rentraient dans leur case, sans qu'il pût deviner laquelle d'Andian-Ravel ou d'Andian-Ramisane, filles du Seigneur de Fanjaire, et vierges toutes deux, était sans aucun doute son étrange visiteuse de la veille.

JEAN D'ESME

(*A suivre.*)

MÉMOIRES DU COMTE MOLÉ[1]

J'emmenai Decazes dîner chez moi. J'avais, ce jour-là, en petit comité Fontanes, Pozzo et le baron de Nesselrode qui devait repartir peu de jours après pour Pétersbourg. Il me fut impossible de m'approcher de ce dernier. Decazes s'en était emparé avant, pendant et après le repas. Nesselrode avait l'air quelquefois de suffoquer d'impatience, quelquefois de mourir d'ennui. Mais rien ne suspendait le débordement de paroles avec lequel Decazes essayait de convaincre Nesselrode, et par lui l'empereur Alexandre, de son parfait désintéressement, de son peu d'ambition et par-dessus tout de son entière et sincère soumission aux volontés de M. de Richelieu.

Mon amitié pour ce dernier me fit consentir alors à une démarche qui donna beaucoup de crédit au bruit répandu par Decazes que je traitais avec les ultras. Bertin de Vaux ne cessait de me tourmenter pour que j'eusse une conférence avec M. de Villèle et l'ancien évêque de Pamiers, d'Agout. C'était chez ce dernier que se tenaient les conciliabules du parti. Il était l'âme de toutes les intrigues dirigées contre nous, sans que j'aie pu jamais m'expliquer son influence. L'entretien qui m'était demandé ne pouvait avoir d'autre résultat et peut-être d'autre but que de me compromettre. Aussi l'avais-je obstinément refusé, mais le duc de Richelieu me pria si instamment de m'y prêter, il mit tant d'importance à connaître l'impression que j'aurais reçue et le jugement que

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 avril et du 1er mai.

j'aurais porté de la capacité et des intentions de ces deux personnages, que je finis par accepter le rendez-vous qui m'était offert tous les jours et je me rendis en bonne fortune à neuf heures du soir chez l'évêque, qui demeurait rue de l'Université dans un petit bâtiment situé à l'extrémité du jardin de l'ancien hôtel de mon père [1] et qui servait dans mon enfance d'orangerie. Je le répète, cette démarche de ma part fut pour le moins légère et me donna avec Villèle et son parti des rapports que mon antipathie pour Decazes multiplia dans la suite et dont profitèrent mes ennemis.

Je trouvai l'évêque seul et au fond j'étais assez curieux de voir un échantillon de plus de ces habiletés de l'ancien régime. Il avait été beau, galant même, un peu libertin, et on retrouvait sur sa figure comme dans ses manières le souvenir de ses bonnes fortunes et de son existence à la Cour. Les beaux et galants prélats étant, parmi les abus du catholicisme et de la monarchie, celui qui me repousse le plus, je ne me sentis pas favorablement prévenu; mais au bout de dix minutes je m'aperçus que j'étais avec un homme parfaitement médiocre, capable même de sottise si j'en jugeais par la grossièreté de ses flatteries. Il m'accablait d'emphatiques éloges et ne cessait de répéter que j'étais l'unique espoir de la monarchie.

Villèle survint, et la conversation prit sur-le-champ une autre tournure. Entrant vite en matière et allant droit au but, sans aucun de ces préliminaires et de ces précautions oratoires où la médiocrité abonde, Villèle me développa pendant une heure et demie son plan et les conditions auxquelles il pouvait promettre à M. de Richelieu l'appui de son parti.

— Résumons-nous, — me dit-il en finissant, — l'hésitation de monsieur de Richelieu, si elle se prolonge, accusera tant de faiblesse qu'elle lui fera perdre la confiance de tous les partis. Qu'il se débarrasse au plus tôt de monsieur Decazes et du maréchal qui luttent contre lui avec trop d'avantages et ruinent chaque jour le terrain sous ses pas. Ce qui rassurera le plus les véritables royalistes, les amis sincères de la monarchie, c'est un ministre de la Guerre dont les intentions ne leur

1. L'ancien hôtel Molé existe encore, et est actuellement l'hôtel du ministère des Travaux publics, 246, boulevard Saint-Germain. Sous la Restauration, il servit de résidence à la duchesse douairière d'Orléans.

soient point suspectes; il est donc nécessaire pour ce choix important de les consulter un peu et de ménager jusqu'à leurs préventions. Le général Lauriston aurait leur confiance et je ne balance pas à le demander. Quant au successeur de monsieur Decazes, nous ne voulons pas influer sur son choix; que la responsabilité en demeure à monsieur le duc de Richelieu et qu'il se souvienne seulement que, tant que le ministre de la Police subsistera, les destinées de l'État ne seront pas dans ses mains. Du reste, nous ne demandons aucune part active au gouvernement, aucun autre changement dans les hommes, nous ne nous attachons qu'aux choses et nous mettons en première ligne la loi des élections. La mesure que vous projetez, de suspendre les élections pendant trois ans, est contraire à tous les principes et ne pourrait soutenir une discussion publique. Mieux vaudrait mille fois proposer franchement de changer quelques articles de la Charte en substituant au renouvellement par cinquième et annuel le renouvellement intégral et septennal[1]. Le nombre des députés pourrait en même temps être augmenté et l'âge fixé à trente ans.

» Quant à la liberté de la presse, il faut renoncer à en contester le principe. On doit se contenter d'une bonne loi répressive, forte et bien conçue, dont le dernier article donnerait au Roi la faculté de soumettre les journaux à la censure dans l'intervalle des sessions. »

On se doute bien que je laissai parler M. de Villèle et me bornai le plus possible à l'écouter. Au moment de nous séparer, il redoubla de frais et de prévenances, mais toutefois avec une mesure, un tact et une finesse dont je fus frappé.

— Vous me répétez, — me dit-il, — que vous voulez vous retirer des affaires et ne pourriez vous entendre avec les hommes de mon parti. Moi, je vous réponds que sans vous il m'est impossible de m'entendre avec le duc de Richelieu, je ne le tâcherai même pas. Il faut nécessairement que vous soyez auprès de lui pour lui prêter et vos lumières et votre caractère. Ne vous effrayez pas surtout du changement de cette loi des élections que vous avez faite. Je ne partage pas à son égard les préventions de mes amis et je crois que, si

1. C'est le même plan que M. de Villèle a suivi de point en point quand il a été le maître. (Note du comte Molé.)

l'opinion eût été mieux dirigée, elle n'aurait produit que de bons résultats, mais vous ne ferez pas comprendre cela aux royalistes qui ont tant souffert de cette loi. Son changement est indispensable et nous nous entendrions facilement sur le moment et la manière de le proposer.

Cette entrevue eut, comme on le voit, peu de résultat, mais ma passion pour l'observation y avait trouvé amplement à se satisfaire. Ce bel évêque, vieux débris de la corruption d'un temps qui ne pouvait revenir, et ce plébéien royaliste, enfant lui-même d'une révolution dont il combattait les principes, formaient un des contrastes les plus instructifs et les plus piquants. Le premier, beau, lustré, poudré, solennel, flatteur, mais creux, ignorant, borné, les yeux bandés de préjugés et le cœur endurci de personnalité. L'autre d'une laideur ignoble, qui s'augmentait par sa gaucherie et sa négligence, uni dans ses manières, libre d'esprit et de langage, au fond contenu et rusé sous l'apparence d'un facile abandon, se moquant de l'évêque et de tous ses pareils, qui s'humiliaient devant son génie et attendaient de lui le triomphe de leurs plus chers intérêts.

Le lendemain dimanche 20 décembre, j'étais à neuf heures du matin chez le duc de Richelieu. Les plans de Villèle et ses demandes l'épouvantèrent; il flottait plus que jamais et penchait même de nouveau à se retirer. Je le quittai vraiment révolté de tant de faiblesse et je rentrai chez moi pour lui écrire que je donnerais seul ma démission s'il ne se décidait. Il me répondit de venir le lendemain à une heure, qu'il manderait en même temps Lainé et que, *foi de Richelieu*, il aurait pris un parti.

A cinq heures, le marquis de Vérac, qui m'avait cherché toute la matinée, me trouva enfin chez moi.

— Je viens de nouveau, — me dit-il, — vous conjurer de sauver la monarchie; le nom de monsieur de Richelieu est sur toutes les lèvres, mais le vôtre est au fond de tous les esprits. Vous serez son héritier et dès à présent gouvernerez sous son nom. Mais hâtez-vous, il y a honte et perdition à tarder davantage.

Vérac m'était envoyé par le comité de l'évêque de Pamiers. Je le reçus froidement, en lui répétant que je ne

serais jamais le ministre du côté droit, mais que ma démission serait certainement envoyée au Roi sous vingt-quatre heures. Ce n'était pas du tout son compte et il se retira en s'écriant : « que je refusais une *belle gloire, une existence immense et que je perdrais la monarchie par mon obstination* ».

Les hommes de la trempe de Vérac, et même ceux valant plus et mieux que lui, ne peuvent supposer que l'on agisse par conviction et par principe. Si l'on se dessaisit du pouvoir par conscience, ils croient que c'est un artifice, une habileté pour le reprendre avec avantage plus tard. Plus ils vous trouvent d'esprit, plus ils se refusent à vous reconnaître un genre de probité qu'ils taxeraient de niaiserie.

Mais, à minuit, comme j'allais me mettre au lit, j'eus un autre assaut à supporter. Bertin de Vaux, l'agent d'intrigue le plus actif et le plus avisé du parti, força ma porte.

— Tout est perdu, — s'écria-t-il en se jetant sur une chaise, tout est perdu si demain matin monsieur de Richelieu n'a pris un parti. Le côté droit désespéré, furieux de ce que votre entrevue avec Villèle n'a rien produit, ne voudra plus entendre parler de monsieur de Richelieu et d'un ministère mixte. Vous êtes toute son espérance, il vous désigne comme le sauveur de la la France et l'héritier de monsieur de Richelieu. Si vous vous retirez, c'est encore sur vous qu'il portera ses regards et il ne désespérera de rien tant qu'il conservera l'espérance de vous voir tout conduire.

— Monsieur de Vaux, — répondis-je à mon interlocuteur en le fixant dans les yeux, — pensez-vous que je connaisse assez peu les hommes et les partis pour me fier à de telles promesses dans le cas même où elles me tenteraient? D'ailleurs, ceux qui vous envoient ici, après m'avoir assez ridiculement exalté, ne tarderaient pas à vouloir me détruire. Je suis aussi incapable de me prêter à leurs desseins qu'eux d'y renoncer. Plus je mûris dans les affaires, plus j'apprends à m'en dégoûter quand elles ne sont pas conduites par un homme de génie, ou livrées à la discussion et à l'examen francs et libres de tous les esprits éclairés. Bien plus par dégoût que par orgueil ou ambition, je suis décidé à ne plus entrer que dans un ministère en république et sans chef ou dans celui où je dominerais sans contestation.

Bertin de Vaux se retira en murmurant et répétant le refrain ordinaire : que je perdais tout par mon obstination.

Le lendemain 21, à huit heures du matin, Vérac m'assaillit de nouveau. Cette fois, il se borna à me supplier d'en finir. Je lui répétai que dans la journée le Roi recevrait ma démission. Vérac ne pouvait le croire. Persuadé que ces paroles cachaient quelque artifice par lequel le champ de bataille me resterait, il me souriait finement et ses yeux disaient qu'il n'était pas ma dupe. Après lui, Pozzo vint me relancer. C'était à n'y plus tenir. Enfin l'heure indiquée, une heure, sonna. Le duc de Richelieu m'avait fait dire que le rendez-vous était chez Lainé. Il y entrait en même temps que moi et nous dit qu'il venait de préparer le Roi à notre retraite.

— Vous ne pouviez plus mal faire, — lui répartis-je; — si vous voulez en convenir, vous avouerez que le Roi n'avait besoin d'aucune préparation pour apprendre qu'il allait vous perdre et au moment où nous parlons, il aura déjà instruit Decazes de nos projets. Le favori, pour ne point paraître aux yeux du public vous avoir chassé, donnera sa démission avant ou en même temps que nous, sauf à se laisser faire une douce violence dans quelques jours pour la reprendre.

— Je n'entends rien à tout cela, répliqua le duc; — il est trop vrai que le Roi m'a affligé par la tranquillité avec laquelle il a accepté l'idée de ma retraite.

Alors Lainé nous raconta qu'ayant été le matin présenter à Louis XVIII le nouveau bureau de la chambre des députés, ce prince l'avait reçu avec une froideur marquée et n'avait fait attention qu'à M. de Sainte-Aulaire, l'un des secrétaires et le beau-père de Decazes, avec lequel il avait eu le colloque suivant :

— Monsieur de Sainte-Aulaire, comment se porte votre fille?

— Très bien, Sire, Votre Majesté a trop de bonté.

— A-t-elle senti remuer?

— Sire, cela serait scandaleux, il n'y a pas assez longtemps qu'elle est mariée.

— Ah, c'est que les Gascons sont entreprenants.

Il eût fallu voir le pauvre duc de Richelieu essuyer ce petit récit et l'entendre s'écrier :

— Quel homme! quoi, voilà tout ce qu'il a trouvé à dire

au bureau des députés dans les circonstances où nous nous trouvons! Voilà comme il reçoit monsieur Lainé au moment où il sait que monsieur Lainé va cesser de le servir!

Lainé laissait aussi un libre cours à ses lamentations et montrait une douleur et surtout une surprise d'enfant de rencontrer tant d'ingratitude sur le trône. Nous allions nous séparer quand M. Bellart, ayant forcé la porte, pénétra jusqu'à nous. Quoique très anciennement lié avec Decazes, il était révolté de ses intrigues.

— Je viens, — nous dit-il, — poussé par ma conscience, je viens vous déclarer que Decazes bouleverse la chambre, dont je suis membre, par ses intrigues, et sans doute il en fait autant de celle des pairs. Il travaille ouvertement contre vous trois et n'épargne rien pour vous aliéner tous les partis. Le pressant hier de s'expliquer tête à tête avec lui :

» Mon *cher ami*, — m'a-t-il répondu, — *je ne puis rien vous dire, je ne puis rien vous dire encore, mais j'ai mon plan et dans quinze jours on le connaîtra.* »

Bellart partit.

— Eh bien, — dis-je au duc, — différerez-vous encore? bien libre à vous, mais j'envoie ce soir ma démission au Roi.

— Je vais moi-même lui écrire, — me répliqua-t-il, — attendez sa réponse. Je vais lui écrire d'opter entre ma démission et le départ de monsieur Decazes pour Londres ou Pétersbourg comme ambassadeur. Si le Roi choisit ma démission, tous mes scrupules seront levés et ma conscience aura été complètement satisfaite.

Là-dessus, nous nous séparâmes et M. Lainé se chargea de rédiger la lettre du duc de Richelieu.

Le soir à huit heures, je retournai demander à M. de Richelieu le résultat de sa démarche. Elle lui restait encore à faire et Lainé lui apportait seulement son projet de lettre. Il était plat et faible, et accompagné de notes où étaient exposés de nouveau les inconvénients de toutes les manières d'en finir.

— C'en est trop; — m'écriai-je. — Écoutez à votre tour une lettre qui n'est point en projet et que je remettrai tout à l'heure au pied de l'escalier du Roi!

Je leur lus ma démission donnée en quatre lignes et motivée sur les circonstances qui mettaient le ministère dans l'impuis-

sance absolue de faire le bien. M. de Richelieu alors tira de sa poche une lettre qu'il avait préparée pour son propre compte et toute semblable à la mienne.

Lainé, entraîné par ce double exemple, se met à écrire la sienne devant nous[1]. Au moment de la terminer, il s'arrête

1. Ces démissions étaient ainsi libellées :

16 décembre 1818.

« Sire, c'est avec un extrême regret, mais avec une détermination irrévocable que je prie Votre Majesté d'agréer la démission du poste que j'occupe et que je viens mettre à vos pieds. La conviction intime où je suis de ne pouvoir plus être d'aucune utilité à votre service, Sire, ni au bien du pays, me détermine à cette démarche. J'espère que Votre Majesté voudra bien me dire à qui je dois remettre le portefeuille des Affaires étrangères. Les circonstances dans lesquelles je l'ai accepté et tout ce qui s'est passé depuis plus de trois ans doivent prouver à Votre Majesté que, si je la supplie de me permettre de me retirer aujourd'hui, ce n'est faute ni de dévouement ni de courage. » RICHELIEU »

« Sire, la situation du ministère ne me laissant aucun espoir d'être utile à Votre Majesté et de justifier sa confiance en continuant à la servir, je viens la prier de recevoir ma démission et la supplie de me faire connaître à qui il lui plaît que le portefeuille de la Marine soit remis. » MOLÉ »

« Sire, je supplie Votre Majesté d'agréer ma démission et de me faire indiquer à qui je dois remettre le portefeuille de l'Intérieur. Permettez-moi, Sire, de vous demander la grâce de me laisser rentrer tout à fait dans la vie privée; comme député, j'essaierai de servir mon Roi et mon pays de tout mon dévouement.

» LAINÉ »

Les démissions de Pasquier et de Decazes suivirent peu après :

« Sire j'apprends que monsieur le duc de Richelieu a cru devoir offrir sa démission au Roi; si Votre Majesté se détermine à l'accepter je la supplie de permettre que je mette aussi la mienne à ses pieds; je sens trop que dans de telles circonstances ma présence dans les affaires serait plus nuisible qu'utile au service du Roi. Sa Majesté connaît mon dévouement sans bornes; si je perds le bonheur de la servir comme ministre, il me restera au moins la consolation de manifester en toute occasion, comme député, les sentiments et les principes qui ne cesseront d'être au fond de mon cœur. » PASQUIER »

« Sire, une lettre de monsieur le comte Molé à monsieur le baron Pasquier m'apprend que monsieur le duc de Richelieu a prié Votre Majesté d'agréer sa démission. Cette détermination, si elle pouvait être irrévocable et avoir l'assentiment du Roi, me forcerait à mettre à ses pieds le portefeuille qu'il a bien voulu me confier depuis trois ans. Rien au monde ne pourrait m'engager à rester un instant au ministère après monsieur le duc de Richelieu. Votre Majesté, qui connaît ma résolution à cet égard, a bien voulu souvent l'approuver; je le dois d'autant plus que la divergence d'opinion sur quelques points ou plutôt sur un seul point, entre les ministres, et particulièrement entre monsieur de Richelieu et moi, a seule pu causer cette détermination. Dès l'instant que cette divergence a commencé à paraître, j'ai manifesté au Roi et à monsieur le duc de Richelieu l'intention de me retirer, je dois l'exécuter aujourd'hui et ne pas priver le Roi du service de monsieur le duc de Richelieu. Bien sûr que Votre Majesté est certaine, et aussi

pour nous déclarer que, quand même Decazes irait en ambassade, il ne reprendra pas sa démission. Alors M. de Richelieu se désespère et s'adressant à Lainé avec l'accent du plus vif reproche :

— Vous voulez donc que je m'en aille, — lui dit-il, — et livrer le Roi et la France à monsieur de Talleyrand? Consultez votre cœur. Pensez-vous que j'ai moins envie que vous de sortir de cette effroyable galère? Apprenez, monsieur, que je me ferais couper un bras avec délices pour croire qu'en honneur et en conscience je puis en sortir.

Il me vint alors un expédient.

— Écoutez, — dis-je à Lainé, — gardez en poche votre démission jusqu'à ce que le Roi ait répondu aux deux autres. De cette manière, vous ne vous trouverez pas engagé et pourrez ne pas la donner si le Roi, optant pour monsieur de Richelieu, envoie Decazes en ambassade.

Lainé d'abord y consentit, mais cet inconcevable maniaque n'avait pas fini de nous tourmenter. Redoutant de nouvelles variations, j'avais saisi la lettre du duc pour la porter avec la mienne à l'escalier du Roi. Je partais quand Lainé me retint par le bras au moment où je passais la porte. Il supplia M. de Richelieu d'attendre encore :

— Une telle émotion, — nous dit-il niaisement, — peut faire remonter la goutte du Roi dans son estomac.

— Avez-vous donc oublié, — m'écriai-je avec colère, — la façon dont le Roi vous a reçu ce matin et le calme ou plutôt l'indifférence avec lesquels il a entendu monsieur de Richelieu lui annoncer sa retraite? Croyez-moi, ce prince éprouvera de tout ceci quelque ennui, quelque embarras, mais nul chagrin. Quant à moi, je ne me rendrai pas plus longtemps la fable de Paris avec vous et je vais de ce pas porter ma lettre.

M. de Richelieu, me voyant irrévocablement décidé, me pria de donner aussi la sienne. Je m'élançai dans ma voiture sans regarder derrière moi. « *Chez le Roi* », criai-je à mes gens.

monsieur le duc de Richelieu lui-même, que tous les deux me trouveront toujours prêt, hors du ministère comme au dedans, à faire tout ce qui sera utile au service de Votre Majesté et au succès de son gouvernement, auquel j'appartiendrai toujours de vœux et d'intention, comme j'appartiendrai de cœur et d'âme à Votre Majesté, tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines.

» DECAZES »

Chaque pas de mes chevaux semblait me rapprocher de la délivrance. J'éprouvais une joie d'enfant en pensant que j'allais me retrouver dans la vie privée, ressaisir un peu d'indépendance et ne plus devoir compte au public ni à personne de l'emploi de mes journées.

Arrivé au pavillon de Flore, je remis les deux lettres au Suisse avec un battement de cœur que je ne saurais exprimer. Je disais adieu pour toujours aux affaires publiques et je le disais de très bonne foi. Je passai ensuite chez M. Pasquier et je ne le trouvai pas. Voilà ce qu'il ne m'a jamais pardonné. Toute notre querelle entre lui, Decazes et moi se réduisait à ceci. Tous deux ils voulaient éconduire doucement M. de Richelieu et M. Lainé, mais en restant aux yeux du public les amis de deux hommes aussi honorables, conciliant ainsi l'honneur et le profit, et moi, qui n'ai jamais pu supporter d'être dupe ou que la vertu le soit, je leur cédai de grand cœur le ministère, mais je voulais qu'ils fussent atteints et convaincus d'ambition et d'intrigue et reconnus indignes de l'amitié de ceux dont ils se jouaient.

Je revins chez M. de Richelieu attendre la réponse royale. Elle ne se fit pas attendre, quatre lignes glacées et adressées au duc accusaient la réception des deux lettres. Pas un mot de regret sur sa retraite, ni de satisfaction de ses services. Lui et Lainé en montrèrent encore une surprise d'enfant.

Rentré chez moi, je réfléchis que Pasquier aurait réellement lieu de se plaindre si je lui laissais apprendre par le public ce qui venait de se passer. Je lui écrivis donc tout ce que j'avais voulu lui dire moi-même lorsque j'étais passé chez lui. Je ne pus conjurer sa colère et il m'a poursuivi de son ressentiment pendant tout son second ministère. En effet, nos démissions données à l'insu de Pasquier et de Decazes prouvaient que M. de Richelieu considérait moins Pasquier et Decazes comme ses collègues que comme des adversaires ou des rivaux.

Decazes, en apprenant la nouvelle, courut chez le duc qui ne le reçut pas; alors il se précipita chez Nesselrode, s'humilia devant lui, offrit de partir sur-le-champ, d'aller aussi loin qu'on voudrait, si cela était nécessaire pour faire rester M. de Richelieu. En même temps, il écrivit à ce dernier une lettre que le duc me montra en la recevant, lettre très adroite et très

touchante, où il se mettait entièrement à ses pieds et à sa discrétion, le conjurant au nom du Roi et de la Patrie de ne pas abandonner le timon des affaires, et qu'il terminait par les insinuations les plus noires et les plus perfides contre moi. M. Pasquier écrivit aussi à M. de Richelieu pour le retenir, mais je dois lui rendre la justice de dire ici qu'il s'interdit toute insinuation contre moi, quoique nos anciennes relations avec lui et nos rapports dans le monde l'autorisassent, bien plutôt que Decazes, à m'en vouloir un peu du secret que je lui avais gardé.

Tandis que M. de Richelieu et moi lisions ces lettres, le Roi lui fit dire de se rendre dans son cabinet. Tout imposé du message et de l'entrevue, il ne voulut jamais s'y présenter seul et pria M. Lainé et moi de l'accompagner. Lainé n'était pas plus rassuré; pour moi, non seulement, je me sentais fort tranquille, mais encore fort curieux de ce qui allait se passer. Il était trois heures quand nous partîmes. Nous trouvâmes Louis XVIII à sa place ordinaire dans son cabinet. Sa physionomie et son maintien étaient ce qu'ils sont toujours, évidemment arrangés, mais selon toutes les convenances. Il fut sec et s'efforça d'être imposant pour M. Lainé et pour moi. Il tâchait de nous séparer en tout de M. de Richelieu et de nous faire comprendre qu'il nous regardait comme ayant bouleversé le ministère par haine et jalousie de son favori. Pas un reproche, pas une parole ne sortit de sa bouche et cependant il nous était impossible de nous y méprendre. Il prodigua au duc les témoignages et les assurances de son estime et de sa confiance, sans y joindre un mot d'affection et qui partît du cœur. Nous lui rappelâmes la division qui régnait depuis longtemps entre ses ministres et l'impuissance où elle les mettait de faire le bien en continuant de le servir.

— Eh bien, — répondit-il, — je n'hésite pas à sacrifier la portion du ministère que monsieur de Richelieu regardera comme incompatible avec lui. Je connais assez monsieur Decazes pour être sûr qu'aucun sacrifice ne lui coûtera pour le bien de son pays et ma satisfaction particulière. Je me rends sa caution.

Puis s'adressant à M. de Richelieu seul :

— Vous n'ignorez pas que je l'aime, — ajouta le Roi en

soupirant et d'une voix larmoyante, — vous ne l'ignorez pas et vous savez ce qu'il m'en coûtera pour me séparer de lui, mais tout vaut mieux que de vous perdre.

Il est à remarquer que Louis XVIII, tout en parlant de se séparer de son favori, évitait avec beaucoup d'adresse de s'expliquer sur le point important, sur les ambassades. Aussi M. de Richelieu lui répliqua-t-il respectueusement que sa résolution de se retirer était inébranlable. Voyant donc que nous persistions tous trois, le Roi reprit :

— Je vois bien que je ne gagnerai rien sur vous; songez pourtant que vous me réduisez à la déplorable extrémité de recourir à monsieur de Talleyrand que je n'aime, ni n'estime. Demain, je veux encore vous présider comme à l'ordinaire. Après le conseil, je vous demanderai si je dois envoyer chercher monsieur de Talleyrand et, si vous me répondez oui, je le ferai venir et le prierai de me composer un ministère. Je compte que jusque-là du moins vous ne m'abandonnerez pas.

En sortant du cabinet, M. Lainé, tout ému, dit au duc :

— En vérité vous ne pouvez abandonner le Roi si Decazes part pour Pétersbourg, mais dans ce cas-là même, je vous en préviens, vous devez regarder ma démission comme irrévocable.

— Si cela est, — répondit M. de Richelieu, — tout est fini, car aucune puissance ne me fera rester dans le ministère sans vous.

Je les quittai pour aller raconter loyalement à Decazes tout ce qui venait de se passer. Il m'écouta et me reçut politiquement, puis il se mit ensuite à pleurer en parlant du départ de M. de Richelieu et protesta de son mépris et de son horreur pour M. de Talleyrand. Il aurait poussé cette comédie bien plus loin, si je ne l'avais déjouée par mon sang-froid. Toutefois nous nous quittâmes sous de bonnes apparences. Je dînai ensuite avec beaucoup de monde chez l'ambassadeur de Naples et finis ma soirée chez ma belle-mère, où il y avait un concert. L'anxiété des salons était au comble et le vœu général était que M. de Richelieu et moi restassions, en laissant partir Lainé dont on accusait l'amour-propre d'avoir amené la dissolution d'un ministère qu'après tout on regrettait.

On se doute bien que je dormis peu pendant la nuit qui suivit Je la passai en grande partie à réfléchir et je commençais

à concevoir quelques scrupules de la part que j'aurais à la retraite de M. de Richelieu, retraite qui faisait passer le gouvernement de ma patrie des mains les plus pures et les plus vertueuses en celles d'un intrigant subalterne ou de l'homme d'État le plus corrompu et le plus méprisé.

Peu à peu cette idée grossissant dans ma tête et pesant sur ma conscience, je me lève avant le jour pour écrire à M. de Richelieu que je suis à sa disposition et que je consens à rester ministre avec lui-même dans le cas où M. Lainé se retirerait, mais à la condition très expresse que Decazes partira sur-le-champ pour une ambassade. Au moment ou je cachetais ma lettre, j'en reçus une de lui. Il n'avait pas plus dormi que moi et, l'esprit tourmenté des mêmes idées, le cœur plein des mêmes sentiments, il m'écrivait pour me conjurer de ne pas l'abandonner comme Lainé et de rester ministre avec lui, si Decazes partait pour Pétersbourg ou Naples. Ma lettre répondant d'avance à la sienne et prévenant son désir, je me hâtai de la lui envoyer.

A une heure, je le vis accourir et, se jetant à mon cou, me remercier avec effusion. Il me montra la lettre que, d'après la mienne, il venait d'écrire au Roi, pour lui dire qu'il se dévouait encore une fois et consentait à reprendre le ministère, le jour où il saurait M. Decazes en route pour son ambassade.

A deux heures nous nous rendîmes ensemble dans ma voiture à ce conseil que le Roi avait voulu encore présider. M. de Richelieu entra seul dans le cabinet intérieur où se tient Sa Majesté et en sortit au bout d'un quart d'heure avec Elle. Le conseil fut court et sans résultat. On n'y traita que des affaires de peu d'intérêt. Le Roi avait sur son visage l'expression d'une profonde douleur. Quand Decazes fut à son tour de travail, il proposa la grâce du général Grouchy et le rappel des plus marquants d'entre les proscrits. Il semblait faire son testament et voulait mettre le comble à sa popularité par les derniers actes de son administration. Après le conseil, nous le vîmes entrer chez le Roi et je sortis avec le duc, qui m'apprit que Louis XVIII consentait à tout et que le favori partait à quatre heures.

Je fus chez Decazes, comptant le retrouver tel que je l'avais

laissé après notre dernier entretien. Il n'était pas revenu des Tuileries et je restai en face de Pasquier et de Roy qui l'attendaient aussi. La figure et l'accent de M. Pasquier en me parlant exprimaient plus de colère et d'animadversion que toute sa manière d'être et de sentir n'en comporte naturellement. Quelques mots qui lui échappèrent indiquaient qu'il ne me pardonnait pas d'avoir amené un éclat et fait cesser une indécision que tous ses efforts, réunis à ceux de Decazes, tendaient à prolonger. J'essayai d'engager la conversation; alors, contre son ordinaire, ne pouvant plus se contenir, il parla avec fureur et presque avec haine de Lainé et de M. de Richelieu; Roy gardait le silence, mais tout annonçait qu'ils l'avaient travaillé et qu'il était à eux. Enfin Decazes entra, et tous ensemble nous tâchâmes de lire sur sa figure les nouvelles qu'il apportait.

— Eh bien, — dit-il, d'un son de voix doux et mielleux qui attestait l'extrême violence qu'il se faisait, — tout le monde reste et seul je pars; le ministère de la Police est supprimé.

A ces mots le désappointement, le dépit de Pasquier me parurent au comble, mais Decazes, prenant le ton résigné et l'attitude d'une victime :

— Je m'en irai, puisqu'on le veut, je quitterai la France, je me séparerai de ma femme qui commence sa première grossesse et qui pourra en mourir.

Pasquier et Roy se récrièrent sur tant de barbarie, et moi, au lieu de joindre mes lamentations aux leurs, je me retirai, pouvant à peine me contenir et pensant que, si Decazes voulait se rappeler d'où il était parti et comment il était parvenu, il ne se trouverait pas si infortuné de représenter le Roi de France à Pétersbourg, à Londres ou à Naples. Mais, en passant devant la porte de M. de Richelieu, j'y entrai et lui tins mot à mot ce discours :

— L'indécision est un mal contagieux; vos scrupules m'ont gagné; je me suis reproché de priver la patrie des services d'un homme tel que vous et je vous ai promis de rester avec vous, si cela pouvait prévenir votre retraite. Ici, comme en beaucoup d'autres circonstances de ma vie, mon premier mouvement a été le meilleur et mon instinct me

guidait mieux que ne l'a fait la réflexion. Votre retraite et la mienne sont inévitables et nous devions pour notre dignité comme dans l'intérêt public céder beaucoup plus tôt le terrain à une autre administration quelle qu'elle fût. Où voulez-vous que vous et moi trouvions les éléments d'un ministère et avec quels hommes ou quel parti pourrions-nous marcher? Le côté gauche et les purs libéraux? Ils sont à Decazes, quoiqu'ils se proposent bien de le renvoyer un jour. Le côté droit? Il ne vous accepterait aujourd'hui que pour vous rejeter demain, et moi je ne serai jamais à ses yeux, quoi que je fasse, qu'un bonapartiste auquel il prétendrait arracher incessamment de lâches complaisances. Enfin les deux centres? Le centre gauche, composé des doctrinaires, a voué une haine implacable à monsieur Lainé et il ne vous croit plus nécessaire; j'y ai des amis, on m'y estime, on s'y entendrait avec moi, mais on ne m'y pardonne pas de m'être rangé de votre côté dans notre crise ministérielle, et de n'avoir pas imité les doctrinaires dans l'appui provisoire qu'ils prêtent à Decazes pour vous renverser. Vous n'auriez donc que le centre droit qui marcherait sous vos drapeaux; une poignée d'hommes sans talents et qui ne se recommandent que par leur facilité à se laisser gouverner. Vous le voyez donc, vous ne pouvez rester ministre qu'en faisant franchement alliance avec la partie la plus modérée du côté droit et, dans ce cas, je ne puis vous être bon à rien. En m'obstinant à rester avec vous, je ferai inutilement le sacrifice de mon caractère et de ma réputation, sacrifice qu'on ne doit à personne et qu'aucune amitié, aucun dévouement personnel ne justifient, et surtout, monsieur Lainé vous quittant, je passerais pour avoir écarté tous mes collègues, balayé le terrain autour de vous, afin de rester le maître et de gouverner avec vous ou par vous.

Ici l'on vint nous interrompre, mais je vis bien que je n'avais pas encore convaincu M. de Richelieu. Il était six heures et il voulut que je restasse à dîner avec lui. Pendant que nous étions à table, on lui remit un billet qu'il me fit passer aussitôt après l'avoir lu. Il était de Decazes et ainsi conçu :

J'ai donné entre les mains du Roi mon assentiment à tout. Vous ne pouvez douter qu'aucun sacrifice me coûtât pour son

service. Le lendemain du jour où j'aurai reçu mes instructions et mes ordres, je serai parti.

— Vous le voyez, — dis-je au duc en lui rendant le billet. — Decazes prend le rôle de victime et se donne toutes les apparences du dévouement. Voyez ce que vous voulez faire, soit que vous laissiez le Roi s'arranger avec monsieur de Talleyrand, soit que vous formiez avec le côté droit un nouveau ministère.

M. de Richelieu inclinait à ce dernier parti, mais il voulut auparavant tenter encore un effort pour retenir M. Lainé.

— Passez par mon jardin, — me dit-il, — courez, suppliez encore en mon nom monsieur Lainé et rapportez-moi sa réponse définitive.

Je fus bientôt de retour, M. Lainé avait été inébranlable.

Alors M. de Richelieu aborda franchement pour la première fois l'idée de composer un nouveau ministère et désira que nous nous réunissions le lendemain chez lui à quatre heures, M. Lainé, M. Pasquier, M. Roy et moi, pour lui trouver des collègues. On se réunit en effet et le résultat fut que M. Lainé se chargea de proposer à M. Cuvier l'Intérieur, Pasquier à M. Siméon la Justice; M. de Richelieu devait proposer à Lauriston la Guerre et à M. de Villèle la Marine. Je devais offrir à M. Mollien les Finances. Cuvier, Siméon et Lauriston acceptèrent sans hésiter, M. Mollien demanda la journée pour réfléchir et Villèle dit qu'il ne prendrait un ministère que si je gardais le mien. M. de Richelieu les convoqua tous pour le soir, dans son cabinet avec moi qu'il voulait de nouveau garder, ne fût-ce que pour faire accepter Villèle. Je vis le moment où cette réunion se terminerait d'une manière burlesque; à mesure que l'on s'expliquait davantage, on s'entendait moins et le nouveau ministère se trouvait composé d'éléments si hétérogènes qu'il faisait regretter l'ancien. Les plus affamés n'en voulaient plus, tous refusaient, excepté Lauriston, qui, les larmes aux yeux de manquer une occasion si belle, nous suppliait tous au moins d'essayer.

Quand ils furent partis, M. de Richelieu me demanda ce que M. de Villèle m'avait dit en me prenant à part dans l'embrasure d'une croisée.

— Vous ne le devineriez pas, il m'a demandé pourquoi je ne voulais pas être ministre avec lui.

— Et que lui avez-vous répondu? — reprit le duc en souriant.

— Que je ne pourrais être ministre avec lui qu'en me rendant l'instrument aveugle ou furibond de son parti et en me mettant aux ordres des mêmes passions que lui, Villèle, mettrait tout son savoir-faire à diriger et à contenir. Ce qui vous surprendra peut-être davantage, c'est que monsieur de Villèle a eu la bonne foi d'avouer que je pouvais bien avoir raison.

— Mais enfin que faire? — s'écria le duc désespéré.

Il envoya chercher Lainé et la discussion s'engagea de nouveau. J'opinai fortement pour laisser la place à M. de Talleyrand ou même au favori.

— L'opinion, — ajoutai-je, — va si vite. Decazes la travaille si bien qu'il faut nécessairement se jeter dans la droite ou dans la gauche. Vous n'êtes homme, si je ne me trompe, à faire ni l'un ni l'autre.

Lainé fut de mon avis, mais le duc monté par ses sœurs, Vérac et la coterie, répétait toujours qu'il était de son honneur et de son devoir de tout faire pour rester. Il voulut encore que nous nous réunissions le lendemain à dix heures chez lui, Lainé, Roy, Pasquier et moi, pour examiner si nous ne pourrions conserver nos portefeuilles et donner seulement ceux de la Guerre et de la Police.

Le soir j'ouvris ma porte, et mon salon se remplit aussitôt de pairs et de députés. Les progrès de l'opinion libérale m'effrayèrent, ils rendaient Decazes de plus en plus inévitable et promettaient de l'entraîner bientôt à son tour. En même temps, un nouveau numéro du *Conservateur* parut avec des articles signés des chefs des ultras, qui prouvait jusqu'à quel point ce parti était ingouvernable et incorrigible.

Le vendredi jour de Noël, nous nous réunîmes donc chez M. de Richelieu qui pria chacun de nous de lui dire son avis. M. Lainé opina le premier et selon sa coutume fit ressortir les inconvénients de tous les partis sans en proposer aucun.

— Si nous restons tous les cinq, — dit-il en finissant, — si nous donnons seulement des successeurs au maréchal et à Decazes, nous devenons tellement impopulaires que nous ne

pourrons obtenir des chambres autre chose que le budget, mais le budget une fois adopté, il est possible que nos chances s'améliorent et que nous nous affermissions.

Le fait est que Lainé était partagé entre son désir de rentrer dans la vie privée et le dépit de voir Decazes et les doctrinaires l'emporter sur lui.

Roy soutint très franchement que nous devions nous retirer, attendu que nous ne pouvions plus faire le bien. Pasquier aurait encore voulu du replâtrage et que nous essayassions de demeurer tous les sept à notre place. De tous les avis, c'était le plus insensé et le plus contraire à notre considération et à notre dignité, mais Pasquier pouvait avoir ses vues, car c'eût été sur le duc de Richelieu que fût retombée toute la honte d'un pareil raccommodement.

Mon tour venu, je m'exprimai ainsi :

— Ce qui était possible il y a huit jours ne l'est plus aujourd'hui; l'opinion enhardie par nos hésitations et nos délais, excitée par de puissantes intrigues, a pris une force et une autorité auxquelles on ne peut plus résister. Informée de nos divisions, irritée par le renvoi de deux ministres populaires, elle nous refuserait tout dans les chambres, excepté le budget. M. Lainé et moi y serions l'objet de l'animadversion des nombreux partisans de monsieur Decazes; il ne reste donc plus qu'à se placer à la tête d'un mouvement qu'on ne saurait désormais réprimer, mais qu'il est encore possible de diriger; c'est ce que monsieur Decazes seul peut entreprendre, car monsieur de Talleyrand ne ferait que lui servir de marchepied. (Ici je vis le front de Pasquier s'éclaircir et son visage prendre pour moi une expression gracieuse tout à fait remarquable.) Il faut donc, continuai-je en le regardant, que Decazes forme un ministère avec ceux d'entre nous qui pensent comme lui. (Ici Pasquier m'interrompit pour dire qu'il n'entrerait certainement pas dans le ministère de Decazes.) Je le crois, repris-je, puisque vous le dites, mais je ne le comprends pas. Il n'y a rien que d'honorable à être conséquent et à suivre toujours la même ligne dans sa conduite. Monsieur de Richelieu pouvait former un ministère entièrement neuf, parce qu'il le dotait de son nom et de sa personne. Mais monsieur Decazes ne le peut pas. Il n'est que l'expression et le chef d'une opinion que

partagent plusieurs de ses collègues dont il ne doit pas se séparer.

M. Lainé, tout en applaudissant à mes paroles, ne put encore une fois contenir son dépit et se résigner doucement à voir Decazes triompher.

— Tout cela est fort bien dit, — s'écria-t-il, — mais Decazes est déshonoré s'il succède à monsieur de Richelieu.

— Oui, — reprit Pasquier, — et je suis garant qu'il s'y refusera.

— Alors, — continuai-je, — il faut que monsieur de Talleyrand lui serve de marchepied et forme un ministère transitoire, car le ministère définitif, en tant que les ministères sont définitifs, sera celui de Decazes.

Ici je crus que Pasquier m'embrasserait. Il fut convenu que nous irions tous à la messe du Roi et qu'après M. de Richelieu et M. Lainé entreraient chez Sa Majesté pour lui annoncer qu'Elle devait choisir entre M. Decazes et M. de Talleyrand. Louis XVIII, qui dans tout ceci servait fidèlement d'écho ou de compère à son favori, répondit que c'était bien mal connaître M. Decazes que de le croire capable de s'emparer de la dépouille de M. de Richelieu, qu'à la première insinuation qui lui en avait été faite, il avait répondu que ce serait la seule chose qu'il ne ferait jamais, même pour plaire au Roi.

Cependant, le pavillon de Marsan et le prince qui l'habitait n'avaient pas encore perdu l'espérance. Monsieur écrivit encore ce jour même à M. de Richelieu pour le conjurer de se mettre à la tête d'un ministère nouveau et *d'épargner au Roi et à la France le malheur et la honte de revenir à M. de Talleyrand.* J'appris aussi que M. de Villèle avait été enfermé deux heures avec M. de Richelieu et que ce dernier m'en avait gardé le secret. Pasquier vint me voir et me parut tout joyeux.

— Nous avons parlé à merveille, — me dit-il, — dans notre dernière réunion et tout cela finit le mieux possible pour les personnes. Nous sortons sans nous commettre avec aucun parti et nous sortons tout entiers. Monsieur de Talleyrand ne durera pas trois semaines et il n'est aucun de nous qui ne puisse en toute sûreté d'honneur et de conscience entrer dans le ministère qui lui succédera.

Le samedi 26 à neuf heures, je fus chez M. de Richelieu

et j'y trouvai tout changé. Les efforts de Monsieur et les intrigues de ses amis l'avaient emporté sur les défiances et les répugnances du duc, qui s'occupait très sérieusement de former un ministère avec Villèle et M. Lainé. Il me proposa d'y entrer, en homme qui ne doutait nullement d'être refusé. Je répondis qu'il savait bien que je ne pouvais être ministre avec M. de Villèle. Il essuya de Roy le même refus, alors il revint à moi avec de vives insistances, mais sans pouvoir m'ébranler un seul instant. Enfin, en désespérant de composer un ministère, il écrivit au Roi de regarder sa démission comme irrévocable. Ce prince lui répondit sur-le-champ qu'il l'acceptait et allait pourvoir à le remplacer.

Il nous restait à prendre congé chacun à notre tour de Louis XVIII en usant pour la dernière fois du privilège d'entrer dans son cabinet. Pour cela, nous prétextâmes quelques signatures à lui demander encore. Lainé y fut dans la journée; le Roi signa sans le regarder et sans lui dire seulement bonjour ni bonsoir. Le lendemain dimanche, j'y fus avant la messe, il fronça le sourcil en me voyant entrer et redoubla les airs imposants que dans l'occasion il savait si bien prendre. Quand je lui demandai sa signature pour une ordonnance, fort indifférente d'ailleurs, il hésita et sa figure me disait : « *De quel droit? Vous n'êtes plus mon ministre.* » Toutefois il signa sans proférer une parole et je me retirai.

Le duc de Richelieu, à force d'agitations et d'ébranlements nerveux, était tombé gravement malade. L'opinion publique se prononçait contre le retour de M. de Talleyrand au ministère et Decazes ne quittait pas le Roi. Il entrait chez sa Majesté le soir sur les neuf heures après l'ordre et en sortait quelquefois à une heure du matin. On vint m'avertir que tout le poids du courroux royal retombait sur moi. Decazes avait persuadé à son maître que sans Lainé, mais surtout sans moi, le ministère aurait vécu dans une paix profonde et duré autant que le règne. En même temps, le favori avait l'insolence de m'accuser d'ingratitude envers lui, comme s'il avait jamais pu me servir d'appui dans ma carrière. Tous ses amis parlaient avec horreur du projet que j'avais, disaient-ils, suggéré à M. de Richelieu de l'envoyer ambassadeur à Pétersbourg. Ils ne se seraient pas exprimés autrement s'il se fût

agi de l'exiler en Sibérie. M. Lainé, et je regrette amèrement d'imprimer cette tache à son caractère, eut la faiblesse de rejeter aussi sur moi ce prétendu exil de Decazes et de trahir la vérité en se représentant comme ayant toujours blâmé un *procédé si cruel.*

Le 27 au soir, Decazes et ses amis tinrent un conseil chez M. Pasquier, où ils décidèrent de ne pas laisser arriver M. de Talleyrand au ministère, dans la crainte qu'ils ne puissent ensuite s'en débarrasser quand ils le voudraient. Enfin le lundi 28 décembre, Decazes pressé par tous les siens de surmonter ses scrupules et de s'emparer de la succession vacante de M. de Richelieu, alla chez ce dernier pleurer, gémir, jouer une dernière fois la comédie et en sortir pour accepter.

Le duc de Richelieu, toujours malade et en proie à de violentes attaques de nerfs, était renfermé chez lui. Le Roi fit passer à son neveu Jumilhac son nom et sa pairie ducale, mais sur sa demande et non pas de propre mouvement. Le favori faisait sentir à M. de Richelieu ses rigueurs à travers le monarque. Le ministère de la Marine fut offert à Roy qui aurait gardé volontiers les Finances, mais qui ne voulut pas déchoir, ni surtout s'avouer inférieur à M. Louis comme financier. Le nouveau ministère fut ainsi composé : le général Dessolle, président du conseil et ministre des Affaires étrangères; M. de Serre, garde des Sceaux; M. Louis, ministre des Finances; Decazes, ministre de l'Intérieur; le maréchal Gouvion, ministre de la Guerre; Portal, ministre de la Marine.

***

Telle[1] fut la fin du ministère du duc de Richelieu. Il avait duré trois ans, au milieu des difficultés et des vicissitudes les plus diverses. La cause principale de sa chute fut qu'il était composé d'hommes de grande valeur sans doute, mais trop importants par eux-mêmes pour que leurs personnalités pussent s'effacer. M. de Richelieu supportait mal, sans pouvoir lui résister, la faveur dont jouissait Decazes. Decazes,

1. Les pages qui suivent ont été écrites par le marquis de Noailles d'après les notes du comte Molé, celui-ci n'ayant pas entièrement rédigé la dernière partie de ses mémoires.

de son côté, enviait l'influence européenne du duc de Richelieu. De là, cette rivalité où sombra le ministère et dans laquelle le ministre favori triompha.

Vis-à-vis de l'opinion et des chambres, le ministère n'avait pas eu de situation nettement définie. N'ayant ni plan ni système, il louvoyait d'un parti à l'autre, sans s'appuyer sur une majorité bien délimitée. Les différents partis d'opposition, qui n'osaient pas s'attaquer au seul homme capable de hâter, aux meilleures conditions possibles, la libération du territoire, relevèrent la tête aussitôt après le départ des armées étrangères, et les opinions, devenues plus extrêmes et plus agressives, secouèrent une administration qui n'avait su ni les diriger, ni les réduire.

Le duc de Richelieu restera néanmoins une des grandes figures de notre histoire. Poussé au pouvoir par les circonstances et non par son ambition ou ses goûts personnels, il n'avait accepté cette lourde tâche que par dévouement au Roi et au pays. Dans sa dernière entrevue avec Louis XVIII avant son départ pour Aix-la-Chapelle, le Roi lui avait dit :

« M. de Richelieu, faites toute espèce de sacrifices pour obtenir la libération du territoire, c'est là la première condition de notre indépendance; il ne doit y avoir que des drapeaux français en France... Obtenez les meilleures conditions possibles, mais à tout prix point d'étrangers. »

Quand le duc de Richelieu quitta le pouvoir, il n'y avait plus que des drapeaux français en France. Sa tâche était terminée, et la récompense nationale, que, non sans peine, lui votèrent les chambres, fut peu de chose en regard du service immense qu'il avait rendu à son pays.

Louis XVIII, qui ne voulait pas être taxé d'ingratitude, disait souvent : « Si je n'avais consulté que mon propre sentiment, j'aurais désiré que le comte Decazes, unissant, comme il l'a toujours fait, son sort à celui du duc de Richelieu, sortît du ministère avec lui, mais si le duc de Richelieu en sortait, ce n'était pas parce qu'il préférait le repos, mais parce que la vie ministérielle était éteinte en lui. »

Sous l'administration de M. de Richelieu, d'importants résultats avaient été obtenus. Pasquier, en supprimant les cours prévôtales, avait rendu à la justice sa marche habituelle

et sa forme légale. Lainé avait rétabli la paix religieuse et contribué à d'utiles créations philanthropiques. Grâce à Corvetto, la situation financière avait été assainie et les paiements aux Alliés assurés; le maréchal Gouvion Saint-Cyr avait attaché son nom à la réorganisation de l'armée.

L'administration de M. Molé au ministère de la Marine avait été marquée par des actes nombreux. Il avait fait pour la Marine ce que le maréchal Gouvion Saint-Cyr avait fait pour l'armée. Il avait reconstitué le corps des officiers en mettant à la retraite les vieilles incapacités rappelées sous M. Du Bouchage, et fait adopter des ordonnances sur le mode de recrutement et sur le nombre des équipages. Il porta dans l'accomplissement de ses fonctions son caractère juste et ferme, que le duc d'Angoulême, grand-amiral, se plut lui-même à reconnaître malgré ses préventions contre lui.

M. Molé abandonnait sans regret le pouvoir. Rebuté par les obstacles qui avaient souvent entravé la marche de son administration, il abandonna avec sérénité la « galère ministérielle », où ne le retenait plus son amitié pour M. de Richelieu.

« Le 1er de l'an 1819, écrit-il, je n'étais plus ministre, je croyais bien ne le redevenir jamais, je dirai même, et dussé-je en scandaliser plus d'un lecteur, qu'en cessant d'être Grand Juge de Napoléon quand il avait abdiqué, j'avais bien moins dit adieu aux affaires qu'en sortant du ministère de la Marine sous Louis XVIII.

» Pourquoi ne déposerais-je pas ici ma pensée tout entière et n'exposerais-je pas une fois pour toutes mes principes sur un si grave sujet ? Je ne suis pas *légitimiste*[1], je ne crois pas que Dieu nous fasse naître le sujet d'un homme parce qu'il est fils de son père et que nous puissions ou devions servir la volonté de cet homme, quelque mal qu'il en résulte pour notre pays. Tous les devoirs que les légitimistes se reconnaissent envers une famille, je soutiens qu'on les a envers sa patrie; c'est elle que l'on doit servir et défendre au prix de tout son sang. Or, le pire des maux et des malheurs dont on ait à la préserver est ce qu'on appelle révolution ou contre-révolution, selon le point de vue d'où l'événement se consi-

1. Plus tard, la poussée des événements devait le ramener à la légitimité.

dère. De là, l'obligation d'obéir au gouvernement établi et aux lois telles qu'elles existent. Ceux qui ne sauraient se passer de droit divin pourraient se donner satisfaction dans mon système, car aucun gouvernement ne s'établit, ne s'affermit sans l'ordre ou la permission de celui de qui tout est vu, de qui tout émane. Les légitimistes, dans leur servilité hautaine, placent la patrie dans une famille, et tiennent à honneur de ne servir que cette famille. Aussi je n'estime pas que l'honneur puisse être en opposition formelle avec le bon sens, et le bon sens comme l'expérience m'apprennent que le but du gouvernement est le bonheur et le perfectionnement de la race humaine. Celui qui remplit ce but est nécessairement le meilleur; il n'y en a point de plus légitime.

» Loin donc que je m'excuse d'avoir servi plusieurs gouvernements, ou plutôt d'avoir exercé sous plusieurs gouvernements des fonctions publiques, je m'en vante, et je soutiens que le concours est dû comme l'obéissance, avec cette différence que l'obéissance est obligée envers tout gouvernement existant, tandis que le concours n'est honorable ou permis que si l'on partage les principes sur lesquels le gouvernement repose et d'après lesquels il se dirige.

» Sous l'empereur, j'étais profondément convaincu que le despotisme de son génie était la seule issue praticable, et certainement la plus heureuse, aux temps d'anarchie et d'horreur dont nous sortions. Son incorrigible ambition m'avait fait regarder dès longtemps sa chute comme inévitable, mais j'aurais tenu à honneur de donner tout mon sang pour la retarder d'un seul jour.

» La première Restauration me trouva résigné, mais distant. Les Bourbons et ceux dont ils étaient entourés me semblaient marcher aveuglément à une catastrophe certaine et méritée.

» Dans les Cent-Jours, je désapprouvai l'entreprise. Malgré son magique début, je ne la crus jamais susceptible de succès, et elle exposait infailliblement la France à une seconde invasion, suivie peut-être d'un partage. J'aurais dû m'abstenir, je le voulus, je le fis d'abord, mais après avoir refusé trois ministères, résisté aux plus vives instances de l'homme que j'ai le plus admiré sans jamais descendre, je cédai, je n'ose

dire à l'idée que j'affligerais l'âme d'un tel homme, mais surtout à la crainte qu'il ne m'accusât de l'abandonner parce que je ne croyais pas à son succès.

» Au second retour des Bourbons, ces princes me semblaient tellement dominés par les circonstances, que je n'imaginais pas une chance plus belle pour assurer à la France ces institutions et cette sage liberté, objet de tous mes vœux et conséquence de mes opinions politiques. Non seulement je me rapprochai alors des affaires, mais je le fis avec un cœur et des espérances que je n'avais point eus jusque-là.

» Au 1er janvier 1819, j'avais perdu tout cela. L'avènement de la droite au pouvoir, c'est-à-dire des intérêts et des opinions contre-révolutionnaires, était à mes yeux inévitable, et ce triomphe d'un moment devait être suivi d'une révolution peut-être aussi terrible que la première, du moins je n'en doutais pas.

» Tout me reportait donc vers la vie privée et je trouvais de secrètes délices à considérer l'avenir comme un perpétuel loisir. En première ligne, j'y faisais entrer l'éducation de mes filles, pour lesquelles ma tendresse allait toujours croissant. Je me promettais de les élever non pas seulement en père, mais aussi comme une mère, et les habitudes de madame Molé n'apportaient pas le moindre obstacle à ce dessein. Rousseau, dans son *Émile*, parle avec orgueil de l'entreprise de former un homme; on n'imagine pas tout ce que je me complaisais d'avance dans la tâche plus rare et mille fois plus douce de réaliser dans mes deux filles le type féminin selon l'idée que je m'en étais formé. A cela se joignaient la continuation de mes mémoires dont je me promettais toute la douceur d'un perpétuel épanchement, enfin de longues études, de nombreuses lectures, et quelques velléités de tribune, que je comptais bien ne pas me refuser dans l'occasion. Ma santé était moins mauvaise, ma disposition plus sereine, bien qu'il me restât une vive rancune contre Decazes, dont la haine me poursuivait dans ma retraite.

» J'entrais dans ma trente-huitième année, et ne demandais plus rien à ce sentiment auquel jusque-là je n'avais que trop demandé. Je renonçais à l'amour avec autant de bonne foi qu'à l'ambition; mais l'ambition, la véritable ambition, je

n'avais réellement jamais ressenti son atteinte, au lieu que, né pour l'amour, je n'avais au fond vécu que pour lui. Une seule femme m'avait fait espérer un moment de trouver à l'accomplir dans toute sa beauté et pleine perfection[1]. Ce souvenir restait encore l'enchantement, quoique la plus poignante blessure de ma vie. Il me défendait, plus encore que mon âge, de toute autre séduction. C'est sur mes filles que se concentraient toutes mes facultés aimantes, et en elles que trouvait à se satisfaire mon immense besoin de dévouement. L'ennui, qui ne me vient jamais que des autres, mais qui peut devenir mon plus mortel ennemi, ne pouvait plus m'approcher. Tout mon temps, employé selon mon gré, se partagerait entre mes enfants et ces goûts si variés dont la providence semble avoir pris plaisir à m'encombrer. Enfin j'espérais de l'avenir, je me disais que les malheurs de mon enfance, une première jeunesse si infortunée, tant de chagrins dans le mariage, tant de mécomptes dans l'amour, devaient avoir épuisé pour moi tout ce qui me revenait sur la terre de douleur et d'amertume, et si je m'appliquais le *si quæ fata aspera rumpunt*, c'était en quelque sorte pour achever de fléchir le destin, en reconnaissant jusqu'à la fin sa redoutable incertitude. »

COMTE MOLÉ

1. Voir les Souvenirs du comte Molé sur madame A. parus dans la *Revue de Paris* du 15 décembre 1923 et celle du 1er janvier 1925.

SAINTE JEANNE

SCÈNE I

En l'an 1429, au château de Vaucouleurs, sur la Meuse, entre Lorraine et Champagne, une belle matinée de printemps.

Le capitaine Robert de Baudricourt, gentilhomme et militaire, beau et énergique physiquement, s'emporte furieusement contre son intendant. Il dissimule ainsi, selon sa coutume, son manque complet de volonté personnelle. L'intendant, à l'aspect chétif, aux cheveux rares, est un pauvre ver qu'on foule aux pieds à loisir. On lui donnerait n'importe quel âge entre dix-huit ans et cinquante-cinq ans, car il appartient à cette catégorie d'hommes qui ne se flétrissent jamais, car ils n'ont jamais eu de floraison.

Ces deux personnages sont dans une chambre au premier étage du château. Elle est ensoleillée et rien ne cache les murs de pierre. Assis devant une solide table de chêne, sur une chaise du même genre, le capitaine présente son profil gauche. L'Intendant en face de lui, de l'autre côté de la table, est debout, si toutefois on peut dire « être debout » d'une pose aussi suppliante qu'est la sienne. Une fenêtre à meneaux du XIIIe siècle est ouverte derrière lui. Près de la fenêtre, dans le coin, une tourelle, avec une porte étroite, arquée. Celle-ci ouvre sur un escalier en colimaçon qui conduit à la cour. Sous la table, un solide tabouret à quatre pieds. Sous la fenêtre, un coffre en bois.

ROBERT. — Pas d'œufs! Pas d'œufs! Mille tonnerres, mon bonhomme! Qu'est-ce que tu veux dire avec ton « pas d'œufs »?

L'INTENDANT. — Ce n'est pas ma faute, monsieur. C'est la volonté de Dieu.

ROBERT. — Quel blasphème!... Il n'y a pas d'œufs, dis-tu, et tu en blâmes ton Créateur?

L'INTENDANT. — Mais, monsieur! Qu'y puis-je?... Je ne peux pas pondre d'œufs, moi!

ROBERT, *sarcastique.* — Ha! Tu plaisantes, hein?

L'INTENDANT. — Non, monsieur. Dieu le sait bien... Il faut que nous nous passions tous d'œufs, tout comme vous, monsieur. Les poules ne veulent pas pondre.

ROBERT. — Vraiment! (*Il se lève.*) Eh bien, écoute-moi.

L'INTENDANT, *avec humilité.* — Oui, monsieur.

ROBERT. — Qui suis-je?

L'INTENDANT. — Qui vous êtes, monsieur?

ROBERT, *allant vers lui.* — Oui, oui, qui suis-je?... Suis-je Robert, sire de Baudricourt et capitaine de ce château de Vaucouleurs, ou suis-je un vacher?

L'INTENDANT. — Oh! monsieur!... Vous savez bien qu'ici vous êtes un plus grand homme que le roi lui-même.

ROBERT. — Précisément... Et toi, sais-tu qui tu es?

L'INTENDANT. — Oh! moi, monsieur, je ne suis rien qu'un ver de terre, sauf que j'ai l'honneur d'être votre intendant.

ROBERT, *le poursuivant jusqu'au mur en ponctuant chaque adjectif.* — Non seulement tu as l'honneur d'être mon intendant, mais tu as encore le privilège d'être l'idiot le plus fieffé, le plus incompétent, le plus radoteur, le plus pleurnicheur, le plus bredouilleur, le plus baragouineur qu'on vit jamais en France comme intendant. (*Il revient à grands pas vers la table.*)

L'INTENDANT, *qui s'est blotti sur le coffre.* — Oui, monsieur. Pour un grand homme comme vous, je dois paraître tout cela, bien sûr.

ROBERT, *se retournant.* — Ma faute, n'est-ce pas?

L'INTENDANT, *s'approchant humblement de lui.* — Oh, monsieur! vous donnez toujours un tour si drôle à mes plus innocentes paroles!

ROBERT. — C'est à ton col que je donnerai un tour, si, quand je te demande combien il y a d'œufs, tu oses me répondre que tu ne peux pas en pondre.

L'INTENDANT, *protestant.* — Oh, monsieur! Oh, monsieur!

ROBERT. — Pas de « Oh, monsieur! Oh, monsieur! » mais « Non, monsieur, non, monsieur »... Mes trois poules de Barbarie et la noire sont les meilleures pondeuses de Champagne. Et tu as le toupet de me dire qu'il n'y a pas d'œufs!... Qui les a volés, les œufs?... Dis-le moi avant que, d'un coup de pied, je ne te fasse passer la porte du château, pour t'apprendre à être un menteur et à vendre mes produits à des voleurs... Hier, il manquait aussi du lait, ne l'oublie pas.

L'INTENDANT, *désespéré.* — Je le sais, monsieur... Je ne le sais que trop bien... Pas de lait, pas d'œufs... Demain, il n'y aura plus rien.

ROBERT. — Rien!... tu as tout volé, hein?

L'INTENDANT. — Non, monsieur. On n'aura rien volé. Mais on a jeté un sort sur nous. Nous sommes ensorcelés!

ROBERT. — Ça ne prend pas avec moi, cette histoire. Robert de Baudricourt brûle les sorciers et pend les voleurs. Va... Apporte-moi

quatre douzaines d'œufs et huit pintes de lait... ici, dans cette chambre, avant midi... Sinon, que le Ciel ait pitié de tes os! Je t'apprendrai à te ficher de moi! (*Il reprend son siège, son air indiquant que la conversation est close.*)

L'INTENDANT. — Monsieur, je vous dis qu'il n'y a pas d'œufs... Et il n'y en aura pas, même si vous deviez me tuer pour cela, tant que la Pucelle restera à la porte.

ROBERT. — La pucelle? Quelle pucelle?... De quoi parles-tu?

L'INTENDANT. — De la fille de Lorraine, monsieur. De Domrémy.

ROBERT, *se lève dans une terrible fureur.* — Mille tonnerres? Mille millions de diables!... Est-ce à dire que cette fille qui a eu l'impudence de demander à me voir, il y a deux jours, cette fille, que je t'ai dit de renvoyer à son père avec l'ordre de lui donner une bonne fessée, est encore ici?

L'INTENDANT. — Je lui ai dit de s'en aller, monsieur. Mais elle ne veut pas.

ROBERT. — Je ne t'ai pas dit de lui dire de s'en aller. Je t'ai dit de la flanquer dehors... tu as cinquante hommes d'armes et une douzaine de lourdauds de valets solides, pour exécuter mes ordres... Mais, est-ce qu'elle leur ferait peur?

L'INTENDANT. — Elle est si entêtée, monsieur.

ROBERT. — Entêtée!... Gare à toi! (*Le saisissant par la peau du cou.*) Je vais te flanquer au bas des escaliers.

L'INTENDANT. — Oh non, monsieur, non! je vous en prie!

ROBERT. — Sois entêté alors pour m'empêcher de le faire. Rien n'est plus facile. Une coquine de dix-sept ans l'est bien, entêtée : essaye donc!

L'INTENDANT, *comme une pâte molle entre ses mains.* — Monsieur, monsieur, ce n'est pas en me flanquant dehors que vous vous débarrasserez d'elle... (*Robert est obligé de le lâcher. Il tombe à genoux par terre, contemplant son maître avec résignation.*) Vous savez, monsieur, vous êtes bien plus entêté que je ne le suis. Mais elle aussi l'est.

ROBERT. — Je suis plus fort que toi, imbécile.

L'INTENDANT. — Non, monsieur, non. Ce n'est pas ça. C'est votre caractère qui est fort, monsieur. Elle, elle est plus faible que nous. Ce n'est qu'un petit brin de fille... Mais nous ne sommes pas capables de la faire partir.

ROBERT. — Lâches! Chiens! Vous avez peur d'elle.

L'INTENDANT, *se relevant avec crainte.* — Non, monsieur. C'est de vous que nous avons peur... Elle, elle nous donne du courage... Vraiment, elle a l'air de n'avoir peur de rien. Mais, monsieur, peut-être que vous vous réussirez à lui faire peur.

ROBERT, *d'un ton aigre.* — Peut-être?... Où est-elle maintenant?

L'INTENDANT. — En bas, dans la cour, monsieur, en train de causer avec les soldats, comme d'habitude... Elle cause toujours avec les soldats, sauf quand elle prie.

ROBERT. — Prier!... Ha ha! Tu crois qu'elle prie, idiot?... Je la

connais, cette espèce de fille qui cause toujours avec les soldats... C'est avec moi qu'elle va causer un peu... (*Il s'approche de la fenêtre et crie rudement au dehors.*) Holà! Là-bas!

UNE VOIX *de jeune fille, claire, forte, rude.* — C'est-y moi, monsieur?

ROBERT. — Oui, toi!

LA VOIX. — C'est-y vous le capitaine?

ROBERT. — Oui, au diable, l'impudente! Oui, c'est moi, le capitaine!... Monte ici! (*Aux soldats dans la cour.*) Eh, vous autres, montrez-lui le chemin! Et faites-la monter vivement. (*Il quitte la fenêtre et retourne à sa chaise devant la table et magistralement s'assied.*)

L'INTENDANT, *en un murmure.* — Elle veut partir pour être soldat, elle aussi. Elle veut que vous lui donniez un costume de soldat,... une armure, monsieur! Et une épée!... vrai de vrai!

Jeanne apparaît à la porte de la tourelle, c'est une robuste campagnarde de dix-sept à dix-huit ans, décemment vêtue, en rouge. Le visage est peu ordinaire. Les yeux sont très écartés l'un de l'autre et sortants, comme il arrive fréquemment chez les personnes douées d'une grande imagination. Le nez est long et bien formé. Les narines larges. La bouche résolue aux lèvres pleines, la supérieure un peu courte. Le menton est beau, combatif.

Elle s'avance vivement jusqu'à la table, enchantée d'être enfin parvenue en présence de Baudricourt. Elle est pleine d'espoir quant au résultat. L'air renfrogné du Capitaine ne l'arrête ni ne l'effraie. Sa voix est naturellement cordiale, caressante, très confiante et très touchante. On y résiste difficilement.

JEANNE, *faisant une révérence.* — Bonjour, sire capitaine... Capitaine, vous allez me donner un cheval, un harnois et quelques soldats, et vous allez m'envoyer au gentil Dauphin... Ce sont les ordres de mon Seigneur.

ROBERT, *outragé.* — Les ordres de V O T R E Seigneur!... Qui diable est votre seigneur?... Retourne chez lui et dis-lui que je ne suis ni duc ni pair à ses ordres... Je suis le sire de Baudricourt et je ne reçois pas d'ordres, sauf du roi.

JEANNE, *le rassurant.* — Oui, sire capitaine. Très bien... Mon Seigneur est le Roi du Ciel.

ROBERT. — Mais cette fille est folle!... (*A l'intendant.*) Pourquoi ne pas me l'avoir dit, imbécile?

L'INTENDANT. — Ne vous fâchez pas, monsieur... Donnez-lui ce qu'elle demande.

JEANNE, *avec impatience, mais d'un ton amical.* — Ils disent tous que je suis folle, jusqu'à ce que je leur ai parlé, sire capitaine. Mais, vous le voyez, c'est la volonté de Dieu que vous fassiez ce qu'Il m'a mis en tête.

ROBERT. — La volonté de Dieu! c'est que je te renvoie à ton père, avec ordre de te mettre sous clef et verrou, et de te fouetter jusqu'à ce que la folie te quitte. Voilà la volonté de Dieu!... Qu'as-tu à y redire?

JEANNE. — Vous croyez que vous le ferez, sire capitaine. Mais vous verrez qu'il n'en sera rien du tout... Vous avez dit que vous ne vouliez pas me voir, et pourtant me voilà devant vous.

L'INTENDANT, *appuyant.* — Oui, monsieur. Vous le voyez, monsieur.

ROBERT. — Toi, tais-toi!

L'INTENDANT, *d'un air piteux.* — Oui, monsieur.

ROBERT. Ainsi, tu comptes sur l'effet de ta vue, n'est-ce pas?

JEANNE, *avec douceur.* — Oui, sire capitaine.

ROBERT, *sentant qu'il a perdu du terrain, frappe des deux poings sur la table et enfle sa poitrine de façon imposante, pour effacer cette sensation désagréable qui ne lui est que trop familière.* — Écoute-moi! Maintenant je vais vous montrer qui je suis.

JEANNE, *très affairée.* — Je vous en prie, sire capitaine. Un cheval pour moi vous coûtera seize francs. C'est beaucoup d'argent, mais je peux économiser sur le harnois. Je peux trouver une armure de soldat qui m'ira bien, suffisamment. Je suis très robuste et je n'ai pas besoin d'une belle armure, faite sur mesure, comme celle que vous portez... Je n'ai pas besoin de beaucoup de soldats. Le gentil Dauphin me donnera tout ce dont j'ai besoin pour lever le siège d'Orléans.

ROBERT, *ahuri.* — Pour lever le siège d'Orléans!

JEANNE, *simplement.* — Oui, sire capitaine. C'est cela que Dieu m'ordonne de faire. Il suffira que vous désigniez trois hommes pour venir avec moi, si ce sont des hommes bons et gentils. Ils ont promis de m'accompagner. Poul et Jeannot et...

ROBERT. — Poul! Oser appeler ainsi à ma face le seigneur Bertrand de Poulangy!... Poul!

JEANNE. — Ses amis l'appellent ainsi, sire capitaine. Je ne savais pas qu'il s'appelait autrement... Jeannot...

ROBERT. — C'est monsieur Jean de Metz, je suppose...

JEANNE. — Oui, sire capitaine... Jeannot viendra volontiers. C'est un excellent gentilhomme. Il me donne de l'argent pour le distribuer aux pauvres... Je pense que Jean Dieuleward viendra aussi et leurs domestiques Jean de Honecourt et Julien... Vous n'aurez aucun ennui, sire capitaine... J'ai tout arrangé. Vous n'avez qu'à donner l'ordre.

ROBERT, *la contemplant, stupide d'étonnement.* — Eh bien?... Dieu me damne!

JEANNE, *avec une douceur calme.* — Non, sire capitaine, non... Dieu est très miséricordieux et les bienheureuses saintes Catherine et Marguerite, qui me parlent chaque jour, (*Il reste bouche bée*) intercéderont pour vous... Vous irez au Paradis. Votre nom vivra toujours, comme celui de l'homme qui a été le premier à m'aider.

ROBERT, *à l'intendant, toujours très ennuyé, mais changeant de ton tandis qu'il suit une nouvelle idée.* — Est-ce vrai ce qu'elle dit au sujet de monsieur de Poulangy?

L'INTENDANT, *avec empressement.* — Oui, monsieur, et aussi au

sujet de monsieur Jean de Metz... Ils veulent tous les deux aller avec elle.

ROBERT, *pensif.* — Hum!... (*Il s'approche de la fenêtre et crie, dans la cour.*) Holà! Eh là-bas!... Envoyez-moi monsieur de Poulangy! (*Il se retourne vers Jeanne.*) Sors, et attends dans la cour.

JEANNE, *lui souriant avec joie.* — Bien, sire capitaine. (*Elle sort.*)

ROBERT, *à l'intendant.* — Toi, va avec elle!... Mais reste à portée de la voix, et aie l'œil sur elle... Je vais encore avoir besoin d'elle, ici.

L'INTENDANT. — Oh oui, faites ça, monsieur, au nom de Dieu!... Pensez à ces poules, les meilleures pondeuses de la Champagne et...

ROBERT. — Pense à mon pied, et mets ton derrière hors de son atteinte.

(*Vivement, l'intendant bat en retraite. Au moment où il arrive à la porte, il se trouve face à face avec Bertrand de Poulangy, un homme d'armes, gentilhomme français, d'aspect lymphatique, d'environ trente-six ans, employé dans le service de la Prévôté, rêveur, distrait, parlant peu à moins qu'on ne lui parle, et alors lent, obstiné dans sa réponse. Bref, un contraste absolu avec Robert au ton assuré, à la répartie prompte et à l'énergie de surface. L'intendant se range servilement pour le laisser passer, puis il disparaît. Poulangy salue, et, fixe, attend les ordres.*)

ROBERT, *avec gaieté.* — Ce n'est pas pour le service, Poul... Une simple causerie amicale... Assieds-toi!

(*Du pied, il repousse le tabouret qui est sous la table. Poulangy se relâche de sa position fixe. Il s'avance dans la chambre, place le tabouret entre la table et la fenêtre, et s'assied dessus en ayant l'air de ruminer. Robert, à demi assis sur le bord de la table, commence la causerie amicale.*)

ROBERT. — Maintenant, écoute-moi, Poul... Je vais te parler comme un père.

(*Poulangy le regarde gravement, pendant un moment, sans rien dire.*)

ROBERT. — C'est à propos de cette jeune fille à laquelle tu t'intéresses... Je l'ai vue. J'ai causé avec elle... D'abord, elle est folle. Mais cela n'a pas d'importance... Ensuite, ce n'est pas une servante de ferme. C'est une bourgeoise. Ça, ça a de l'importance. Je connais bien sa classe. Son père est venu ici l'an dernier, pour représenter son village dans un procès. Il est un des notables. C'est un fermier, pas un gentilhomme-fermier. Il gagne ainsi sa vie. Il vit de sa ferme. Ce n'est pas un journalier. Pas davantage un artisan. Il pourrait avoir un cousin homme d'Église ou homme de loi... Cette sorte de gens n'a aucune importance au point de vue social. Mais ils peuvent donner beaucoup d'ennuis aux autorités, c'est-à-dire à MOI... Sans doute, cela te paraît très simple d'emmener cette jeune fille en lui faisant accroire que tu la mènes au Dauphin. Mais, s'il lui arrivait la la moindre chose désagréable, cela pourrait m'attirer des ennuis sans

fin, car je suis le Seigneur de son père et par conséquent responsable pour sa protection. Aussi, Poul, amis ou pas amis, ne la touche pas!

POULANGY, *d'un ton réfléchi et solennel.* — Pour ce qui est de ça, je penserais plus vite à la Sainte Vierge qu'à cette jeune fille.

ROBERT, *se levant de la table.* — Mais elle a dit que toi et Jeannot vous aviez offert de l'accompagner. Dans quel but?... Tu ne vas pas me dire tout de même que tu prends au sérieux son idée folle d'aller chez le Dauphin?

POULANGY, *avec lenteur.* — Il y a en elle quelque chose qui m'intrigue... Certains de ceux qui sont en bas, dans la salle de garde, sont plutôt grossiers et mal embouchés. Eh bien, il n'a pas été prononcé un mot ayant rapport avec sa qualité de femme... même, ils ont cessé de jurer devant elle. Certainement il y a quelque chose..., quelque chose... Ça vaudrait peut-être la peine d'essayer.

ROBERT. — Oh, voyons, Poul! remets-toi... Le bon sens n'a jamais été ton fort, mais tout de même, ça dépasse la mesure. (*Il recule, dégoûté.*)

POULANGY, *nullement ému.* — Le bon sens! A quoi bon?... Si nous avions tant soit peu de bon sens, nous irions rejoindre le duc de Bourgogne et le roi anglais... Ils tiennent la moitié du pays, jusqu'à la Loire. Ils ont Paris. Ils ont ce château même, car vous savez très bien que nous avons été obligés de le livrer au duc de Bedford. Vous ne le gardez que sur parole... Le Dauphin est à Chinon, comme un rat dans une encoignure, sauf qu'il refuse de se battre... Nous ne savons même pas s'il est réellement le Dauphin. Sa mère dit que non, et elle doit le savoir!... Imaginez-vous cela! La reine niant la légitimité de son propre fils!

ROBERT. — C'est vrai... Elle a marié sa fille au roi anglais. Peux-tu la blâmer?

POULANGY. — Je ne blâme personne... Mais, grâce à elle, le Dauphin est fini. Il vaut mieux envisager la réalité. L'Anglais prendra Orléans. Le Bâtard ne sera pas capable de les arrêter.

ROBERT. — Il a battu les Anglais, l'avant-dernière année, à Montargis... J'étais avec lui.

POULANGY. — Peu importe... Maintenant ses hommes sont découragés et il ne peut pas faire de miracles... Et je vous le dis : rien ne peut nous sauver,... qu'un miracle.

ROBERT. — C'est bel et bon, les miracles... Mais il y a une difficulté, une seule, c'est qu'au jour d'aujourd'hui, ils ne se produisent plus.

POULANGY. — C'est ce que je croyais moi aussi. Mais maintenant je n'en suis pas aussi sûr... (*Il se lève et va vers la fenêtre en réfléchissant.*) En tous cas, ce n'est pas le moment de ne pas remuer ciel et terre... Il y a en cette jeune fille quelque chose qui m'intrigue...

ROBERT. — Allons, Poul! Tu ne penses tout de même pas que cette jeune fille puisse faire des miracles?

POULANGY. — Je pense que cette jeune fille est elle-même une sorte de miracle... En tous cas, c'est la dernière carte qui nous reste en mains.

Il vaut mieux la jouer que d'abandonner la partie. (*Il se dirige vers la tourelle.*)

ROBERT, *hésitant.* — Vraiment, tu le penses?

POULANGY, *se retournant.* — Y a-t-il une autre chose à laquelle nous puissions penser?

ROBERT, *allant à lui.* — Écoute, Poul!... Si tu étais à ma place, laisserais-tu une fille comme celle-là te soutirer seize francs pour un cheval?

POULANGY. — C'est moi qui paierai le cheval!

ROBERT. — Toi?

POULANGY. — Oui, je tiens à soutenir mon opinion.

ROBERT. — C'est-à-dire que tu risques seize francs sur un dernier espoir.

POULANGY. — Il n'y a pas de risque.

ROBERT. — Pas de risque! Mais qu'est-ce qu'il y a alors?

POULANGY. — Une certitude... Ses paroles et son ardente foi en Dieu m'ont enflammé.

ROBERT, *l'abandonnant à lui-même.* — Bah!... Tu es aussi fou qu'elle.

POULANGY, *avec obstination.* — Nous avons besoin de quelques fous, maintenant... Voyez où nous ont mené ceux qui sont sains d'esprit.

ROBERT, *dont l'indécision naturelle est balayée par son affectation de décision.* — Je me fais l'effet d'un fameux imbécile!... Pourtant, si tu te sens sûr...?

POULANGY. — Je me sens sûr de la mener jusqu'à Chinon, — à moins que vous ne m'en empêchiez.

ROBERT. — Ce n'est pas juste, çà... Tu rejettes sur moi la responsabilité.

POULANGY. — C'est sur vous qu'elle retombe, quoi que vous décidiez.

ROBERT. — Oui, c'est juste... Mais que dois-je décider?... Tu ne vois pas comme c'est embarrassant pour moi. (*Il s'accroche à une mesure dilatoire, avec l'espoir inconscient que Jeanne décidera pour lui.*) Ne penses-tu pas qu'il vaudrait mieux que j'en parle encore une fois avec elle?

POULANGY. *se levant.* — Oui... (*Il va à la fenêtre et appelle* :) Jeanne!

LA VOIX DE JEANNE. — Poul, nous laisse-t-il partir?

POULANGY. — Montez. Entrez. (*Se tournant vers Robert.*) Je vous laisse avec elle?

ROBERT. — Non. Reste... Tu me soutiendras.

(*Poulangy s'assied sur le coffre. Robert regagne son siège magistral. mais il demeure debout pour se donner un air d'importance plus imposant. Jeanne entre précipitamment, pleine de bonnes nouvelles.*)

JEANNE. — Jeannot va payer la moitié du cheval.

ROBERT. — Saprelotte!! (*Il s'assied ayant perdu tous ses airs d'importance.*)

POULANGY, *gravement.* — Asseyez-vous, Jeanne.

JEANNE, *un peu refroidie, en regardant Robert.* — Vous permettez?

ROBERT. — Fais ce qu'on te dit.

(*Jeanne fait une révérence et s'assied sur le tabouret placé entre eux. Robert reprend sa place première et, bravant sa perplexité, il dit de son ton le plus péremptoire.*)

ROBERT. — Quel est ton nom?

JEANNE, *sur un ton de familier bavardage.* — En Lorraine, on m'appelle toujours Jeannette. Ici, en France, je suis Jeanne. Les soldats, eux, m'appellent La Pucelle.

ROBERT. — Quel est ton nom de famille?

JEANNE. — Mon nom de famille? Qu'est-ce que c'est ça? Quelquefois mon père s'appelle d'Arc. Mais je ne sais rien là-dessus... Vous avez vu mon père. Il...

ROBERT. — Oui, oui, je m'en souviens... Tu viens de Domrémy en Lorraine, n'est-ce pas?

JEANNE. — Oui... Mais qu'est-ce que ça peut faire?... Nous parlons tous français.

ROBERT. — Ne fais pas de questions. Réponds aux miennes... Quel âge as-tu?

JEANNE. — Dix-sept ans, à ce qu'on m'a dit... C'est peut-être bien dix-neuf... Je ne me rappelle pas.

ROBERT. — Que veux-tu dire, quand tu dis que sainte Marguerite et sainte Catherine parlent avec toi tous les jours?

JEANNE. — Mais oui, elles me parlent.

ROBERT. — Comment sont-elles?

JEANNE, *avec une obstination soudaine.* — Là-dessus, je ne vous dirai rien. Elles ne m'en ont pas donné la permission.

ROBERT. — Tu les vois vraiment? Et elles te parlent, tout comme je te parle en ce moment?...

JEANNE. — Non. C'est tout à fait différent... Je ne peux pas vous dire... Il ne faut pas que vous me parliez de mes voix.

ROBERT. — Que veux-tu dire?... Des voix?

JEANNE. — J'entends des voix qui me disent ce que je dois faire... Elles viennent de Dieu.

ROBERT. — Elles viennent de ton imagination.

JEANNE. — Naturellement. C'est ainsi que les messages de Dieu arrivent jusqu'à nous.

POULANGY. — Échec et mat!

ROBERT. — Non, dame! (*A Jeanne.*) Ainsi Dieu t'a dit de faire lever le siège d'Orléans?

JEANNE. — Et de faire couronner le Dauphin dans la cathédrale de Reims.

ROBERT, *bouche bée.* — Et de faire couronner le...! Diantre!

JEANNE. — Et de bouter les Anglais hors de France.

ROBERT, *sarcastique.* — C'est tout...

JEANNE. *avec douceur.* — Mais oui,... jusqu'à présent, ne vous en déplaise, sire capitaine

ROBERT. — Je parie que tu crois qu'il est aussi facile de lever un siège que de chasser une vache dans un pré... Tu crois que le métier de soldat peut être fait par n'importe qui.

JEANNE. — Je ne pense pas qu'il doive être bien difficile de le faire, si Dieu est avec vous, et si vous placez votre vie dans Ses mains. Mais tant de soldats sont si innocents.

ROBERT, *avec ironie.* — Innocents!... As-tu jamais vu combattre des soldats anglais?

JEANNE. — Ce ne sont que des hommes. Dieu les a faits, tout comme nous, sauf qu'Il leur a donné leur propre pays et leur propre langue. Ce n'est pas Sa volonté qu'ils viennent dans notre pays et parlent notre langue.

ROBERT. — Qui t'a mis en tête toutes ces absurdités?... Tu ne sais donc pas que les soldats sont les sujets de leur seigneur féodal, et que peu importe, à eux comme à toi, que ce soit le Duc de Bourgogne, le roi d'Angleterre ou le roi de France?... Qu'est-ce que leur langue a à voir là-dedans?

JEANNE.— Je ne comprends pas un mot de tout ça. Nous sommes tous sujets du Roi du Ciel. Il nous a donné nos pays et nos langues et Il veut que nous les gardions. S'il n'en était pas ainsi, ce serait commettre un assassinat que de tuer un Anglais sur le champ de bataille. Et alors, vous, sire capitaine, vous seriez en grand danger de brûler dans l'enfer... Ce n'est pas à votre devoir envers votre seigneur féodal que vous devez penser, mais à votre devoir envers Dieu.

POULANGY. — C'est bien inutile, Robert. Elle vous clouera chaque fois, comme ça.

ROBERT. — Vraiment? Par Saint Denis! Nous allons voir! (*A Jeanne*). Nous ne sommes pas en train de parler de Dieu, mais de choses pratiques... Encore une fois, ma fille, je te demande si tu as jamais vu combattre des soldats anglais? Les as-tu vus piller, brûler, changer le pays en un désert?... N'as-tu pas entendu raconter des histoires sur leur Prince Noir, plus noir que le diable lui-même, ou sur son père, le roi anglais?

JEANNE. — Il ne faut pas avoir peur, gentil Robert.

ROBERT. — Que Dieu te damne! Je n'ai pas peur... Mais qui t'a permis de m'appeler Robert?

JEANNE. — C'est ainsi que vous avez été appelé à l'Église au nom de Notre Seigneur. Tous vos autres noms sont ceux de votre père, de votre frère ou de quelque autre.

ROBERT. — Ta ta ta!

JEANNE. — Écoutez-moi, sire capitaine. A Domrémy, nous avons dû nous sauver jusqu'au village le plus proche pour échapper aux soldats anglais. Trois d'entre eux furent abandonnés, blessés. Eh bien, je les ai bien connus ces trois pauvres godons. Ils n'avaient pas la moitié de ma force.

ROBERT. — Sais-tu pourquoi on les appelle des godons?

JEANNE. — Ma foi non. Tout le monde les appelle des godons.

ROBERT. — Eh bien, c'est parce qu'ils prient toujours leur Dieu de condamner leur âme à la perdition. Voilà ce que signifie godon dans leur langue. Que dis-tu de ça?

JEANNE. — Dieu leur sera miséricordieux. Ils se conduiront comme Ses bons enfants lorsqu'ils retourneront dans leur pays qu'Il a fait pour eux et pour lequel Il les a faits... J'ai entendu raconter des histoires sur le Prince Noir. Du moment où il a touché le sol de notre pays, le diable est entré en lui et il en a fait un noir démon. Mais, chez lui, dans le pays que Dieu a fait pour lui, il était bon. C'est toujours comme ça. Si, contre la volonté de Dieu, j'allais en Angleterre pour conquérir l'Angleterre et pour vivre dans ce pays et pour parler sa langue, le diable entrerait en moi, et, quand je serais vieille, je frissonnerais au souvenir des méchancetés que j'aurais commises.

ROBERT. — Peut-être. Mais en tous cas, plus le diable serait en toi, mieux tu te battrais... C'est pour ça que les godons prendront Orléans. Et tu ne peux pas les en empêcher, ni dix mille comme toi.

JEANNE. — Un mille comme moi peut les en empêcher. Dix comme moi peuvent les arrêter si Dieu est de notre côté.(*Elle se lève, impétueusement, et va à lui, incapable de rester plus longtemps tranquille.*) Vous ne comprenez pas, sire capitaine... Nos soldats sont toujours battus parce qu'ils se battent seulement pour sauver leur peau. Et le meilleur moyen de sauver sa peau, c'est de s'enfuir. Nos chevaliers, eux, ne pensent qu'à l'argent qu'ils tireront en rançons. Avec eux, il ne s'agit pas de tuer et de ne pas être tué, mais de faire payer ou de payer... Mais moi, je leur apprendrai, à tous, à se battre pour que la volonté de Dieu puisse être accomplie en France. Et alors ils chasseront devant eux les pauvres godons, comme des moutons. Poul et vous, vous verrez le jour où il n'y aura plus un seul soldat anglais sur le sol de France, où il n'y aura plus qu'un roi : pas le roi anglais féodal, mais un roi français par la grâce de Dieu.

ROBERT, *à Poulangy.* — Tout ça, Poul, ce ne sont sans doute que des bêtises. Mais les troupes les goberont, et comme tout ce que nous leur disons ne semble pas propre à mettre en eux quelque ardeur guerrière... Peut-être même que le Dauphin les gobera... Si elle peut mettre en lui de l'ardeur guerrière, eh bien, elle en mettrait en tout le monde.

POULANGY. — Je ne vois aucun mal à essayer. Et vous?... Il y a en cette jeune fille quelque chose qui m'intrigue...

ROBERT, *se tournant vers Jeanne.* — Écoute-moi, maintenant (*Elle veut parler, il l'interrompt en hurlant*) et surtout ne m'interromps pas avant que je n'aie eu le temps de penser.

JEANNE, *se laisse tomber assise sur le tabouret, comme une écolière obéissante.* — Oui, sire capitaine.

ROBERT. — Tes ordres sont d'aller à Chinon, sous l'escorte de ce gentilhomme et de trois de ses amis.

JEANNE, *radieuse, claquant ses mains.* — Oh, sire! Votre tête est toute cerclée de lumière, comme celle d'un saint.

POULANGY. — Mais comment parviendra-t-elle en la présence royale?

ROBERT, *qui a tâté sa tête, avec précaution, pour voir s'il y avait un halo.* — Je n'en sais rien. Comment a-t-elle fait pour parvenir en MA présence? Si le Dauphin peut se garder d'elle, eh bien, il est plus fort que je ne l'imagine. (*Il se lève.*) Je l'envoie à Chinon et elle peut dire que je l'y envoie. Advienne que pourra. Je ne peux rien faire de plus.

JEANNE. — Et mon harnois! J'aurai un costume de soldat, n'est-ce pas, sire capitaine.

ROBERT. — Aie ce que tu veux... Je m'en lave les mains.

JEANNE, *très excitée par son succès.* — Venez Poul. (*Elle s'élance au dehors.*)

ROBERT, *serrant la main de Poulangy.* — Au revoir, mon vieux. Je risque gros... Peu d'hommes auraient fait ce que je viens de faire. Mais, comme tu dis, il y a quelque chose en elle.

POULANGY. — Oui... Il y a quelque chose en elle... au revoir. (*Il sort.*)

(*Robert, se demandant encore s'il ne s'est pas rendu suprêmement ridicule, se gratte la tête et reprend lentement sa place à la table. L'intendant entre, en courant, un panier en mains.*)

L'INTENDANT. — Monsieur, monsieur...

ROBERT. — Eh bien, quoi?

L'INTENDANT. — Les poules pondent comme des enragées, monsieur, cinq douzaines d'œufs!

ROBERT, *se lève précipitamment, fait le signe de la croix et, de ses lèvres devenues toutes blanches, articule ces mots* : Jésus qui êtes au Ciel! (*A haute voix, mais sans souffle.*) Elle était bien envoyée de Dieu.

SCÈNE II

Chinon, en Touraine. Dans le château. Une des extrémités de la salle du Trône est séparée du reste par un rideau de façon à faire une antichambre. L'archevêque de Reims, qui approche de la cinquantaine, est un prélat et homme politique bien en point. Il n'a rien d'un ecclésiastique sauf son maintien imposant. Le grand chambellan, monseigneur de la Trémouille, plein d'une arrogance monstrueuse, a l'aspect d'une fuitaille. Tous deux attendent le Dauphin, tard dans l'après-midi du 8 mars 1429. A la droite des deux hommes, dans le mur, une porte. L'archevêque attend avec dignité, tandis que le chambellan, sur sa gauche, fume littéralement de colère.

LA TRÉMOILLE. — A quoi diable pense le Dauphin de nous faire attendre ainsi?... Je ne comprends pas comment vous avez la patience de rester là, planté, comme une idole de pierre.

L'ARCHEVÊQUE. — Mais vous la savez bien, je suis un archevêque

Et un archevêque, c'est une sorte d'idole... En tout cas, un archevêque doit apprendre à rester calme et à supporter patiemment les imbéciles... D'ailleurs, mon cher chambellan, c'est le privilège royal du Dauphin de vous faire attendre, n'est-ce pas?

LA TRÉMOILLE. — Que le diable l'emporte, le Dauphin! sauf votre respect... Savez-vous combien d'argent il me doit?

L'ARCHEVÊQUE. — Beaucoup plus qu'il ne m'en doit à moi, c'est sûr,... parce que vous êtes beaucoup plus riche... Mais je suppose qu'il vous doit tout ce que vous avez *pu* lui prêter. C'est ce qu'il me doit, à moi.

LA TRÉMOILLE. — Vingt-sept mille livres! Son dernier coup de filet!... Vingt-sept mille tout simplement!

L'ARCHEVÊQUE. — Mais où passe tout cet argent? Il n'a même pas un habit dont voudrait un vicaire de village.

LA TRÉMOILLE. — Il dîne d'un poulet ou d'un morceau de mouton. Il m'emprunte mon dernier sou. Et il n'a rien à faire voir pour tout cet argent!... (*Un page apparaît dans le renfoncement de la porte.*) Enfin!

LE PAGE. — Non, monseigneur... Ce n'est pas Sa Majesté... Monsieur de Rais vient.

LA TRÉMOILLE. — Le jeune Barbe-bleue!... Pourquoi l'annoncer?

LE PAGE. — Le capitaine La Hire est avec lui... Je crois qu'il se passe quelque chose.

(*Gilles de Rais entre. C'est un jeune homme de vingt-cinq ans, très élégant et très maître de lui. Dans cette cour où tout le monde est rasé, il se permet l'extravagance d'une petite barbe bouclée, teinte en bleu. Il tient à se rendre agréable, mais il manque de gaieté naturelle. Et en réalité il n'est pas agréable. En fait, quand quelque onze ans plus tard il défie l'Église, il sera accusé de tirer plaisir d'horribles cruautés et il sera pendu. Pourtant, à cette époque, l'ombre de la potence n'arrive pas encore jusqu'à lui. Gaîment il s'avance vers l'archevêque. Le page se retire.*)

BARBE BLEUE. — Votre agneau fidèle, archevêque. Bonjour, monseigneur... Savez-vous ce qui vient d'arriver à La Hire?

LA TRÉMOILLE. — Il a tellement juré, qu'il en a perdu connaissance?

BARBE BLEUE. — Non... Juste le contraire... Vous connaissez Frank le Mal Embouché, le seul homme de Touraine, qui pouvait lui rendre des points en matière de jurons. Eh bien, un soldat lui a dit qu'il ne devrait pas employer pareil langage, lorsqu'il était sur le point de mourir.

L'ARCHEVÊQUE. — Ni sur aucun autre point que ce soit... Mais est-ce que Frank le Mal Embouché était sur le point de mourir?

BARBE BLEUE. — Oui... Il est tombé dans un puits et il s'est noyé. La Hire en est fou de peur.

(*Le capitaine La Hire entre. C'est un vrai soudard, sans aucune*

des manières de la cour, mais au contraire avec des manières de camp très prononcées.)

BARBE BLEUE. — Justement je viens de raconter toute l'histoire au chambellan et l'archevêque... L'archevêque dit que vous êtes un homme perdu.

LA HIRE, *passe devant Barbebleue, et va se planter entre l'archevêque et La Trémoille.* — Il n'y a pas de quoi plaisanter... C'est plus sérieux que nous ne pensions... Ce n'était pas un soldat... c'était un ange habillé en soldat...

L'ARCHEVÊQUE, LE CHAMBELLAN, BARBE BLEUE, *tous ensemble.* — Un ange!

LA HIRE. — Oui, un ange... Elle vient en droite ligne de la Champagne avec une demi-douzaine d'hommes. Ils ont passé à travers tout : Bourguigons, godons, déserteurs, voleurs et Dieu sait quoi encore... Ils n'ont pas rencontré une âme, excepté les gens de la campagne... Je connais l'un d'eux, Poulangy. Il dit qu'elle est un ange... Ma parole, si jamais je jure encore, que mon âme soit à jamais damnée!

L'ARCHEVÊQUE. — Vous commencez très pieusement, capitaine. (*Barbebleue et La Trémoille rient. Le page revient.*)

LE PAGE. — Sa Majesté!

(*Négligemment tous prennent le maintien de cour. Le Dauphin a vingt-six ans. Depuis la mort de son père, il est en réalité le roi Charles VII, mais il n'est pas encore couronné. Il entre, en écartant les rideaux, un papier à la main. C'est physiquement une pauvre créature. La mode d'alors, de se raser de près, et, tant chez les hommes que chez les femmes, de cacher tous ses cheveux sous la coiffure, le désavantage tout à fait. Il a de petits yeux étroits et rapprochés. Un long nez pend au-dessus de sa lèvre supérieure courte et épaisse. On dirait d'un pendule. Il a l'expression d'un jeune chien habitué à recevoir des coups de pied, mais incorrigible et indomptable. Il n'est cependant ni vulgaire ni stupide. Il a une humeur effrontée qui fait qu'il est capable de tenir tête dans la conversation. En ce moment, il est excité comme un enfant qui a un nouveau jouet. Il s'avance à la gauche de l'archevêque. Barbe bleue et La Hire se retirent vers le rideau.*)

CHARLES. — Oh! Archevêque, savez-vous ce que Robert de Baudricourt m'envoie de Vaucouleurs?

L'ARCHEVÊQUE, *avec mépris.* — Je ne m'intéresse pas aux nouveaux jouets.

CHARLES, *indigné.* — Ce n'est pas un jouet... (*D'un ton boudeur.*) D'ailleurs, je peux très bien me passer de votre intérêt.

L'ARCHEVÊQUE. — Votre Altesse se froisse bien inutilement.

CHARLES. — Merci... Oh! vous, vous avez toujours un sermon tout prêt.

LA TRÉMOILLE, *rudement.* — Assez grommelé!... Qu'avez-vous là?

CHARLES. — Qu'est-ce que ça vous fait?

LA TRÉMOILLE. — C'est mon affaire de savoir ce qui se passe entre vous et la garnison de Vaucouleurs. (*Il arrache le papier des mains du Dauphin et commence à le lire, avec difficulté. Du doigt il suit les mots, en les épelant syllabe par syllabe.*)

CHARLES, *blessé.* — Vous croyez que vous pouvez me traiter comme il vous plaît parce que je vous dois de l'argent et parce que je n'aime pas les batailles. Mais tout de même, j'ai du sang royal dans mes veines.

L'ARCHEVÊQUE. — Cela a été mis en doute, Votre Altesse!... On reconnaît difficilement en vous le petit-fils de Charles le Sage.

CHARLES. — Je ne veux plus entendre parler de mon grand-père... Il était si sage qu'il a épuisé tout le stock familial de sagesse, pour cinq générations, et il m'a laissé comme je suis, un pauvre imbécile que tout le monde insulte et rudoie.

L'ARCHEVÊQUE. — Maîtrisez-vous, monsieur. Ces accès de mauvaise humeur ne sont pas convenables.

CHARLES. — Encore un sermon! Merci bien... Quel dommage que les saints et les anges ne viennent pas vous visiter, tout archevêque que vous soyez!

L'ARCHEVÊQUE. — Que voulez-vous dire?

CHARLES. — Aha!... Demandez à ce matamore-là. (*Il montre du doigt La Trémoille.*)

LA TRÉMOILLE, *furieux.* — Taisez-vous! Vous entendez!!

CHARLES. — Oh! j'entends. Vous n'avez pas besoin de beugler... Tout le château vous entend... Pourquoi n'allez-vous pas beugler contre les Anglais et les battre pour moi?

LA TRÉMOILLE, *levant son poing.* — Petit...

CHARLES, *se sauvant derrière l'archevêque.* — Ne levez pas la main sur moi! C'est un crime de lèse-majesté.

LA HIRE. — Doucement, sire! doucement!

L'ARCHEVÊQUE, *d'un ton résolu.* — Allons, allons! Tout ça n'est pas de mise... Je vous en prie, seigneur chambellan, je vous en prie!... Il faut de l'ordre, quelle qu'en soit la nature. (*Au dauphin.*) Et vous, monsieur! Si vous ne pouvez pas gouverner votre royaume, au moins tâchez de vous gouverner vous-même.

CHARLES. — Encore un sermon! Merci bien!

LA TRÉMOILLE, *tendant le papier à l'archevêque.* — Tenez. Lisez-moi ce maudit écrit... Il m'a fait bouillonner le sang dans la tête. Je ne peux pas distinguer les lettres.

CHARLES, *revenant et regardant au-dessus de l'épaule gauche de La Trémoille.* — Je vais vous le lire si vous voulez. *Je puis lire*, moi, vous savez.

LA TRÉMOILLE, *avec un intense mépris, et pas du tout touché par la raillerie.* — Oui... Lire, c'est à peu près tout ce à quoi vous êtes bon... Y comprenez-vous quelque chose, archevêque?

L'ARCHEVÊQUE. — J'aurais attendu plus de bon sens de Baudricourt... Il nous envoie une jeune paysanne timbrée...

CHARLES, *l'interrompant.* — Pas du tout, pas du tout... Il nous envoie une sainte, un ange. Et c'est pour moi qu'elle vient, moi le roi et pas vous, archevêque, tout sacré que vous soyez!... Elle reconnaît le sang royal, elle, si vous vous ne le reconnaissez pas! (*Fièrement il marche jusqu'au rideau, arrivant entre Barbe bleue et La Hire.*)

L'ARCHEVÊQUE. — Nous ne vous permettrons pas de voir cette donzelle, une folle.

CHARLES, *se retournant.* — Je suis roi, et je le veux.

LA TRÉMOILLE, *brutalement.* — C'est elle, alors, qui ne sera pas autorisée à vous voir... Voilà tout!

CHARLES. — Je vous dis que je le veux... Je ne céderai pas d'un pouce...

BARBE BLEUE, *riant de lui.* — Oh! le méchant!... Qu'est-ce que dirait votre sage grand-papa!

CHARLES. — Comme vous êtes ignorant, Barbe bleue... Mon grand-père avait une sainte qui flottait toujours dans l'air, autour de lui, quand il priait. Elle lui disait tout ce qu'il voulait savoir. Mon pauvre père, lui, avait deux saintes, Marie de Maillé et la Gasque d'Avignon... C'est dans la famille. Et vous direz ce que vous voudrez, mais moi aussi, j'aurai ma sainte.

L'ARCHEVÊQUE. — Cette créature n'est pas une sainte. Ce n'est pas même une femme respectable... Elle ne porte pas de vêtements de femme... Elle est habillée comme un soldat, et elle chevauche par tout le pays avec les soldats... Vraiment, pouvez-vous imaginer qu'une telle personne sera admise à la cour de Votre Altesse?

LA HIRE. — Arrêtez! (*Il s'approche de l'archevêque.*) Vous dites qu'il s'agit d'une fille portant une armure, comme un soldat?

L'ARCHEVÊQUE. — Baudricourt la décrit ainsi.

LA HIRE. — Donc, par tous les diables de l'enfer... Oh Seigneur Dieu! Pardonnez-moi! Qu'ai-je dit? — Par Notre-Dame et par tous les saints, c'est l'Ange qui a frappé de mort Frank le Mal Embouché, parce qu'il avait juré.

CHARLES, *triomphant.* — Vous le voyez!... Un miracle!

LA HIRE. — Elle peut nous frapper tous de mort, si nous la contre-carrons... Pour l'amour du ciel, Archevêque, attention à ce que vous faites!

L'ARCHEVÊQUE, *avec sévérité.* — Des bêtises!... Personne n'a été frappé de mort. Un vaurien d'ivrogne, qui a été sermonné cent fois parce qu'il jurait, est tombé dans un puits et s'est noyé... Une pure coïncidence.

LA HIRE. — Je ne sais pas ce que c'est qu'une coïncidence, mais ce que je sais, c'est que l'homme est mort et qu'elle lui avait dit qu'il allait mourir.

L'ARCHEVÊQUE. — Nous allons tous mourir, capitaine.

LA HIRE, *se signant.* — J'espère bien que non. (*Il se retire de la conversation.*)

BARBE BLEUE. — Nous pouvons facilement découvrir si c'est un

ange ou non... Arrangeons-nous pour que, quand elle viendra, je sois le Dauphin, et nous verrons si elle découvre la supercherie.

CHARLES. — Oui, oui! J'accepte... Si elle n'est pas capable de découvrir le sang royal, je ne veux rien avoir à faire avec elle.

L'ARCHEVÊQUE. — C'est à l'Église de faire les saints... Que Baudricourt s'occupe de ses affaires et qu'il n'usurpe pas les fonctions de son prêtre... Je dis que la fille ne sera pas admise ici.

BARBE BLEUE. — Mais, archevêque...

L'ARCHEVÊQUE, *avec sévérité.* — Je parle au nom de l'Église. (*Au Dauphin.*) — Oserez-vous encore dire qu'elle le sera?

CHARLES, *intimidé mais boudeur.* — Oh, si vous en faites matière d'excommunication, je n'ai plus rien à dire!... Mais vous n'avez pas lu la fin de lettre... Baudricourt dit qu'elle lèvera le siège d'Orléans et battra les Anglais pour nous.

LA TRÉMOILLE. — Chansons!

CHARLES. — Très bien... Sans doute avec toutes vos criaillieries *vous* ferez lever le siège d'Orléans hein?

LA TRÉMOILLE, *avec fureur.* — Ne me jetez pas ça, encore une fois, à la tête! Vous entendez!... Je me suis plus battu que jamais vous ne l'avez fait ou ne le ferez... Mais je ne peux pas être partout.

CHARLES. — Dieu soit loué... c'est quelque chose, ça!

BARBE BLEUE, *s'avancant entre l'Archevêque et Charles.* — Vous avez à la tête de vos troupes, devant Orléans, Dunois, le brave Dunois, l'élégant Dunois, l'admirable, l'invincible Dunois, le chéri de toutes les dames, le beau bâtard!... Est-il probable que la petite paysanne puisse faire ce que lui ne peut faire?

CHARLES. — Mais alors, pourquoi ne lève-t-il pas le siège?

LA HIRE. — Le vent est contre lui.

BARBE BLEUE, *en riant.* — Comment le vent peut-il le gêner à Orléans? Il n'est pas sur la Manche.

LA HIRE. — Non, mais il est sur la Loire, et les Anglais tiennent la tête du pont. Il faut qu'il fasse passer ses hommes de l'autre côté du fleuve,et en le remontant, s'il veut les prendre par derrière... Eh bien, il ne le peut pas, parce qu'il y a un diable de vent qui souffle en sens contraire... Il est fatigué de payer les prêtres pour qu'ils prient pour que le vent tourne à l'ouest. Ce qu'il lui faut, c'est un miracle... Vous dites que ce que cette jeune fille a fait à Frank le Mal Embouché n'est pas un miracle... Peu importe. Mais ç'a été la fin de Frank... Si elle change le vent pour Dunois, ce ne sera peut-être pas un miracle, mais ça peut être la fin des Anglais... Quel mal y a-t-il à essayer?

L'ARCHEVÊQUE, *qui a lu la fin de la lettre et est devenu plus pensif.* — C'est vrai que Baudricourt semble impressionné extraordinairement.

LA HIRE. — Baudricourt est un fameux âne, mais c'est un soldat... S'il croit qu'elle peut battre les Anglais, tout le reste de l'armée le croira aussi.

LA TRÉMOILLE, *à l'archevêque qui est hésitant.* — Ah? qu'ils fassent ce qu'ils veulent!... Les hommes de Dunois abandonneront la ville malgré

lui, si quelqu'un ne vient pas leur remettre un peu de cœur au ventre.

L'ARCHEVÊQUE. — Avant de décider quoi que ce soit, l'Église doit examiner cette jeune fille... Cependant, puisque Son Altesse le désire, elle peut paraître devant la Cour.

LA HIRE. — Je vais la trouver et le lui dire. (*Il sort.*)

CHARLES. — Venez avec moi, Barbe bleue, et arrangeons tout pour qu'elle ne sache pas qui je suis. Vous vous ferez passer pour moi. (*Il sort en écartant les rideaux.*)

BARBE BLEUE. — Me faire passer pour cet être-là!... Par saint Michel! (*Il suit le Dauphin.*)

LA TRÉMOILLE. — Je me demande si elle le découvrira!

L'ARCHEVÊQUE. — Bien sûr qu'elle le découvrira.

LA TRÉMOILLE. — Pourquoi?... Comment le saurait-elle?

L'ARCHEVÊQUE. — Elle saura ce que tout le monde sait à Chinon, à savoir que le Dauphin est le personnage à l'aspect le plus chétif et le plus mal habillé de la Cour, et que l'homme à la Barbe bleue est Gilles de Rais!

LA TRÉMOILLE. — Je n'y avais pas songé!

L'ARCHEVÊQUE. — Parce que vous n'avez pas l'habitude des miracles comme moi... Cela fait partie de ma profession.

LA TRÉMOILLE, *intrigué et un peu scandalisé.* — Mais alors ça ne serait pas du tout un miracle.

L'ARCHEVÊQUE, *avec calme.* — Pourquoi pas?

LA TRÉMOILLE. — Oh! voyons!... Qu'est-ce qu'un miracle?

L'ARCHEVÊQUE. — Un miracle, mon ami, c'est un événement qui crée la foi. C'est là le but et la nature des miracles... Ils peuvent sembler tout à fait merveilleux pour les gens qui en sont témoins et être tout à fait simples pour ceux qui les accomplissent. Cela importe peu. S'ils confirment ou créent la foi, ce sont de vrais miracles.

LA TRÉMOILLE. — Même si ce sont des supercheries, voulez-vous dire?

L'ARCHEVÊQUE. — Les supercheries provoquent une déception. Un événement qui crée la foi n'en amène pas, de déception. Donc ce n'est pas une supercherie, mais un miracle.

LA TRÉMOILLE, *perplexe, se gratte le cou.* — C'est bon... Je pense que vous devez avoir raison puisque vous êtes un archevêque... Pourtant ça me semble un peu louche... Mais je ne suis pas un homme d'église, aussi je ne comprends rien à ces affaires-là.

L'ARCHEVÊQUE. — Vous n'êtes pas un homme d'église, mais vous êtes un diplomate et un soldat... Eh bien, pourriez-vous faire payer les taxes de guerre à nos bourgeois et faire sacrifier leur vie à nos soldats, s'ils savaient ce qui se passe *réellement* au lieu de ce qui *semble* se passer?

LA TRÉMOILLE. — Non, dame! Par saint Denis!... Avant le coucher du soleil, tout serait en branle.

L'ARCHEVÊQUE. — Ne serait-il pas très simple de leur dire la vérité?

LA TRÉMOILLE. — Parbleu!... Mais ils ne la croiraient pas.

L'ARCHEVÊQUE. — Précisément... Eh bien, l'Église doit les gouverner pour le bien de leurs âmes, tout comme vous devez les gouverner pour le bien de leurs corps. Et pour faire cela, l'Église doit faire comme vous faites : nourrir leur foi au moyen de la poésie.

LA TRÉMOILLE. — De la poésie?... J'appellerais plutôt cela de la farce.

L'ARCHEVÊQUE. — Vous auriez tort, mon ami. Les paraboles ne sont pas des mensonges, bien qu'elles décrivent des événements qui ne sont jamais arrivés. Les miracles ne sont pas des supercheries, bien qu'ils soient souvent — je ne dis pas toujours — des combinaisons simples et innocentes grâce auxquelles le pasteur fortifie la foi de son troupeau... Lorsque cette jeune fille découvrira le Dauphin au milieu de ses courtisans, ce ne sera pas un miracle pour moi, car je saurai comment les choses se sont passées, et ma foi n'en sera pas accrue... Quant aux autres, s'ils sentent le frisson du surnaturel, s'ils oublient leur argile salie par le péché pour percevoir soudainement la gloire de Dieu, alors ce sera un miracle et un miracle béni... Et vous verrez que la fille elle-même sera plus affectée que n'importe qui. Elle oubliera comment elle l'aura réellement découvert. Vous aussi peut-être, d'ailleurs.

LA TRÉMOILLE. — Oh! Ce que je voudrais être assez malin pour savoir quelle part il y a en vous de l'archevêque de Dieu et quelle part il y a du plus rusé des renards de Touraine...! Venez, ou nous serons en retard pour voir la plaisanterie, et je veux la voir, miracle ou pas miracle.

L'ARCHEVÊQUE, *le retenant un moment.* — N'allez pas vous imaginer que j'aime les voies tortueuses... Un nouvel esprit commence à se développer chez les hommes. Nous sommes à l'aurore d'une ère plus vaste. Si, au lieu d'avoir à gouverner les hommes, j'étais un simple moine, eh bien, je chercherais la paix de l'esprit avec Aristote et Pythagore, au lieu de la chercher avec les saints et leurs miracles.

LA TRÉMOILLE. — Qui diantre c'est, Pythagore?

L'ARCHEVÊQUE. — Un sage qui soutenait que la terre est ronde et qu'elle tourne autour du soleil.

LA TRÉMOILLE. — En voilà un idiot! Il ne pouvait donc pas se servir de ses yeux?

(Ils sortent ensemble, par l'ouverture entre les rideaux, qui ne tardent pas à être écartés. Ils révèlent ainsi toute la profondeur de la salle du trône dans laquelle se voit toute la cour assemblée. Sur la droite, deux trônes, sous un dais. Barbe bleue se tient sous le dais dans une pose théâtrale, comme s'il était le roi. De même que les courtisans, il s'amuse beaucoup à cette plaisanterie. Dans le mur, derrière le dais, il y a une ouverture voûtée en arcade fermée par un rideau. La porte principale, gardée par des hommes d'armes, est de l'autre côté de la salle. Un chemin libre va de l'une à l'autre. De chaque côté, les courtisans le bordent. Charles est sur le bord de ce chemin, au milieu

de la salle. La Hire est sur sa droite. Sur sa gauche, l'Archevêque a pris sa place près du dais. La Trémoille est de l'autre côté. La dame de La Trémoille, qui joue le rôle de la reine, est sur le trône royal avec, tout près d'elle, un groupe de dames d'honneur, derrière l'archevêque.

Le bavardage des courtisans fait un tel bruit que personne ne remarque l'apparition du page à la porte.)

LE PAGE. — Le duc de... (*Personne n'écoute.*) Le duc de... (*Le bavardage continue. Indigné de n'avoir pas imposé le silence, il arrache la hallebarde de l'homme d'armes le plus proche et il en frappe lourdement le sol. La bavardage cesse. Tous le regardent en silence.*) Attention! (*Il rend la hallebarde à l'homme d'armes.*) Le duc de Vendôme présente Jeanne la Pucelle à Sa Majesté.

CHARLES, *portant son doigt à ses lèvres.* — Ch...? (*Il se cache derrière le courtisan le plus proche et regarde curieusement pour voir ce qui va se passer.*)

BARBE BLEUE, *avec majesté.* — Qu'elle approche du trône!

(*Jeanne est habillée en soldat, ses cheveux coupés pendent en une frange épaisse tout autour de son visage. Elle entre avec empressement et s'arrête pour saisir toute la scène et découvrir où se trouve le Dauphin.*)

LA DAME DE LA TRÉMOILLE, *à la dame d'honneur la plus proche.* — Ma chère!... Ses cheveux! (*Toutes les dames pouffent d'un rire inextinguible.*)

BARBE BLEUE, *s'efforcant de ne pas rire et faisant un geste de la main pour réprimer leur gaieté.* — Ch!... Ch!... Mesdames! Mesdames!

JEANNE, *nullement embarrassée.* — Je les porte ainsi parce que je suis un soldat... Où est le Dauphin? (*Un rire étouffé court parmi les courtisans tandis qu'elle s'avance jusqu'au dais.*)

BARBE BLEUE, *d'un ton de condescendance.* — Vous y êtes, en présence du Dauphin.

(*Jeanne le regarde d'un air sceptique pendant un moment, le considérant des pieds à la tête, très attentivement, pour plus de sûreté. Silence de mort, tandis que tous l'observent. Une expression d'amusement apparaît sur sa figure.*)

JEANNE. — Allons, Barbe bleue! Tu ne vas pas me mettre dedans... Où est le Dauphin?

(*Un immense éclat de rire se fait entendre, tandis que Gilles, faisant un geste indiquant qu'il se rend, se joint aux rieurs et saute du dais à côté de La Trémoille. Jeanne, dont le visage est également épanoui par la gaieté, se détourne pour chercher dans la foule des courtisans. Bientôt elle se fait un chemin parmi eux et saisit Charles qu'elle tire par le bras.*)

JEANNE, *le lâche, puis lui fait une petite révérence.* — Gentil petit Dauphin, je suis envoyée vers vous pour chasser l'Anglais d'Orléans et de France et pour vous couronner roi de France dans la cathédrale de Reims où tous les vrais rois de France sont couronnés.

CHARLES, *triomphant, s'adresse à la Cour.* — Vous voyez, vous tous! Elle a reconnu le sang royal... Qui osera dire, maintenant, que je ne suis pas le fils de mon père? *(A Jeanne.)* Mais si vous voulez que je sois couronné à Reims, il faut que vous en parliez à l'Archevêque, pas à moi... Le voilà. *(Il est debout derrière Jeanne.)*

JEANNE, *se retourne vivement, accablée d'émotion.* — Oh! monseigneur! *(Elle tombe à genoux devant lui, la tête inclinée, n'osant regarder en l'air.)* Monseigneur, je ne suis qu'une pauvre paysanne et vous, vous êtes plein de la grâce et de la gloire de Dieu Lui-Même, mais vous voudrez bien me toucher avec vos mains et me donner votre bénédiction, n'est-ce pas?

BARBE BLEUE, *bas à La Trémoille.* — Il en rougit, le vieux renard.

LA TRÉMOILLE. — Encore un miracle!

L'ARCHEVÊQUE, *touché, posant sa main sur la tête de Jeanne.* — Enfant! Vous êtes amoureuse de la religion.

JEANNE, *saisie, relève la tête pour le regarder.* — Le suis-je?... Je n'y avais jamais pensé... Est-ce mal?

L'ARCHEVÊQUE. — Ce n'est pas mal, mon enfant. Mais c'est périlleux.

JEANNE, *se levant, tandis que son visage rayonne d'un insouciant bonheur.* — Il y a toujours du péril, sauf dans les Cieux... Ah, monseigneur, quelle force, quel courage vous m'avez donnés! Cela doit être la chose la plus merveilleuse que d'être archevêque.

(Toute la Cour sourit, même elle rit un peu.)

L'ARCHEVÊQUE, *se redresse, froissé.* — Messieurs! La foi de cette jeune fille montre combien votre légèreté est répréhensible... Je suis, que Dieu me vienne en aide, tout à fait indigne, mais pourtant votre gaieté est un péché mortel.

(Tous les visages s'assombrissent. Silence de mort.)

BARBE BLEUE. — Monseigneur! nous rions d'elle et pas de vous.

L'ARCHEVÊQUE. — Comment? Ce n'est pas de mon indignité, mais de sa foi que vous riez!... Gilles de Rais, cette Pucelle a prophétisé que le pécheur serait noyé dans son péché...

JEANNE, *désolée.* — Non!

L'ARCHEVÊQUE, *lui imposant silence du geste.* — Et moi, je prophétise maintenant que vous serez pendu pour vos péchés si vous n'apprenez pas quand on peut rire et quand on doit prier.

BARBE BLEUE. — Monseigneur! Je suis répréhensible... Je suis désolé de l'être. Je n'ai rien à ajouter... Mais si vous prophétisez que je serai pendu, je ne serai jamais capable de résister à la tentation, car sans cesse je me dirai que je serai aussi bien pendu pour le vol d'un œuf que pour le vol d'un bœuf.

(En entendant ceci, les courtisans reprennent courage. De nouveau on rit.)

JEANNE, *scandalisée.* — Vous êtes bien effronté, Barbe bleue. C'est de l'impudence de répondre ainsi à l'archevêque.

LA HIRE, *avec un immense rire.* — Très bien, ma fille! Très bien.

JEANNE, *avec impatience, à l'Archevêque.* — Ne voulez-vous pas

renvoyer tous ces gens pour que je puisse causer seule avec le Dauphin?

LA HIRE, *avec bonne humeur.* — VOus êtes de trop, et moi aussi. (*Il fait un salut, tourne sur ses talons et sort.*)

L'ARCHEVÊQUE. — Venez, messieurs. La Pucelle vient ici avec la bénédiction de Dieu et on doit lui obéir.

(*Les courtisans se retirent, les uns par l'ouverture voûtée, les autres du côté opposé. L'archevêque traverse la salle pour se diriger vers la porte, suivi par la dame et le sire de La Trémoille. Au moment où l'archevêque passe à côté de Jeanne, elle tombe à genoux et baise avec ferveur le bas de sa robe. Il secoue sa tête en signe de remontrance instinctive, rassemble sa robe et sort. Jeanne reste agenouillée barrant directement le chemin à la dame de La Trémoille.*)

LA DAME DE LA TRÉMOILLE, *d'un ton froid.* — Voulez-vous me permettre de passer, s'il vous plaît?

JEANNE, *se lève vivement et fait un pas en arrière.* — Excusez-moi, Madame, pour sûr.

(*La dame de La Trémoille passe. Jeanne la suit des yeux, puis se retourne vers le Dauphin.*)

JEANNE. — Est-ce là la reine?

CHARLES. — Non. Elle s'imagine seulement l'être.

JEANNE, *suivant de nouveau la Dame des yeux.* — Oo-oo-ooh!! (*Son ahurissement, à la vue de la tournure de la dame magnifiquement habillée, n'a rien de flatteur pour celle-ci.*)

LA TRÉMOILLE, *très bourru.* — Je prierai Votre Altesse de ne pas se moquer de ma femme. (*Il sort. Les autres sont déjà sortis.*)

JEANNE, *au Dauphin.* — Qui est ce vieux père Grognon?

CHARLES. — C'est le sire de La Trémoille.

JEANNE. — Quel est son métier?

CHARLES. — Il commande l'armée. Et chaque fois que je trouve un ami auquel je tienne, il le tue.

JEANNE. — Mais pourquoi le laisses-tu faire?

CHARLES, *s'en allant vivement du côté du trône, afin d'échapper à son magnétisme.* — Comment puis-je l'en empêcher? Il me tyrannise... Tout le monde me tyrannise.

JEANNE. — Tu as peur?

CHARLES. — Oui, j'ai peur... Absolument inutile de me prêcher à ce sujet... Tout cela est bel et bon pour ces hommes grands et gros, dont l'armure est bien trop lourde pour moi. Je peux à peine soulever leurs épées... Et leurs muscles, et leurs cris, et leurs sales caractères... Ils aiment à se battre. En dehors de la bataille, la plupart d'entre eux sont de purs imbéciles. Moi, au contraire, je suis pacifique et sensible. Je ne tiens pas à tuer des gens. Je demande seulement qu'on me laisse seul, m'amuser à ma guise.... Jamais je n'ai demandé à être roi. On m'y a forcé... Aussi, si vous allez me dire : « Fils de Saint Louis, ceins l'épée de tes ancêtres et conduis-nous à la victoire! » vous ferez

mieux d'économiser votre souffle pour refroidir votre bouillie, car je ne peux pas faire ça... Je ne suis pas taillé pour ça. Et voilà!

JEANNE, *d'un ton tranchant et impérieux.* — Sottises! Nous sommes tous comme ça, pour commencer. Moi, je te donnerai du courage.

CHARLES. — Mais je ne veux pas qu'on me donne du courage. Je veux dormir dans un lit confortable. Je ne veux pas vivre dans une continuelle terreur d'être tué ou blessé... Donnez du courage aux autres, qu'ils en aient tout leur saoul de se battre! Et laissez-moi tranquille.

JEANNE. — Inutile. Il faut que tu acceptes de bon cœur ce que Dieu te demande. Si tu ne réussis pas à faire de toi un roi, tu seras un mendiant... Tu n'es bon à rien d'autre... Allons, assieds-toi sur le trône, que je te voie! J'attends ce moment depuis longtemps.

CHARLES. — A quoi bon être assis sur un trône, si ce sont les autres qui commandent?... Mais qu'à cela ne tienne! (*Il s'assied sur le trône où il fait piètre mine.*) Le voilà, le roi, puisque vous le demandez! Regardez-le, le pauvre diable, tout votre saoul.

JEANNE. — Tu n'es pas encore roi, mon garçon. Tu n'es que le Dauphin... Ne te laisse pas mener par ceux qui t'entourent. L'habit ne fait pas le moine. Je connais le peuple. Le vrai peuple, celui qui fait ton pain, à toi. Eh bien, je te dis que pour eux un homme n'est vraiment roi de France que lorsque l'huile sainte a coulé sur ses cheveux et qu'il a été consacré et couronné, en personne, dans la cathédrale de Reims... Tu as aussi besoin de vêtements neufs, Charlet. Pourquoi la reine ne te soigne-t-elle pas comme il faut?

CHARLES. — Nous sommes trop pauvres. Tout l'argent que nous pouvons économiser, elle le prend pour se le mettre sur le dos, à elle. D'ailleurs, j'aime à la voir bien habillée, et ça m'est égal, ce que je porte, moi. De toutes façons, je suis laid.

JEANNE. — Il y a quelque chose de bon en toi, Charlet, mais ce n'est pas encore ce qui est bon chez un roi.

CHARLES. — Nous verrons. Je ne suis pas aussi sot que j'en ai l'air... Je garde mes yeux ouverts! D'abord je puis dire qu'un bon traité vaut dix bons combats... Ces ferrailleurs perdent par les traités tous les gains de leurs combats. Si nous pouvions avoir un bon traité, sûrement les Anglais en sortiraient à leur dam, car il leur est plus naturel de se battre que de penser.

JEANNE. — Si les Anglais gagnent, ce sont eux qui feront le traité... Et alors que Dieu aide la pauvre France!... Tu dois te battre, Charlet, que tu le veuilles ou non!... J'irai en avant pour te donner du cœur... Il faut prendre notre courage à deux mains, et encore plus prier, avec nos deux mains aussi.

CHARLES, *descend de son trône et à nouveau traverse la salle pour échapper à ses instances impérieuses.* — Oh! assez parler de Dieu et de prière! Je ne peux pas supporter les gens qui prient sans cesse. N'est-ce pas assez d'avoir à le faire aux moments voulus?

JEANNE, *le plaignant.* — Pauvre enfant, tu n'as encore jamais

prié de ta vie! Il faut que je t'apprenne tout depuis le commencement.

CHARLES. — Je ne suis pas un enfant... Je suis homme et père, je ne veux pas qu'on m'apprenne n'importe quoi.

JEANNE. — Oui, vous avez un petit garçon. Quand vous mourrez, il sera Louis le Onzième. Ne voulez-vous pas combattre pour lui?

CHARLES. — Non, dame! C'est un enfant impossible... Il me hait. Il hait tout le monde, cette petite brute égoïste!... Je ne veux pas être embêté avec les enfants. Je ne veux pas être un père, pas plus que je ne veux être un fils, surtout un fils de Saint Louis... Je ne veux rien être de toutes ces belles choses dont vous avez tous la tête farcie. Je veux être juste comme je suis... Pourquoi ne pouvez-vous pas vous occuper de vos affaires à vous et me laisser m'occuper de mes affaires à moi?

JEANNE, *de nouveau d'un ton de mépris.* — S'occuper de ses affaires, c'est comme s'occuper de son corps : c'est le plus court chemin pour donner des nausées. Quelles sont mes affaires? Aider ma mère à la maison... Quelles sont les tiennes? Caresser des petits bichons et sucer des bâtons de sucre! Pouah !... Je te dis que ce que nous devons faire, c'est les affaires que Dieu nous ordonne, et non pas les nôtres... J'ai un message de Dieu pour toi. Tu dois l'écouter, même si ton cœur se brise de terreur.

CHARLES. — Je ne veux pas de message. Mais pouvez-vous me conter quelques secrets? Pouvez-vous faire des cures? Pouvez-vous changer le plomb en or, ou quelque chose comme cela?

JEANNE. — Je peux te changer en un roi, dans la cathédrale de Reims et cela, c'est un miracle qui nous donnera du fil à retordre je crois.

CHARLES. — Si nous allons à Reims et s'il y a un couronnement, Anne voudra de nouvelles robes. Nous ne pouvons pas nous permettre cette dépense... Je suis très bien comme je suis.

JEANNE. — Comme vous êtes! Mais qu'est-ce que vous êtes? Moins que le dernier des bergers de mon père. Tant que tu n'es pas sacré, tu n'es même pas le seigneur en droit de ta propre terre de France.

CHARLES. — De n'importe quelle façon, ma terre ne sera jamais vraiment mienne... Est-ce que le sacre paiera les hypothèques? J'ai hypothéqué mon dernier arpent à l'archevêque et au gros tonneau... Je dois même de l'argent à Barbe bleue.

JEANNE, *d'un ton sérieux.* — Écoute, Charlet... Je viens de la terre et j'ai gagné ma force à travailler la terre et je te dis que la terre est tienne, afin que tu la gouvernes justement et que tu y maintiennes la paix de Dieu, et non pour que tu la mettes en gage chez un prêteur à la petite semaine, comme une ivrognesse le fait avec les vêtements de ses enfants. Et je suis envoyée par Dieu pour te dire de t'agenouiller dans la cathédrale et de solennellement Lui faire don de ton royaume, pour toujours, et ainsi devenir le plus grand roi du monde comme Son intendant et Son bailli et Son soldat et Son serviteur... Le sol même

de France deviendra sacré. Ses soldats seront les soldats de Dieu. Les ducs rebelles seront des rebelles à Dieu. Les Anglais tomberont à genoux et ils te demanderont de les laisser retourner en paix à leurs foyers légitimes... Voudrais-tu être un pauvre petit Judas, et me trahir, moi, et Celui qui m'envoie?

CHARLES, *enfin tenté.* — Oh, si j'osais!

JEANNE. — Oh moi! J'oserai, j'oserai, j'oserai encore... Au nom Dieu! Es-tu pour ou contre moi?

CHARLES, *excité.* — Je vais risquer!... Mais je vous préviens que je ne pourrai pas continuer... Je risque. Vous verrez. (*Il court à la porte principale et il appelle.*) Holà, ho! Revenez tous! (*A Jeanne, tandis qu'il revient en courant, à l'arcade, de l'autre côté.*) Soutenez-moi bien et ne laissez personne m'intimider. (*Appelant par l'ouverture de l'arcade.*) Venez tous! Toute la Cour! (*Il s'assied sur le trône, tandis que tous reprennent leurs anciennes places, bavardant et se demandant ce dont il s'agit.*) Maintenant, le sort en est jeté, mais je m'en fiche. Allons-y! (*Au page.*) Fais faire le silence, petite bête!

LE PAGE, *saisit une hallebarde comme il l'avait déjà fait et, avec elle, frappe des coups répétés.* — Silence! Silence pour Sa Majesté le Roi! Le roi parle. (*D'un ton autoritaire.*) Allez-vous vous taire, là-bas! (*Silence.*)

CHARLES. — J'ai donné le commandement de l'Armée à la Pucelle. La Pucelle en fera comme elle voudra.

(*Il descend du dais. Ébahissement général. La Hire, enchanté, de son gantelet, se frappe la cuisse couverte de l'armure.*)

LA TRÉMOILLE, *se tournant menacant vers Charles.* — Qu'est-ce que ça signifie? C'est MOI qui commande l'armée.

(*Jeanne place rapidement sa main sur l'épaule de Charles qui instinctivement recule.*

Charles fait un effort grotesque qui aboutit en un geste extravagant : il fait claquer ses doigts au nez du chambellan.)

JEANNE. — Tu l'as ta réponse, père grognon! (*Soudain elle tire son épée, car elle a deviné que son moment est venu.*) Qui est pour Dieu et Sa Pucelle? Qui vient à Orléans avec moi?

LA HIRE, *emballé, tirant lui aussi son épée.* — Pour Dieu et Sa Pucelle! A Orléans!

TOUS LES CHEVALIERS, *suivant son exemple avec enthousiasme.* — A Orléans! A Orléans!

(*Jeanne, radieuse, tombe à genoux pour remercier Dieu. Tous s'agenouillent, excepté l'Archevêque, qui donne sa bénédiction, et La Trémoille, qui s'affaisse en jurant.*)

BERNARD SHAW

(Version française de AUGUSTIN et HENRIETTE HAMON)

(A suivre.)

LA DETTE AMÉRICAINE ENVERS LA FRANCE

I

SOUS LOUIS XVI

A propos des dettes que la France a contractées aux États-Unis pendant la guerre mondiale, on a souvent rappelé les dettes que les États-Unis contractèrent en France, au XVIIIe siècle, lors de leur guerre d'Indépendance. Les Français ont évoqué ce souvenir pour dire qu'ils avaient été des créanciers généreux et patients; les Américains, pour dire qu'ils avaient été des débiteurs loyaux et exacts. Mais les uns et les autres ont été imprécis, dans cette évocation du passé. C'est une question historique mal connue. Je voudrais en donner un aperçu, surtout d'après les Archives de notre Ministère des Affaires étrangères.

***

Les insurgés américains hésitèrent beaucoup à se tourner vers la France. Entre la jeune nation et le vieux royaume, il y avait le souvenir de la guerre de Sept Ans. Dans l'Amérique du Nord, Français et colons anglais s'étaient battus et entretués sans pitié. On se rappelait l'erreur sanglante de Washington, le meurtre du lieutenant Jumonville, en 1754 (où d'ailleurs le jeune Washington et ses Virginiens avaient plutôt péché par ignorance de la langue française que par déloyauté).

Après cette guerre, Français et colons anglais se jugeaient

sans bienveillance. Lors des premières difficultés entre ces colons et leur mère patrie, Franklin écrivait de Londres à son fils, le 28 août 1767 : « J'imagine que cette nation intrigante (la France) aimerait à se mêler de nos affaires et à souffler le feu entre la Grande-Bretagne et ses colonies; mais j'espère que nous ne lui donnerons pas ce plaisir. »

Ces sentiments changèrent vite, une fois l'insurrection commencée.

Si les ministres de Louis XVI virent avec plaisir un grave embarras pour l'Angleterre, une occasion peut-être pour réparer l'humiliation de 1763, le public éclairé fut ému de sentiments plus nobles. Il eut tout de suite en France de la sympathie pour ces insurgés si courageux, qui avaient la haine du despotisme, qui voulaient vivre libres ou mourir.

En mai 1777, Franklin écrit de Passy au docteur Cooper que les Français, qui sont sous le joug du despotisme, s'enthousiasment pour la liberté américaine, pour les Constitutions des colonies anglaises devenues libres. « Il y a, dit-il, tant de gens qui parlent de se rendre en Amérique avec leur famille et leur fortune, aussitôt que la paix sera faite et notre indépendance établie, qu'on croit généralement que l'émigration européenne nous apportera un prodigieux accroissement de force, de richesse et d'industrie. On croit aussi que, pour diminuer et prévenir cette émigration, les tyrannies d'Europe devront se détendre et accorder à leurs peuples plus de liberté. C'est ici un commun dicton que notre cause est *la cause du genre humain*, et que nous combattons pour la liberté de l'Europe en combattant pour la nôtre. »

Ah! il était passé, le temps où Franklin prenait la France pour une nation intrigante! Il était passé, le temps où les Français accusaient les Virginiens de sanguinaire déloyauté!

La Fayette dit dans ses Mémoires qu'alors son cœur *fut enrôlé*. Bien d'autres cœurs français s'enrôlèrent alors, et le spectacle public de cet enrôlement fit sentir aux Américains qu'ils pouvaient sans déshonneur demander secours à une nation qui, hier encore ennemie, leur témoignait maintenant une si chevaleresque sympathie.

Il fallait rappeler ce loyal et profond revirement de sentiment pour comprendre les origines de la dette, même pécuniaire.

***

Les secours en argent commencèrent avant même l'arrivée d'aucun émissaire américain à Versailles, du moins d'aucun émissaire autorisé. Par la verve de ses mémoires écrits, de sa parole prenante, l'enthousiaste aventurier Beaumarchais ébranla l'imagination du lent Louis XVI et même peut-être celle du froid calculateur Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Dès le 2 mai 1776, Vergennes écrivit au roi une lettre dont l'original se trouve aux Archives nationales, et où il le priait de lui signer une autorisation de « fournir un million de livres pour le service des colonies anglaises ». Il ajoutait : « Je joins pareillement, Sire, le projet de la réponse que je propose de faire au sieur de Beaumarchais. Si Votre Majesté l'approuve, je la supplie de vouloir bien me la renvoyer tout de suite. »

Tremblant à l'idée que cette si secrète intervention pourrait être connue de l'Angleterre, Vergennes disait au roi : « Elle (cette réponse à Beaumarchais) ne partira pas écrite de ma main, ou même de celle d'aucun de mes commis ou secrétaires. J'y emploierai celle de mon fils, qui ne peut être connue, et, quoiqu'il ne soit que dans sa quinzième année, je puis répondre affirmativement de sa discrétion. » Il ajoutait qu'il ferait passer ces fonds aux Américains, de la main à la main, par M. de Montaudoin, armateur de Nantes, qui, ayant traité avec Franklin, exportait du matériel de guerre, avec la tolérance du gouvernement français.

En réalité, ce million fut remis par M. Duvergier, à Beaumarchais, dont on a le reçu, en date du 10 juin 1776. La cour d'Espagne, entraînée dans la politique française, versa aussi, pour le même objet, un million au Trésor royal, où Beaumarchais le toucha : son reçu est du 11 août 1776.

Ce million était un don pur et simple, au profit des États-Unis, auxquels Beaumarchais s'engageait à fournir des armes, des munitions, des habillements pour une somme équivalente. En 1793, dans leurs pourparlers avec lui pour le règlement de ses comptes, les Américains crurent s'apercevoir que Beaumarchais voulait leur dissimuler ce million qu'il avait touché pour eux. Sur l'ordre de Jefferson, le ministre des États-Unis à Paris, Gouverneur Morris, écrivit à Buchot, commissaire

des relations extérieures, le 21 juin 1794, pour lui demander des précisions à cet égard. Buchot, le 7 juillet suivant, lui envoya la copie du reçu de Beaumarchais. Morris le remercia le 11 juillet, en ajoutant : « Il y a lieu de croire qu'une partie de ces fournitures a été prise dans les magasins publics de la France, et, dans ce cas, il semble qu'il (Beaumarchais) en soit responsable vis-à-vis de la République française. » Mais je ne veux pas raconter l'histoire de la créance de Beaumarchais, ni celle d'aucune des dettes des États-Unis envers des particuliers, même envers des officiers français. Je dirai seulement que cette créance de Beaumarchais, qui, en 1795, était, selon lui, de 4 141 171 livres, fut réduite ensuite à 2 700 000 livres, sans être encore réglée. Ses héritiers acceptèrent une réduction à 800 000 francs, renonçant à toute réclamation ultérieure. Cette créance resta longtemps encore impayée. Elle fut l'objet d'une nouvelle convention avec les héritiers en date du 4 juillet 1831, et enfin, en 1837, tout fut réglé par la Commission de liquidation des créances françaises.

Le roi de France avait donc dépensé déjà un million de livres tournois en faveur des Américains, quand arriva à Versailles, dans les premiers jours de juillet 1776, Silas Deane, du Connecticut, le premier en date des agents politiques que le Congrès envoya en France.

Il se présenta comme un simple marchand; il fut introduit auprès de Vergennes par M. Dubourg, un ami des Américains. Il lui demanda de lui fournir ou de lui laisser acheter des vêtements, des armes, des munitions pour 25 000 hommes, et cent canons de campagne. Il sonda Vergennes pour savoir s'il reconnaîtrait l'indépendance des États-Unis, et offrit à la France les avantages commerciaux dont jouissait l'Angleterre.

Vergennes répondit évasivement sur l'indépendance : on verrait plus tard. Mais il encouragea Deane, lui dit qu'on fermerait les yeux sur les exportations, qu'on l'aiderait secrètement, et sans doute l'adressa à Beaumarchais. En tout cas, Deane manda à M. de Vergennes, le 1er janvier 1777, qu'il venait de traiter avec Beaumarchais pour des canons.

Le Congrès porta à trois le nombre de ses agents à Versailles. Arthur Lee et Benjamin Franklin, qui se trouvaient en Angleterre, devinrent les deux collègues de Deane. Ils arrivèrent en France en décembre 1776. On sait quel fut le succès per-

sonnel de Franklin, sa popularité. Il fut, auprès de l'opinion française et auprès du roi de France, le persuasif avocat de la détresse de son pays.

Ces trois envoyés étaient de véritables plénipotentiaires. Ils essayèrent d'obtenir bien plus que Deane n'avait demandé. Dans une lettre à Vergennes, du 5 janvier 1777, ils firent remarquer que « les achats faits par M. Deane demeurent sans effet au moyen des ordres donnés pour en empêcher l'exportation ». Ils demandèrent des secours ouverts, huit vaisseaux de ligne complètement armés, des fusils, des canons, à envoyer sous convoi. Des troupes aussi : l'Angleterre envoie bien en Amérique des mercenaires hessois! Ils font remarquer que les forces réunies de la France, de l'Espagne et des États-Unis réduiraient l'Angleterre « à cet état de faiblesse, d'humiliation, qu'elle a si justement mérité par sa perfidie, son insolence et ses cruautés dans les deux hémisphères ». Puis venait le grand argument, celui qui était le plus propre à frapper Vergennes : il faut se hâter, par crainte que « nos peuples se voient enfin forcés par la nécessité de finir la guerre par un accommodement ».

Réponse de Vergennes : pas possible, à cause des traités, mais on ne gênera pas les Américains, s'ils continuent à s'approvisionner dans les ports français. Conclusion : « Sa Majesté, ne pouvant entrer dans le détail des diverses fournitures dont les Américains peuvent avoir besoin, leur marquera sa bienveillance et sa bonne volonté en leur destinant des secours secrets qui assureront et étendront leurs crédits et leurs achats. »

Ces secours secrets, en argent, en marchandises, c'était ce dont les États-Unis avaient alors le plus besoin, vu leur effrayante situation monétaire. Le Congrès se trouvait avoir émis pour 63 500 000 dollars de papier-monnaie, et ce papier était peu à peu tombé plus bas que ne tombèrent plus tard nos assignats, à peine la valeur du papier d'impression.

Ce fut pour les États-Unis le salut, d'avoir les 2 millions dont le roi leur fit présent dès 1777, et dont l'octroi est sans doute dû à la charmante habileté de Franklin. Mais cette générosité n'a pas laissé de trace dans la correspondance. Nous ne la connaissons que par la mention qu'en fait un contrat de 1783, dont nous allons parler.

Autre générosité : en mars 1777, le roi autorise, sous sa garantie, les fermiers généraux à prêter un million aux États-Unis.

Les trois commissaires américains ne cessent d'insister, tantôt pour un concours militaire, offrant de leur côté à la France de l'aider à reconquérir le Canada, tantôt demandant d'autres subsides, des prêts.

Enfin, la certitude que l'Angleterre va négocier avec ses colons insurgés et la sympathie enthousiaste de la France décident le roi et Vergennes à sauter le pas.

Le 8 février 1778 sont signés, par Vergennes et les plénipotentiaires américains, deux traités, l'un de commerce, l'autre d'alliance. En transmettant ces traités au président du Congrès, Franklin et Deane lui écrivirent joyeusement : « Dans tout le cours de cette affaire, nous avons rencontré chez cette cour la plus grande cordialité. On n'a ni pris ni cherché à prendre avantage de nos difficultés présentes pour obtenir de nous des conditions avantageuses, mais telles ont été la magnanimité et la bonté du roi qu'il n'a rien proposé que nous ne puissions accepter de bon cœur dans un état de prospérité complète et de puissance reconnue. »

***

Le roi avait donc fait cadeau aux États-Unis, avant la conclusion des traités, avant l'entrée en guerre de la France, de la somme de 3 millions tournois, y compris le million remis à Beaumarchais.

Ensuite, ce fut un mélange de prêts et de dons.

En 1781, le roi donna aux Américains 6 millions de plus, à titre purement gratuit.

Autre don : les frais divers pour l'emprunt d'un million aux fermiers généraux furent tels que les Américains ne touchèrent en réalité qu'environ 850 000 livres, le gouvernement français prit à sa charge la différence, de manière que les Américains n'eussent à rembourser que ce qu'ils avaient réellement touché.

Autre générosité, bien petite, mais notable par un caractère de secret, et qui, je crois, est inconnue des historiens, comme elle a été inconnue des contemporains. En feuilletant,

à notre ministère des Affaires étrangères, le registre intitulé : *Décisions du roi*, 1760-1792, j'ai trouvé, à la date du 7 décembre 1780, sous la rubrique : *Affaires de l'Amérique*, cette mention : « Deane, l'un des commissaires des États-Unis de l'Amérique qui ont signé les traités avec le roi, secours extraordinaire de 24 000 livres sur le fonds de la dépense secrète. » Procédé de cour, et non de République. Rien de moins américain, et Deane ne ressemblait guère, pour la vertueuse délicatesse, à son collègue Franklin, qui ne sut sans doute jamais que Deane avait reçu, peut-être sollicité, cette clandestine gratification du roi de France. Quand, à l'époque du Directoire exécutif, les Américains accusèrent Talleyrand d'avoir demandé, lui aussi, une « douceur » analogue à leurs plénipotentiaires, ils eurent bien raison de s'indigner de ces mœurs royales dans une République. Mais s'ils avaient connu le cas de Deane, peut-être leur indignation aurait été moins bruyante.

Qu'on excuse cette anecdote, qui n'est là que pour la curiosité, et qui fait plutôt ressortir, par le contraste d'une exception singulière, le parfait et scrupuleux désintéressement de tous les Américains avec qui les Français eurent à traiter de cette affaire de la dette, soit sous Louis XVI, soit au temps de la Révolution française.

Parallèlement aux dons, ce furent, après la signature des traités, des prêts d'argent.

A savoir :

En 1778, 3 millions de livres, payés en quatre versements trimestriels de 750 000 livres chaque.

En 1779, un million payé en quatre versements, à intervalles inégaux, et de 250 000 livres chaque.

En 1780, 4 millions, en cinq versements, quatre de 750 000 francs et un (le dernier) d'un million.

En 1781, 4 autres millions, payés à peu près de la même manière.

En 1782, 6 millions, en trois versements, deux de 1 500 000 livres, un (le dernier, 5 juillet) de 3 millions.

Au total, 18 millions prêtés.

Le remboursement de ce capital de 18 millions était stipulé pour le 1er janvier 1788.

En outre, le 5 mai 1781, le roi emprunta aux États généraux

de Hollande, pour les États-Unis, 5 millions de florins, équivalant à 10 millions de livres tournois, sous sa garantie et responsabilité.

Dans toute cette affaire des dons et des prêts, on devine, on sent que Louis XVI était plus disposé à la générosité que son ministre Vergennes, parce que le roi était plus que son ministre sous l'influence de l'opinion publique française.

On sait que le premier envoyé du roi près le Congrès fut Gérard, commis aux Affaires étrangères. Dans les instructions que lui donna Vergennes, le 29 mars 1778, on lit :

Il est probable que le Congrès marquera le désir d'obtenir des subsides de la part de la France, mais le sieur Gérard lui fera observer que les efforts que le roi fait pour la cause américaine exigent de lui des dépenses extraordinaires et qui absorbent tous ses moyens; que, d'ailleurs, l'envoi d'une flotte dans l'Amérique septentrionale, chargée de faire tout le mal possible aux Anglais, opérera une diversion infiniment plus certaine et plus avantageuse pour les Américains que si le roi se bornait à leur donner de l'argent.

Mais c'est d'argent que les Américains avaient le plus besoin, et c'était bien pour eux le nerf de la guerre. Question de vie ou de mort. Ils demandaient, demandaient.

Ainsi, à la fin de novembre 1780, le Congrès décida de solliciter du roi 25 millions, à titre de prêt, afin de pourvoir à l'entretien d'une armée de 32000 hommes engagés jusqu'à la fin de la guerre.

Washington, alors, envoya en France le colonel John Laurens, pour solliciter de nouveaux envois d'hommes, mais surtout des subsides en argent, et, dans ses instructions, datées du 15 janvier 1781, il écrivait :

Sans argent, nous ne ferons dans la prochaine campagne qu'un faible effort, et probablement ce sera le dernier; avec un secours, nous fatiguerons l'obstination de l'ennemi.

C'est en vain que Franklin, qui voyait de plus près les embarras du Trésor royal, essayait de calmer l'impatience de ses compatriotes. Le 5 décembre 1782, dans une lettre à Livingstone, où il annonçait un prochain prêt de 6 millions, il disait :

Il est inutile que je répète ce que j'ai si souvent écrit, et ce à quoi on fait si peu d'attention: il y a des limites à toutes choses, les ressources de la France sont bornées, comme le sont celles de toutes les autres nations. Il y a en Amérique des gens qui ont établi en principe que la

France a assez d'argent pour tous ses besoins, et pour tous les nôtres par-dessus le marché, et que, si elle ne nous fournit pas tout ce que nous lui demandons, c'est faute de bonne volonté chez elle, ou effet de ma négligence. La première supposition est fausse, j'en suis sûr; quant à la seconde, je puis dire que je serais aussi heureux que personne d'obtenir davantage, et que je serai fort heureux si mon successeur a plus de succès.

Franklin, d'ailleurs, était, comme on dit, très regardant, et d'une vigilance habile. Le 6 février 1782, Vergennes décida de faire mettre à sa disposition ce qui restait de l'emprunt de Hollande, à savoir 4 264 291 livres. Franklin répartit que ce compte était faux, qu'il restait 6 450 981 livres : il joignit un état de ce qu'il avait reçu, et où un versement de 2 210 000 livres était présenté comme un prêt particulier. Vergennes dut lui répondre, fermement, que cette somme serait défalquée de l'emprunt de Hollande.

Ces insistances ou habiletés s'expliquent par la détresse des Américains, qui n'était que trop réelle. Le secrétaire au Trésor, Robert Morris, ne faisait que tirer des traites sur Gand, banquier des Américains à Paris, qui, harcelé et effaré, demandait sans cesse des fonds au ministère français des Affaires étrangères. A ce sujet, Vergennes écrivait à M. de la Luzerne, qui avait succédé à Gérard :

Il paraît, Monsieur, que M. Robert Morris est bien vif et bien tranchant dans ses sollicitations. On dirait que le trésor royal devrait être à sa disposition. Mais les calculs de ce surintendant ne sont pas les nôtres. Le roi offre irrévocablement la somme qu'il avancera cette année au Congrès, et toute tentative pour la faire augmenter serait infructueuse. Je prie M. Morris d'observer qu'outre les 6 millions que vous êtes autorisé à annoncer, le roi a des troupes et des vaisseaux en Amérique, et que Sa Majesté dépense environ 150 millions d'extraordinaire pour le soutien de la cause américaine. Si ce ministre vous dit encore que les avances que nous faisons aux Américains ne seront pas perdues pour nous, qu'elles seront remplacées par les fruits que nous recueillerons du commerce de l'Amérique, je vous prie de lui observer que l'appât du commerce américain n'a point déterminé le roi à former les liaisons qui subsistent entre lui et les États-Unis, et que ce n'est point là le point de vue qui l'occupe. L'expérience prouve combien il serait illusoire (31 janvier 1782).

Cette mauvaise humeur de Vergennes et de ses bureaux n'influa en rien sur la politique royale, même financière, à l'égard des États-Unis, et le roi continua à se montrer aussi généreux qu'il était possible.

Si d'ailleurs les Américains étaient pressants, ils ne se montraient pas moins reconnaissants. Robert Morris remercia en bons termes, quand La Luzerne lui annonça le prêt de 6 millions, et Washington écrivit à La Luzerne, le 28 avril 1782 :

L'assistance générale que nous en recevons en dernier lieu, dont Votre Excellence fait mention, vient à l'appui de quantité d'autres considérations qui doivent nous attacher à la France par les liens les plus indissolubles de l'amitié et de la reconnaissance.

***

C'est en avril 1782 qu'il fut pour la première fois question d'un règlement. Le 27, La Luzerne écrivit à Vergennes :

J'ai eu un entretien avec M. Morris (le secrétaire à la Trésorerie), touchant la nécessité de régler nos comptes avec les États-Unis. Il est tombé d'accord de tout ce que je lui ai dit à cet égard.

Et il ajouta :

Il me paraît d'autant plus indispensable de régler cet objet de bonne heure que tout le monde est fort disposé à considérer comme des dons la plus grande partie des avances faites par Sa Majesté aux États-Unis.

A cet effet, le Congrès donna des pleins pouvoirs à Franklin.

D'autre part, John Adams contracta à Amsterdam, pour le Congrès, un emprunt de cinq millions de florins.

A Versailles, Vergennes et Franklin signèrent, le 16 juillet 1782, un premier contrat, où « il est convenu que les sommes avancées à titre de prêt par Sa Majesté au Congrès des États-Unos montent à 18 millions de livres, suivant 21 reconnaissances ci-dessous mentionnées ». Suit le détail chronologique des versements faits aux Américains pendant les années 1778, 1779, 1780, 1781, 1782 : nous en avons donné plus haut l'essentiel.

Le contrat nous apprend que le remboursement de ce capital avait été stipulé pour le 1er janvier 1788. Sa Majesté consent à ce qu'il soit fait en douze parties égales et en douze années, « à commencer de la troisième année après l'époque de la paix ».

L'intérêt serait à 5 p. 100, mais avec remise des intérêts dus jusqu'à ce jour, ce qui est encore un cadeau du roi au Congrès, et assez considérable, environ 1 500 000 livres.

En outre, « les États-Unis reconnaissent que l'emprunt de 5 millions de florins contracté le 5 novembre 1781 par Sa Majesté avec les États généraux (de Hollande) a été fait réellement pour le compte des États-Unis, et qu'il équivaut à dix millions de livres ». Les États-Unis rembourseront le roi, aux époques fixées par les États généraux pour être payés par le roi, en dix termes égaux à partir de la sixième année à compter de la date dudit emprunt. L'intérêt est à 4 p. 100. De leur côté, les États-Unis rembourseront le roi en dix parties égales. Le premier terme écherra le 5 novembre 1787, et ainsi de suite.

Tel fut le premier contrat entre la France et les États-Unis. Le Congrès le ratifia le 22 janvier 1783 :

Savoir faisons que nous, les États-Unis, assemblés en Congrès, vivement pénétrés de la générosité et de l'affection manifestées par Sa Majesté très chrétienne dans la susdite convention, avons ratifié et confirmé, et, par ces présents, ratifions et confirmons la susdite convention avec chaque article et clause d'icelle.

Ce contrat ne fut pas, que je sache, publié en France. Mais le Congrès en publia une traduction anglaise, avec la ratification. La *Gazette de Leyde* traduisit ce texte anglais en français et le publia en 1783.

Ce règlement de la dette ne donnait pas de nouvelles ressources au Congrès. Il obtint du roi un nouveau prêt de 6 millions, comme on va le voir par le contrat du 25 février 1783. Mais il obtint à cet égard une promesse ferme avant la fin de l'année 1782. Il y avait nécessité et urgence, puisque Robert Morris, comme le manda La Luzerne dans une lettre du 26 janvier 1783, avait négocié pour 4 millions de traites au delà des 6 millions accordés pour 1782. Ce qui montre que le Congrès avait déjà obtenu une promesse ferme de 6 autres millions, c'est qu'il dressa un état de sa dette au 1er janvier 1783, où on voyait qu'il était dû à la cour de France, outre 28 millions de livres (y compris l'emprunt de 10 millions fait par la France en Hollande), un emprunt de 6 millions pour 1783. Outre un million dû aux fermiers généraux et 3 millions « à des particuliers en France pour des comptes non liquidés », soit au total 38 millions dus à la France ou à des Français.

A 5 livres 8 sols par dollar, cela faisait 7 037 037 dollars.

Soit dit en passant, cet état indique aussi le reste de la dette étrangère des États-Unis à cette date. Aux prêteurs de Hol-

lande pour la partie de l'emprunt contracté par John Adams qui a été versée, 1 678 000 florins, soit 671 200 dollars. Emprunté en Espagne, par M. Jay, 150 000 dollars. L'intérêt d'une année de l'emprunt en Hollande de 10 millions de livres : 26 848 dollars. Total de la dette étrangère : 7 885 085 dollars.

Soit dit en passant, la dette domestique des États-Unis était alors, au 1er janvier 1783, de 34 115 290 dollars. Total des deux dettes : 42 000 375 dollars.

Le second contrat pour les dettes, signé comme l'autre de Vergennes et de Franklin, fut donc passé à Versailles le 25 février 1783.

On lit dans le préambule :

Le ministre plénipotentiaire des dits États-Unis près Sa Majesté lui ayant exposé l'épuisement où les a réduits une guerre longue et désastreuse, Sa Majesté a daigné prendre en considération la demande faite par le ministre susdit, au nom du Congrès des dits États, d'une nouvelle avance d'argent pour subvenir à une multitude d'objets de dépenses urgentes et indispensables dans le cours de la présente année. Sa Majesté s'est déterminée en conséquence, malgré les besoins non moins pressants de son propre service, à accorder au Congrès une nouvelle assistance pécuniaire, qu'elle a fixée à la somme de 6 millions de livres tournois, à titre de prêt et sous la garantie solidaire des États-Unis...

Le Congrès avait demandé beaucoup plus : c'était un prêt de 4 millions de dollars qu'il avait décidé de solliciter, par sa résolution du 14 septembre 1792.

Mais on a vu que Franklin avait le sentiment des difficultés financières où se débattait le gouvernement français. Je ne sais si réellement il demanda 12 millions : on voit qu'il n'en obtint que 6.

L'article premier du contrat portait que le Trésor royal verserait aux États-Unis 500 000 livres « par chacun des douze mois de la présente année », ce qui revient à dire, semble-t-il, que les États-Unis toucheraient tout de suite 500 000 livres pour janvier 1783 et, à la fin de février, 500 000 autres livres, soit un million au total trois jours après la signature du contrat.

L'article 2 récapitule le montant des « secours » antérieurs accordés par Sa Majesté, et les divise en trois classes :

1. Fonds successivement prêtés par Sa Majesté, « montant ensemble à la somme de 18 millions de livres rembour-

sables en espèces au Trésor royal en douze parties égales de 1 500 000 livres chacune, outre les intérêts, et en douze années, à commencer seulement de la troisième après l'époque de la paix ». Les intérêts commenceront à courir à la même époque, et le dernier terme écherra dans l'année 1798.

2. L'emprunt fait en Hollande par le roi, pour les États-Unis, de 5 millions de florins, soit dix millions de livres tournois, emprunt pour lequel le roi s'est engagé envers les États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, avec intérêt à 4 p. 100. Les États-Unis s'engagent à rembourser le capital au roi et à payer les intérêts, le tout « en dix parties égales d'un million chacune et en dix termes d'année en année », premier terme en novembre 1787, dernier terme en novembre 1796, conformément au contrat du 16 juillet 1782.

3. Les secours et subsides « fournis aux États-Unis à titre d'assistance gratuite de la pure générosité du roi, dont trois millions accordés antérieurement au traité du mois de février 1778 et 6 millions en 1781, desquels secours et subsides, montant ensemble à 9 millions de livres tournois, Sa Majesté confirme ici, en tant que de besoin, le don gratuit au Congrès desdits treize États-Unis ».

Quant au nouveau prêt de 6 millions, il sera remboursé en six parties égales, d'un million chacune, avec les intérêts à 6 p. 100 par an, et « en six termes, dont le premier écherra en l'année 1797, et ainsi d'année en année jusqu'en 1802, que le dernier remboursement sera effectué ».

Les intérêts du capital seront payés, chaque année, à partir du 1er janvier 1785.

Sa Majesté veut bien, « par un nouvel acte de générosité, faire don et remise aux treize États-Unis des intérêts partiels de la présente année, ce que le ministre soussigné du Congrès a déclaré accepter avec reconnaissance, au nom desdits États-Unis. »

Par ce traité, les États-Unis reconnaissaient donc avoir reçu de la France, non seulement divers prêts se montant au total à 34 millions, mais encore deux sortes de dons, les uns dont le montant est précisé, à savoir 9 millions, les autres dont le montant n'est pas précisé; ils consistaient en remise d'intérêts qui, au total ne devaient pas s'élever à moins de 3 millions, ce qui cadrerait bien avec le chiffre de 12 millions de dons gra-

tuits indiqué par Franklin dans une lettre que je n'ai pas retrouvée, mais qu'a citée, dans une interview récente, M. le sénateur Bruce (du Maryland).

Ce contrat du 25 février 1783 fut ratifié par le Congrès le 21 octobre suivant.

***

Le Congrès avait voté, le 18 avril 1783, une adresse au peuple, où il lui disait :

La fin de la guerre nous engage à nous occuper de plusieurs objets de la plus grande importance : 1° de pourvoir au paiement de nos dettes, qui se montent à 42 000 375 dollars, dont les intérêts annuels sont évalués à 2 415 956 dollars; le premier moyen paraît être l'établissement d'un impôt sur les importations pendant vingt-cinq ans; 2° de satisfaire les officiers et soldats de l'armée continentale.

Et le Congrès mettait sous les yeux du peuple l'état de la dette étrangère et de la dette domestique, au 1er janvier 1783, état dont nous avons donné plus haut un aperçu.

Mais la pénurie du Trésor américain était plus grande que jamais.

Robert Morris avait compté sur un prêt de douze millions pour 1783, et avant même que les six millions eussent été officiellement accordés, il continuait son système de traites non autorisées et à demander de nouveaux crédits. La Luzerne lui écrivit, le 18 janvier 1783, d'un ton assez raide :

Soyez fermement persuadé, monsieur, que ces demandes seront non seulement superflues, mais ne feront que démontrer de plus en plus la nécessité de ne pas s'écarter des arrangements ainsi arrêtés, et de ne pas autoriser, par une condescendence aussi extraordinaire, l'usage trop longtemps pratiqué de tirer sur le Trésor royal sans le consentement de Sa Majesté, et ensuite, lorsque les traites sont négociées, de nous représenter qu'il importe au crédit et à l'honneur des États-Unis que nous nous chargions de les payer. Il est plus juste et plus sûr, monsieur, de ne rien négocier sans notre consentement préalable. Ainsi, conformément aux instructions de Sa Majesté, je dois vous assurer que toutes les traites que je n'aurai pas préalablement autorisées ne seront point payées de nos fonds, et que vos plénipotentiaires seront obligés de s'en procurer ailleurs.

Le 27 février 1783, en lui annonçant la signature du contrat, en l'autorisant à dire que les 6 millions prêtés seront exacte-

ment versés aux échéances, Vergennes écrivait à La Luzerne d'ôter à Robert Morris « tout espoir d'obtenir la plus légère augmentation pour cette année et aucun secours pour l'année prochaine : l'état de nos finances ne nous le permettrait point ».

La Luzerne n'avait pas encore reçu cette lettre quand il confirma à Robert Morris, le 15 mars 1783, l'assurance d'un prêt de 6 millions, en ajoutant :

Il me reste, monsieur, à vous prévenir que le roi n'a pu faire ce dernier effort sans d'extrêmes difficultés. J'ai eu l'honneur de vous communiquer celles qui s'opposent au succès des emprunts un peu considérables. Elles sont si grandes que j'ai ordre de vous annoncer de la manière la plus positive, qu'il sera impossible pour le roi, dans quelque supposition que ce soit, de procurer de nouvelles avances au Congrès pour l'année prochaine.

De nouvelles demandes américaines se produisirent cependant, non pas seulement officieuses et par les soins de Robert Morris, mais officiellement, par le Congrès. Sa résolution du 2 mai 1783 porte :

... Résolu qu'il sera fait sans délai des insinuations ultérieures à Sa Majesté Très Chrétienne pour l'engager d'ajouter 3 millions de livres aux 6 millions qu'elle a déjà accordés sur l'emprunt de 4 millions de dollars demandés par la résolution du 14 septembre 1782.

Cette fois, le roi fit la sourde oreille.

Nouvelle demande. Le 28 juin 1783, Franklin et Jay sollicitèrent de Vergennes un nouveau crédit, afin que le banquier Grand pût payer de nouvelles traites lancées par Robert Morris. Réponse négative, 5 juillet : le roi lui-même est obligé d'emprunter. Franklin insista. Nouveau refus de Vergennes :

Ma lettre du 5 de ce mois vous a déjà instruit de l'impossibilité où était Sa Majesté de déférer à cette réquisition. J'ai mis encore sous ses yeux vos nouvelles instances à cet égard, et c'est avec regret que je suis dans la nécessité de vous mander que le roi n'a pas cru possible de rien changer à sa première détermination.

Franklin demandait 1 900 000 livres, et c'était en sus des 6 millions prêtés.

Dans une lettre du 21 juillet 1783, Vergennes tint La Luzerne au courant :

Les représentations que vous avez faites à M. Morris, dit-il, pour l'empêcher de vous demander de nouveaux fonds, ont été infructueuses. Ce surintendant des finances, abusant des facilités qu'il a

éprouvées jusqu'à présent de votre part, a tellement multiplié ses traites qu'elles surpassent de près de 2 millions de livres les 6 que le roi a accordés pour l'année courante. MM. Franklin et Jay m'ont passé un office pour me demander 1 900 000 livres à compte des millions énoncés dans la résolution du Congrès.

Après avoir donné les raisons de ce refus, raisons tirées de la pénurie du Trésor, Vergennes ajoute, d'un ton d'aristocrate :

On murmurera probablement en Amérique, les partisans de l'Angleterre s'efforceront de nous décrier, mais c'est un mal auquel nous ne saurions remédier. D'ailleurs, nous n'avons jamais fondé notre politique à l'égard des États-Unis sur leur reconnaissance : ce sentiment est infiniment rare entre souverains, et les Républiques ne le connaissent point.

Parlant ensuite de l' « existence future du Congrès », Vergennes dit à La Luzerne :

Je pense, comme vous, que la conservation du Congrès nous conviendrait, mais ce qui nous convient peut-être davantage, est que les États-Unis ne prennent pas la consistance politique dont ils sont susceptibles, parce que tout me persuade que leurs vues et leurs affections seront très versatiles, et que nous ne pourrons point compter sur eux, si jamais il nous survient de nouvelles désactions (il faut sans doute lire *dissentions*), avec l'Angleterre. Au reste, monsieur, ce que je viens de vous dire n'est qu'un aperçu qui m'est personnel...

Si la neutralité des États-Unis en 1793 justifia la prophétie, elle ne justifia pas la malveillance. Car cette neutralité ne nous causa aucun tort, et, à mon avis, nous fut plutôt utile. J'ai cité ces vues de Vergennes, bien qu'elles ne se rapportent pas directement à la question de la dette, parce qu'elles indiquent un état d'esprit qui n'était ni celui des Français en général, ni même celui du roi Louis XVI. La mauvaise humeur de Vergennes, c'est celle d'un royaliste que le triomphe d'une république déconcerte et inquiète...

***

Une fois la paix signée, en 1783, il ne fut plus consenti aux États-Unis aucun prêt, ni aucun don direct.

Quant aux paiements, l'heure sonna, pour les États-Unis, dès le 1er janvier 1785. C'est ce jour-là qu'ils auraient dû payer, en vertu du contrat du 25 février 1783, les premiers intérêts échus du dernier emprunt de 6 millions.

Les Américains essayèrent de démontrer qu'ils ne devaient payer d'intérêts qu'au moment du premier remboursement du capital, en 1786.

En tout cas, ils ne payèrent pas, et on resta pendant six mois sans même leur rappeler qu'ils auraient dû payer. C'est seulement le 1er juillet 1785 que le ministre de France près le Congrès fit remarquer au secrétaire à la Trésorerie que pour ces 6 millions, « les intérêts convenus ont commencé à courir de l'année 1784, et que le premier paiement aurait dû être fait au commencement de celle-ci ». Le ministre concluait, avec modération : « Je vous prie de vouloir bien mettre ce contrat sous les yeux du Congrès. »

Le ministre, n'obtenant pas de réponse satisfaisante, n'insista pas. Il laissa encore s'écouler cinq mois, et le 30 novembre 1785, il adressa au Congrès une note fort courtoise, pour lui demander quelles mesures il prenait afin de satisfaire aux contrats des 16 juillet 1782 et 25 février 1783, en même temps qu'aux réclamations des sujets du roi.

Dans la Correspondance des États-Unis, au ministère des Affaires étrangères, je n'ai point trouvé de réponse à cette note.

Il est tellement dans les idées du gouvernement royal de ne point presser les Américains au sujet de leur dette que je ne trouve qu'un relevé des intérêts échus (et non payés), et seulement à la date du 1er juillet 1784 : le total de ces intérêts échus était alors de 1 825 833 livres, 6 sols, 8 deniers.

Ce relevé ne fut même pas communiqué aux Américains. Je l'emprunte à un Mémoire anonyme et sans date, intercalé dans la Correspondance, où est agitée la question de savoir si le roi devra se faire payer en espèces ou en marchandises. Non, en espèces, comme le disent les contrats.

Il paraît donc, dit ce Mémoire, que nous ne pouvons mieux faire que de nous en tenir aux stipulations des deux contrats, et de laisser aux Américains le soin de se libérer comme ils pourront. Quels que soient les délais que leur situation actuelle doit apporter à l'exécution de ces contrats, la créance du roi ne saurait péricliter que par une dissolution totale de la Confédération, événement qui, quoique probable (*sic*), paraît encore fort éloigné. Tous les honnêtes gens en Amérique gémissent sur l'impuissance du gouvernement fédéral, et finiront par détruire les manèges de quelques hommes intrigants, qui, pour flatter le peuple, s'opposent à tout ce qui pourrait donner de la consistance aux finances américaines.

L'heure de la première échéance des intérêts avait sonné le 1er janvier 1785. L'heure du premier remboursement du capital sonna le 3 septembre 1786, c'est à-dire, comme il était stipulé dans les contrats, trois ans après la signature du traité de paix.

Cette heure sonna sans que la France exigeât rien, quelle que fût la solennité de l'engagement pris, à deux reprises, par les États-Unis. La détresse financière de nos Alliés était telle qu'on ne songea même pas à leur demander la plus petite somme. Les États ne versaient pas les sommes auxquelles le Congrès les imposait. En 1785, le Trésor n'encaissa que 375 000 dollars. En 1786, telle fut la gêne que, pendant quelque temps, le Congrès ne put même pas payer à ses ambassadeurs leur traitement.

A la veille de la Révolution, le gouvernement royal n'avait touché des États-Unis que les intérêts de l'emprunt qu'il avait contracté pour eux en Hollande. Ces intérêts furent régulièrement payés à la France à partir de l'année 1784, soit 400 000 livres par an.

Le Congrès avait aussi payé les intérêts d'une autre dette étrangère, celle qu'il avait lui-même contractée en Hollande par les soins de John Adams. Ce contrat était dur. Il y était dit que les États-Unis et chacun d'eux engageaient, comme hypothèque de cette dette, non seulement leurs revenus, leurs taxes, etc., mais leurs fermes, leurs bâtiments et en général toute leur propriété politique et individuelle. Les particuliers américains eurent peur que les Hollandais, moins sentimentaux que les Français, ne saisissent ceux de leurs navires qui se trouvaient en Europe. Il fallut payer coûte que coûte. Que firent les Américains? Ils contractèrent en Hollande un nouvel emprunt, avec lequel ils payèrent aux Hollandais les intérêts échus. Ce paiement, par son mode, fut plutôt une nouvelle preuve de leur misère, comme le fait remarquer un autre Mémoire intercalé dans la Correspondance.

Ce Mémoire récapitule ainsi les diverses dettes du Congrès envers le roi :

Intérêts du prêt de 18 millions jusqu'en 1797 inclus.	7 650 000 livres.
Remboursement graduel du capital, jusqu'en 1797 inclus	18 000 000 —

Intérêts de l'emprunt de Hollande jusqu'en 1796	3 400 000 livres.
Remboursement partiel du capital, jusqu'en 1796	10 000 000 —
Prêt de 6 millions, intérêts jusqu'en 1802. . . .	4 950 000 —
Remboursement graduel de ce capital, 1797-1802	6 000 000 —

Soit au total 50 millions de livres.

Le Mémoire ajoutait :

Il y a d'autres sommes considérables, dont Sa Majesté a garanti le remboursement, savoir un million, avancé par les fermiers généraux, et le montant des fournitures faites par MM. Desprès et Sabathier. Ces créances peuvent être considérées comme particulières, et ne font point partie de la dette publique, dont le remboursement a été assuré par des contrats formels.

L'auteur du Mémoire ne conseille pas du tout de faire pression sur les Américains pour qu'ils payent leur dette. Leur amitié semblait plus précieuse, et, dans les bureaux des Affaires étrangères, on se demandait si, une fois leur dette remboursée, les Américains se sentiraient aussi liés moralement envers la France. L'opinion de l'élite française ne faisait pas ces calculs : elle eût protesté contre toute attitude de créancier exigeant à l'égard de ces héroïques insurgés, à la fois victorieux et pauvres.

On ne parlait pas de la dette aux Américains. C'était à peine si les Français en parlaient entre eux.

Le 25 décembre 1788, le comte de Moustier, qui représentait le roi près du Congrès, écrivait au ministre des Affaires étrangères, M. de Montmorin, pour lui proposer un plan de paiement. Le roi autoriserait une personne de confiance à tirer annuellement sur le Congrès « pour la valeur des sommes qui devront échoir à la fin de chaque année, avec condition de ne munir desdites lettres de change que des sujets des États-Unis avec lesquels Sa Majesté aura conclu des marchés ».

Il ne semble pas qu'aucune suite ait été donnée à cette suggestion, et le Mémoire où le comte de Moustier l'avait développée sommeilla dans les cartons des Affaires étrangères.

***

En 1789, les États-Unis se trouvaient donc avoir reçu de la France, à titre de don, 9 millions de livres, plus 3 millions environ en remise d'intérêts, soit au total 12 millions à titre

gratuit, et, d'autre part, ils avaient reçu 34 millions à titre de prêt.

46 millions, c'est aujourd'hui une petite somme, dans le budget d'un grand État. C'était une grosse somme alors. M. Marion, le dernier en date des historiens de nos finances, croit pouvoir dire qu'à la fin de l'ancien régime les recettes étaient de 236 millions de livres, et les dépenses de 283 162 000 livres. Ces termes de comparaison montrent l'importance relative du secours pécuniaire accordé par le roi de France aux États-Unis.

Il est certain que, sans ce secours pécuniaire, les colonies anglaises insurgées n'auraient pas pu continuer la lutte. Elles auraient dû ou capituler ou s'accommoder, et on peut dire que ce secours en argent a été encore plus efficace peut-être que le secours en hommes.

Les Américains le sentirent, et La Fayette, qui était venu se battre pour eux, ne fut guère plus populaire aux États-Unis que Louis XVI, qui leur avait donné ou prêté cet argent sauveur. Le 17 décembre 1782, dans la lettre où il s'excusa auprès de Vergennes d'avoir signé les préliminaires de la paix sans lui en faire part et malgré ses instructions, Franklin disait : « Je crois que jamais prince n'a été plus chéri par ses propres sujets que le roi ne l'est par les habitants des États-Unis. »

Sans doute, il voulait se faire pardonner, mais il exprimait un sentiment vrai, un sentiment général en Amérique.

Pour prêter, le gouvernement royal dut emprunter et, ainsi, commencer ou accélérer la ruine de ses finances. Cette ruine fut achevée par les autres dépenses, et énormes, que lui causa la guerre, une fois qu'il y fut entré.

Si la Révolution américaine prépara la Révolution française par la contagion des principes et de l'exemple, elle la prépara aussi par le désarroi où l'assistance française mit les finances françaises. Sans cette assistance, l'ancien régime aurait peut-être duré quelques années de plus.

Mais je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance historique de cette dette américaine envers la France. Voyons maintenant ce qu'il advint à l'époque de la Révolution française, et comment les Américains remboursèrent finalement.

A. AULARD

(*A suivre.*)

JEUNESSE[1]

» La poussière de charbon en suspension dans l'air de la cale avait pris un reflet rouge foncé au moment de l'explosion. En un clin d'œil, durant l'infinitésimale fraction de seconde qui s'était écoulée depuis que l'établi avait commencé à basculer, j'étais venu m'étaler de tout mon long sur la cargaison. Je me ramassai et me tirai de là. Ce fut aussi rapide que si j'avais rebondi. Le pont n'était qu'un chaos d'éclats de bois, entremêlés comme les arbres dans une forêt après un ouragan, un immense rideau de haillons sales ondulait doucement devant moi. C'était la grand'voile déchiquetée. Je me pris à dire : « La mâture va s'affaler dans un moment » et pour me déhaler de là je filai à quatre pattes du côté de l'échelle de la dunette. La première personne que je vis fut Mahon, les yeux tout ronds, la bouche ouverte et ses longs cheveux blancs hérissés autour de la tête comme un halo d'argent. Il était sur le point de descendre quand la vue du pont qui bougeait, se soulevait, se métamorphosait devant lui en éclats de bois, l'avait comme pétrifié sur l'échelon d'en haut. Je le regardai ahuri, et il me regarda à son tour avec une singulière expression de curiosité scandalisée. Je ne savais pas que je n'avais plus de cheveux, plus de sourcils, plus de cils, que ma jeune moustache avait flambé, que j'avais la figure toute noire, une joue fendue, une entaille au nez et le menton en sang. J'avais perdu ma casquette, une de mes savates, et ma chemise était en loques. De tout cela, je n'avais pas la moindre idée. J'étais stupéfait de voir le navire encore à flot, la dunette intacte, — et surtout

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er mai.

de voir des gens encore en vie. En outre, la paix du ciel et la sérénité de la mer étaient véritablement surprenantes. Je suppose que je m'étais attendu à les voir bouleversées d'horreur... Passez moi la bouteille. Une voix héla de je ne sais où, — en l'air, du haut du ciel, — je n'aurais pu le dire. Immédiatement je vis le capitaine, — il était fou. Il me demanda avec insistance : « Où est la table du carré? » et d'entendre une question pareille me causa un choc affreux. Je venais de sauter, vous concevez, et j'étais encore tout vibrant de cette expérience, — je n'étais pas tout à fait sûr d'être encore en vie. Mahon se mit à taper des deux pieds et lui cria : « Bon Dieu! Vous ne voyez donc pas que le pont a sauté? » Je retrouvai ma voix et me mis à bégayer, comme si j'avais eu conscience d'avoir grandement manqué à mon devoir : « Je ne sais pas où elle est, la table du carré. » C'était comme un rêve absurde.

» Et savez-vous ce qu'il demanda ensuite? Eh bien! il voulut faire brasser les vergues. Placide et comme perdu dans ses pensées, il insista pour faire brasser carré la vergue de misaine.

» — Je ne sais pas s'il y a encore du monde en vie, — dit Mahon qui pleurait presque. — Sûrement, — fit-il doucement, — il doit en rester assez pour brasser la misaine.

» Le vieux était, paraît-il, dans sa cabine à remonter les chronomètres, quand le choc le fit tournoyer sur lui-même. Aussitôt, il lui vint à l'esprit, comme il le dit par la suite, que le navire avait touché et il se précipita dans le carré. Là il s'aperçut que la table avait disparu. Le pont ayant sauté, elle s'était naturellement effondrée dans la soute à voiles. A l'endroit où nous avions déjeuné le matin, il ne vit plus qu'un grand trou dans le plancher. Cela lui parut si terriblement mystérieux, et lui fit une si forte impression, que ce qu'il entendit et vit, une fois monté sur le pont, ne lui sembla qu'une pure bagatelle en comparaison. Et notez bien qu'il remarqua aussitôt qu'il n'y avait personne à la barre et que son navire n'était plus en route, — et son unique pensée fut que cette misérable carcasse de navire dégréée, béante, fumante, il fallait la faire revenir en route, le cap sur son port de destination, Bangkok! Voilà ce qu'il voulait. Je vous dis que ce petit homme tranquille, voûté, les jambes arquées, presque difforme, était

magnifique par la simplicité de son idée fixe et sa paisible indifférence à toute notre agitation. Il nous envoya devant d'un geste d'autorité et alla lui-même prendre la barre.

» Oui! ce fut la première chose que nous fîmes, — brasser les vergues de cette épave! personne n'était tué ni même estropié, mais tout le monde était plus ou moins touché. Vous auriez dû les voir! Quelques-uns de nos hommes étaient en loques, la figure noire comme des charbonniers, comme des ramoneurs, et leurs têtes rondes avaient l'air d'avoir été tondues ras : la vérité était qu'ils avaient eu les cheveux flambés jusqu'à la peau. D'autres, — les hommes non de quart, — réveillés par le choc, ne cessaient de frissonner et de geindre, alors que nous étions tous à l'ouvrage. Mais ils en mettaient tous. Cet équipage de mauvaises têtes de Liverpool avait le cœur bien placé. J'ai pu me convaincre qu'ils l'ont toujours. C'est la mer qui leur donne ça, — le grand espace, la solitude qui environne leurs âmes sombres et taciturnes. Enfin! on trébucha, on se traîna, on tomba, on se meurtrit les tibias sur les débris, mais nous tirâmes dessus, tout de même. Les mâts tenaient, mais nous ignorions jusqu'à quel point ils pouvaient bien être carbonisés en-dessous. Le temps était presque calme, mais une longue houle d'ouest faisait rouler le navire. Les mâts pouvaient tomber à tout instant. Nous les regardions avec appréhension. On ne pouvait prévoir de quel côté ils tomberaient.

» Puis nous nous retirâmes à l'arrière et regardâmes autour de nous. Le pont n'était plus qu'un ramassis de planches de champ, de planches debout, d'éclats de bois, de boiseries arrachées. Les mâts se dressaient sur ce chaos comme de grands arbres au-dessus de broussailles enchevêtrées. Les interstices de cet amas de débris se remplissaient de quelque chose de blanchâtre qui se traînait, bougeait, — et ressemblait à un brouillard gras. La fumée de l'invisible incendie montait, rampait comme une brume épaisse et empestée dans un vallon comblé de bois mort. Déjà des volutes languissantes s'enroulaient parmi la masse des débris. Çà et là, un morceau de poutre planté tout droit avait l'air d'un poteau. La moitié d'un cercle de tournage avait été projetée à travers la voile de misaine et le ciel faisait une trouée d'un bleu éclatant dans la toile

ignoblement souillée. Un débris fait de plusieurs planches était tombé en travers de la rambarde et l'une de ses extrémités débordait, comme une passerelle qui ne conduisait à rien, comme une passerelle qui menait au-dessus de la mer, qui menait à la mort, — qui semblait nous inviter à franchir cette planche tout de suite et à en finir avec nos absurdes misères. Et toujours, en l'air, dans le ciel,... on entendait un fantôme, quelque chose d'invisible qui hélait le navire.

» Quelqu'un eut l'idée de regarder : c'était l'homme de barre qui, d'instinct, avait sauté par-dessus bord et qui voulait remonter. Il hurlait tout en nageant avec vigueur comme un triton et en se maintenant à hauteur du navire. On lui lança un bout et il se trouva bientôt parmi nous, ruisselant d'eau et fort penaud. Le capitaine avait passé la barre à quelqu'un d'autre, et, seul, à l'écart, le coude sur la lisse, le menton dans la main, il contemplait la mer, mélancoliquement. Nous nous demandions : « Et puis quoi encore? » Moi, je me disais : « A présent, ça vaut vraiment la peine. C'est magnifique Je me demande ce qui va bien pouvoir arriver... » O jeunesse!

» Mahon, tout à coup, aperçut un vapeur, loin, sur l'arrière. Le capitaine Beard lui dit : « On peut encore se tirer de là. » On hissa deux pavillons qui voulaient dire dans le langage international de la mer : « Feu à bord. Demandons secours immédiat. » Le vapeur grossit rapidement et nous répondit bientôt au moyen de deux pavillons à son mât de misaine : « Je viens à votre secours. »

Une demi-heure après il était par notre travers, au vent, à portée de voix, et il roulait un peu, ayant stoppé. Nous perdîmes tout sang-froid et nous mîmes tous à hurler comme des fous : « Nous avons sauté! » Un homme en casque blanc, sur la passerelle, cria : « Oui, oui, ça va bien, ça va bien! » et il hochait la tête, il souriait, il faisait de la main des gestes rassurants, comme s'il avait eu affaire à une bande d'enfants effrayés. Une des embarcations fut mise à l'eau et vint vers nous au rythme de ses longs avirons. Quatre Calashes souquaient d'une nage balancée. C'était la première fois que je voyais des marins malais. J'ai appris depuis lors à les connaître, mais ce qui me frappa alors ce fut leur air détaché : ils accostèrent et même le brigadier du canot, debout, crochant

sa gaffe aux cadènes des grands haubans, ne daigna pas lever la tête pour nous jeter un regard. Je trouvais, moi, que des gens qui avaient sauté méritaient vraiment plus d'attention.

» Un petit homme, sec comme une trique et agile comme un singe, grimpa à bord. C'était le second du vapeur. Il lança un seul coup d'œil.

» — Holà, les gars..., vous feriez mieux de l'abandonner.

» Nous nous taisions. Il s'entretint un moment à l'écart avec le capitaine, — il semblait discuter avec lui. Puis ils s'en allèrent ensemble à bord du vapeur.

» Quand notre capitaine revint, nous apprîmes que le vapeur était le *Somerville*, capitaine Nash, allant d'Australie occidentale à Singapour *via* Batavia, avec le courrier, et qu'il était convenu qu'il nous remorquerait jusqu'à Anjer ou Batavia, où l'on pourrait éteindre l'incendie en sabordant, puis poursuivre notre voyage, — jusqu'à Bangkok! Le vieux semblait très excité. « Nous y arriverons tout de même », dit-il à Mahon, d'un air farouche. Il montrait le poing au ciel. Nul ne disait mot.

» A midi le vapeur nous prit en remorque. Il s'en allait devant, svelte et haut, et tout ce qui restait de la *Judée* suivait au bout de soixante-dix brasses de remorque, — suivait rapide comme un nuage de fumée avec des bouts de mâts qui dépassaient. Nous montâmes serrer les voiles. Nous toussions dans les vergues et nous faisions soigneusement le chapeau. Vous nous voyez là-haut en train de serrer comme il faut les voiles de ce navire condamné à n'arriver nulle part? Il n'y en avait pas un de nous qui ne pensât qu'à tout instant la mâture pouvait s'affaler. De là-haut, la fumée nous empêchait de voir le navire, et les hommes travaillaient soigneusement, passant les rabans avec des tours égaux.

» — Et serré comme dans un port, hein, là-haut! — criait Mahon d'en bas.

» Vous comprenez ça? Je ne crois pas qu'un seul de ces gaillards-là pensait redescendre de là-haut de la manière habituelle. Quand ce fut fait, je les entendis qui se disaient l'un à l'autre :

» — Eb ben, je croyais bien qu'on dégringolerait par-dessus bord, tous en tas, les mâts et le reste; du diable si je ne le croyais pas!

» — C'est juste ce que je me disais aussi! — répondait avec lassitude un autre épouvantail, harassé et enveloppé de bandages.

» Et notez bien que c'étaient des hommes qui n'avaient pas l'obéissance ancrée dans la peau. Un spectateur n'aurait vu en eux qu'une bande de vauriens cyniques que rien ne rachetait. Qu'est-ce qui leur faisait donc faire tout cela, qu'est-ce qui les fit m'obéir quand, pour la beauté de la chose, je leur fis deux fois lâcher le chapeau de la misaine pour essayer de le refaire mieux? Dites-le moi. Ils n'avaient pas une réputation professionnelle à soutenir, pas d'exemples, pas de compliments. Ce n'était pas le sentiment du devoir : ils savaient tous tirer au flanc, se la couler douce, se défiler, quand ça leur chantait. Était-ce les deux livres dix de gages par mois qui les faisait grimper là-haut? Ils trouvaient que leurs gages n'étaient pas de moitié assez bons. Non : c'était quelque chose en eux, quelque chose d'inné, de subtil, d'éternel. Je ne veux pas dire que l'équipage d'un navire marchand français ou allemand ne se serait pas aussi bien comporté, mais je doute qu'il l'eût fait de cette façon. Il y avait là une sorte de plénitude, quelque chose de solide comme un principe et de dominateur comme un instinct, la révélation de quelque chose de secret, de ce quelque chose de caché, de ce don du bien et du mal qui fait les différences de races, et qui façonne le destin des nations.

» Ce fut cette nuit-là que, pour la première fois depuis que nous le combattions, nous vîmes le feu. La vitesse de notre remorquage avait avivé la destruction latente. Une lueur bleue apparut à l'avant, et qui brillait sous les débris du pont. Elle vacillait par plaques, elle semblait remuer et ramper comme la lueur d'un ver luisant. Je fus le premier à la voir et en avertis Mahon.

» — Il n'y a plus rien à faire, — fit-il. — Mieux vaut larguer la remorque, ou bien le navire va flamber tout d'un coup de bout en bout avant que nous n'ayons le temps de décamper.

» Nous nous mîmes à hurler tous ensemble : on sonna la cloche pour attirer l'attention des autres : ils nous remorquaient toujours. Il nous fallut enfin, Mahon et moi, gagner l'avant à quatre pattes, et couper la remorque à coup de hache. On n'avait pas le temps de larguer les bridures. Nous

pouvions voir des langues rouges lécher ce chaos d'éclats de bois sous nos pieds, tandis que nous regagnions la dunette.

» Bien entendu, à bord du vapeur, ils s'aperçurent bientôt que nous n'avions plus de remorque. Le navire lança un coup de sifflet. Nous vîmes ses feux décrire un grand cercle, il approcha, vint tout près le long de nous et stoppa. Nous formions tous un groupe serré sur la dunette et le regardions. Chaque homme avait sauvé un petit paquet ou un sac. Soudain une flamme en forme de cône, tordue au sommet, jaillit à l'avant et jeta sur la mer sombre un cercle de lumière, au centre duquel les deux bâtiments côte à côte se balançaient doucement. Le capitaine Beard était resté assis sur la clairevoie, immobile et muet depuis des heures, mais il se leva alors lentement et vint au-devant de nous jusqu'aux haubans d'artimon. Le capitaine Nash hélait :

» — Arrivez. Dépêchez-vous! J'ai le courrier à bord. Je vous conduirai, vous et vos embarcations, jusqu'à Singapoor.

» — Non. Merci, — dit notre capitaine. — Nous devons rester à bord jusqu'au bout.

» — Je ne peux pas attendre plus longtemps, — cria l'autre. Le courrier, vous comprenez!

» — Bon! Bon! Ça ira!

» — Bien! Je vous signalerai à Singapoor. Au revoir.

» Il fit un geste de la main. Nos hommes tranquillement lâchèrent leurs paquets. Le vapeur mit en avant, et, franchissant le cercle de lumière, disparut aussitôt à nos regards éblouis par le feu qui brûlait avec rage. Et c'est alors que je sus que je verrais l'Orient pour la première fois comme commandant d'une petite embarcation. Je trouvais cela beau : et cette fidélité pour le vieux navire était belle. Nous resterions avec lui jusqu'au bout. Oh! la splendeur de la jeunesse! Oh! le feu qu'elle renferme, plus éblouissant que les flammes du navire incendié, ce feu qui jette sur la vaste terre une clarté magique, qui s'élance audacieusement vers le ciel et qui bientôt doit s'éteindre au contact du temps, plus cruel, plus impitoyable, plus amer que l'océan, — et qu'environneront, comme les flammes du navire incendié, des ténèbres impénétrables.

. . . . . .

» De son air inflexible et doux, le vieux nous avertit que nous

avions le devoir de sauver pour les assureurs tout ce que l'on pourrait emporter du matériel du navire. Nous nous mîmes donc à la besogne à l'arrière, tandis qu'à l'avant le navire flambait pour mieux éclairer notre ouvrage. Nous tirâmes dehors un tas de saletés. Que n'avons-nous pas sauvé! Un vieux baromètre fixé par un nombre incroyable de vis faillit me coûter la vie. Je fus enveloppé d'un brusque jet de fumée et j'eus à peine le temps de me garer. Il y avait des réserves de toute sortes, des pièces de toile à voiles, des glènes de filin, la dunette ressemblait à un magasin de fournitures pour la marine et les embarcations étaient bondées jusqu'aux plats-bords. C'était à croire que le vieux tenait à emporter tout ce qu'il pouvait de son premier commandement. Il était très, très calme, mais avait évidemment un peu perdu la tête. Imaginez-vous qu'il voulait embarquer avec lui dans le grand canot une glène de vieux grelin et une ancre à jet. On lui disait : « Oui, oui, capitaine! » avec déférence, et tout doucement on laissait glisser tout cela par-dessus le bord. Le pesant coffre à médicaments prit le même chemin, avec deux sacs de café vert, des caisses de peintures, — imaginez-vous, de la peinture! — un tas d'objets. Alors je reçus l'ordre de descendre dans les canots avec deux hommes pour arrimer le tout, et tenir les embarcations prêtes pour le moment où nous aurions à quitter le navire.

» On mit tout en ordre, on mâta le grand canot pour notre capitaine qui devait en prendre le commandement et je ne fus pas fâché de m'asseoir un moment. Il me semblait avoir le visage à vif, tous les membres me faisaient mal comme s'ils avaient été rompus, je sentais toutes mes côtes, et j'aurais juré que j'avais la colonne vertébrale tordue. Les embarcations, amarrées derrière, restaient dans une ombre profonde et je pouvais voir, tout autour, le cercle de la mer qu'éclairait l'incendie. Une flamme gigantesque montait à l'avant, droite et claire. Elle avait un violent éclat, et il en sortait des bruits semblables à des battements d'ailes, d'autres fois un roulement pareil à celui du tonnerre. On entendait des craquements, des détonations : et, du cône de flamme, des étincelles s'envolaient, comme l'homme naît pour les misères, pour les navires qui font eau et les navires qui brûlent.

» Ce qui me préoccupait, c'était que, le navire étant à la bande en travers à la houle et au peu de vent qu'il y avait, — un souffle à peine, — les canots ne voulaient pas rester à l'arrière où ils étaient en sûreté, mais s'obstinaient, avec cet entêtement stupide propre aux embarcations, à se fourrer sous la voûte arrière et à se coller le long du bord. Ils tossaient dangereusement et se rapprochaient de la flamme, tandis que le navire roulait au-dessus, et, bien entendu, il y avait toujours le risque de voir les mâts passer par-dessus bord à tout instant. Moi et mes deux canotiers nous débordions de notre mieux avec des avirons et des gaffes : mais cela devenait exaspérant, d'autant plus qu'il n'y avait aucune raison de ne pas pousser tout de suite. Nous ne pouvions voir ceux qui étaient à bord ni imaginer ce qui les retenait. Les canotiers juraient à mi-voix, et non seulement j'avais ma part de l'ouvrage, mais j'avais encore à y maintenir mes deux gaillards qui avaient constamment tendance à se laisser aller et à tout lâcher.

» A la fin, je me mis à héler. « Dites donc, là-haut! » et quelqu'un vint regarder par-dessus bord. « Nous sommes parés », lui dis-je. La tête disparut et se montra de nouveau.

» — Le capitaine dit que ça va et de bien déborder les embarcations.

» Une demi-heure passa. J'entendis tout à coup un fracas épouvantable, ferraillement, bruit de chaînes qui s'entrechoquent, sifflement d'eau, et des milliers d'étincelles s'envolèrent parmi la colonne de fumée frémissante qui, légèrement inclinée, se dressait au-dessus du navire. Les bossoirs avaient été carbonisés et les deux ancres chauffées au rouge étaient parties par le fond, arrachant et entraînant avec elles deux cents brasses de chaînes ardentes. Le navire trembla, la masse de flamme vacilla comme si elle allait s'affaisser et le mât de petit perroquet s'affala. Comme une flèche de feu, il tomba, plongea, puis, rebondissant à une longueur d'aviron des canots, se mit à flotter paisiblement, tout noir sur la mer lumineuse. De nouveau, je hélai les gens du pont. Au bout d'un moment, un homme, d'un ton enjoué fort inattendu, mais étouffé comme s'il s'efforçait de parler la bouche fermée, vint me dire qu'on allait embarquer, et disparut. Longtemps je n'entendis

plus rien que le bruissement et le grondement du feu. On entendait aussi des sifflements. Les embarcations dansaient, forçaient sur leurs bosses, se jetaient l'une sur l'autre comme par jeu, s'entrechoquaient, ou bien, malgré nos efforts, elles venaient, en évitant, se coller en paquet contre le flanc du navire. Je finis par ne plus pouvoir le supporter, et, me hissant par un filin, je grimpai à bord par l'arrière.

» Il faisait clair comme en plein jour. En arrivant ainsi, le rideau de feu en face de moi était un spectacle terrifiant, et la chaleur au premier abord semblait à peine supportable. Sur un coussin de banquette qu'on avait monté du carré, la capitaine Beard, les jambes repliées, un bras sous la tête, dormait tandis que la lumière jouait sur lui. Et savez-vous à quoi s'occupaient les autres? Assis sur le pont, tous à l'arrière autour d'une caisse ouverte, ils mangeaient du pain et du fromage et buvaient des bouteilles de bière.

» Contre ce fond de flammes qui se tordaient au-dessus de leurs têtes comme des langues féroces, ils avaient l'air d'être dans leur élément comme des salamandres et faisaient l'effet d'une bande de farouches pirates. Le feu étincelait dans le blanc de leurs yeux, luisait sur la peau blanche que laissaient voir les trous de leurs chemises déchirées. Chacun montrait commes les traces d'une bataille, — tête entourée de bandages, bras en écharpe, chiffon sale enroulé autour d'un genou, et chaque homme avait une bouteille entre les jambes et un morceau de fromage à la main. Mahon se leva. Avec sa belle figure douteuse, son profil romain, sa longue barbe blanche, et dans la main une bouteille ouverte, on eût dit d'un de ces audacieux forbans de jadis, en train de festoyer au milieu de la violence et du désastre.

» — Notre dernier repas à bord! — expliqua-t-il avec solennité. — Nous n'avons rien mangé depuis ce matin et ça ne servirait à rien de laisser tout cela ici.

» Il se mit à brandir la bouteille et me montra du geste le capitaine endormi.

» — Il a dit qu'il ne pouvait rien avaler, aussi je l'ai fait s'étendre, — continua-t-il : et comme j'ouvrais de grands yeux : — Je ne sais pas si vous vous rendez compte, jeune homme, que cet homme-là n'a pour ainsi dire pas dormi depuis

des jours, et dans les embarcations on aura fichtrement peu de sommeil!

» — Si vous vous amusez encore longtemps de cette façon, il n'y en aura bientôt plus, d'embarcation! — fis-je avec indignation.

J'allai jusqu'au capitaine et me mis à le secouer par l'épaule. A la fin il ouvrit les yeux, mais ne bougea pas.

» — Il est temps de quitter le navire, capitaine, — lui dis-je tranquillement.

» Il se leva péniblement, regarda les flammes, la mer étincelante autour de son navire et, plus loin, noire, noire comme de l'encre : il regarda les étoiles qui brillaient d'un éclat atténué à travers un mince nuage de fumée, dans un ciel noir, noir comme l'Érèbe.

» — Les plus jeunes d'abord, — dit-il.

Et le simple matelot, s'essuyant la bouche du revers de la main, se leva, enjamba le couronnement et disparut. Les autres suivirent. L'un d'eux, au moment de quitter le bord, s'arrêta court pour achever sa bouteille, et l'ayant vidée, la jeta d'un grand geste dans le feu.

» — Attrape ça! — cria-t-il.

» Le capitaine s'attardait, navré, et nous le laissâmes un moment tout à sa communion solitaire avec son premier commandement. Puis je remontai et finis par l'emmener. Il était temps, les ferrures du couronnement étaient chaudes.

» Alors on coupa la bosse du grand canot et les trois embarcations amarrées ensemble s'écartèrent du navire. Seize heures exactement s'étaient écoulées depuis l'explosion, quand nous l'abandonnâmes. Mahon avait la charge du second canot et moi du plus petit, celui de quatorze pieds. Le grand canot aurait pu nous prendre tous : mais le patron avait déclaré qu'il fallait sauver autant de matériel qu'on le pouvait, — pour les assureurs. Et c'est ainsi que j'obtins mon premier commandement. J'avais deux hommes avec moi, un sac de biscuit, quelques boîtes de viande de conserve et un baril d'eau douce. J'avais ordre de rester près du grand canot pour qu'en cas de mauvais temps il pût nous prendre à bord.

» Et savez-vous ce que je pensais? Je pensais que je lui fausserais compagnie aussi tôt que possible. Je voulais jouir

tout seul de mon premier commandement. Je n'allais pas faire de la navigation d'escadre, si l'occasion s'offrait d'une croisière indépendante. Je ferais mon atterrissage tout seul. Je battrais les autres canots. Jeunesse! Jeunesse que tout cela! La sotte, la charmante, la belle jeunesse!

» Mais nous ne nous mîmes pas en route tout de suite. Il fallait rester avec le navire jusqu'au bout. Et, cette nuit-là, les embarcations flottèrent à la dérive, montant et descendant sur la houle. Les hommes sommeillaient, se réveillaient, soupiraient, geignaient. Moi je regardais brûler le navire.

» Au milieu des ténèbres de la terre et du ciel, il brûlait avec rage sur un disque de mer pourpre que frappait le jeu de reflets sanglants, sur un disque d'eau scintillante et sinistre. Une flamme haute et claire, une flamme immense et solitaire, montait de l'océan, et, de son sommet, la fumée noire s'épanchait continuellement vers le ciel. Le navire brûlait avec fureur, lugubre et imposant comme un bûcher funèbre allumé dans la nuit, entouré par la mer, sous le regard des étoiles. Une mort magnifique était accordée comme une grâce, comme un don, comme une récompense, à ce vieux navire au terme d'une vie de labeur. Voir ce fantôme épuisé se remettre ainsi à la garde des astres et de la mer était aussi émouvant que le spectacle d'un glorieux triomphe. Les mâts s'affalèrent juste à l'aube : un moment, une explosion, un tourbillon d'étincelles parut emplir de feux ailés la nuit patiente et attentive, la vaste nuit silencieuse, étendue sur la mer. Le navire n'était plus, à la pointe du jour, qu'une coque carbonisée qui flottait encore sous un nuage de fumée et qui portait dans ses flancs une masse incandescente de charbon.

» Alors on arma les avirons et les canots en ligne de file tournèrent autour de ses ruines, en procession, — le grand canot en tête. Comme nous passions sur l'arrière, une mince flèche de feu darda vers nous son trait, et tout à coup le navire coula, l'avant le premier, dans un grand sifflement de vapeur. L'arrière, que le feu n'avait pas encore atteint, fut le dernier à couler : mais la peinture en était partie, s'était craquelée, pelée, et il n'y avait plus de lettres, il n'y avait plus de mots, plus de devise résolue, pareille à l'âme du navire, pour lancer dans un éclair, au soleil qui se levait, sa foi et son nom.

» Nous mîmes le cap au nord. La brise se leva soudain et vers midi toutes les embarcations se rallièrent pour la dernière fois. Je n'avais dans la mienne ni mât ni voile : mais je fis un mât avec un aviron de reste et je hissai comme voile une tente, avec une gaffe en guise de vergue. Le canot était assurément trop lourdement maté, mais j'avais la satisfaction de savoir qu'avec vent arrière j'étais capable de battre les deux autres. Il me fallut les attendre. Puis tout le monde jeta un coup d'œil sur le routier du capitaine, et après un cordial repas de biscuit et d'eau, nous reçûmes nos dernières instructions. Elles étaient simples : faire route au nord et garder le contact autant que possible. « Prenez garde avec ce gréement de fortune, Marlow, » me dit le capitaine; et comme je dépassais fièrement son canot, Mahon me cria en fronçant son nez recourbé : « Vous naviguerez si bien que vous collerez votre barque par le fond, mon garçon, si vous n'y prenez garde. » Ce vieux-là était plein de malignité, mais que le vaste océan où il dort à présent le berce avec douceur, le berce avec tendresse, jusqu'à la fin des temps!

» Avant le coucher du soleil un grain passa sur les deux canots qui se trouvaient derrière, et je ne devais plus les revoir de longtemps. Le lendemain, je tins la route sur ma coquille de noix, — mon premier commandement, — sans rien autour de moi que la mer et le ciel. J'aperçus bien, dans l'après-midi, les voiles hautes d'un navire au loin, mais je me gardai bien d'en rien dire et mes hommes ne le remarquèrent pas. C'est que, voyez-vous, je craignais qu'il ne fît route pour l'Angleterre et je n'avais pas envie de tourner le dos aux portes de l'Orient. Je gouvernai sur Java, — autre nom béni, — comme celui de Bangkok, vous savez. Je gouvernai pendant des jours.

» Je n'ai pas besoin de vous dire ce que c'est que de tosser dans une embarcation non pontée. Je me rappelle des nuits et des jours de calme plat, où nous souquions, nous souquions et où le canot semblait immobile comme ensorcelé dans le cercle de l'horizon. Je me rappelle la chaleur, le déluge des grains qui nous obligeaient à écoper sans arrêt pour sauver notre peau (mais qui remplissaient notre baril) et je me rappelle les seize heures d'affilée que nous passâmes, la bouche

sèche comme de la cendre, tandis qu'avec un aviron de queue, je tenais mon premier commandement debout à la lame. Je n'avais pas su jusque-là à quel point j'étais pour de bon un homme. Je me rappelle les visages tirés, les silhouettes accablées de nos deux matelots, et je me rappelle ma jeunesse, ce sentiment qui ne reviendra plus, — le sentiment que je pouvais durer éternellement, survivre à la mer, au ciel, à tous les hommes : ce sentiment dont l'attrait décevant nous porte vers des joies, vers des dangers, vers l'amour, vers l'effort illusoire, — vers la mort : conviction triomphante de notre force, ardeur de vie brûlant dans une poignée de poussière, flamme au cœur, qui chaque année s'affaiblit, se refroidit, décroît et s'éteint, — et s'éteint trop tôt, trop tôt, — avant la vie elle-même.

» Et c'est encore ainsi que l'Orient m'apparaît. J'ai connu ses recoins secrets et j'ai pénétré jusqu'au fond même de son âme : mais à présent, c'est toujours d'une petite embarcation que je le vois, haute ligne de montagnes, bleues et lointaines au matin : pareilles à une brume légère à midi, muraille de pourpre dentelée au coucher du soleil. J'ai encore dans la main la sensation de l'aviron, et dans les yeux la vision d'une mer d'un bleu éclatant. Et je vois une baie, une vaste baie, lisse comme du verre, polie comme de la glace, qui miroite dans l'ombre. Une lueur rouge brille au loin dans le noir de la terre : la nuit est molle et chaude. De nos bras endoloris, nous souquons sur les avirons, et tout à coup, une risée, une risée faible et tiède, toute chargée d'étranges parfums de fleurs, de bois aromatiques, s'exhale de la nuit paisible, — premier soupir de l'Orient sur ma face. Cela, jamais je ne pourrai l'oublier. C'était un souffle impalpable et enchanteur, comme un charme, comme le chuchotement prometteur de mystérieuses délices.

» Nous avions nagé onze heures, durant cette dernière étape. Nous étions deux aux avirons, et celui dont c'était le tour de se reposer tenait la barre. Nous avions aperçu le feu rouge de cette baie et nous avions mis le cap dessus, pensant bien qu'il devait marquer quelque petit port côtier. Nous avions dépassé deux navires d'aspect exotique, d'arrière très haut, endormis à l'ancre, et en approchant du feu, très faible maintenant,

le canot vint heurter du nez l'extrémité d'un appontement. Nous étions morts de fatigue. Mes hommes lâchèrent les avirons et s'affalèrent sur les bancs comme des cadavres. Je m'amarrai à un pieu. Un courant ridait l'eau mollement. L'obscurité parfumée du rivage formait de vastes masses, probablement des touffes colossales de végétation, — formes muettes et fantastiques. A leurs pieds le demi-cercle d'une plage étincelait faiblement, comme une illusion. Pas une lumière, pas un mouvement, pas un son. Le mystérieux Orient était devant moi, parfumé comme une fleur, silencieux comme la mort, sombre comme un tombeau.

« Et je restais là, exténué au delà de toute expression, exultant comme un conquérant, incapable de dormir et extasié comme en présence d'une profonde, d'une fatale énigme.

» Un clapotis d'avirons, plongeant en cadence et qui, répercuté par la surface de l'eau et accru encore par le silence, se traduisait en claquements sonores, me fit me dresser d'un bond. Une embarcation, une embarcation européenne arrivait. J'invoquai le nom de la morte, et hélai : « Ohé, *Judée*! » Un cri faible me répondit.

» C'était le capitaine. J'avais devancé de trois heures le vaisseau-amiral et je fus heureux de réentendre la voix du vieux tremblante et lasse :

» — Est-ce vous, Marlow?

» — Méfiez-vous du bout de l'appontement, capitaine, — criai-je.

» Il approcha avec précaution et vint accoster, avec la ligne de grande sonde que nous avions sauvée, — pour les assureurs. Je mollis ma bosse et me laissai culer. Il était assis là, à l'arrière, dans une attitude défaite, tout trempé de rosée, les mains jointes sur les genoux. Ses hommes étaient déjà endormis.

» — J'ai passé un sacré moment, — murmura-t-il, — Mahon est derrière, pas très loin.

» Nous nous entretenions à voix basse, comme si nous avions eu peur de réveiller la terre. Le canon, le tonnerre, un tremblement de terre n'auraient pas, à ce moment, éveillé ces hommes.

» Tout en parlant, je me retournai et vis un large feu brillant qui glissait dans la nuit.

» — Voilà un vapeur qui passe en vue de la baie, — dis-je.

Il ne passait pas, il entrait, et même il vint tout près et mouilla.

» — Je voudrais bien, — me dit le capitaine, — que vous alliez voir si c'est un anglais. Peut-être qu'il pourrait nous donner passage pour un endroit quelconque.

» Il avait l'air inquiet et agité. A force de bourrades et de coups de pied, je parvins à mettre un de mes hommes en état de somnambulisme, et lui passant un aviron, j'en pris un autre en nous nageâmes vers les feux du vapeur. Il nous en parvenait un bruit confus de voix, de chocs sourds et métalliques venant de la chambre des machines, de pas sur le pont. Ses hublots brillaient, ronds comme des yeux écarquillés. Des formes allaient et venaient, et l'on distinguait en haut, sur la passerelle la forme vague d'un homme. Il entendit le bruit de nos avirons.

» Alors, avant que j'eusse pu ouvrir la bouche, j'entendis l'Orient me parler, mais avec une voix d'occident. Un torrent de mots se déversa dans le silence énigmatique et fatal des paroles étrangères, courroucées, mêlées à ces mots et même à des phrases entières de bon anglais, moins étranges, mais plus surprenantes encore. La voix jurait et tempêtait avec violence : elle criblait d'une bordée de jurons la paix solennelle de la baie. Elle commença par m'appeler : « Cochon ! » et continua *crescendo* à m'agonir d'une série d'épithètes plus impossibles à redire les unes que les autres, — en anglais. L'homme là-haut rageait à tue-tête en deux langues, et avec, dans sa fureur, une telle sincérité qu'elle alla presque jusqu'à me convaincre que j'avais, de façon ou d'autre, attenté à l'harmonie de l'univers. Je le voyais à peine, mais commençais à penser qu'il finirait par avoir une attaque.

» Il s'arrêta tout d'un coup, et je l'entendis qui reniflait et soufflait comme un phoque.

» — Quel est ce vapeur, je vous prie? — lui criai-je.

» — Hein? Qu'est-ce que c'est. Et vous qui êtes-vous donc?

» — L'équipage naufragé d'un trois-mâts anglais incendié en mer. Nous sommes arrivés cette nuit. Je suis le lieutenant. Le capitaine est dans le grand canot et voudrait savoir si vous nous donneriez passage pour quelque part.

» — Ah! bon Dieu! Dites-moi... Nous sommes le *Celestial* venant de Singapoor et nous rentrons. J'arrangerai ça avec votre capitaine dans la matinée... et... dites-moi, vous m'avez entendu tout à l'heure?

» — J'imagine qu'on a pu vous entendre dans toute la baie.

» — Je vous ai pris pour un canot d'ici. Hé, vous voyez, — ce sacré feignant de propre à rien de gardien s'est encore endormi, — que le diable l'emporte! Le feu est éteint et j'ai failli me coller sur ce sacré appontement. C'est la troisième fois qu'il me joue ce tour-là. Je vous le demande, est-ce qu'on peut vraiment tolérer chose pareille? Il y a de quoi vous rendre fou. Je le signalerai... et le ferai fiche dehors par le vice-résident, nom de ...! Voyez, — il n'y a pas de feu. Il est éteint, n'est-ce pas? Je vous prends à témoin qu'il est éteint. Il devrait y avoir un feu là, voyez-vous. Un feu rouge sur la ...

» — Il y en avait un, — fis-je, doucement.

» — Mais il est éteint, mon garçon! A quoi bon parler comme cela? Vous voyez bien vous-même qu'il est éteint... hein? Si vous aviez à conduire un beau vapeur le long de cette côte de malheur, vous en voudriez aussi un, de feu. Je lui flanquerai une raclée tout du long de son sacré appontement. Vous verrez un peu si je le manque. Je...

» — Alors je peux dire au capitaine que vous allez nous prendre, — interrompis-je.

» — Oui, je vous prendrai. Bonsoir, — dit-il brusquement.

» Je virai de bord et je m'amarrai de nouveau à l'appontement, et puis je m'endormis enfin! J'avais affronté le silence de l'Orient. J'avais entendu un peu de son langage. Mais quand je rouvris les yeux, le silence était aussi absolu que si rien n'était jamais venu le rompre. Je reposais dans un flot de lumière, et jamais le ciel ne m'avait auparavant semblé ni si loin, ni si haut. J'ouvris les yeux et demeurai étendu sans bouger.

» C'est alors que je vis les hommes de l'Orient, — ils me regardaient. Toute la longueur de l'appontement s'était remplie de gens. Je vis des visages bruns, bronzés, jaunes, des yeux noirs, l'éclat, la couleur d'une foule orientale. Et tous ces êtres nous regardaient fixement, sans un murmure, sans un soupir, sans un geste. D'en haut, ils regardaient les canots,

les hommes assoupis qui, pendant la nuit, étaient venus vers eux de la mer. Rien ne bougeait. Les frondaisons des palmiers se dressaient immobiles contre le ciel. Pas une seule branche ne remuait le long de ce rivage, et les toits bruns des maisons s'apercevaient à travers le feuillage vert, à travers de larges feuilles qui pendaient, luisantes et immobiles, comme si elles eussent été faites de quelque lourd métal. C'était là l'Orient des anciens navigateurs, si vieux, si mystérieux, resplendissant et sombre, vivant et immuable, plein de dangers et de promesses. Et c'était là de ses hommes. Je me redressai tout à coup. Une ondulation se propagea d'un bout à l'autre de la foule, passa le long des têtes, fit osciller les corps, courut le long de l'appontement comme une ride sur l'eau, comme le souffle du vent sur un champ, puis tout reprit son immobilité. Je revois tout cela, — le vaste cercle de la baie, les sables qui scintillent, la richesse d'une verdure infinie et variée, la mer bleue comme une mer de rêve, la foule des visages attentifs, l'éclat des couleurs crues, — l'eau qui réfléchit tout, la courbe du rivage, l'appontement, le navire exotique avec sa poupe élevée, qui flotte immobile, et les trois canots avec ses hommes accablés, venus d'Occident, et qui dorment sans souci de la terre et des hommes, ni de l'ardeur du soleil. Ils dormaient, en travers des bancs, tassés en rond sur les planches du fond, dans des attitudes abandonnées, comme des morts. La tête du vieux capitaine, appuyée à l'arrière du grand canot, était retombé sur sa poitrine et on aurait dit qu'il n'allait jamais se réveiller. Plus loin la figure du vieux Mahon était tournée vers le ciel, sa longue barbe blanche étalée sur sa poitrine comme s'il avait été frappé d'une balle, tandis qu'il tenait la barre; et un homme, affalé à l'avant du canot, dormait en entourant l'étrave de ses deux bras, et la joue collée contre le plat-bord. L'Orient les contemplait en silence.

» Depuis lors j'ai connu sa séduction : j'ai vu des rivages mystérieux, l'eau immobile, les terres de nations brunes, où une Némésis furtive épie, poursuit, surprend tant d'hommes de la race conquérante, fiers de leur sagesse, de leur savoir, de leur puissance. Mais, pour moi, tout l'Orient tient dans cette vision de ma jeunesse. Il tient tout entier dans cet ins-

tant où j'ouvris sur lui mes jeunes yeux. Je l'avais abordé au sortir d'un combat avec la mer, — et j'étais jeune, — et je le vis qui me regardait. Et voilà tout ce qui en reste! Rien qu'un moment : un moment de force, d'aventure, de splendeur, — de jeunesse!... Un éclair de soleil sur un rivage étrange, le temps d'un souvenir, l'espace d'un soupir et puis, adieu! La nuit. — Adieu!...

Il but.

» Ah! le bon vieux temps, — le bon vieux temps! La jeunesse et la mer. L'enchantement et la mer! La bonne, la rude mer, la mer âcre et salée qui murmurait à votre oreille et rugissait contre vous et vous coupait brutalement le souffle.

Il but de nouveau.

» Entre toutes les merveilles du monde, il y a la mer, je crois, la mer elle-même, — ou bien est-ce seulement la jeunesse? Qui peut le dire? Mais vous autres, — vous avez tous eu quelque chose de la vie : de l'argent, de l'amour, — tout ce que l'on trouve à terre, — eh bien! dites-moi, n'était-ce pas le meilleur temps, ce temps où nous étions jeunes à la mer : jeunes et sans rien à nous, sur la mer qui ne vous donne rien, que de rudes coups, — et parfois l'occasion d'éprouver votre force, — rien que cela, — ce que vous regrettez tous? »

Et tous, nous l'approuvions : l'homme de finance, l'homme de chiffres, l'homme de loi, tous nous l'approuvions, par-dessus la table polie qui, comme une immobile nappe d'eau brune, réfléchissait nos visages sillonnés et ridés : nos visages marqués par le travail, par les déceptions, par le succès, par l'amour : nos yeux la cherchant encore, cherchant toujours, cherchant avidement, à arracher à la vie ce quelque chose qui, alors qu'on l'attend encore, s'est déjà dissipé, — a passé à notre insu dans un soupir, dans un éclair, — avec la jeunesse, avec la force, avec la séduction romanesque des illusions.

JOSEPH CONRAD

(Traduit de l'anglais par G. JEAN-AUBRY.)

PERSPECTIVE

SUR

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA FRANCE[1]

(ENQUÊTE)

A sa réponse précieuse par sa netteté M. François Pietri a bien voulu ajouter quelques développements sur deux points importants :

— 1° En déclarant qu'il faut « aboutir, coûte que coûte, à » une réduction du chiffre des dettes interalliées », il entend qu'il faut considérer cette question comme primordiale, car ces dettes « représentent la moitié, en importance, de notre » dette intérieure ». Personne n'en parle à propos du budget. Elles peuvent cependant faire sauter son équilibre. Il ne suffit pas de demander aux Américains et aux Anglais une prorogation du terme, une diminution du taux de l'intérêt, « il faut exiger un abattement du capital, quand ce ne serait » que jusqu'à concurrence des *taxes sur bénéfices de guerre* que » les Américains et les Anglais ont froidement perçues sur les » fournitures payées par ces dettes, et qui atteignent des » milliards ».

— 2° Posant en principe la nécessité d'une réforme monétaire, par le système de la dévaluation, M. Pietri la voudrait compléter par la création d'un impôt à payer par les débiteurs privés appelés à bénéficier de la réforme. C'est là une ques-

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er mai.

tion qu'il a développée dans son article de la *Journée industrielle* sur les « solutions monétaires » dont il a fait depuis une brochure. Se prononçant en ce qui touche la réforme pour le système de la dévaluation, c'est-à-dire la constatation de l'état de fait : le maintien du nombre actuel des billets en circulation à leur valeur présente, la valeur faciale de l'or monnayé étant proportionnellement relevée, il reconnaît que les grands emprunteurs seront les bénéficiaires de la réforme. L'État n'est pas le seul à en tirer profit. Les grands industriels ont fait appel au crédit, ils seront déchargés d'une partie de leur dette. L'opération monétaire qui les enrichit peut être accompagnée d'une opération fiscale qui ne les appauvrirait guère. Voilà le principe d'une taxe établi. Ses modalités seraient à envisager.

***

C'est une admirable leçon de doctrine que nous donne M. Gaston Jèze, professeur à la Faculté de Droit.

« La situation financière très difficile dans laquelle se trouve la France aujourd'hui est la conséquence, à la fois, des événements de guerre et de la gestion très défectueuse des finances publiques.

» Les peuples aiment à rejeter sur la fatalité les malheurs qui les frappent. Ils répètent comme des enfants : ce n'est pas notre faute. »

***

« A coup sûr, il y a eu la guerre. Il est incontestable que la guerre est la principale cause des embarras actuels. Les dépenses énormes, les gaspillages inévitables dans toute guerre, les ravages et dévastations du territoire, voilà quelques-uns des facteurs essentiels du gâchis dans lequel nous nous débattons.

» Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi une part considérable due à la mauvaise gestion financière. Avec une politique plus habile, plus courageuse, le désastre aurait été moins grand; le retour à la santé pourrait être plus rapide.

» On est descendu très bas; on pourrait être dans une bien moins mauvaise posture. Est-on au fond de l'abîme? ou roulera-t-on encore plus bas? C'est une question de gestion financière. Pour améliorer progressivement la situation, il faudrait de l'*ordre*, de la *méthode*, de la *volonté*. Il faudrait aussi une connaissance, plus complète qu'elle n'a été jusqu'ici, des moyens techniques financiers pour résoudre les difficultés de toute sorte qui se présentent chaque jour.

» Les meilleurs intentions, le programme financier le plus louable, tout cela peut être compromis par une mauvaise technique.

» En France, la technique financière est, en général, très médiocre. J'aurai l'occasion de le montrer plus loin.

***

» Le malaise financier est très ancien. Je ne crois pas que jamais la France ait eu de bonnes finances. Le pays ne s'en est pas beaucoup aperçu parce qu'une nation économiquement prospère, avec de grandes richesses économiques, une population intelligente, laborieuse et économe, peut supporter, sans trop souffrir, une mauvaise gestion de ses finances publiques. La preuve la plus éclatante est fournie par les États-Unis. Il fut une époque (le dernier tiers du XIXe siècle), où le grand embarras du secrétaire du trésor était d'employer les excédents de recettes fournis par les tarifs douaniers. On peut imaginer le gaspillage des deniers publics auquel ce fait inouï a donné lieu. Des habitudes déplorables furent prises. Lorsque les excédents de recettes disparurent, il fallut s'en guérir. Les Américains n'ont réussi à établir un budget véritable qu'en 1921, il y a quatre ans. Malgré les efforts du Président, le Congrès fédéral a voté en 1924 une loi allouant des primes aux anciens mobilisés. La dépense pour le gouvernement fédéral est évaluée à 2 100 millions de dollars, plus de 10 500 millions de francs-or!...

» Revenons à la France. Avant la guerre, les embarras du Trésor public français n'ont pas apparu à la grande masse à cause de la prospérité économique qui était grande. Mais la gestion financière était mauvaise. Les méthodes techniques étaient déplorables. Aussi le déficit était-il chronique.

» Le grand effort des pouvoirs publics — quelle que fût leur nuance politique — était de masquer le déficit par des artifices d'écritures. Nul n'avait le courage de dire la vérité au pays et de lui demander les sacrifices nécessaires pour assainir la situation. Aucun parti ne voulait assumer l'impopularité d'impôts nouveaux et diminuer ainsi ses chances électorales. Aucun ministre des finances, *je dis aucun*, n'a révélé la vérité au Parlement et au pays... Est-ce parce qu'il ne voulait point compromettre son avenir politique, ou bien parce qu'il craignait une agitation de nature à troubler la paix publique?

» Le peuple ne demande qu'à être trompé. Il croit volontiers les médecins tant mieux, qui ne lui demandent pas d'effort fiscal. Les optimistes systématiques font illusion, dès qu'ils ont quelque habileté pour masquer, par des artifices, les difficultés financières véritables.

» Il est étrange que les mêmes ficelles réussissent toujours auprès des assemblées politiques.

» Sous le second Empire, Thiers dénonçait impitoyablement la gestion hypocrite et déloyale des financiers de l'époque.

» Le 2 juin 1866, au Corps législatif, il disait : « On nous » dit souvent que la finance est une science obscure. Cela » n'est pas vrai; il n'y a pas de science obscure. Les sciences » ne sont obscures que par *la médiocrité de ceux qui les exposent* » ou par *le charlatanisme de ceux qui veulent leur donner un* » *faux air de profondeur.* »

« Il ajoutait : « On a dit : calomniez, calomniez, il en » restera toujours quelque chose! C'est malheureusement » vrai. Et moi je dirai : « En finances, dissimulez! dissimulez! » il en restera toujours quelque chose. »

» Cette critique convient parfaitement à la gestion des finances publiques d'avant-guerre, de la guerre et d'après-guerre.

» M. Herriot, dans son discours à la Chambre du 7 novembre 1924, a pu faire écho à Thiers : « Je défends, disait-il, » le pays en essayant, *pour la première fois peut-être depuis* » *longtemps*, de lui dire la vérité, si douloureuse qu'elle » puisse être... Je tente de sauver le pays de l'anarchie finan- » cière où des conservateurs comme vous l'ont mis. Je vous

» demande fermement... de ne pas prétendre rétablir en » quelques mois *une situation compromise par quatre années* » *d'incohérence...* Je ne m'écarterai pas de la volonté que » je me suis imposée de rétablir avant tout *l'ordre compro-* » *mis par une politique de délais, d'imprévoyance et de légèreté.* »

» Incohérence, désordre, délais, imprévoyance, légèreté, c'est bien la caractéristique de la gestion des finances publiques françaises. Je m'associe pleinement à ce magnifique et véridique langage. Un seul point mérite correction. Il est injuste d'accuser les seuls conservateurs du gâchis actuel. Tous les partis politiques y ont largement contribué. Les radicaux n'ont pas fait mieux au temps où ils détenaient le pouvoir. »

« Si j'insiste sur ces points, ce n'est point pour la vaine satisfaction de récriminer. En politique, c'est bien inutile. On ne convaincra jamais un adversaire de ses fautes. C'est toujours l'adversaire qui a tort.

» Le grand public, lui, a le droit de savoir la vérité. Peut-être la connaissance des faits changerait-elle sa mentalité et celle des hommes politiques.

» Il y a un minimum de principes financiers qu'il faut maintenir fermement, dont on ne doit jamais se départir en aucune circonstance. Ce sont les assises solides des finances saines. Il est absurde de dire et de croire que seul un certain parti politique peut bien gérer les finances d'un pays. Les moyens d'exécution peuvent différer selon les programmes politiques, sans que la gestion financière cesse d'être bonne. Mais à la condition essentielle que les principes, — qui sont au-dessus des partis politiques, — seront observés. Si on les met de côté, le résultat inévitable sera le gâchis.

» Voilà tout le secret des bonnes finances de l'Angleterre, de la Suisse. Les gouvernements se succèdent, chacun apporte son idéal social : conservateur, démocratique. Chacun s'efforce de le réaliser, mais les grands principes sont respectés par tous. »

***

« Et d'abord quel est exactement le *problème à résoudre*? C'est ce qu'on oublie quelquefois de rechercher.

» *Économiquement*, la guerre est entièrement payée, et les ruines presque entièrement réparées. Il faut bien comprendre, en effet, que ce qui reste à faire, c'est la *liquidation financière*.

» On a consommé des richesses économiques, on a employé de la main-d'œuvre, on a fait appel à des services personnels soit pour la guerre, soit pour la réparation des ruines. Tout cela, c'est le passé. Économiquement, toutes ces prestations sont consommées.

» Mais la répartition des charges n'est pas encore faite. Qui va payer les dépenses effectuées? Sur qui va peser le fardeau de ces dépenses?

» Jusqu'ici on a reculé, par les moyens techniques de l'emprunt et du papier-monnaie, la répartition définitive de la charge, de la dépense. Si la dette n'était pas si lourde, si le papier-monnaie n'était pas si abondant, nul doute que l'on retarderait indéfiniment la répartition finale. C'est ce que l'on a fait après 1870-71.

» Ici il faut détruire une légende. On raconte partout que, après 1870, nos pères ont courageusement liquidé par l'impôt les dépenses de guerre. La répartition de la charge de guerre de 1870-71 serait donc effectuée.

» C'est une erreur grossière. Qu'on lise le rapport de Léon Say à l'Assemblée nationale (5 août 1874, n° 2704). On y verra que, pour le paiement de l'indemnité de guerre, on a *emprunté* d'abord 2 225 millions en 1871, puis 3 500 millions en 1872. Sur ces fonds d'emprunt, on a pris 1 561 millions et 3 052 millions, pour les rançons de guerre; le reste,1 112 millions, fut employé à d'autres dépenses. On a payé une partie des intérêts de la dette avec des fonds d'emprunt.

» Le résultat de cette politique peu courageuse, c'est que la France avait, à la veille de la guerre de 1914, une dette d'environ 33 milliards de francs-or.

» Nul doute que nos gouvernants adopteraient, s'ils le pouvaient, la même solution, en renvoyant à nos petits-neveux le soin de faire la répartition définitive.

» Mais, à force de reculer, les répartitions à faire s'accumulent; il vient un moment où il faut liquider financièrement, c'est-à-dire faire la répartition définitive soit de la

totalité, soit d'une partie de la charge devenue intolérable.

» C'est ce qui se produit actuellement. Avec une dette intérieure de près de 300 milliards de francs-papier et une dette extérieure de plus de 100 milliards de francs-papier, le service de la dette absorbe une telle fraction du revenu public, que l'on ne peut plus reculer.

» La génération actuelle est, bon gré, mal gré, obligée de procéder à la répartition de tout ou partie de la charge.

» La répartition se fera ou *scientifiquement* ou *empiriquement*.

» *Scientifiquement*, ce sera *l'impôt*. *Empiriquement*, ce sera la *banqueroute* : banqueroute sournoise (inflation), banqueroute cynique (suspension de la dette).

» *Par l'impôt*, la répartition se fera *scientifiquement*, en proportionnant la charge, mise sur les épaules d'un très grand nombre, à leur capacité de paiement, avec des modalités, des délais, des combinaisons favorables aux assujettis.

» Par la banqueroute, la répartition se fera *empiriquement*, au petit bonheur, au hasard, frappant à tort et à travers, écrasant les uns, épargnant les autres, sans que soit dirigée la répartition. Les habiles se tireront d'affaire sans grand dommage, peut-être en gagnant à l'opération par une spéculation bien conduite, s'il s'agit de la banqueroute inflation. Si l'on recourt à la banqueroute cynique, ce seront les malheureux porteurs de titres de la dette, ceux qui auront patriotiquement répondu à l'appel des gouvernants aux temps héroïques de la guerre, qui seuls subiront la charge. La banqueroute cynique, c'est le *prélèvement empirique sur le capital des seuls rentiers* : c'est une répartition brutale du fardeau de la guerre sur une classe de la population.

» Du seul point de vue de la technique financière, la répartition scientifique par l'impôt est infiniment supérieure à la répartition empirique de la banqueroute sournoise (inflation) ou cynique (répudiation).

» Ce qu'il faut bien voir, c'est que, dans l'un ou l'autre cas, c'est techniquement un problème de répartition définitive de la charge, que les gouvernants ont à résoudre. La seule réponse correcte financièrement est l'*impôt*. Il faut liquider *par l'impôt* et non par la banqueroute sournoise ou cynique.

» Alors se pose le problème *politique* du choix des impôts. Une majorité démocratique essaiera d'établir des impôts démocratiques; une majorité conservatrice s'efforcera d'obtenir des impôts de consommation.

» Mais l'unanimité doit se faire sur la nécessité du recours à l'impôt.

» M. Herriot avait donc tout à fait raison lorsqu'il déclarait (le 7 novembre 1924) : « Le rétablissement de l'équilibre » budgétaire est la première mesure qui s'impose... A quel » prix l'obtiendrons-nous? *Par beaucoup de sacrifices.* »

» Il n'y a pas un chef de gouvernement, conscient de ses responsabilités, qui puisse répondre autrement.

» Tout le problème n'est pas résolu. Les plus beaux programmes peuvent être compromis par une exécution *techniquement* défectueuse. C'est ici que nous trouvons les grands principes auxquels j'ai fait allusion et sans lesquels il ne sera fait aucun assainissement véritable. »

***

« Quels sont donc ces principes?

» Ils n'ont rien d'inédit. Ils sont très connus bien que rarement appliqués. Ils tiennent en quatre mots : sincérité, simplicité, publicité, prévoyance.

» D'une manière plus précise, on peut les formuler ainsi :

» *Premier principe.* — Il faut un *budget sincère et en équilibre*, contenant *toutes* les dépenses et *toutes* les recettes, sans jeu d'écritures. Il ne faut pas faire apparaître artificiellement l'équilibre, là où il y a déficit, au moyen de budgets extraordinaires, de comptes spéciaux, de compte provisionnel, de budget des dépenses recouvrables et autres inventions de l'hypocrisie financière.

» La France n'a jamais encore réussi à appliquer pleinement ce principe. Bien des gouvernements se sont flattés de l'avoir fait, mais c'est à tort. La sincérité budgétaire et l'équilibre sont plus nécessaires que jamais.

» A l'heure actuelle, la *stabilité de la monnaie*, l'élasticité de la trésorerie dépendent essentiellement de la sincérité du budget et de l'équilibre.

» Le gouvernement de M. Herriot s'était engagé à les donner au pays. Dans son discours du 7 novembre 1924, le Président du Conseil a dit : « La politique du gouvernement, la voici : » Avant tout, il se battra pour l'équilibre du budget *souvent* » *promis, jamais donné à ce pays*... Le rétablissement de » l'équilibre budgétaire est la première mesure qui s'impose. »

» Rien n'est plus vrai. Les Chambres aident-elles le gouvernement dans son œuvre budgétaire? Pas le moins du monde. Les semaines s'écoulent en débats inutiles; on a perdu quatre séances à entendre des histoires de brigands coloniaux, plus d'une semaine à discuter la politique extérieure. Les douzièmes provisoires ont commencé. La Chambre a laissé l'impression qu'elle est, comme ses devancières, trop indisciplinée pour voter le budget à sa date normale. Encore ici, les *procédés de technique* sont défectueux. Tant que le budget ne sera pas voté correctement, ce sera le désordre; le pays et l'étranger resteront dans le doute sur une restauration prochaine de nos finances. »

***

« *Deuxième principe.* — La publicité des finances est la condition *sine qua non* de la sincérité budgétaire et du crédit public, de la confiance. Faute de publicité, Napoléon n'a pas eu de crédit public, et ses finances furent truquées.

» C'est la publicité des finances qui permet le contrôle non seulement du Parlement, mais du pays et du monde entier. C'est le grand mérite de la Restauration que de l'avoir compris : c'est, d'ailleurs son seul mérite financier, mais, je le reconnais, il est grand.

Comment organiser la publicité?

» Dans le Parlement, les passions politiques aveuglent trop souvent les critiques... Les discussions sont trop souvent des polémiques et des récriminations.

» Dans le pays, il est des hommes d'étude et de sang-froid, dont la parole ou les écrits peuvent éclairer la nation sur la situation véritable. Comment peuvent-ils le faire, sans *publicité* des finances?

» Quand on parle de publicité, ce n'est pas un document isolé, accidentel, quelque nom qu'on lui donne, qui peut la réaliser de manière satisfaisante. Un document accidentel

est toujours suspect. Il veut prouver quelque chose. On sait ce que cela veut dire.

» Il faut une publicité *périodique, régulière, très fréquente, objective.*

» Prenons le cas de la Banque de France. Le public s'inquiète à juste titre de l'importance de la circulation fiduciaire, du montant des avances au Trésor, de l'encaisse métallique, etc. Supposons que la Banque ne publie son bilan qu'une fois par an, lors de l'Assemblée des actionnaires, en janvier. Comment connaîtrait-on la situation? Au contraire, grâce au bilan hebdomadaire de la Banque de France, nous avons un thermomètre de santé, que chacun peut consulter régulièrement. Même si on veut dissimuler la vérité, on n'y réussit pas complètement[1]. On rapproche les postes, on les scrute. On finit par savoir ce qui se passe. Il faut aussi un état hebdomadaire du Trésor public.

» Je ne cesse de le répéter. On peut mentir une fois ou deux par an; mais pas tous les huit jours. C'est difficile. Il faut truquer trop de comptes. On doit donc appliquer, en l'améliorant, la règle formulée par l'article 45 de la loi de finances du 30 avril 1921. Jusqu'ici tous les gouvernements, sans exception, ont refusé d'obéir à cette règle. Le premier qui l'a méconnue c'est le ministre des Finances qui, comme simple député, l'avait fait voter. Il faut publier au *Journal Officiel* un *état hebdomadaire* des principaux postes des finances publiques et, en particulier, celui des dépenses effectuées, de façon à voir où l'on va. Ce que fait la Banque de France, le Trésor doit le faire. C'est possible. Le Trésor britannique le fait.

» Aucun gouvernement français n'a encore compris la valeur pratique de cette publicité. Pourtant, M. Herriot, dans son discours du 7 novembre 1924, semble bien l'avoir vue, car il affirmait : « *Le Gouvernement dira la vérité,* dût-
» il mettre en cause son existence ministérielle, parce que
» les remèdes à appliquer ne sont pas des remèdes efficaces
» dès demain. *Il faut que le pays sache où on l'a conduit* et

1. Même remarque que plus haut. Cette communication est antérieure à la chute de M. Clémentel et aux révélations du gouvernement sur le chiffre réel de notre circulation (N. D. L. R.).

» par quelle voie il sera obligé de passer pour recouvrer sa » santé et son équilibre normal. »

» Je dirai plus. Ce n'est pas le passé seulement qui nous intéresse, c'est aussi et surtout le *présent*. Il ne s'agit pas de dresser un acte d'accusation, mais d'introduire des méthodes *techniques* permanentes de gestion correcte.

» L'*Inventaire*, publié le 27 décembre 1924, réalise-t-il cette condition? Je n'hésite pas à répondre par la négative.

» Le document est utile; il contient beaucoup de renseignements; il n'en donne pas assez. Le plan est défectueux. C'est trop *politique*, pas assez *financier*. C'est trop un réquisitoire, pas assez objectif. Cela vient de ce que la méthode de réalisation *technique* a été mauvaise.

» Ce devrait être l'œuvre non d'un avocat, mais de statisticiens.

» Qu'on nous laisse tirer nous-mêmes les conséquences des faits qu'on nous aura exposés objectivement.

» Qu'on laisse de côté les bilans fantaisistes dans lesquels on rapproche le passif et l'actif de l'État!

» Voici, dans l'*Inventaire*, l'erreur de technique manifeste.

» On a voulu exprimer par une somme l'actif de l'État. Cet actif c'est la *volonté des habitants de payer des impôts*. Cela ne se chiffre pas. Cela ne vaut pas 596 milliards, comme le dit naïvement l'*Inventaire*.

» On ne sait jamais par avance jusqu'où peut aller le recouvrement de l'impôt. En temps de paix, on ne peut pas imaginer les souffrances physiques que la guerre fera endurer aux soldats ou aux civils qui y seront mêlés; on ne peut pas dire qu'on ira jusque-là et pas plus loin. De même, on ne peut pas dire jusqu'à quel point on pourra lever des impôts sur un peuple. Cela dépend de sa volonté, de son esprit de sacrifice, du temps pendant lequel on lui demandera de faire un gros effort fiscal, des impôts qui seront choisis, etc. Tout cela n'est pas évaluable en argent, par avance. Prenons l'exemple des États-Unis. Les recettes fédérales *d'impôts* sont passées de 726 millions de dollars en 1915-1916 à 3 366 millions en 1917-1918, à 4 500 millions en 1918-1919, à 5 728 millions en 1919-1920. Si l'on préfère transformer en francs-or à la parité approximative de 5 francs-

or par dollar, nous constatons que de 3 630 millions de francs-or en 1915-1916, les impôts (je dis les impôts et non pas les recettes publiques) ont passé brusquement à 16 830 millions de francs-or en 1917-1918, à 23 milliards de francs-or en 1918-1919, à 28 640 millions de francs-or en 1919-1920.

» Si, en 1915-1916, quelqu'un s'était amusé à chiffrer l'actif du Trésor américain d'après les impôts recouvrés par le Trésor, il aurait commis une absurdité. Quatre ans plus tard, les contribuables américains payèrent 8 fois plus d'impôts *fédéraux*; l'actif du Trésor, pour employer l'absurde procédé technique du bilan, passait donc de 1 à 8.

» On saisit ici sur le vif les mauvaises méthodes *techniques* des financiers français. Une idée excellente : dire la vérité au pays, conduit à la rédaction d'un inventaire. La réalisation technique a été un bilan absurde. »

***

« *Troisième principe.* — En finances, les moyens les plus simples sont les plus efficaces et les plus corrects. Quand on emprunte, il faut agir franchement, loyalement. Le Trésor emprunte 100 en or, il reçoit 100 en or; il rembourse 100 en or et il paie le taux d'intérêt du marché financier. C'est tantôt 2 p. 100, tantôt 8 p. 100. Peu importe.

» Voilà la technique correcte des emprunts publics, telle que la pratiquent depuis toujours les États-Unis. Sur ce point, c'est presque le modèle. A l'heure de sa plus terrible crise financière, pendant la guerre civile et au lendemain de la guerre civile, alors que le dollar-papier valait 34 cents, comme aujourd'hui le franc-papier vaut 28 centimes, le gouvernement américain, malgré les criailleries, a emprunté en or et payé en or, *métallique*. Bien entendu, il y avait des gens qui croyaient tout perdu. Tout fut sauvé par l'énergie d'une politique de loyauté. Aujourd'hui encore, le gouvernement américain emprunte en or et s'engage à payer les intérêts et le capital (toujours remboursable à moyenne échéance) en monnaie d'or. Cela lui est facile. Mais, en 1865, cela n'était pas facile et il l'a fait. C'est de la politique honnête, loyale.

» Voyons la *technique* de nos emprunts publics en France. Le Trésor emprunte 100; il reçoit 100; il s'engage à rembourser

150, et il affirme payer 5 p. 100 d'intérêt, alors que le taux courant sur le marché est de 8 à 9 p. 100 et que son crédit est petit. Ce n'est pas tout. Il agit comme s'il spéculait sur la dépréciation du franc-papier, en même temps qu'il fait luire aux yeux des capitalistes la perspective d'une hausse du franc-papier qui leur fera réaliser un gros bénéfice. Pourtant, nul ne peut ignorer que, si le franc-papier gagnait de la valeur, le service de la Dette deviendrait du même coup impossible.

» Ce n'est pas tout. Au lieu de revenir au procédé franc, loyal, correct, qu'emploient tous les individus dans leurs affaires privées, sauf les fils de famille grands acheteurs de crocodiles empaillés, à quoi songe-t-on? On va compliquer : en décembre dernier, le ministre des finances parlait de truffer les emprunts futurs d'une loterie sensationnelle, ou encore d'une immunité fiscale générale.

» Puisqu'il faut dire la vérité au pays, disons-là. La loterie n'est plus de la technique défectueuse. C'est l'organisation de l'*escroquerie nationale.*

» La loterie est une *escroquerie.* C'est l'exploitation de la bêtise humaine... Des milliers, des millions d'individus sont grugés par l'espérance immorale de faire fortune sans travailler. Un pays qui emploie ce moyen est un pays de seconde ou de troisième classe. La loterie est justement pourchassée comme développant les pires instincts, encourageant les pires superstitions et la paresse. C'est indigne d'une démocratie. Je ne parviens pas à comprendre qu'un parti politique, qui range au premier rang de son programme l'élévation du niveau moral du peuple, songe à cette escroquerie pour relever les finances nationales.

» Revenons à la simplicité. Les emprunts les plus simples sont les meilleurs. Que recherche le capitaliste et que peut-il rechercher correctement, honorablement? la sécurité de son placement, un intérêt correspondant au loyer de l'argent sur le marché. *C'est tout.* Les procédés employés jusqu'ici ne lui ont pas donné la sécurité. Les résultats sont mauvais. Le Trésor ne peut plus placer d'emprunt. Tous ces *trucs* ne réussissent plus.

» *Le Trésor devrait désormais émettre des emprunts par lesquels il s'engagerait à faire le service de l'intérêt et de l'amortissement au cours du change.*

» Ce n'est pas la faiblesse du crédit public français qui fait

échouer les emprunts. Ce sont les procédés *techniques*. Le gouvernement français a pu comparer les deux méthodes. Elles ont joué en même temps.

» Aux États-Unis le gouvernement français a employé le procédé technique presque correct (je dis presque correct à cause de la prime de remboursement de 11 p. 100), il a promis 7 p. 100 d'intérêt (7,50 réel). Le service en dollars, le remboursement en vingt-cinq ans, tout cela est simple et correct. La souscription a duré quarante-cinq minutes; elle a rapporté cinq fois plus qu'on ne demandait.

» Le gouvernement français a émis en même temps un emprunt intérieur du *type ficelle*. En un mois, avec une réclame formidable et une pression sur tous les organes industriels et commerciaux, avec le concours du clergé, des économistes, avec des manœuvres de bourse inadmissibles sur les rentes, etc., on a péniblement obtenu 800 millions d'argent frais. Encore ne sait-on pas exactement ce qu'il adviendra du paquet de rentes acquis par la grande Banque qui a dirigé la manœuvre.

» Ce n'est pas de la gestion financière correcte. Ce sont des tours de banquier. On ne gère pas les finances d'un pays par des coups de Bourse.

» Le résultat le plus clair, c'est qu'on ne sait plus à quel saint se vouer pour emprunter. L'échec subi en 1924 ne rendra pas facile l'emprunt de consolidation nécessaire.

» Qu'on laisse donc les banquiers à leur comptoir. Les finances publiques de la France ne se sont jamais bien trouvées de leur intervention. Comme leur grand patron, le charlatan Necker, ils ne rêvent qu'emprunts. Les placements de titres, la spéculation à la hausse des titres émis au-dessous du pair, voilà leur programme financier. C'est une très mauvaise mentalité pour la gestion correcte des finances d'un État.

» Qu'on consulte les banquiers sur ce qu'ils savent, c'est parfait. Mais qu'on ne leur laisse pas la direction des affaires. Et surtout, qu'on ne se laisse pas impressionner par leurs affirmations! Je ne mets en cause ni leur honorabilité, ni leur désintéressement. Je proteste contre leur prétention. *Je les juge d'après les résultats : c'est le seul critérium scientifique. Ces résultats ont toujours été exécrables.*

» Changeons de méthode. Appliquons, ce qu'on n'a encore

jamais fait en France, le procédé technique de la *simplicité des moyens.* »

***

« *Quatrième principe* : *Prévoyance.* — Dans la gestion des finances publiques, il faut toujours avoir la préoccupation de l'avenir. On ne doit rien faire qui rende la gestion financière plus difficile aux gouvernements futurs. En choisissant une mesure, il faut se demander si elle ne gênera pas ceux qui, dans quelques années, auront la responsabilité du pouvoir.

» On peut affirmer qu'en France les gouvernants ont rarement eu cette préoccupation. C'est ce qui explique pourquoi aujourd'hui l'accumulation des imprévoyances passées a rendu la situation si difficile.

» Prenons quelques exemples.

» Pendant la guerre, on a emprunté plutôt que d'établir des impôts : c'était plus facile; mais on rejetait sur l'avenir la solution du problème. On émettait des ballots de papier-monnaie : c'était encore plus facile, mais par là on rendait le problème encore plus inextricable. Lorsqu'on a emprunté, on a recouru de préférence aux emprunts à très court terme : c'était plus facile; mais on créait la dette flottante énorme qui pèse si lourdement sur la trésorerie. En fixant les échéances des emprunts à court terme, on ne s'est même pas préoccupé de rechercher si toutes ces échéances ne tomberaient pas en même temps. C'est ce qui fait qu'en 1925, il y a une échéance de 22 milliards de francs non compris les bons de la Défense. Imprévoyance et technique défectueuse ou plutôt absence de technique.

» Qu'ont fait les Américains? Tout de suite, de lourds impôts, qui ont été en s'aggravant. J'ai montré plus haut la progression. Ils n'ont pas compromis l'avenir. Les Anglais ont fait de même.

» En matière d'emprunts, les Américains ont émis des bons à court terme (*certificates of indebtedness*) analogues à nos bons de la Défense; mais, deux fois par an, ils les consolidaient, de façon à n'avoir pas une grosse dette flottante. Ils ont aussi recouru au système des emprunts 5-10, 10-20, etc., c'est-à-dire non remboursables avant une certaine époque, mais

devant être amortis au plus tard à une certaine date, en laissant au gouvernement la faculté de choisir le moment le plus favorable. Et ce n'était pas un prétexte pour ne pas amortir.

» Il est impossible de méconnaître les inconvénients des pratiques françaises, faites de légèreté et d'imprévoyance. La leçon a-t-elle servi? Pas le moins du monde.

» Prenons le dernier emprunt intérieur. Il a été émis à 5 p. 100 d'intérêt, remboursable avec prime de 50 p. 100 entre 1929 et 1934. Qu'est-ce que cela signifie? C'est que, pour le moment, au lieu de payer 8,62 p. 100 d'intérêt, on n'en paiera que 5, mais de 1929 à 1934 on paiera 15 p. 100. Voilà la légèreté et l'imprévoyance. Que feront les gouvernants en 1929?

» Même chose en matière d'immunité fiscale. La règle, en France, c'est d'émettre des emprunts avec immunité fiscale. Par exemple, en 1871, il y n'avait pas encore d'impôt sur le revenu des valeurs mobilières : on promit l'immunité fiscale aux souscripteurs de l'emprunt de 2 milliards, autorisé par la loi du 21 juin 1871. Le bénéfice pour le souscripteur paraissait très mince; il n'en tint pas grand compte. Pour l'État, c'était l'abandon de l'impôt de 3 p. 100 créé en 1872, porté à 4 p. 100 en 1870, à 5 p. 100 en 1914, à 10 p. 100 en 1920, à 12 p. 100 en 1924, *rien qu'en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.* Toutes les fois qu'on accorde une immunité fiscale, on enlève aux gouvernants futurs la possibilité de se procurer des ressources. On sacrifie l'avenir au présent. Je laisse de côté la question de politique démocratique. Je ne considère que la *technique.*

» Maintenant on propose sérieusement d'émettre des emprunts avec immunité fiscale de l'impôt sur le revenu global et de l'impôt successoral. Du point de vue politique, le gouvernement qui fera cette opération pourra bien s'intituler démocratique, il fera le jeu de la ploutocratie. Tout bon démocrate devra s'insurger. Il y en a France deux seuls impôts démocratiques : l'impôt sur le revenu global, l'impôt sur les successions. Le cabinet Poincaré, qui n'était point démocrate, a accordé l'immunité fiscale de l'impôt sur le revenu global pour les bons de la Défense. Cela signifie qu'un individu très riche peut ne pas payer un sou d'impôt direct à l'État, en plaçant sa fortune en bons de la Défense.

Bien plus, tout individu peut, sans avoir un seul bon de la Défense, faire une déclaration absolument fausse au contrôleur, et, si celui-ci conteste, lui répondre : « J'ai, il est vrai, des » centaines de mille francs de revenu; mais tout est placé » en bons de la Défense. » Je le demande : que peut répondre le contrôleur? Une pareille incitation à la fraude juge un système. C'est de l'aberration.

» On propose d'étendre et de généraliser cet expédient. Ce jour-là, comment pourra-t-on combattre la fraude? On fournira à tous les fraudeurs une excuse, que dis-je, un motif hautement avouable, celui de n'être pas dupe.

» Je terminerai par un dernier exemple qui fait apparaître l'absence de technique financière.

» On a annoncé une politique d'amortissement. C'est un très bon principe. Il n'y a pas de bonnes finances sans amortissement. Seulement, il y a la technique de l'amortissement. En France, on n'a jamais eu une bonne technique, si bien que la dette n'a jamais cessé de croître. Chaque régime a laissé au suivant une dette plus lourde que celle qu'il avait reçue. Seule la Restauration a légèrement réduit le montant de la dette. Le résultat, c'est que, en 1924, la France avait le triste privilège d'être au premier rang pour le chiffre de sa dette.

» Quelle était la technique adoptée? C'est le procédé connu sous le nom de *Caisse d'amortissement*, et trop connu pour que je le décrive. Quel a été le résultat? Napoléon avait créé une caisse d'amortissement non pour éteindre la dette, mais pour spéculer en Bourse et soutenir artificiellement les cours de la rente. La caisse accrut la dette, au lieu de la réduire. La Restauration réorganisa la Caisse en 1816, mais elle coûta très cher au Trésor public. Le discrédit de cette institution fut tel qu'en 1871 on la mit en sommeil.

» Il est aujourd'hui question de la reprendre! »

« Je m'arrête. Le grand malheur des financiers français, c'est qu'ils n'ont pas de principes. Ceux qui parlent de principes sont tournés en ridicule. Comment! vous croyez aux principes? Espèce de pédant! Il n'y a qu'un professeur pour croire aux principes.

» Eh bien, je le dis fermement, il n'y a que les ignorants

et les charlatans qui ne croient pas aux principes. La revanche des principes, c'est la banqueroute des peuples.

» Appliquons les principes de sincérité, de simplicité, de publicité et de prévoyance.

» Abandonnons les empiriques. Ils nous ont conduits à la ruine. Ils ont fait largement leurs preuves d'incohérence, de légèreté et d'imprévoyance.

» M. Herriot a tracé magistralement les grandes lignes du seul programme financier qui puisse mener au salut. Cela ne suffit pas. Il faut l'appliquer par de bonnes méthodes techniques. Jusqu'ici, le gouvernement ne l'a pas fait. »

Telle est la leçon ferme de M. Gaston Jèze.

Peut-être pourrions-nous chercher avec lui si, à certaines époques du XIXe siècle, sous la Restauration par exemple, les finances françaises n'ont pas été mieux gérées qu'à d'autres, et si l'unité budgétaire n'était pas sur le point d'être réalisée à la veille de la guerre. Cet enseignement du passé ne serait pas négligeable; mais nous sommes pressés par le présent. Le fait certain est la nécessité pour nous de ne rien laisser dans l'ombre, d'une situation financière qui n'est que trop compliquée. *Il faut liquider cette situation, et cela par l'impôt et non par la banqueroute.* Une forme d'impôt serait-elle préférable à d'autres? Serait-ce celle du prélèvement sur le capital, dont M. Jèze s'est fait à plusieurs reprises le défenseur? Interrogé sur ce point, il nous a déclaré que ce prélèvement a été effectué *empiriquement*, sans profit pour personne, par l'inflation et par la baisse de la monnaie, sur certains capitalistes; sur les porteurs de rentes en particulier, qui ont assez souffert pour qu'on ne leur impose pas *inutilement* une nouvelle réduction de capital. D'après lui, si jamais l'alternative se posait, *inévitable, certaine*, entre la banqueroute-répudiation, la banqueroute-inflation et le prélèvement sur le capital, le seul procédé technique correct serait le prélèvement sur le capital : ce serait, s'il faut l'en croire, le moins onéreux et le plus juste.

PAUL LECLÈRE

(*A suivre.*)

CLAIRE TÉCEL

XI

Je trouve ma mère à la station du métro, et nous allons voir les Lafeuillade. L'esprit occupé par mon procès, par la pensée de Charles, — car maintenant, avec un petit frisson intime, je l'appelle Charles, — je laisse dépenser en paroles par ma mère une énergie qui la tuerait si elle restait à l'intérieur de son corps et de son cœur; je la laisse travailler au bonheur de son enfant! Ne croyez pas, là-dessus, que je sois irrévérencieuse; l'amour filial, qui ne m'empêche pas de voir juste, puisque voir juste est mon métier, me permet d'unir la vénération à un certain septicisme... Il y a des choses que je sais déjà, à vingt-quatre ans, et que maman ne doit jamais connaître. Tel est le progrès des lumières! Si j'avais perdu la foi, je ne priverais pas mes aimés des consolations religieuses. J'ai perdu une grande partie de ma foi sociale. Le frottement de la scélératesse, voire de l'habileté, dédore mes rêves; je prétends laisser leur dorure aux rêves de ma bonne mère.

D'ailleurs, rendons-lui justice : à travers son ingénuité, elle n'est pas moins perspicace que moi; elle l'est autrement, voilà tout. Malgré tant de beautés préservées, elle ne porte pas tout à fait les robes à la mode et ne s'est pas fait couper les cheveux...

Les Lafeuillade habitent, pas loin de chez nous, dans

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 avril et 1er mai.

Montrouge, après l'église, une vieille rue, une vieille maison de derrière dans un jardin. Cette maison n'a que deux étages.

— J'ai un très long bail, — murmure la maman... — L'appartement est grand, vous verrez...

Cela veut dire : vous pourrez vous y installer, vous pourrez même y avoir un enfant. Je ne suis pas insensible à ces prévisions. Mon enfant aurait de l'air, de la lumière. Le jardin me plaît, surtout celui qui est du côté de l'est, car il y en a deux, visiblement morceaux d'un ancien parc; cinq ou six beaux peupliers et deux ormes y chantent l'éternelle chanson des branches, des rameaux, des feuillages.

— Oui, c'est joli, — dit Prosper... — J'ai obtenu qu'il soit à nous seuls; je paie pour ça...

Je lui sais gré d'avoir « payé pour ça ». Quel plus beau luxe que ces arbres? Madame Lafeuillade fait observer :

— L'autre jardin me semble bien plus joli, mais Prosper est original dans ses idées. Nous aurions pu avoir, là-bas, ce carré plein de fleurs; il a préféré le parc. « On est chez soi », dit-il. Nous avons la clé.

— Ah! vous avez la clé!

Voilà donc pourquoi Prosper aime ce coin; il est à lui, il en a la clé! Tout de même, du bonheur peut y tenir, un peu exigu, un peu restreint, entre quatre murs; mais, avec un beau rêve d'amour et de tendresse!

— Je tracerai quelques allées, — murmure Prosper à mon oreille, — et une corbeille de fleurs au milieu.

— Non, pas au milieu, — dis-je inconsciemment, — il y a trop d'arbres; il faut mettre la corbeille dans le fond à droite, et tout orienter vers cette échappée lumineuse.

— Vous m'expliquerez cela, — dit-il... — Je suis bien heureux de voir que vous vous intéressez à *notre* jardin.

Je rougis. Ce *notre* froisse violemment mes pudeurs secrètes. J'imagine *nos* matins et *nos* soirs. Nous nous regarderons, une intimité naîtra... A mesure, ma vie se tassera dans une paix douce et vulgaire qui aura toutefois sa beauté. Car tout a une beauté; tant d'auteurs ont montré qu'il ne s'agit que de la découvrir. Michelet ne pleure-t-il pas gentiment sur la femme du drapier qui s'est levée avant l'aube et que son mari trouve penchée sur le grand livre... La paix

du ménage s'est faite là-dessus, et le couple trempe dans un univers commercial de dévouement réciproque... Les enfants peuvent aussi avoir le croup! Des liens si délicats unissent des âmes disparates. Vous croyez à un Prosper sans cœur, et il ne pense qu'à vous laisser trente mille livres de rente! Il y pense aussi pour lui. Ne lui reprochez pas que ce soit son unique pensée : Dieu ne lui en devait aucune autre...

Pour détourner ces idées, je me dirige vers la bibliothèque... Il s'écrie, sentant bien que cela doit me conquérir :

— J'aime bouquiner... Oui, les livres sont des compagnons! Et puis, les reliures, à présent, ont de la valeur...

— Vous lisez beaucoup?

— Je lis les journaux. Aujourd'hui, tout est dans les journaux. Justement, tenez, voici un filet qui vous concerne...

Il me tend une feuille qui paraît à midi et qui aime à remplir le milieu du jour d'anecdotes. Le filet a dix lignes sur l'*Affaire Darminier* :

M. Bausoi d'Attiche a terminé la première partie de son travail qui concernait spécialement la vie de l'accusé chez soi. Il classe ses dossiers. Travail considérable et qui exige une grande tension d'esprit... L'inculpé a maintenant plus de liberté pour recevoir ses amis... Outre maître Claire Técel qui va le voir presque chaque jour, il a reçu la visite de deux amis très chers, un de nos plus aimables couples parisiens...

Je suis interrompue :

— Vous êtes toute pâle, mon enfant, — murmure à mon oreille madame Lafeuillade, — venez vous reposer... Prosper vous tient là debout!

J'ai toujours le journal et me laisse conduire vers un fauteuil :

— Reposez-vous, je sers le thé...

Tandis qu'elle remue des tasses et découpe un plum-cake de chez Potin, je relis le filet. Mon application reçoit sa récompense, car je trouve :

... d'un de nos plus aimables couples parisiens qui s'honore en ne se détournant pas d'une grande infortune...

Tout ceci n'a l'air de rien, et, pourtant, j'éprouve une émotion considérable.

Madame Lafeuillade a beau me verser du thé, déposer presque de force un bon morceau de plum-cake sur ma soucoupe, je ne fais attention à rien. Je mange, je bois sans un mot, sans féliciter la ménagère sur son excellent thé, son excellent gâteau...

Personne n'y comprend rien. Maman se demande si Prosper n'est pas allé trop loin : je suis si délicate! Madame Lafeuillade croit que mon amour pour son fils se déchaîne avec la violence d'une tornade équatoriale. Prosper imagine, lui aussi, une de ces émotions qu'on trouve dans les romans anglais. Il se dit que cette émotion sera suivie d'une contradiction en règle, que je vais me montrer froide pour lui, peut-être même lui lancer une de ces pierres pour jardin sur lesquelles il compte pour bâtir son rêve...

Prosper est psychologue!

Et l'étonnement devient général lorsque je murmure simplement :

— Alors, c'est sur le quai que vous trouvez ces livres?

— Quels livres? — demanda madame Lafeuillade.

Prosper a compris; c'est bien l'esthétique du roman anglais : je feins la plus profonde indifférence, et choisis un sujet étranger à toute poésie amoureuse. Il répond avec un sourire fat :

— Sur le quai, oui... D'ailleurs, toujours dans la même boutique.

— Est-ce que vous connaissez le vendeur?

— Ce n'est pas un vendeur...

— Comment?

— C'est une vendeuse...

Les deux mères daignent rire de cette petite farce. Prosper n'en tire pas une gloire excessive et ajoute :

— C'est la mère Ravinfosse... Elle me connaît, je lui ai acheté assez de livres classiques... On en trouve parfois à l'état de neuf.

Une pareille conversation, si prosaïque, ne fait pas l'affaire de maman.

— Laisse donc cette mère Ravinfosse, — dit-elle.

Et elle se tourne vers madame Lafeuillade :

— Comme je vous le disais, elle a un très joli talent sur le piano... Vous m'avez assuré que votre fils en joue aussi...

Je connais ma chère maman et je suis décidée depuis longtemps à ne lui refuser aucune des satisfactions d'amour-propre qu'elle a si bien gagnées en me donnant une éducation parfaite...

— Tu veux que je joue, maman?

Les deux mères échangent un petit clin d'œil.

— A moins que monsieur Prosper ne veuille essayer d'un quatre-mains?

Prosper voit plus clairement que moi la situation :

— Nous pourrons réaliser cela plus tard. Le talent de mademoiselle Claire m'intimide. Je me contenterai de tourner les pages...

Et je leur joue triomphalement un nocturne de Chopin que maman goûte comme si c'était du sucre et que madame Lafeuillade et son fils accueillent avec considération...

La même scène s'est déjà répétée plusieurs fois dans ma vie. Tout à l'heure, Prosper, ironique, jouera *Madame Angot* à la joie générale.

— Eh bien! — dit maman, aussitôt que nous nous trouvons dans la rue, — avoue que c'est un milieu agréable.

— Très...

— Il faudrait être difficile... Sais-tu qu'il a déjà vingt mille francs de traitement? Sais-tu qu'il a hérité plus de cinq cent mille francs de son père? Sais-tu que sa mère possède dix mille francs de rente?

Qu'est-ce que je ne saurais pas si j'écoutais maman? Je fais comme d'habitude, je réponds avec distraction.

— Oh! Claire, tu es dans la lune!

— Non, maman chérie, je pense à mon procès.

— Tu te tueras!

J'éclate de rire...

— Mais cela m'amuse.

— Et Prosper?

— C'est un beau garçon...

— Ne ris pas.

— Je ne ris pas, chérie... Écoute-moi bien : il ne me plaît pas beaucoup, mais c'est le meilleur que tu aies déniché

jusqu'ici. La rage que vous avez tous, c'est de vouloir qu'on s'accorde tout de suite... Laissez-nous le temps.

— Enfin, tu ne le refuses pas catégoriquement!

Voilà la consolation de maman. Dans sa bouche, notre court dialogue prendra, lorsqu'elle en reparlera avec madame Lafeuillade, une ampleur particulière. Je deviendrai une jeune fille pleine de sentiment qui refuse d'analyser son cœur et qui se rend compte que ce cœur est gagné. Légende rencontrant celle de Prosper sur l'amour capricieux et contrariant des misses anglaises. Dieu aidant, cela ferait un mariage. Et sûrement pas plus mauvais que beaucoup d'autres.

XII

Voir Annie! Je sais qu'elle est horripilée et jalouse. L'homme qui vient lui voler sa petite Claire, un rugueux et gros personnage dépeint par moi, sans indulgence qui prendra mes membres délicats et ma taille pliante dans ses pattes velues, l'imagination d'Annie ne peut lui représenter ce tableau que sous la forme d'une catastrophe, et d'une catastrophe vulgaire...

D'ailleurs, elle ne serait pas moins jalouse de ce que j'éprouve pour Darminier, plus jalouse, sans doute, parce que celui-ci ressemble davantage à une femme. Mais elle ne s'inquiétera pas, aussi longtemps qu'il restera pour elle l'être vague auprès de qui je remplis un devoir professionnel.

Combien mystérieuse cette passion de la femme pour l'homme!

Qu'est-ce qu'elles aiment donc, fines, souriantes, spirituelles, dans cet être si brusque, si dur, si commun, lourdement attaché aux choses de la terre, qui, ne pouvant les comprendre, affecte de les mépriser, et, ne pouvant atteindre à leurs délicatesses, y oppose sa brutalité?

Il me semble que ce mâle est pour la plupart d'entre nous une bête dont nous sommes hantées et qui nous fait horreur. Presque toujours, il est tenu en dehors de notre intimité. Il n'y a qu'à voir les femmes réunies pour s'en rendre compte. Elles se jettent l'une vers l'autre, ayant toujours une causerie

prête, cette conversation particulière à la moindre de nous et qui offre un intérêt certain, immédiat, concret... Lui n'apparaît qu'accessoire. S'il intervient, c'est par une lourde plaisanterie, une boutade féroce. Il en existe beaucoup pour qui toute la supériorité masculine tient dans ce geste d'allumer une cigarette... Ils ont cru longtemps qu'eux seuls avaient la tête faite pour les fortes études, et nous aurons bientôt plus de grandes physiciennes, plus de grands médecins, plus de grands avocats qu'eux... Les mathématiques leur restent; est-ce pour longtemps? Déjà nous avons eu, là comme ailleurs, nos héroïnes. Je conçois que cette passion solitaire des mathématiques nous épouvante. C'est la mort, et nous donnons la vie. Au contraire, cela va bien à cet animal maussade qu'est l'homme. Il s'enferme dans sa tour d'ivoire, dans son orgueil, et il en sort pour des triomphes brusques. N'est-ce pas sous cette forme qu'il apparaît dans notre vie?

Comment l'y admettrions-nous, lorsqu'il existe des filles exquises et des petits enfants, tendre chair de fleur et de lait, comment l'y admettrions-nous autrement qu'en intrus, qu'en animal fabuleux; ainsi l'attendaient sans doute les vierges de Babylone quand elles subissaient aux bois de la déesse le viol du passant qui brisait leur virginité.

D'où me viennent ces tristesses? Claire Técel, avocat à la cour, va-t-elle devenir une petite femme rêveuse? Au lieu de prendre la vie par ses fortes réalités, qui sont, nul ne l'ignore, les crimes, les vols, les spoliations, les captations, les abus de confiance, vais-je me lancer dans le roman, la philosophie, la poésie désabusée!... Ah! quelle ligne idéale sépare le bonheur du malheur! Cela suffirait donc que j'aie entrevu un amant et que la destinée me donne Prosper, pour changer le rapport de toutes les valeurs de ma pauvre existence... C'est trop petit, j'étouffe là dedans; ma douleur même, à laquelle je prête de l'étoffe pour se draper, a quelque chose d'étriqué, de terni, dont je repousse en vain la sensation.

La preuve qu'il ne s'agit que d'une fantasmagorie, c'est que, deux minutes plus tard, je vais sourire, croire de nouveau qu'il y a quatre soleils éclairant un monde de justice et de bonté. Avant de courir chez Annie, je passe à mon cabinet, afin de prendre mes lettres.

Une espérance secrète me pousse. Charles, lorsque je laisse trop de temps entre deux visites, m'écrit sous un prétexte quelconque. Tout le monde sait que la correspondance d'un inculpé avec son défenseur est sacrée pour le parquet, qu'on lui assure le respect le plus absolu. J'ai prévenu de cela mon aimable client. Mais, jusqu'ici, il n'a pas eu besoin de rien cacher à personne.

Ce jour-là, dans le paquet d'enveloppes que Marie dépose sur le buvard de mon bureau, je trouve, en effet, une lettre de cette écriture que j'aime tant, écriture délicate et presque tendre d'intuitif, sans aucun crochet, et dont les mots se détachent par leur caractère, avec un peu de l'art que met le dessinateur à ne marquer que des traits principaux.

— Pourquoi, — murmuré-je, — pourquoi?

Je voulais dire, pourquoi est-ce que je l'aime, pourquoi celui-là, si dangereux, plutôt qu'un autre, pourquoi cette attirance, pourquoi, pourquoi, pourquoi?

En même temps, j'ai déchiré l'enveloppe, je pousse une exclamation : la lettre est longue; il n'écrit jamais que de courts billets... Cette longue lettre, sans que ce soit nettement exprimé, paraît triste... Il commence par s'excuser de me demander un service, puis il ajoute :

Je voudrais que vous vous rendiez en personne chez M. Matisson, relieur, rue des Solitaires, 192. *Cet homme a fait pour nous la reliure d'un petit Érasme en maroquin vert écrasé avec fers spéciaux... Il ne faut pas que ce livre soit déposé rue La-Rochefoucauld; je désire donc que vous l'alliez chercher et le gardiez chez vous en recommandant au relieur, qui est un ami, de n'en pas parler... J'aurais pu vous envoyer une lettre pour ce relieur, j'ai préféré vous confier la mission tout entière, parce que vous êtes la personne au monde dans laquelle j'ai le plus de confiance, et aussi parce que cela vous permettra de savoir des choses sans grand intérêt, sans doute, mais utiles à connaître pour vous... Je me suis juré de ne pas vous les dire moi-même. Informez-vous donc sans crainte d'indiscrétion... La seule réserve que je mette à tout cela, c'est que vous ne ferez pas usage, pour ma défense, de ce que vous découvrirez.* Ceci est entre vous et moi. *Vous paierez la reliure qui doit coûter cinq cents francs.*

De toute cette lettre, je ne retiens que le ton. J'y trouve une solennité, une tendresse, une confiance... Que veut-il que je sache sinon qu'il m'aime et qu'il est digne de moi! Ingénieux détour par lequel j'apprendrai au moins qu'il n'aime plus cette femme... Et moi, Claire Técel, j'accepte comme une joie une pareille humiliation!... Je devrais me prendre par le bras, me passer le « cabriolet » que j'ai vu mettre aux voleurs, et, au lieu de cela, mes pieds dansent le long des trottoirs. Je dis tout haut :

— C'est du propre, c'est du propre!

Et un sourire illumine mon front.

Je trouve Annie à sa peinture, mais, tout de suite, elle enlève sa blouse, elle est à moi dans sa grâce de brune épanouie. Je lui raconte mon après-midi, et nous épluchons, mi-sérieuses, mi-riantes, le beau mariage. Annie est contente, elle sent ma répulsion pour le pauvre Prosper à travers mon panégyrique.

Quand j'arrive à la lettre, elle s'exclame :

— Oh! que c'est amusant... Mais il faut y aller, il faut savoir! Connais-tu ce Matisson?

— C'est un relieur célèbre, voilà tout ce que j'en sais. Le relieur des rois... Nous pourrions lui faire notre visite ce soir même.

— Bonne idée, je m'habille.

Je l'habille un peu, moi aussi, dans l'admiration de tant de merveilles. Elle pose un chapeau sur ses cheveux et nous partons gaiement.

— On ne s'ennuie pas avec toi, Clairette... Nous faisons notre petit Edgar Poe!

C'est en haut de Belleville, vers les Buttes-Chaumont. Soirée douce, aimable, nous jouissons de tout, sauf de l'impertinence, de la grossièreté des adolescents.

— Le relieur, au fond de la cour, au premier à gauche, — nous dit gentiment la concierge.

Nous montons l'escalier crasseux, plein d'inscriptions scatologiques et pornographiques... Annie est blessée dans ses pudeurs et a envie de rire. Je suis habituée à ces choses qui n'ont plus d'imprévu pour moi. Où sont les oies blanches?

— Monsieur Matisson?

— C'est moi, mademoiselle.

— Vous êtes relieur, monsieur?

— Hélas! mademoiselle.

— La partie ne va pas?

— C'est-à-dire, elle va, mais la reliure, la belle reliure est fichue!

Je regarde autour de moi. La chambre est claire, avec du papier goudronné aux fenêtres en guise de rideaux. Tradition du commerce parisien; les locaux professionnels sont rustiques. Les murs n'ont plus été badigeonnés depuis 1880. Avec cela, une table propre, beaucoup d'ordre.

— Je viens vous parler de monsieur Darminier.

Il me regarde sans défiance. L'ouvrier parisien sait que les vies les plus brillantes ont leur dessous.

Au fond, c'est ça la véritable égalité. Mais, justement parce qu'il n'est pas défiant, il garde son calme :

— Monsieur Darminier, pourquoi donc?

— C'est pour l'aider...

— Mademoiselle est le défenseur, — dit Annie.

Je suis très contrariée, car j'ai oublié de dire à Annie que cela ne se fait pas, que je dois garder l'incognito... Tant pis!

Je regrette de ne pas pouvoir exprimer autrement qu'en argot l'impression que je produis : « Matisson trouve ça *rigolo*. » Annie et moi avons l'air de deux petites filles. Il ne me voit pas en Cour d'assises!

— Vous allez plaider? — dit-il.

— Mais oui, monsieur Matisson... Il le faut bien, Darminier ne veut pas d'autre avocat...

Il s'arrête au moment où il va s'écrier « Quel dommage ». La politesse lui clôt la bouche. Je poursuis :

— Vous savez par les journaux qu'il ne veut rien dire, qu'il veut se laisser condamner. Alors maître Elbé m'a envoyé d'office...

— Oui, j'ai lu, je croyais que les journaux blaguaient...

— Vous le connaissiez bien, Darminier, monsieur Matisson?

— C'est-à-dire que ces messieurs Darminier étaient mes derniers clients chics... Croyez-vous que ce soit amusant, mademoiselle, d'avoir un talent et de pas pouvoir s'en servir?

Tel que vous me voyez, j'ai fait des reliures pour l'empereur de Russie, oui, des reliures de trois mille francs, avant la guerre. C'était le bon temps. Faut pas de roi, je veux bien, mais pour la reliure!... Monsieur Darminier n'y allait pas non plus avec le manche de la cuiller; je lui ai fait une reliure de mille francs et une autre de sept cent cinquante.

— Mais le « petit Erasme »?

— Hein, quoi?

— Oui, vous savez bien, le petit Erasme, en cuir vert avec des fers spéciaux?

— Qui vous a dit ça?

— Ma foi, monsieur Matisson, vous êtes un homme intelligent, je vais tout vous confier... Je vous traite en ami de Darminier, vous pouvez me le rendre puisque je suis son défenseur. Tout ce que vous me direz restera entre vous et moi... D'ailleurs, il ne s'agit pas de grand'chose, et cela peut décider de son sort... Je suis chargée de vous remettre le prix convenu, cinq cents francs.

— Puisque vous savez!

Et, haussant légèrement les épaules, il va chercher dans un tiroir un livre délicieux en marocain vert écrasé qu'il nous apporte afin de nous faire juger de la perfection du travail.

C'est un petit in-18, sobrement doré, et dont les deux plats portent un monogramme compliqué dont Annie et moi ne pouvons à première vue déchiffrer les lettres...

— Un R et un T, — dit enfin Annie dont l'œil est plus exercé que le mien.

— Oui, — dis-je en pâlissant, — Rosita de Trèce.

— C'est cela même, — répond le relieur.

— Vous saviez donc le nom de la dame? — interroge Annie.

Le relieur est mal à l'aise... Sans doute, ma silhouette et celle d'Annie le captivent, lui enlèvent sa résistance, mais il a de l'honneur :

— Il ne me semble pas que ce soit à faire de vous dire tout ça?

— Je vais vous aider, et je vous répète que j'agis dans l'intérêt de mon client. Lorsque monsieur Darminier vous donna le petit Erasme, vous a-t-il dit tout de suite, à ce moment-là, le nom de la dame?

— Certainement, oui. Je ne savais même pas que ce petit Erasme était un cadeau; je croyais que monsieur Edmond Darminier servait d'intermédiaire.

Je tressaille si violemment qu'Annie me regarde avec inquiétude. Je surmonte mon trouble pour demander :

— Mais c'est monsieur Charles qui vous a fait la commande?

— C'est monsieur Edmond... Il a débattu le prix en me recommandant de porter le livre achevé chez lui.

Une joie immense remplissait ma poitrine; j'avais tellement peur de la perdre que je dis avec une sorte de balbutiement :

— Cela ne vous a pas paru un peu louche?

— Pourquoi? Ce n'est que plus tard... J'ai été inquiet, je l'avoue, quand j'ai vu que monsieur Charles était arrêté... Qui me paierait?

— Vous avez porté ce livre après le drame?

— Oui, il y a quelques jours, la concierge m'a dit qu'elle n'avait pas d'argent et qu'elle écrirait à monsieur... Elle a dû le faire puisqu'il vous a envoyée.

Il s'arrête, s'apercevant qu'il avait parlé.

— J'aurais pas dû vous raconter ça. Même devant les juges je ne dirais rien. C'est un secret professionnel.

Comme beaucoup de gens, Matisson aime se perdre dans le jargon juridique qu'il ne comprend pas...

— Rassurez-vous, — dis-je; — je garderai ce secret. Il faudrait que monsieur Charles lui-même...

— C'est différent, si monsieur Charles me le demande, je parlerai... Et je me mords la langue de m'être ainsi trahi devant vous et devant mademoiselle... Enfin, un défenseur, c'est sacré... C'est comme si je parlais à monsieur Charles lui-même.

— Absolument. Ne craignez rien... Et soyez sûr, monsieur Matisson que vous venez de rendre un grand service à monsieur Darminier...

Je m'avançais beaucoup : c'est à moi qu'il venait de rendre un grand service. Un air plus pur gonflait mes poumons et la lumière du jour, chez ce pauvre relieur, au fond de Belleville, était d'une qualité qu'on ne trouve que chez les plus grands peintres... En tout cas, j'avais maintenant la clé de

toute l'affaire. Pour mieux m'en convaincre, je posai encore une question :

— Il y a longtemps que vous connaissez monsieur Darminier?

— Le père?

— Oui, le père, bien entendu.

— Depuis vingt-sept ans... Je n'étais qu'un petit garçon quand je lui rapportais l'ouvrage fait pour lui. Il me donnait toujours quelque chose, et, dans la suite, il s'est intéressé à moi. On n'est pas plus gentil que cet homme-là. Et puis, c'était un amateur, un vrai; il s'y connaissait, soyez-en sûre. Si vous avez vu sa bibliothèque, vous avez dû remarquer son Molière, une de mes plus belles œuvres, et son Spinosa, en maroquin bleu, avec des fers!...

— Est-ce qu'il avait l'air très vieux pour son âge?

— Lui, vieux! C'était un jeune homme!

— Vraiment?

— Dame, sa femme était morte depuis longtemps... Monsieur Darminier n'a jamais voulu se remarier, rapport à son fils, je crois bien... Mais, puisque je vous en ai tant dit, je ne serais pas étonné du tout que cette madame de Trèce...

— Jusque-là!

— Mais, mademoiselle, un si bel homme, et si aimable. Il n'avait guère que cinquante ans. Voyons...

Et il se mit à supputer les années avec cette rage des gens du peuple à prouver l'exactitude de leurs renseignements par le détail.

— Guère... cinquante-trois ans, tout au plus. C'est en 1910 qu'il m'a dit : « Ce La Fontaine sera pour mon anniversaire. » Oui, pour ses quarante ans. Donc, si on ajoute...

Il parut embarrassé sur ce qu'il allait ajouter.

Je ne le suivais plus. J'avais hâte de me retrouver à l'air.

— En tous cas, monsieur Matisson, c'est juré, pas un mot à âme qui vive.

— C'est juré.

Dehors, comme je marchais en tempête, Annie m'arrêta :

— Qu'est-ce que tu as? C'est si important?

— Si c'est important! Mais cela sauve sa tête...

Tu m'expliqueras...

— Plus tard, — fis-je.

— Oh! je ne suis pas curieuse. Mais je ne peux comprendre ta joie... Tu la supposais, voyons, cette histoire de reliure?

— Je la supposais mal.

— Qu'est-ce que ça peut te faire, puisque tu es résolue à garder le silence là-dessus?

— Ça crée ma conviction personnelle... Tu comptes pour rien l'audace avec laquelle je dirai au jury : « Je puis vous garantir que cet homme n'est pas coupable. »

— Tu peux le garantir parce que c'est le père qui a acheté cet Érasme? Ça prouve seulement que le père était l'amant de madame de Trèce...

— Je ne te le fais pas dire.

Annie garde le silence avec une moue qui exprime clairement que tout ceci ne la satisfait pas... Elle a son idée, mais elle ne se croit pas autorisée à l'exprimer.

— Qu'est-ce que tu penses donc? — demandai-je.

— Rien d'intéressant.

— Dis toujours...

— Tu n'as donc pas songé à une rivalité possible?

Coup de tonnerre! La lumière du ciel s'éteint et nous cheminons dans ces sales rues de Belleville. Annie reprend :

— Je vois que ça te contrarie.

Me contrarie! Hélas!... Annie poursuit :

— Cependant, on expliquerait mieux ainsi le suicide... Et les deux hommes convenant de sauver la réputation de cette femme. Charles Darminier n'aurait fait qu'un pieux mensonge. Voilà l'essentiel pour toi...

Où avais-je la tête? Il faut qu'Annie me donne cette leçon... Mais c'est la clarté même! La voilà donc la cause de son assurance quand il dit : « Mon père s'est frappé... »

Et c'est bien lui qui a fait évader cette femme.

XIII

Après les quelques minutes de mon espérance, je retombe à plat, et, quand je me retrouve seule dans mon cabinet d'avocat, j'éprouve un affaissement si complet que je reste

dix bonnes minutes la tête dans les mains à essayer de me reprendre.

Il me semble que je ne puis accepter un pareil échec... Puisque j'ai commencé, il faut finir.

Finir, c'est voir cette femme.

— J'en ai le droit, car, en ne se confiant pas à moi, il s'est enlevé le moyen d'empêcher cette entrevue...

Qu'est-ce que je tirerai de là? Je l'ignore ou, du moins, je crois l'ignorer. En réalité, la curiosité me pousse, une curiosité ardente, et il suffit qu'elle s'accorde, même de loin, avec mon devoir pour que j'y cède.

La grosse question est de garder mon sang-froid. Personne ne me reprochera cette enquête, mais je serais coupable si je montrais seulement le bout d'oreille d'une passion.

Une passion, allons donc! Mais c'est mort, il n'en reste rien. Je suis une imaginative, une romanesque, soit, je ne suis pas une dévergondée. Charles Darminier ne m'a pas déplu? Ce qui se passe au fond de moi ne regarde personne.

Mon rôle de défenseur est de pousser mon enquête aussi loin que possible.

Je verrai cette femme, je serai calme et digne.

Mais je n'irai pas chez elle; c'est elle qui viendra chez moi. Je lui écris donc, je la convoque. Elle répond en refusant mon invitation; elle m'attendra...

Que faire?

Je balance tout un jour, car son rendez-vous est pour le surlendemain.

L'intérêt de Charles? Puisque je dois le sauver malgré lui, il faut que je sache quelles ressources cette femme peut m'offrir.

Le soir tombe quand j'arrive rue Saint-Dominique. Je suis tout de suite introduite dans un vestibule somptueux où j'attends quelques minutes... Elle vient me chercher elle-même, me conduit dans un salon lointain, ferme la porte à clé et me pousse au delà d'une tenture dans un petit boudoir d'un goût assez violent où du bleu agressif lutte avec un assez joli rouge brique.

Elle allume une ampoule sous un abat-jour en soie de Chine.

Nous sommes en présence. Je sais qu'elle fume l'opium, mais il n'y paraît guère, car la vie déborde en elle.

— Je vous ai reçue, mademoiselle, sans savoir pourquoi vous vouliez me voir. Le nom de monsieur Darminier...

— Justement, madame...

— Ah! et comment puis-je vous rendre service?

— Mais je ne sais pas, madame... Peut-être avez-vous lu que monsieur Darminier refuse de répondre à nos questions. Nous soupçonnons un secret dans sa vie...

— Croyez que je l'ignore... Nous connaissions beaucoup ces messieurs Darminier; ce sont de vieux amis de mon mari... Je ne sais pas s'ils ne sont pas un peu nos parents... Quant à moi, j'ai beaucoup d'affection pour eux, mais j'ai horreur du scandale. Je ne veux pas être témoin à ce procès. D'ailleurs à quoi cela servira-t-il? Au besoin, mon mari...

Toujours son mari. Elle en joue comme d'un paravent. Ce seul trait me renseigne sur elle plus qu'un long rapport de police. Elle appartient à la catégorie de celles qui crient : « Vous n'oseriez pas dire cela devant mon mari », ou : « Vous profitez de ce que je suis seule, de ce que mon mari n'est pas là », ou encore : « Mon mari vous répondra ». Je n'estime pas ces sortes de femmes. Annie et moi appartenons au groupe des courageuses qui répondent pour elles-mêmes, qui ne se cachent pas derrière un homme...

Ah! comme je voudrais pouvoir la prendre par le bras et lui crier : « Assez de simagrées, répondez-moi sans détours, dites-moi que vous êtes sa maîtresse et qu'il a tué pour vous. »

Cette pensée m'agite, une sorte de vide se fait dans mon front, je n'écoute plus... Il me semble qu'elle plaide, qu'elle explique son horreur du scandale...

Je la regarde.

Elle est encore plus belle que je ne croyais, un peu petite, mais si joliment tournée, si élégante... Je la croyais étrangère, Espagnole, Italienne, mais elle parle merveilleusement le français, le français des salons de Paris, et sa voix, dans cette langue claire, a des intonations exquises... D'où vient donc son teint si mat, si chaud, ces beaux yeux veloutés, cette bouche adorable?

Est-ce que je sais pourquoi je voudrais la déchirer...?

Le son de ma voix, calme, grave, me surprend :

— Oh! Madame, le jury est bien plus touché par un témoignage de femme...

— Mais puisque je n'ai rien à dire.

Je la torture... Elle n'a rien à dire! Et si elle racontait, la gredine, comment elle s'est roulée dans des voluptés infâmes... Ah! c'est bien Cléopâtre!

— Permettez-moi d'insister... Votre présence, oui, votre beauté, votre élégance émouvront le jury. Ce sont de braves gens plus sensibles que vous ne le croyez.

Il me semble, oui, il me semble qu'elle a un sourire...

— Mais que vont-ils s'imaginer? — s'écria-t-elle avec dédain... — Ils ne connaissent rien à la vie...

— Ils ont des drames du cœur...

— Gros comme eux! Merci bien, je ne veux pas passer sur la langue des petits journalistes!

Ici, la situation se précise... Forçons la note :

— Alors, j'accepte ce que vous me proposiez tout à l'heure, votre mari...

Une fureur soudaine l'agite; je vois des serpents autour de sa tête et c'est presque en hurlant qu'elle me crie :

— Est-ce *lui* qui vous a demandé cela? Alors, pourquoi m'a-t-il promis?...

— Il s'y oppose, — dis-je précipitamment pour enrayer cette belle colère.

— Quel intérêt avez-vous à me faire souffrir?

La voilà dolente, à présent, et pitoyable... Singulier mélange d'ardeur et de force brisée. Je reconnais l'influence de l'opium à ce trait.

— Vous a-t-il donc tout dit?

Je tourbillonne... Quel est ce tout? Leur histoire d'amour... La rivalité du père? Ah! que j'ai envie de lui crier :

— Oui, je sais, confessez-vous...

Mais l'honneur professionnel... Je me raidis :

— Non, il ne m'a rien dit. Il prétend que votre nom ne soit pas prononcé... Il ne s'agit pas de lui, il s'agit de vous. Laisserez-vous condamner sans un effort cet homme que vous savez innocent?

J'allais dire aussi : « que vous aimez ». Au dernier moment, j'ai évité cettte attaque directe.

D'ailleurs, elle se reprend :

— Mais, comme il l'a arrangé, il est innocent aussi, — dit-elle. — Ma présence ne ferait que gâter les choses...

— Vous pourriez affirmer avec tant de force...

— Quoi? Ce que je n'ai pas vu?

— Ce que vous ne devez pas avoir vu.

Le mot m'est parti sans songer... Il porte profond, je la vois tordue sur elle-même dans le grand fauteuil... Elle geint :

— Quelle honte... Ah! vous avez beau prétendre qu'il ne vous a rien dit...

Mon geste de dénégation la surprend sans l'arrêter; seulement, cela fait un barrage et les eaux de son discours prennent un nouveau lit.

— Pouvez-vous, hélas! me comprendre? Vous êtes si jeune... Quelle folie de choisir un avocat si jeune! Y a-t-il rien de plus cruel au monde que de revenir sur ce terrible passé dans des explications sans fin, et tellement inutiles! Mon mari n'est pas un aigle, mais il a de la race... Si je pouvais tout lui dire, il refuserait de savoir... Nous nous séparerions peut-être; nulle parole ne viendrait compliquer cette séparation... Vous n'êtes donc pas étonnée, Mademoiselle, de la pédanterie de ce monde de robins et de journalistes... Il faut qu'ils arrondissent des phrases. Oui, je sais, la tragédie antique, et Macbeth, lady Macbeth! Ils oublient que le drame aussi est une vieillerie qu'on a rabâchée... Feraient-ils pas mieux de se taire? Fatalité, voilà le seul mot qui convient. Je ne peux pas en faire un crime. Darminier non plus n'en a pas fait un crime. Cela ne prend des allures basses et louches qu'en passant par toutes ces bouches profanes... Cent mille fois plutôt l'horreur et le massacre que le ronron des imbéciles autour de nos vices et de nos défauts... Est-ce que la mort importe tellement?

Malgré moi, je perçois ce qu'il y a de sensé dans ces lamentations, et que la véritable horreur c'est la justice atteignant des êtres qui sont au-dessus d'elle, cette petitesse populacière autour d'actes qui n'ont de portée que par leur retentissement...

Elle continue :

— Je ne suis qu'une sotte; je ne sais pas votre latin et

votre grec, mais je crois avoir du goût et cela suffit bien... Puisque Darminier ne m'a pas tuée, c'est qu'il jugeait comme moi...

— J'admets... Une seule chose m'échappe.

— Et laquelle?

— Que la perspective de sa condamnation vous laisse froide.

— Froide? Comment le savez-vous? Au point où nous en sommes, il serait difficile d'éviter que la fameuse opinion, — toujours à l'affût de l'ignoble, — nous accusât de complicité... D'ailleurs, il l'a voulu, son père l'a voulu... Je vous en prie, tirez-le d'affaire sans moi... Ne me roulez pas dans cette fange. Je me tuerai, si c'est nécessaire, et je laisserai un papier...

— Non, — dis-je, — il ne faut pas aller jusque-là.

— C'est qu'il m'avait promis, — reprit-elle, avec sa furie de désespoir, — et pourquoi m'avait-il promis? Qu'il me brise, qu'il me broie, mais qu'il ne revienne pas sans cesse sur ce qu'il a librement consenti...

— Vous vous égarez... J'ai pris l'initiative.

— Eh bien! il ne faut pas me torturer. J'ai tout mérité, mais pas qu'on me traite ainsi... J'irai le trouver.

— Pourquoi?

Elle s'arrêta, puis la colère la submergea de nouveau :

— Je suis froide, moi? C'est vous qui êtes froide, avec vos yeux bleus si terribles!

— Mes yeux n'ont rien à voir...

— Vous posez! Voyons, pour être avocate, vous êtes tout de même une femme.

— Si peu, — dis-je dans un souffle.

Elle m'observa un moment avant de répondre :

— Vous ne me ferez pas facilement croire cela. Oui, malgré ces yeux que vous voulez rendre froids et durs, mais qui lancent des flammes...

— Tout ceci n'a rien d'intéressant...

— D'intéressant? Mais il n'y a que cela au monde d'intéressant... Je suis une Espagnole, mademoiselle; j'ai beau avoir été élevée à Paris, je n'ai pas confiance dans les gens qui ne savent pas aimer.

— Prouvez votre amour en venant déposer...

— Je ne le peux pas... C'est traître, les juges et les avocats! Une fois que j'y serai, ils finiront par tout savoir... Je serai perdue, et je n'aurai rien sauvé.

— Est-ce votre dernier mot?

— Mon dernier mot... J'ajoute, pour vous montrer que j'ai confiance en votre honneur, que je suis allée le voir... Je lui ai dit notre rencontre à l'Opéra.

Quelle imprudence et quelle impudence chez cette femme! L'amour est là aussi sûr qu'un élément. Je suis tout étonnée de voir combien les instinctives sont les habiles. Elles agissent, nous raisonnons. Personne ne la suspecte. Elle a trompé les geôliers et les juges comme elle a trompé son mari! C'est d'ailleurs le mari qui lui sert de paravent.

Elle met le comble à mon exaspération en se faisant humble et câline :

— Ah! vous aimerez un jour... Vous êtes belle. On vous déchirera le cœur; vous comprendrez la violence des passions.

Je la comprends déjà, beaucoup trop, et il faut que j'aie un rude empire sur moi-même pour ne pas souffleter ce beau visage souriant.

Elle ne se rend sans doute pas compte, veut se rassurer :

— Jurez-moi, — dit-elle, — ah! jurez-moi.

— Mais quoi donc?

— Que mon nom ne sera pas prononcé... *Il* me l'a juré, *lui*.

— S'il vous l'a juré, cela doit vous suffire : je ne ferai que ce qu'il voudra.

Elle a un soupir d'aise :

— Alors, je suis tranquille!

Faut-il qu'elle soit sûre d'être aimée!

XIV

Maintenant, c'est fini... Je me ferai un cœur comme on se fait une coiffure... Je serai l'avocate, rien que l'avocate. Et je me surprends à murmurer sur le ton d'une admonestation :

« Ça t'apprendra à mieux te tenir une autre fois! »

Peut-être ce qui me surprend le plus dans cette aventure est la fragilité de ce qu'on appelle amour. Pourquoi ai-je

aimé ou ai-je cru aimer cet homme qu'on pourrait appeler galant dans le sens où l'on dit « une femme galante »?

Il y en avait, il y en a tant d'autres... La faculté d'immobiliser son cœur et son cerveau sur un seul être au monde s'appelle amour! N'est-ce pas seulement une faiblesse cardiaque et intellectuelle qu'on trouve plutôt chez la femme que chez l'homme? Quand je me serai donnée par un juste mariage à Prosper, ne finirai-je pas par m'attacher à lui comme j'ai vu tant de femmes, se croyant supérieures, le faire à un pauvre diable quelconque?

Appartenir, quel mot et quelle chose! Prétendre donner à ce mécanisme une importance colossale, avoir créé, autour d'un jeu de la chair et du sang, la légende d'une immensité!

Au surplus, Prosper, avec quelques défauts que le frottement d'une société choisie pourrait corriger, n'est sans doute pas moins intelligent que Darminier. L'un et l'autre ont fait des études complètes; Prosper a étudié le grec et le latin, cite Virgile et parle pertinemment de Xénophon. Je ne nie pas qu'il y ait des nuances, mais, de jour en jour, du train dont vont les sociétés, elles s'effacent...

Toutes ces injustices, je me les grommelle pour atténuer le flot d'amertume qui me ronge. Élevée par mon père dans l'amour des œuvres parfaites, je sais le prix des nuances et des impondérables sur lesquels se fondent une destinée aussi bien qu'une esthétique...

Mais s'il avait trouvé dans l'amour de sa fille une satisfaction complète, m'était-il interdit d'espérer des enfants délicats? Fort heureusement, il n'y a aucune loi décisive sur les hérédités. Plus d'un goujat mit au monde les délices du genre humain, et les bas-bleus accouchent d'une lignée affligée de crétinisme...

Vérités, hélas, qui sont la rançon de la vie... Jamais elles ne furent acceptées qu'en guise de consolation... Elles n'en laissaient pas moins debout une silhouette élégante, un visage gracieux, et l'esprit coulant à plein bord...

Je ne me disais pas, et vous reconnaîtrez là surtout l'imprévoyante légèreté de la jeunesse, que, même sauvé par moi, cet homme si riche n'épouserait pas volontiers la fille pauvre de l'émailleur Técel... Pour moi, qui avais toujours à la bouche

les aphorismes où je me réfugiais pour ne remplir qu'un destin amoureux médiocre et honnête, ne voilà-t-il pas que je me désolais de perdre une passion dont j'étais assurée de sortir déshonorée en même temps que déchirée...

Il se peut que l'amour ne soit pas immense, la sottise et l'inquiétude des filles le sont!

Après un déjeuner, au cours duquel ma mère annonça plusieurs fois que je me tuerais si je persistais à peu dormir et à ne pas manger, je courus à ma chambre pour m'habiller.

Pour m'habiller, vous entendez bien... Je m'étais renoncée et jamais je ne fis toilette plus soignée et plus complète.

Je m'habillais comme pour un mariage, le jour de l'enterrement de mes illusions! Je mettais tout ce que j'avais de plus délicat en fait de chemise et de dessous.

Mon émotion était si grande que je ne pus marcher et que je pris un taxi...

Puis j'entrai dans la prison comme une dompteuse dans sa cage...

Il y a, dans la petite pièce où nous nous réunissons, où le geôlier allait me l'amener, une table et une chaise; je tombai sur cette chaise, face à la porte... Étais-je Claire Técel, si orgueilleuse de l'empire qu'elle a sur elle-même?

— Mon Dieu, — dis-je, — peut-on être bête!

Et, pour m'occuper, je regardai le guichet que la justice couvre d'un petit rideau afin d'assurer le secret le plus absolu au défenseur...

Quel secret? Est-ce que j'ai des secrets?

Et voilà, Darminier est entré. Malgré mes efforts, je devais avoir quelque chose dans mon air, car il me regarda avec surprise. Avait-il perdu si vite ma sympathie? Ou, plutôt, cette proie lui échappait-elle? D'ailleurs, il parut embarrassé, tourna autour de deux ou trois phrases de politesse, puis finit par me dire :

— Vous allez quelquefois à l'Opéra?

Je sus garder ma froideur polie :

— J'y suis allée cette semaine.

Et je pensais : « T'y voilà... Comment vas-tu mentir? »

— C'était donc bien vous?

— C'était moi...

Je jouissais de son embarras. Car enfin, pour des hommes de ce calibre, quand ils ont fait la cour à une femme, ce n'est pas une mince affaire de retirer leur enjeu, de renoncer à une capture si avancée pour dire : « N'en parlons plus, j'en ai une autre. » Ah! menteur éperdu, que vas-tu me chanter encore de ta jolie voix!

Il le prit de haut, ironiquement :

— On est venue m'en parler...

— On? — dis-je, ne voulant pas comprendre.

— Oui, la personne qui se trouvait avec vous dans cette loge est de mes amies...

— Ah!

— Ou plutôt, j'exagère, ce n'est pas une amie...

Reniement... Il me renierait ainsi devant elle! Comme je me taisais toujours, cela l'ennuya et il reprit avec une sorte de colère :

— Vous ne m'aidez pas... J'ai pourtant quelque chose de grave à vous demander...

— Mon Dieu, — dis-je alors, — pourquoi ces préliminaires entre nous? Une pauvre petite avocate d'office n'a rien à vous refuser. Vous voulez me demander, quoi qu'il arrive, de ne pas prononcer le nom de cette femme au procès. Elle n'est venue que pour cela... A-t-elle seulement pensé combien sa démarche est imprudente?

— Je le lui ai dit, — murmura-t-il entre ses dents. — Elle ne reviendra pas...

— Je ne peux pas vous cacher plus longtemps que je suis allée la voir.

Il ferma les poings. Je crus qu'il allait me battre, et, sans doute, cela m'aurait-il soulagée.

— Vous n'en aviez pas le droit, — grommela-t-il.

Comme je le retrouvais, l'homme à bonnes fortunes qui remplace les raisons par de grosses colères. Ah! j'en ai vu, de ceux qui paraissent devant les tribunaux pour coups et blessures, toujours pour le même motif : la femme a découvert la tromperie... Ils veulent tromper, mais non pas admettre qu'on le découvre. Et les malheureuses, encore sanglantes, disaient au tribunal :

— Monsieur le Président, j'ai eu tort... Je savais qu'il

était en colère, j'aurais pas dû lui dire ça... Il m'a expliqué : elle le cherchait. Un homme, vous pensez, monsieur le Président... Rendez-moi le mien...

Je répondis :

— J'en avais le droit, puisque vous m'avez refusé votre confiance... Je cherche des témoins à décharge.

Il ne se détendit pas, me regarda en lion furieux :

— Qu'est-ce qu'elle vous a dit?

Je me mis à rire :

— Oh! rien... C'est une femme précieuse pour ça. Elle garde un secret...

— Alors, vous saviez qu'elle était venue?

— Je le savais... Les journaux en ont parlé. Elle m'a promis de ne plus venir... Bien entendu, contre la promesse de ne rien faire que vous n'approuviez.

Il soupira largement...

— Elle enverra son mari, — dit-il.

— Son mari!

Je ne comprenais plus, et, ne comprenant plus, quelque chose comme un de ces puits bleus dont j'ai déjà parlé, qui perforent les nuages orageux et annoncent le beau temps, se formait en moi.

Après un long silence, il dit d'une voix altérée :

— Il y a depuis quelques jours un malentendu entre nous... J'avais espéré que votre course là-bas, à Belleville...

Mon immobilité le trompa, il continua :

— Écoutez-moi, je m'étais promis, j'avais promis de me taire, mais enfin, à vous, si vous me donnez votre parole de ne pas plaider là-dessus, cela assurerait mieux encore ce que je veux, ce que voulait mon père...

— Ah! non, — dis-je brusquement... — Vous ne m'avez rien dit, votre parole est tenue! Pourquoi voulez-vous me priver de mes pauvres moyens? Laissez-moi ce que j'ai découvert par moi-même... Le relieur ne m'a rien appris que je ne savais déjà...

— C'est bien ce que je craignais, — dit-il... — Ne serait-ce pas une sorte d'abus de confiance?

Et, tout à coup, dans un mouvement de passion :

— Je ne veux pas, vous entendez bien, je ne veux pas que

cette femme soit mise en cause directement ou indirectement... Il faut me le promettre ou renoncer à ma défense...

J'étais exaspérée. Annie, donc, avait vu juste. Il n'y avait pas dans cette affaire la moindre trace d'un puits bleu parmi des nuages; il n'y avait que des nuages, les plus sombres, les plus sinistres. Et j'eus une phrase malheureuse :

— Vous l'aimez donc bien?

Quoiqu'il soit difficile de savoir ce que de pareilles natures vous réservent, je n'en fus pas moins démontée quand je vis qu'il riait :

— C'est ça que vous avez découvert?

— Ça, et autre chose... Elle était la maîtresse de votre père.

— Chut, — dit-il...

Et il alla vers la porte de sa cellule comme s'il eût craint que le gardien entendît.

— Soyez donc tranquille, — fis-je, — on n'espionne pas les avocats.

Il soupira... Je repris :

— Nous ne riez plus?

— Mais que croyez-vous donc? — demanda-t-il anxieux.

— Je crois que vous avez dit la vérité : votre père s'est frappé lui-même.

— Ah...

Cet *ah!* lui échappa... Il marquait la surprise, mais quelle surprise? Était-ce de voir que j'avais deviné? Dans l'instant, il me parut qu'il marquait plutôt une déception :

— Je vais tout vous dire.

— Non, car je refuse de vous promettre... Soyez tranquille, je garderai votre secret, mais je le garderai de la manière qui conviendra le mieux à votre salut.

— Vous me faites du mal... En admettant que vous ayez trouvé une partie de la vérité, quelle est donc cette partie?

— Comment pouvez-vous me le demander quand il y avait entre vous cette petite bête de proie...

Je me vengeais. A ma grande surprise, il leva les bras au ciel dans le geste d'un homme qui se rend.

— S'il en est ainsi, — dit-il, — il ne me reste qu'à vous rappeler votre promesse. C'était la volonté de mon père, et c'est

la mienne, que le nom de cette femme ne soit pas prononcée au procès...

Mon attitude demeurait froide, presque dure... Je m'inclinai seulement... Ce fut lui qui poursuivit :

— Je n'arrive pas à comprendre que vous m'ayez retiré votre sympathie parce que je ne suis pas un assassin...

Ma réplique partit en flèche :

— On peut ne pas être un assassin et se sentir responsable...

Son regard m'arrêta...

— Mon Dieu, — dit-il, — pareil bonheur!

— Quel bonheur? — balbutiai-je...

Et j'assistai à cette chose singulière que je n'avais jamais éprouvée qu'en rêve, c'est que je fus incapable de faire un mouvement, et que j'étais dans les bras de cet homme, qu'il m'étreignait, qu'il me couvrait de baisers.

— Jalouse! — s'exclamait-il, — vous êtes jalouse!

Je ne l'étais plus. Ses lèvres sur ma bouche disaient : « Je vous aime, je vous aime. » Et moi, le défenseur, je murmurais, unissant ma défaite à ma protestation : « Oui, mais... Oui, mais... » tout en rendant, hélas, ces délicieux baisers...

— Oh! folle, — murmurait-il, — cette femme, ce monstre! Vous, ma petite Claire, vous avez osé...

Qu'est-ce que j'avais osé? Il osait bien davantage... Ses baisers me parcouraient comme du feu...

Est-ce cela qui me fit comprendre?

Mon Charles, mon doux ami. Quel tort je lui avais fait!...

Il me tenait toujours dans ses bras. J'étais brisée. Pourquoi me demandait-il pardon puisque je ne lui marquais qu'amour et reconnaissance?

— Ma chérie, j'ai fait cette chose indigne.

Je me mis à rire.

— Vous riez, Claire?

— Pourquoi pas... Avouez que c'est drôle!

Il crut que j'étais agacée, proche de l'attaque de nerfs.

— Oh! Claire, Claire, je n'avais pas le droit.

— Eh bien! — dis-je, — vous l'avez pris!

— Ma vie pour réparer...

— Ce n'est pas ainsi qu'on répare.

— Pardonnez-moi, Claire.

— Rassurez-vous en songeant que je vous aime...

— Ce bonheur-là!

— Luttons, — dis-je, — pour le garder...

— Je le veux, Claire... J'ai manqué aux lois les plus élémentaires.

— Cher ami, laissons les lois dans le Code.

Et, mettant ma tête sur son épaule, je lui murmurai à l'oreille avec un peu de malice :

— Puisque je vous aime... Seulement...

Il ne répondit qu'en me pressant davantage sur sa poitrine où j'entendais battre le cœur des amoureux.

— Je vous sauverai, — dis-je tendrement. — Vous y opposez-vous encore?

— Oh! non. Mais mon pauvre père...

— Chut! Laissons les choses comme elles sont. Il ne me paraît pas impossible d'accomplir le vœu de votre père, de taire le nom de cette femme...

— Vous feriez cela?

— J'essaierai... Mais, puisqu'il n'y avait rien entre vous et elle, pourquoi s'est-il frappé?

Il parut saisi :

— Vous le croyez donc qu'il s'est frappé!

Nous nous regardâmes longuement... Puis, j'eus une révolte :

— Mais alors?

— Hélas... Il a fallu ma promesse, tout l'amour que j'avais pour mon père, et toute ma fidélité à la parole... J'ajoute aussi ma pitié, car il faut admettre que mon père a joué avec le feu...

— Il n'a donc pas vu où il vous jetait?

— C'était un enfant. L'idée ne lui est pas venue qu'on pouvait me soupçonner. Mais, ma petite Claire, qu'est-ce que vous avez donc?

Je sanglotais, ma tête toujours sur son épaule.

Deux fois, au cours de cette séance, j'avais cessé d'être avocate pour être femme : c'était trop sans doute, et mon cœur débordait comme déborde le cœur des midinettes mises à mal...

XV

J'ai esquivé Annie, feint la migraine. Que lui aurais-je dit ? Je suis là, couchée comme une petite-fille, dans l'émerveillement d'un mystère qui, à la fois, me déçoit et me transporte...

J'avoue que j'aurais bien voulu éprouver autre chose que cet état de demi-béatitude; tout ce qui transparaît dans les conversations et dans les livres, donne à l'amour on ne sait quel prolongement que j'attendais. Mais le vrai prolongement, le vrai miracle, c'est l'amour inexpliqué; et seulement le don moral. Les auteurs, surtout de ce temps, ont dépensé beaucoup d'encre pour donner à l'amour une existence en dehors de nos cœurs éperdus, et cela n'est, au fond, que le suicide de nos chères espérances de femme... Oui, oui, c'est entendu, il y a quelque chose; tous les Pères de l'Église ont raison quand ils voient dans ce quelque chose, octroyé gratuitement, une abomination. Puisqu'on peut en faire une chose précieuse, l'amour en soi, devant le débordement soudain de ma tendresse et toutes les fleurs de ma générosité qui se répandaient comme les gouttes de mon sang, me paraissait un peu vain et un peu triste.

Le voilà donc, pensais-je, le secret de la nature! Mais il porte un nom, il s'appelle Charles... Il y a des chances qu'il se transforme en une chose si belle que je n'y pense pas sans frémir.

A d'autres moments, il me semblait que tout cela, trop beau et sans lendemain, ne pouvait que préparer les chutes où nous voyons tomber tous les couples, et, alors, moi, si vivante et si forte, je faisais ce que nous faisons tous, hommes et femmes, en ces heures sacrées, je demandais à mourir, à mourir avant que la vie ne détruise l'immensité de ma joie.

« Mais non, voyons, il faut que tu sois comme les autres, que tu aimes et profites de ton amour », me répétais-je.

Oui, il faut cela, tourner les pages du livre et écrire le livre, et compliquer le livre. Puisque l'heureuse fortune me donnait une vraiment belle âme, pourquoi fuir mon destin?

Je riais et frémissais ensuite à songer que je faisais toutes ces belles rêveries sur un homme accusé du meurtre de son

père et qui serait peut-être, car la justice des hommes est terrible, condamné au bagne!

J'ai mal dormi là-dessus, et, quand j'arrive le lendemain au Palais, je suis pâle, défaite, un grand cerne bleuâtre entoure mes yeux.

Pour la première fois, j'éprouve un sentiment de sécurité à me trouver parmi mes confrères dans la galerie Marchande.

Les avocats sont la dernière confrérie... Nous nous serrons, nous nous sentons forts de nos statuts, de nos droits, de nos usages. Le cœur me bat un peu à sentir autour de moi cette puissance de l'esprit et du nombre parmi la lourde prison du Palais de Justice... Le souvenir des amparliers se lève au fond de ma pensée et j'éprouve une sorte d'adoration mystique pour la belle figure du bâtonnier, avec ses yeux bruns où brille une pensée sereine, ses cheveux gris, partagés par une ligne, tombant de part et d'autre de son visage. Quel imagier du moyen âge aurait cherché une plus noble image que celle-là ?

Il est assis sur un des bancs; autour de lui, tous se pressent, les jeunes et les vieux, comme les abeilles autour de leurs reines. Nous l'aimons, nous le vénérons et nous savons bien que, dans ce siècle sceptique et critique, si dur au sentiment, notre bâtonnier, royauté élue, royauté de l'intelligence et du talent, est pour nous un père aimable, qui reçoit notre hommage et nous protège contre l'injustice. Quand nous plaidons, nous sentons quelque chose d'auguste derrière nous qui nous donne un front d'audace tranquille : la présence occulte de notre bâtonnier. Il est au-dessus des juges eux-mêmes parce qu'il ne relève que d'une puissance spirituelle tandis que, trop souvent encore, le magistrat est dans la main du gouvernement.

Si mon genre est la simplicité, la familiarité élégante, j'ai cependant une réputation de réserve contre laquelle viendraient se briser les tentations de plaisanterie trop légère... D'ailleurs, cela n'est vraiment pas difficile; un bon ton règne quand je suis là, et chacun s'empresse vers ma jeunesse, sans trace d'affectation.

Voici la galerie Duc qui semble un cloître. Toute la lumière, venant de l'est par les grandes fenêtres carrées tombe mélancoliquement sur les bancs où des générations de plaideurs

ont usé leurs culottes... Les rectangles lumineux succèdent aux projections d'ombre, dans le lointain, et, sous certains angles, toutes ces ombres se superposent et forment dans l'air des barres d'un noir franc parmi la vapeur perlée du soleil. Autant que dans la salle des pas perdus, c'est là qu'on vient chercher un défenseur... Lorsque nous nous y promenons, Poge et moi, il n'est pas rare que nous y ramassions quelque épave.

Mais les plus adroits à ce jeu sont de vieux avocats à barbe grise qui ont l'air de prêtres, et qui, avec de graves et bénévoles hochements de tête, écoutent parmi la demi-ombre des confessions, donnent des consultations qui aboutissent à de fructueux procès. Coin d'intimité dans le vaste édifice, à deux pas des grandes Cours, de l'Appel magnifique, de la Cassation dorée, dernière étape du purgatoire, de la Cour d'assises, où trône Pluton, juge d'Enfer... Ainsi les hirondelles font leur nid à l'aisselle des déesses.

J.-H. ROSNY jeune

(*A suivre*).

LA

VÉRITABLE HISTOIRE D'ELLÉNORE

En juin 1816, *Adolphe* parut, en même temps, à Londres et à Paris. Une seconde édition fut donnée en août, dont il ne reste point de trace.

Il obtenait un succès modéré; mais il provoquait, dans l'opinion, un vif intérêt de curiosité. Dans le courant de juin la plupart des journaux lui consacrent un ou plusieurs articles. Le livre leur semble étrange, étranger même. Ils lui trouvent une teinte germanique, sans doute parce que la scène est en Allemagne, peut-être aussi pour une raison plus profonde, que nous verrons. *Le Journal général de France* fait de subtiles distinctions entre le style réfugié et le style cosmopolite. Ce dernier est celui des hommes « qui successivement habitent plusieurs contrées et parlent plusieurs langues. Les formes de l'idiotisme maternel s'altèrent nécessairement dans leur bouche et sous leur plume. Leur diction, qui n'a pas de caractère propre, semble être un mélange confus de toutes les syntaxes, assujetties momentanément à un seul dictionnaire, dont les mots sont le plus souvent détournés de leur véritable acception. Quelque langue qu'ils emploient, ils peuvent montrer de l'esprit et de l'imagination; mais dans aucune ils ne peuvent prétendre au mérite du style. » Ces réflexions sont évidemment inspirées par le style volontairement sec et court d'*Adolphe*. Mais quel contre-sens!

A la faveur du subterfuge romanesque la presse imprime sur le héros ce qu'elle n'eût osé dire de Benjamin Constant. Le *Journal des Débats* insiste sur la versatilité de son caractère, sur son égoïsme. *La Quotidienne* tire de son instabilité

sentimentale la raison de son instabilité politique. Le *Mercure* trouve « quelque chose de louche et de froid dans tous les sentiments des personnages ». Adolphe est un caractère « bizarre » et « odieux ». Mais Ellénore est pire. C'est une femme maussade, une prude romantique, en révolte contre sa destinée, une mère dénaturée, une fille ingrate. Depuis la Révolution, les héroïnes de roman sont folles. Tous sont unanimes pour accabler cette œuvre de l'épithète de « romantique ».

Les romans sont l'histoire d'une liaison amoureuse; celui-ci d'une rupture. Il n'en faut pas davantage pour dérouter lecteurs et critiques, et jusqu'à l'aimable et spirituelle Victorine de Chastenay, pour qui *Adolphe* n'est qu' « une nouvelle assez médiocre ».

Pourtant, dans ce concert de sottises, deux journaux font entendre quelques paroles judicieuses. La *Gazette de France* ne se laisse pas rebuter par « l'âpreté du coloris ». Les moindres traits du caractère d'*Adolphe* « frappent de vérité à tel point qu'on croit avoir vu le personnage. On ne l'aime pas, on ne l'estime guère, on ne s'intéresse nullement à lui, mais ses faiblesses ont quelque chose d'attachant, et l'on éprouve pour lui je ne sais quelle pitié qui se fait toujours sentir pour ces êtres en contradiction avec eux-mêmes, qui cherchent le bonheur et qui le manquent toujours ».

Les remarques les plus pénétrantes furent présentées dans *le Diable boiteux* du 26 juin 1816 : « On ne saurait tracer des caractères avec autant d'apparence de vérité si l'on ne peignait d'après nature; il est de certaines contradictions du cœur que l'imagination n'invente point, et les divers sentiments d'*Adolphe* sont développés et nuancés d'une manière si fine, qu'on est bien tenté de croire que l'auteur s'est peint lui-même. »

Les chercheurs de clés, voilà bien ce que Benjamin Constant avait le plus redouté. Pour Adolphe, nul ne pouvait avoir de doute : c'était l'auteur. Mais Ellénore?

***

Les premiers lecteurs se passionnèrent à découvrir quelle femme se cachait derrière cette héroïne de roman. Très

spontanément ils songèrent à madame de Staël. De toutes les liaisons de Benjamin Constant, celle-là avait duré le plus longtemps et fait le plus de scandale. Le public en avait été informé dès l'époque du Directoire par les allusions voilées ou cyniques des journaux. Madame de Staël y était traitée couramment d' « intrigante déhontée..., de *favorite du dieu de la constance* », et lui-même d' « amant en titre d'une baronne ». Les scènes tragi-comiques qui, de 1807 à 1809, avaient accompagné leur rupture, avaient mis en train toutes les mauvaises langues de Lausanne, de Genève et d'ailleurs.

Qu'on identifiât Ellénore à madame de Staël, Benjamin Constant l'avait redouté, puisqu'en 1809 il avait refusé le manuscrit à un libraire qui lui en offrait quatre-vingt mille francs. Et, sitôt le roman publié, le 5 juin 1816, il s'empressait de prémunir madame Récamier, et par elle toute la société parisienne, contre une telle interprétation : « Je crains qu'une personne, à qui cependant il n'y a vraiment pas l'application la plus éloignée, *ni comme position, ni comme caractère*, ne s'en blesse. » Mais le 17 août il est rassuré : « *Adolphe* ne m'a point brouillé avec la personne dont je craignais l'injuste susceptibilité; elle a vu au contraire mon intention d'éviter toute allusion fâcheuse. »

Par une lettre au *Morning Chronicle* du 24 juin 1816, résumée dans le *Courrier de Londres* du 25 juin et dans les *Débats* du 30, par la préface de la seconde édition, il protestait contre les bruits qui commençaient à circuler dans le public. « Je n'ai entendu faire le portrait de qui que ce soit, ami ou indifférent... D'ailleurs ces bruits n'ont pas pris naissance dans la bonne société. » Puis, faisant allusion à *René*, à *Delphine* et à *Corinne*, où les lecteurs avaient voulu voir un portrait de Chateaubriand, de madame de Staël, il en prenait prétexte pour louer le caractère de son ancienne amie. Mais n'était-ce pas réclamer implicitement le droit de se peindre dans un roman, comme ses illustres prédécesseurs avaient fait?

Singulier prestige des idées reçues. Chez tous les critiques cette première interprétation a prévalu et une tradition si forte s'est établie que, hier encore, le plus averti des bio-

graphes, M. Gustave Rudler, à qui tous les amis de Benjamin Constant doivent reconnaissance d'avoir rétabli des fragments considérables du *Journal intime* et d'avoir démontré par cette publication que le texte de mademoiselle Dora Melegari n'offre aucune authenticité, M. Rudler lui-même a été comme obsédé par l'idée qu'Ellénore, c'était madame de Staël.

Sciemment ou non, tous sont hantés par le témoignage de Sismondi. Celui-ci n'avait assisté à aucune lecture. Il croyait qu'on l'avait écarté à dessein, parce qu'il y avait dans le roman plusieurs portraits d'originaux qu'il avait connus, et qu'on ne se souciait pas de l'avoir pour témoin « prêt à juger de leur ressemblance ». Mais alors, pourquoi lire *Adolphe* à madame de Staël, à madame Lindsay, à Fauriel, à madame Récamier, à Prosper de Barante, à je ne sais combien d'autres aussi bien et mieux informés de la vie intime de Benjamin? De Pescia, le 14 octobre 1816, Sismondi écrivait à madame d'Albany : « Quand je l'ai connu, il était tel qu'Adolphe, et avec tout aussi peu d'amour, non moins orageux, non moins amer, non moins occupé de flatter ensuite et de tromper de nouveau, par un sentiment de bonté, celle qu'il avait déchirée. Il a évidemment voulu éloigner le portrait d'Ellénore de toute ressemblance. Il a tout changé pour elle, patrie, condition, figure, esprit. Ni les circonstances de la vie, ni celles de la personne n'ont aucune identité; il en résulte qu'à quelques égards elle se montre dans le cours du roman tout autre qu'il ne l'a annoncée. Mais, à l'impétuosité et à l'exigence dans les relations d'amour, on ne peut la méconnaître. Cette apparente intimité, cette domination passionnée, pendant laquelle ils se déchiraient par tout ce que la colère et la haine peuvent dicter de plus injurieux, est leur histoire à l'un et à l'autre. Cette ressemblance seule est trop frappante pour ne pas rendre inutiles tous les autres déguisements. » Et il achevait en reconnaissant madame de Charrière dans la femme âgée du premier chapitre, madame Récamier dans l'amie qui, en essayant de réconcilier Adolphe et Ellénore, les brouille davantage.

De telles affirmations sont sujettes à critique. Dans toutes ses passions un homme apporte le même caractère; Benjamin, l'indécision et la violence. De la vie sentimentale de

Constant, Sismondi ne sait que ce qu'il a vu à Coppet. Malgré lui, tout ce qu'il va lire dans *Adolphe*, il le rapprochera des seules images restées vivantes en son souvenir. Il reconnaît formellement qu'Ellénore ne ressemble en rien à madame de Staël, et, pour arriver à prouver tout de même qu'elle lui ressemble, il est contraint d'inventer une seconde Ellénore, toute différente de celle qui nous est présentée au chapitre II. D'autre part, croyant avoir réussi, par cette exégèse, à rétablir madame de Staël dans le personnage d'Ellénore, il tire une première conclusion vicieuse : l'amie qui brouille au lieu de réconcilier, ce serait madame Récamier.

***

Voyons le sort que la critique a fait à ces hypothèses. Sainte-Beuve, fidèle à sa méthode, a voulu connaître les sources biographiques d'*Adolphe* et « quelle était cette Ellénore, car certainement elle avait vécu, et l'on n'invente pas de semblables figures ». Madame Lindsay n'est pour lui qu'un subterfuge inventé par Benjamin Constant et ses amis. Il interrogea madame Récamier, il rappela le témoignage de Sismondi (l'un et l'autre ne pouvaient évoquer que les souvenirs de Coppet), et il accepta qu'Ellénore fût madame de Staël. Mais, d'un psychologue aussi ondoyant et rusé, nous pouvons attendre qu'il envisage le pour et le contre. « On peut dire de l'Ellénore de Benjamin Constant, avait-il d'abord écrit en 1844, comme de cette Vénus de l'antiquité, qu'elle est encore moins un portrait particulier qu'un composé de bien des traits, un abrégé de bien des portraits. »

Gustave Planche admet qu'Adolphe et Ellénore sont vraisemblablement copiés, mais « représentés par leur côté général et typique; tous deux, bien que très peu idéalisés, selon toute apparence, ont été si habilement dégagés des circonstances locales et individuelles, qu'ils résument en eux plusieurs milliers de personnages pareils ». Sans doute, bien qu'il ne l'affirme pas clairement, Planche admet qu'Ellénore n'est autre que madame de Staël.

Anatole France, en érudit averti, avait commencé par songer à madame Lindsay; puis, se ravisant, il accepte plus

tard l'interprétation commune. Il est, du reste, aisé de voir qu'il accorde trop d'importance au témoignage de Sismondi et qu'il renouvelle d'après lui la distinction des deux Ellénore. « La victime bruyante, dont le désespoir s'étale sans mesure », n'est plus l'Ellénore « douce, réservée, la femme discrète, la maîtresse résignée et touchante du début ». L'Éllénore du chapitre II est-elle donc si douce? D'autre part, « la femme tumultueuse et emportée, incapable de résignation, qui nous est dépeinte, ne saurait être une indépendante que les libertés de sa vie obligeaient à une attitude moins impérieuse ».

Paul Bourget estime qu'Ellénore n'est peinte d'aucune manière. « Le grand observateur qu'était Benjamin Constant, a systématiquement refusé toute espèce de trait individuel à cette femme. C'est une douleur d'amoureuse, et cela seulement. »

Cauvet, magistrat austère, versé dans la littérature, très tendancieux dans l'interprétation des textes, n'admet pas qu'Ellénore soit madame Lindsay, ni non plus madame de Staël.

Enfin, M. F. Baldensperger, dans une note substantielle de la *Revue d'histoire et de littérature*, proteste, à l'occasion de l'édition critique donnée par M. Rudler, contre toute interprétation trop strictement biographique.

***

La vie n'est pas un roman, répète sans cesse et solennellement je ne sais plus quel personnage d'Alphonse Daudet. Un roman n'est pas davantage une biographie. Le souci de chercher dans chaque ligne d'*Adolphe* une allusion conduit à de singulières méprises. Partis de l'idée préconçue qu'Ellénore n'était autre que madame de Staël, critiques et historiens ont tiré de cette hypothèse d'innombrables conséquences. Adolphe se bat-il en duel, ce duel rappelle ceux de Benjamin Constant avec Bertin de Vaux et Sibuet, au temps du Directoire. Adolphe fait-il une absence de deux mois, cette absence symbolise les nombreux séjours de Benjamin Constant à Paris, entre 1796-1799, madame de Staël restant exilée en Suisse. La menace d'expulsion contre Ellénore

représentera les exils de madame de Staël et les expulsions violentes par la police de Napoléon. Dès que la liaison d'Ellénore devient tyrannique pour Adolphe, on songe de plus belle à madame de Staël. Mais toute liaison est tyrannique pour un homme qui n'aime plus. Ailleurs, on nous dira que le chapitre VII « est remarquable par la cohérence de ses matériaux, qui appartiennent presque tous à l'année 1807 ». Mais si *Adolphe* a été écrit en 1806? etc.

De même pour les personnages secondaires et pour les lieux. Cadan, la petite ville de Bohême où Ellénore et Adolphe se réfugient, sera Coppet. Le baron de T*** symbolisera l'hostilité de la famille de Benjamin contre madame de Staël, et la lettre qu'il écrit à Ellénore rappellera celle par laquelle Juste de Constant annonça à madame de Staël que le mariage de son fils était rendu public. Le baron de T*** charge-t-il Adolphe de quelques travaux, sans doute est-ce une allusion à l'activité politique de Constant sous le Directoire. On n'en finirait pas d'énumérer les bévues auxquelles peut conduire une hypothèse erronée, acceptée d'emblée comme vérité démontrée.

Faut-il donc renoncer à identifier Ellénore? Je ne le crois pas. Mais, en bonne méthode, il faut procéder avec une extrême prudence, bien pénétré de cette idée que, dans un roman, des personnages sont inventés, des incidents sont imaginés, simplement parce que l'intrigue les rend nécessaires. Il serait vain, par exemple, de se demander quel peut bien être le jeune homme dont il est parlé au début du chapitre II. N'est-ce pas le type banal du camarade plus avancé dans l'expérience de l'amour, comme Benjamin en aura rencontré plusieurs, à Edimbourg, à Paris ou à Lausanne, d'autant que, en raison de sa précocité intellectuelle, partout il était le plus jeune? Le comte de P***, le baron de T***, l'amie d'Ellénore, pourquoi vouloir qu'ils aient vécu? Ces personnages n'ont pas de physionomie individuelle. Ce sont des rôles.

***

La création littéraire est chose mystérieuse. De quels éléments livresques et humains se compose un « type » plus

riche que la vie? Comment, à l'insu de l'écrivain lui-même, dans les régions les plus obscures et les plus profondes de l'âme, s'opère l'amalgame, puis la vivante synthèse de ces éléments complexes? Voilà le problème qu'il nous faut résoudre.

Nul n'a pu lire *Caliste*, le délicat chef-d'œuvre de madame de Charrière, même s'il n'était prévenu, sans songer, invinciblement, à l'héroïne de Benjamin Constant.

Une jeunesse malheureuse a infligé à Caliste une souillure imméritée; à l'âge de quatre ans elle a été vendue par une mère dénaturée à un homme considérable qui, après lui avoir fait donner une éducation soignée, a vécu plusieurs années avec elle. Comme Ellénore, elle a contracté « je ne sais quelle réserve triste, qui tenait tout ensemble de la fierté et de l'effroi ». Elle a d'autant plus besoin d'être respectée que tout propos léger peut lui paraître une allusion humiliante. Comme Ellénore, elle a su commander l'estime à son protecteur, à la famille et aux amis de ce dernier. Un jeune Anglais, William, qu'elle a soigné avec un dévouement maternel, peu à peu s'est épris d'elle et le lui déclare. Elle répond à cet amour; mais le jeune homme, de caractère faible, n'ose résister à la volonté paternelle et il épouse la femme que sa famille a choisie pour lui. Du reste, ce n'est point par la contrainte que le père de William obtient d'être obéi. « Vous êtes majeur, mon fils, et vous pouvez vous marier sans mon consentement », lui dit-il, à peu près comme le père d'Adolphe évite de pousser son fils à la révolte en usant de son autorité.

Caliste, lorsqu'elle a deviné qu'elle sera abandonnée, a les mêmes angoisses qu'Ellénore, et malgré elle, ainsi qu'Ellénore, elle devient différente d'elle-même. « Depuis ce moment, Caliste ne fut plus la même; inquiète quand elle ne me voyait pas, frémissant quand je la quittais, comme si elle eût craint de ne jamais me revoir, transportée de joie en me revoyant, elle perdit cette sérénité, cette égalité, cet à-propos dans toutes ses actions qui, auparavant, ne la quittait pas... Elle cherchait bien à faire les mêmes choses, et c'était bien en effet les mêmes choses qu'elle faisait; mais, faites tantôt avec distraction, tantôt avec passion,

tantôt avec ennui, toujours beaucoup mieux ou beaucoup moins bien qu'auparavant, elles ne produisaient plus le même effet sur elle ni sur les autres. »

Enfin elle meurt, et William reçoit d'elle une dernière lettre. Et comme Ellénore, dans la dernière lettre qu'Adolphe trouve après sa mort, lui dit : « Vous marcherez seul au milieu de cette foule à laquelle vous êtes impatient de vous mêler! Vous les connaîtrez, ces hommes, que vous remerciez aujourd'hui d'être indifférents, » William, en apprenant la mort de Caliste, s'écrie : « Me voici donc seul sur la terre. Ce qui m'aimait n'est plus. J'ai été sans courage pour prévenir cette perte, je suis sans force pour la supporter. »

***

L'idée première du personnage d'Ellénore vient donc de la nouvelle de madame de Charrière, que Benjamin Constant avait lue et relue. Or, en écrivant *Adolphe*, il n'a rien tant cherché qu'à éviter toute allusion directe à madame de Staël. Une Caliste offre justement les différences de situation et de caractère propres à prévenir toute confusion. Mais, pour animer cette héroïne de roman, il trouvait, parmi les femmes qu'il avait connues, une amie dont la destinée, avec un peu de bonne volonté, s'apparente à celle de Caliste.

Tandis que le public, qui ne juge de ces choses que par des commérages grossiers, et, à sa suite, les critiques, se fourvoyaient, les intimes songèrent à elle tout de suite. Charles de Constant, dès le 8 juillet 1816, livrait à sa sœur Rosalie la bonne clé : « Plusieurs personnes auront connu Ellénore; elle s'appelait Lindsay. C'était une fille de bonne compagnie, moitié française, moitié anglaise, que des aventuriers avaient jetée dans le concubinage. Elle avait de l'esprit sans instruction. Ses aventures avec Benjamin firent assez de bruit dans le temps. La dame de Coppet n'est pour rien dans ce chef-d'œuvre. »

Charles n'aime pas son cousin, pour toutes sortes de raisons, et d'abord parce qu'il a du génie. Mais Rosalie n'a jamais renié sa tendresse. Elle est bien d'avis qu'Ellénore ne ressemble pas à la « dame de Coppet, qui a des dénouements

plus gais à sa disposition ». La « fable Lindsay » aura été inventée par Coppet, pour donner le change. Charles l'assure aussitôt que madame de Staël est étrangère à ce bruit.

Prosper de Barante, qui fut sous l'Empire, bien que son cadet de quinze ans, ami de Benjamin Constant, un camarade plus jeune mais très familier, Barante a noté dans ses *Souvenirs* : « La situation où il a placé Ellénore est celle d'une personne que je n'ai jamais connue et dont j'ai souvent entendu parler par nos amis communs, car il ne m'a jamais rien confié de ses relations de sentiment. Madame Lindsay était la maîtresse de M. de Lamoignon. J'ai ouï dire qu'en effet elle avait aimé M. Constant plus qu'aucune autre femme. » Barante prend bien des précautions pour que nous ne l'accusions pas d'être indiscret. Mais peu d'hommes ont pénétré plus profondément l'âme de Benjamin. Il l'a dessiné dans le monde. La silhouette reste inoubliable. « Il *parlait peu*; sa conversation avait beaucoup de traits, elle était *railleuse et inquiétante*. Cependant, le commun de la société pouvait ne pas s'en apercevoir. Il excellait à se moquer des gens vulgaires. Il leur laissait la parole, les mettait à leur aise, savait faire ressortir ce qu'ils avaient de sottise, d'amour-propre ou de motifs intéressés, et résumait en parodie tout ce que venait de confesser sans s'en douter un pauvre homme médiocre ou moindre en intelligence; il avait le persiflage profond. » Constant, entre 1805 et 1810, recevait Barante dans sa campagne près de Paris. Ils passaient des journées tête à tête à se promener dans les bois, et souvent la nuit, jusqu'à deux heures du matin, à deviser de toutes choses. A en juger par les lettres publiées en 1906, les confidences que recevait le jeune Prosper intéressent les régions les plus secrètes du cœur et de l'âme. La lettre du 23 septembre (1812), qu'est-elle, sinon une confidence sentimentale? Le témoignage de Barante a donc la plus grande valeur.

L'Alsacien Coulmann est moins subtil et Sainte-Beuve a eu beau jeu de s'égayer à ses dépens. Mais il a connu Constant dans ses dernières années; il l'accompagnait sur les routes d'Alsace, dans ces joyeuses tournées électorales, où des jeunes filles présentaient des fleurs au député libéral

et où les orphéons jouaient : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?...* Il le questionnait avec la curiosité qu'aura toujours un jeune homme pour un illustre : « Je lui ai quelquefois indiscrètement demandé quel nom on devait mettre sur ces portraits; ce dont j'ai pu m'assurer, c'est que les insinuations développées par l'auteur lui avaient été fournies en grande partie par une Anglaise, madame Lindsay... »

Louis de Loménie, bien placé pour recueillir, dans la société qu'avait fréquentée Constant, une tradition directe, affirme qu'Ellénore n'est pas madame de Staël, mais plutôt madame Lindsay, avec qui il eut « une liaison passagère ».

***

Enfin Sophie Gay a publié en 1844-46, sous le titre d'*Ellénore*, un long roman en 4 volumes in-8°. Sans doute est-ce un roman, et qu'il faut lire avec prudence.

Sophie Gay, dont Théophile Gautier a dit que « personne ne fut plus parisienne », avait connu dès sa jeunesse quelques-unes « des illustrations d'esprit et d'élégance » du XVIIIe siècle. Au lendemain de la Révolution, elle reparaît dans le monde sous le nom de madame Liottier. Elle était citée comme une des plus belles femmes de Paris. « Personne de vigueur et de nature », comme l'a si bien marqué Sainte-Beuve, de parole forte et drue, elle gardait d'avoir été jeune sous le Consulat, je ne sais quoi d'un peu militaire. Elle épousa en secondes noces, vers 1799, M. Gay, qui obtint la place de receveur général du département de la Roër. Pendant son séjour à Aix-la-Chapelle, leur maison était le rendez-vous de toutes les personnes de marque qui allaient prendre les eaux à Spa. Quand son mari perdit sa place, son salon de Paris devint le refuge de l'aristocratie non ralliée. Elle y recevait tous les mécontents illustres : Chateaubriand, M. de Laval, Benjamin Constant, le duc de Broglie, M. de Lamoignon, Népomucène Lemercier, le comte de Forbin, Alexandre Duval, etc. Mère de Delphine, son salon devint sous la Restauration de plus en plus littéraire. Soumet y lut *Saül*, Vigny, *Dolorida*, Balzac, *la Peau de Chagrin*, et, dit-on, Lamartine, *le Lac*.

Une de ses comédies, *Faste et misère*, fournira à Dumas fils le sujet de *la Dame aux Camélias*. Son roman d'*Ellénore* est écrit dans le mauvais style, facile, impropre, pâteux et délayé de 1840. Mais Sophie Gay a la connaissance du monde et du cœur.

Elle a beaucoup connu Benjamin Constant, qui fréquenta son salon sous l'Empire pendant les Cent-Jours, et de plus en plus sous la Restauration lorsque les ultras se mirent à le bouder.

Elle a encore mieux connu madame Lindsay. C'est à un dîner chez la marquise de Condorcet, à l'époque du Consulat, qu'elle aurait rencontré « cette spirituelle Ellénore, qu'un homme justement célèbre a choisie pour l'héroïne d'un roman qui, sauf quelques voiles très diaphanes, montre avec confiance la vérité des caractères plutôt que celle des sentiments ». Sophie Gay (elle-même nous l'apprend dans ses *Souvenirs d'une vieille femme*, si nous ne l'avions deviné déjà) avait toutes les qualités qui attirent les confidences. Elle paraissait ne s'intéresser que fort peu à elle-même, et elle savait écouter. Capable de briser des lances pour ceux qu'elle aimait, elle leur trouvait des vertus inattendues. Mise en confiance, madame Lindsay lui conta sa vie, en l'arrangeant un peu aux endroits scabreux. C'était déjà un roman, sous la forme que prenait son récit. Sophie Gay n'aura fait que broder sur le thème qui lui était indiqué. A la lumière des correspondances, des mémoires, des documents d'archives ou des chroniques secrètes, plusieurs incidents qui semblaient à première vue de pure invention, reprennent place dans la vérité biographique. Ils n'ont fait que subir une très sensible déformation romanesque.

Que le lecteur curieux qui voudrait feuilleter ces pages démodées sache d'abord que les principaux personnages de notre histoire paraissent sous des pseudonymes transparents : madame Lindsay sous le nom de madame Mansley, Benjamin Constant sous celui d'Adolphe de Rheinfeld. Il est certain que la duchesse de Montévreux n'est autre que la duchesse de Fitz-James, que le comte de Savernon est Auguste de Lamoignon. Le marquis de Croixville sera peut-être le marquis de Conflans. Enfin les personnages épisodiques

paraissent sous leur propre nom : Julie Talma, la marquise de Condorcet, le vicomte de Ségur, Lally, Malouet, Marie-Joseph Chénier, Sieyès, Chateaubriand, etc.

Cinq témoins, tous les cinq de première valeur, puisqu'ils sont choisis parmi ceux qui ont le mieux connu Constant, nous désignent madame Lindsay comme le modèle d'Ellénore. Essayons de dissiper les ombres qui, très vite, se sont épaissies autour de ce visage d'aventurière.

***

Anne-Suzanne était née le 9 juin 1764, à Calais, du légitime mariage de Jérémie O'Dwyer, cabaretier, et de Suzanne O'Rourke. Elle fut baptisée le lendemain à Notre-Dame de Calais. Le premier document que nous rencontrions sur elle se trouve dans la *Chronique scandaleuse en* 33 *numéros*[1] que Gustave Bord et, après lui, M. Rudler, ont le tort de confondre avec la *Chronique scandaleuse* de l'ancien bénédictin Imbert. Les *Mémoires* de Tilly nous apprennent que cette chronique, qui ne parut que quelques mois de l'année 1791, était l'œuvre de Tilly et de Champcenetz : Tilly, le plus brillant disciple de Laclos, Champcenetz, le joyeux garçon qui s'appropriait sans scrupules les traits de Chamfort et de Rivarol et finissait de la meilleure foi du monde par les croire siens, mais qui, sur la fatale charrette où, sans doute, quelques plaisanteries dérobées l'avaient conduit, sut trouver ce bon mot qui ne lui a pas été contesté : « Mène-nous bien, dit-il au cocher, je te donnerai pour boire. » Les Goncourt ajoutent le nom de Rivarol. Les trois gaillards étaient liés et fort capables d'une telle collaboration. Aucun de leurs ennemis n'est épargné, et moins qu'aucun autre, Condorcet, Necker et Sénac de Meilhan, bêtes noires de Tilly. Encore moins aucune des femmes qui se trouveront mêlées à la destinée de madame Lindsay : la duchesse de Fitz-James, madame de Condorcet, et madame de Staël, dont le nom revient presque à chaque numéro. Journal des dernières intrigues galantes à la veille de la Terreur, cette chronique est, avec les *Mémoires* de Tilly, le meilleur com-

1. Bibliothèque nationale, LC² 632.

mentaire des *Liaisons dangereuses*. Chaque ligne, chaque mot, exprime avec les suprêmes élégances l'impertinence du roué et la méchanceté dans l'amour.

Voici, dans le numéro 19, le passage relatif à madame Lindsay :

Nous demandons pardon du scandale obscur que nous allons délayer dans quelques lignes : mais nous ne pouvons résister au juste désir d'un de nos amis qui veut goûter le doux plaisir de la vengeance. Une mademoiselle *Linds*[1]..., ancienne *femme de chambre* de la duchesse de *Fitz Ja...*, qui n'est guère connue que de ceux qui l'ont eue (ce qui fait que beaucoup de monde la connaît), après avoir donné les premières années au *feu marquis de Conflans* et à tous ceux avec lesquels elle le trompait, d'échelon en échelon a succombé dans la robe. Elle vend aujourd'hui à M. de *Lamoig... de Bav...* les restes chétifs de ce qu'elle nommait autrefois sa figure. Cette petite *poupée* ne pouvait mieux choisir son amant, d'abord parce qu'il n'y avait peut-être que lui au monde qui voulût l'être, ensuite parce qu'ayant de ridicules prétentions au bel esprit, il est trop poli pour lui contester rien. Cette femme de chambre, toujours femme de chambre, quoiqu'elle en ait une, vient de partir avec son *Colin* pour *Boulogne-sur-Mer*, où sa chère mère, chez qui nous avons logé, tient une auberge. C'est, à ce qu'il nous a paru, une femme toute propre à justifier la confiance que sa fille lui témoigne par son établissement chez elle. Mais tout borné que puisse être M. de Lamo.... de Bav..., il est à craindre qu'il ne s'aperçoive que la fille du cabaret devait toujours en rester la servante.

Tilly aurait-il eu à se plaindre de madame Lindsay? Je l'ignore. En tout cas, cette page nous la révèle déjà tout entière : de caractère fier et d'humeur cassante dans une condition incertaine, avec des prétentions à l'esprit. Pour le reste, la *Chronique* confirme, en même temps qu'elle l'éclaire, le roman de Sophie Gay. Elle aura été placée très jeune chez la duchesse de Fitz-James. Au XVIIIe siècle, la femme de chambre est l'amie, la confidente et quelquefois la complice de sa maîtresse. Elle ne tarde pas à copier ses élégances, et, comme dans les comédies de Marivaux, au besoin, elle peut la doubler, Suzanne O'Dwyer sera-t-elle devenue une rivale pour la duchesse de Fitz-James? Aura-t-elle été humiliée de ses dédains, et, cédant à un mouvement de révolte, l'aura-

1. Ce sont les auteurs de la *Chronique* qui soulignent.

t-elle quittée pour suivre un protecteur un peu mûr? Le roman de Sophie Gay arrange ainsi les choses, tout à l'avantage de la soubrette. Mais il est peut-être plus simple de supposer que, chez une maîtresse qui a si souvent intéressé la chronique des boudoirs, elle aura subi la contagion de l'exemple et glissé aisément dans la galanterie. L'éducation reçue chez sa mère n'avait pas déposé en elle des principes bien sévères.

Ce premier protecteur s'appelle, dans le roman, le marquis de Croixville. Il est colonel de hussards, fils d'un maréchal de France. Il a épousé la fille d'un riche président, femme d'une vertu austère, qui passe ses journées à l'église pour expier les péchés de son mari. Lui, mène joyeuse vie en compagnie du vicomte de Ségur, du duc de Lauzun; il reçoit l'abbé Sieyès, le chevalier de Panat. Il avait cinquante ans, ajoute Sophie Gay, « à cet âge, on paraît vénérable aux yeux d'une fille de quinze ans ». Et ce vieux libertin trouve un plaisir pervers à enlever ce tendron.

Nul doute que M. de Croixville ne soit le marquis de Conflans de la *Chronique*, dont nous savons qu'il était fils du maréchal d'Armentières, qu'il commandait un régiment de hussards, et, par les *Mémoires* du Chevalier de Mautort, qu'il vivait séparé de sa femme.

Dans le roman d'*Ellénore*, un second protecteur, M. de Rosmond, succède à Croixville. Il épouse secrètement Ellénore, mais elle apprend plus tard que ce mariage n'était qu'une comédie pour l'abuser et qu'il s'est marié ailleurs. Personnage réel ou de pure invention, je ne sais. Mais l'aventure est bien romanesque.

D'où venait à Suzanne O'Dwyer ce nom de madame Lindsay, sous lequel on la connaît? A-t-elle été mariée? Plusieurs l'ont cru ou supposé. Mais, selon toute vraisemblance, ce n'est là qu'un nom de guerre.

Elle est donc partie pour Boulogne-sur-Mer, un jour de 1791, avec Auguste de Lamoignon. Il faut croire que sa mère y avait transporté son cabaret. C'est aussi de Boulogne que Sophie Gay la fait s'embarquer pour l'Angleterre. Elle a vingt-sept ans. Elle pense qu'avec sa jeunesse la partie la plus agitée de sa vie est passée. Elle rêve de s'attacher

Lamoignon de façon durable et de trouver enfin un protecteur tout à fait sérieux.

Passèrent-ils en Angleterre dès 1791? Il est probable. Lorsque, la Terreur finie, Auguste de Lamoignon demande sa radiation provisoire, puis sa mise en surveillance, il soutient qu'il « a résidé à Manancourt (Somme) chez la citoyenne Catherine-Charlotte-Sophie Bussy, cultivatrice propriétaire, du 18 janvier 1792 au 24 pluviose an III, qu'il se rendit à Amiens. Le 1er ventôse de l'an III il réclama au département de la Somme contre son injuste inscription sur la liste des émigrés, et joignit à l'appui des certificats de sa résidence à Manancourt. Il a habité Amiens jusqu'à l'an V d'où il est venu s'établir dans la commune de Neuilly près Paris ». Le meilleur moyen d'obtenir une radiation était d'établir qu'on n'avait pas émigré. Tout est mensonge dans cette déclaration.

***

Ils passèrent à Londres, en 1792, peut-être, s'il faut croire le roman, après un séjour à Bruxelles. La liberté de l'émigration et les mœurs du XVIIIe siècle autorisaient une grande indulgence. Il a fallu le triomphe de la bourgeoisie par la Révolution pour que la société française devînt bégueule. Rien ne serait plus divertissant que de relever au cours du XIXe siècle les progrès de la pruderie. (Un jour nous en ferons peut-être l'histoire.)

Autour de madame Lindsay, une société choisie ne tarde pas à se réunir. Elle comprenait Malouet, madame du Belloy, le comte de Montlosier, le chevalier de Panat, Lally, plus tard l'abbé Delille. Un jour Christian de Lamoignon, frère d'Auguste, amena Chateaubriand. Les *Mémoires d'Outre-tombe* nous ont conservé de madame Lindsay le portrait le plus vivant, le plus vrai, semble-t-il : « Irlandaise d'origine, d'un esprit sec, d'une humeur un peu cassante, élégante de taille, agréable de figure, elle avait de la noblesse d'âme et de l'élévation de caractère. Les émigrés de mérite passaient leur soirée au foyer de la dernière des Ninon. »

Sophie Gay, de son côté, nous la peint encore jeune fille, en touches plus affadies. « Ellénore avait mis une robe de

moire blanche à demi décolletée; ses beaux cheveux, séparés par le milieu, retombaient sur ses épaules, et donnaient à l'expression noble et pure de son visage quelque chose d'angélique; une écharpe de gaze bleue lui servait de ceinture. En la voyant ainsi vêtue, sa *démarche noble, son regard fier*, et l'absence complète de ces petites mines avec lesquelles les jolies femmes, et quelquefois les plus laides, encouragent si bien la galanterie, on se sentait porté à respecter Ellénore. » Le visage angélique, l'expression noble et pure, autant de poncifs dérobés aux héroïnes pré-romantiques. Le portrait est stylisé à la mode de 1780 ou de 1800, mais pour l'essentiel il s'accorde à nous montrer la même femme que Chateaubriand a l'art de faire vivre en deux coups de pinceau.

A l'élégance un peu raide des manières joignait-elle la culture de l'esprit, une solide connaissance de la littérature anglaise? Douée d'un esprit naturel, il lui était facile dans cette vie plus libre, dans ce commerce avec des hommes de talent, de prendre quelque teinture littéraire. Ses pareilles, nous apprend un contemporain, avaient ordinairement l'esprit et le ton de la meilleure compagnie. En 1801, elle traduit un ouvrage de Miss Knight : *La vie privée, politique et militaire des Romains sous Auguste et Tibère*[1]. Lorsque, le 10 décembre 1802, Chateaubriand propose de vendre à Dulau, éditeur à Londres, l'impression en Angleterre du *Génie du Christianisme*, « dont la traduction se fait en ce moment à Paris, par une dame anglaise pleine d'esprit et de talent », il est possible que cette traductrice soit madame Lindsay.

Malouet, Montlosier, Chateaubriand, M. de Lally n'étaient pas en odeur de sainteté auprès des émigrés exaltés. Ils passaient pour tièdes parce qu'ils étaient modérés. Aussi n'avaient-ils aucun crédit auprès des princes français. On pardonnait beaucoup à madame Lindsay pour ses opinions décidées. Villemain, « qui avait entendu le chevalïer de Panat » se vanter de la bonne guerre qu'il avait faite dans ce temps, chez la belle Irlandaise, au jeune émigré philosophe (Chateaubriand), nous apprend que madame Lindsay était

1. Paris, Buisson, in-8°.

« catholique fort royaliste ». Et peut-être, comme dans le roman de Sophie Gay, achevait-elle de se concilier les faveurs et l'indulgence en se dévouant à des œuvres de secours aux émigrés en détresse.

A quelle date est-elle rentrée en France? Dans le roman, elle obtient un passeport par la protection de Sieyès et revient à Paris en pleine Terreur. Elle arrive seule, pour solliciter la radiation d'Auguste de Lamoignon, prudemment resté en Angleterre, et la levée du séquestre. Toute la famille Lamoignon est réduite à la misère. Il importe d'agir vite et de tout risquer. Le dévouement de madame Lindsay prend ainsi, dans le récit de Sophie Gay, un caractère héroïque.

La vérité doit être plus humble et les documents d'archives[1] nous permettront de préciser quelques dates. Le règne de Robespierre est fini. La réaction thermidorienne rend l'espoir aux exilés. Les Lamoignon sont plus pressés que d'autres, car ils voient s'épuiser leurs ressources. Madame Lindsay n'est pas sur les listes d'émigrés. Elle rentre la première pour préparer le retour de ses amis. Sieyès, qu'elle a connu avant la Révolution (ou quelque autre), lui donne une lettre de recommandation auprès de Julie Talma. Julie est très puissante. Son salon, un moment suspect pour avoir été ouvert aux Girondins, triomphe avec Thermidor. Riouffe y vient lire ses *Mémoires d'un détenu*, un des grands succès littéraires du Directoire. Elle emploie son crédit à réparer les maux de la Terreur. « Les farouches républicains, dit-elle dans le roman de Sophie Gay, ne font les impitoyables que pour mieux cacher leur désir de réparer les maux qu'ils ont causés et c'est à nous autres femmes qu'il appartient de leur prouver qu'en nous accordant tout ce que nous voulons ils n'en restent pas moins incorruptibles. »

Rien ne résistait au charme de Julie. « Dès que la chute de Robespierre permit de tenter quelques démarches en faveur des émigrés, madame Talma intéressa si bien les citoyens Chénier, Garat, Daunou et autres au succès des pétitions qu'Ellénore confiait à leur crédit, que, dans l'espace de six mois, elle obtint la radiation de tous les membres

1. Le dossier de Chrétien-René-Auguste de Lamoignon-Basville aux Archives Nationales, F⁷, 5639.

de la famille de Savernon, et, un peu plus tard, la levée du séquestre qui faisait rentrer Albert et les siens en possession d'une partie de leurs biens. »

Le dossier Lamoignon aux Archives nous permet de contrôler et de rectifier le roman. Le 6 Fructidor an V (23 août 1797) Chrétien-René Auguste Lamoignon Basville, ci-devant conseiller au ci-devant Parlement, avait présenté une pétition à l'administration Centrale du département de la Seine. Douze jours avant le coup d'État du 18, le moment était bien mal choisi. La radiation provisoire ne fut prononcée que le 2 Floréal an VII (21 avril 1799). A une date qui n'est pas indiquée, mais après sa radiation provisoire, il adressait au ministre de la police générale une demande de mise en surveillance, signée Lemaire, fondé de pouvoirs. Cette demande fut accordée. Elle était apostillée par Guyot Desherbiers (le grand-père maternel d'Alfred de Musset), M.-J. Chénier, Cabanis, des Cinq-Cents; Aubert, des Cinq-Cents; Lenoir La Roche; Andrieux, des Cinq-Cents; Albert, du Conseil des Anciens; Émile Gaudin. Tous les huit recommandaient à l'humanité du ministre « un citoyen bien malheureux dans sa personne et sa famille ». Garat, du Conseil des Anciens, se joignait à ses « collègues avec le plus vif intérêt et les plus vives instances ». Chénier, Garat, Daunou et autres, nous dit Sophie Gay. Elle a bien pu, à plus de quarante ans de distance, se tromper d'un nom et oublier les autres. Qui sait, du reste, si Daunou n'aura pas agi auprès de quelques amis? Les signataires de cette requête appartiennent presque tous au groupe des Idéologues. Or Julie Talma, en raison de ses idées, plus encore madame de Condorcet, par relations de famille, sont étroitement liées à la Société d'Auteuil. Il est donc aisé de reconnaître dans cette démarche leur intervention cachée et celle de madame Lindsay.

Le fondé de pouvoirs Lemaire établissait, comme nous l'avons vu, que Lamoignon n'avait pas émigré, mais que, au 18 Fructidor, « obligé de quitter le territoire de la République, il s'était rendu en Hollande ». Il terminait sa requête par cette déclaration : « Lamoignon, depuis plus de deux ans banni de sa patrie, où tous ses sentiments le rappellent

sans cesse, arraché à ses amis et à tous moyens de subsister, aspire au bonheur de reprendre une vie simple, comme celle qu'il a toujours menée, et recevrait comme le plus grand bienfait la permission de rentrer en France. »

A la demande de mise en surveillance, étaient annexées deux pièces : un passeport délivré à Calais le 5e Complémentaire an V (21 septembre 1797) et permettant à Lamoignon de se rendre à Hambourg; — un certificat du secrétaire de la Légation française à la Haye, en date du 3 Messidor an VI (22 juin 1798), constatant qu'il a résidé à Rotterdam du 26 Vendémiaire an VI (17 octobre 1797) au 25 Floréal (15 mai) même année.

Plus de quatre mois après sa mise en surveillance, il écrivait lui-même au Ministre une lettre sans date :

Citoyen Ministre,

Chrétien-René-Auguste de Lamoignon... espère que votre justice prendra en considération ses longues souffrances et celles de sa famille et il réclame votre bienveillance pour faire passer son affaire au premier travail, le malheureux état de sa fortune personnelle, et celle de sa famille rend très urgente pour lui cette mesure d'équité.

Lamoignon sollicitait sans doute la levée du séquestre. Il dut se passer de la radiation définitive. Son nom ne figure pas sur les listes d'amnistie.

Mais à quelle date précise était-il rentré définitivement en France? Il m'a été impossible de le savoir. Les *Mémoires d'Outre-tombe* nous apprennent que madame Lindsay, rentrée la première, « écrivait à M. de Lamoignon de revenir, qu'elle invitait aussi madame d'Aguesseau, sœur de M. de Lamoignon, à passer le détroit ». Chateaubriand la retrouva qui les attendait à Calais, dans une auberge. Avec elle, madame d'Aguesseau et une jeune personne sa parente, il rentre à Paris. Il resta vingt-quatre heures chez madame Lindsay. Il y rencontra « un grand et gros M. Lasalle qui lui servait à arranger des affaires d'émigrés ». Elle fit prévenir Fontanes de son arrivée. Au bout de deux jours il vint le chercher au fond d'une petite chambre que madame Lindsay avait louée pour lui dans une auberge des Ternes presque à sa porte. Ces choses se passaient en mai 1800.

Auguste de Lamoignon était-il rentré dès 1799, quelque

temps après sa radiation provisoire, ou seulement en 1800? Peu importe. La chose certaine, c'est que madame Lindsay l'avait précédé de deux ou trois ans et que, rentrée dès 1797, elle tenait à Paris, une véritable agence à l'usage des émigrés. Il fallait vivre, et les ressources de Lamoignon étaient presque épuisées. La tradition rapportée par Coulmann est donc bien exacte. Auguste de Lamoignon a dû « au dévouement désintéressé de cette femme, à son activité, à son courage, d'être rayé de la liste des émigrés, et la restitution d'une partie de ses biens ».

Faisait-elle de temps à autre le voyage d'Angleterre avant le retour de son ami; quand il fut rentré, y revenait-elle pour arranger des affaires d'émigrés? Le roman de Sophie Gay permet de le supposer. En 1801, elle aurait rapporté de Londres les manuscrits que Chateaubriand avait laissés chez son éditeur, et dont il avait besoin pour compléter le *Génie du Christianisme*. En tout cas, l'auteur de *René* continuait de la voir. Lui-même nous apprend qu'elle le présenta à Julie Talma. En 1811, elle le recommande à madame Gay.

***

Imaginons la vie de madame Lindsay à l'époque du Consulat. La société ne présente déjà plus le chaos et la cohue du Directoire. L'ordre renaît rapidement, et de nouveau reparaissent les démarcations mondaines. Un double mouvement d'opposition contre le Premier Consul se dessine : celle des royalistes et celle des Idéologues. Madame Lindsay a pied dans l'une et dans l'autre. Ce monde avait dans les épreuves et les hasards des dernières années désappris la sévérité. Elle était Irlandaise. En France, on sera toujours indulgent pour les étrangers. Et il était beaucoup pardonné à madame Lindsay en faveur de son dévouement aux émigrés. Est-elle admise au Château du Marais, chez madame de la Briche, la belle-mère de ce jeune comte Molé que Joubert appelle « son Caton de vingt ans », sans doute elle le doit à la reconnaissance de Chateaubriand, ou de quelque autre. Elle y peut rencontrer le vieux ménage Saint-Lambert-d'Houdetot consacré par le temps.

A mesure qu'un personnage de l'ancien régime obtenait

de rentrer en France, M. de Lamoignon l'amenait chez madame Lindsay, « où son titre d'exilé ruiné, nous dit Sophie Gay, lui attirait un accueil gracieux, et, quand elle avait fait les honneurs de son modeste dîner au prince de Poix, au duc de Duras, au comte Charles de Noailles, au vieux duc de Laval, elle allait finir sa soirée chez une des amies du grand publiciste ».

C'est en effet chez ses deux meilleures amies, la marquise de Condorcet et Julie Talma, qu'elle rencontrait le plus souvent Benjamin Constant. La première est exactement sa contemporaine. Autour d'elle, ainsi que de la vieille madame Helvétius et de Cabanis, se groupe l'opposition des Idéologues. « Tout cela est bon à dire chez madame de Condorcet ou chez Mailla-Garat », déclarait Bonaparte à ses moments d'humeur. A côté de M.-J. Chénier, madame Lindsay retrouvait l'abbé Sieyès, le chevalier de Panat, le vicomte de Ségur, roué d'ancien régime, un peu fat d'avoir été trop bien traité par les femmes, et qui avait eu de Julie Talma un fils, Félix de Ségur.

Plus jeune que son mari de vingt et un ans, la marquise de Condorcet avait pendant la Révolution défrayé la chronique scandaleuse, qui lui prête d'innombrables liaisons. Qu'il y ait quelque chose de vrai dans ces commérages malveillants, la suite de sa vie le prouve, n'en déplaise à son dernier et très galant biographe, M. Guillois. Depuis 1798 elle était liée avec le tribun Mailla-Garat. Amour inquiet pour un plus jeune qu'elle : Mailla devait la laisser pour madame de Coigny, la *jeune captive*. Tandis qu'il était à Paris, elle l'attendait anxieuse à la Maisonnette, propriété qu'elle avait achetée près de Meulan, sur un coteau qui domine la Seine. Par les soirées de printemps pleines de parfums légers qui portaient en son âme l'attendrissement et la sérénité, elle lui écrivait et songeait à lui accoudée à la fenêtre d'où elle apercevait la Seine parée de fraîches saulaies. Tendres et douloureuses pécheresses, ces jeunes femmes de la Révolution et du Directoire, Pauline de Beaumont ou Julie Talma, avaient conservé des orages traversés une ardeur inquiète, la hâte de vivre et je ne sais quel frémissement passionné. Délaissée, madame de Condorcet reprit

avec Fauriel, un autre jeune homme, le rêve ébauché. Elle était bonne et indulgente à la vie.

Mais la plus intime amie de madame Lindsay fut Julie Talma, de huit ans son aînée. Fille naturelle, son père lui avait donné vers sa majorité une partie de ses biens, une fortune considérable. Après une jeunesse orageuse, elle épousa sous la Terreur l'acteur Talma. Elle avait dépensé son crédit, et ses innombrables relations à obliger, à l'époque de la Révolution et du Directoire, même ses ennemis. Plus jeune qu'elle, Talma ne tarda point à lui être infidèle. Ils divorcèrent le 6 février 1801, mais continuèrent à se voir. Si nous négligeons les misérables calomnies de celle qui l'avait supplantée, madame Vanhove, tous les contemporains sont unanimes à louer son esprit, sa gaîté piquante et légère, la rectitude de son jugement. Son style, au dire de Benjamin Constant, était pur, précis, rapide et les quelques billets d'elle qu'on a publiés justifient cet éloge. Les femmes de bonne compagnie qui la fréquentaient, écrit Sophie Gay, « avaient d'avance sacrifié les susceptibilités d'une austérité sévère au charme d'un esprit ravissant, à l'estime d'un caractère noble, et souvent à la reconnaissance d'un éminent bienfait. D'ailleurs, l'âge de l'aimable Julie (sous le Consulat), les hommages que n'avaient cessé de lui rendre toutes les illustrations du siècle, et qui faisaient de son salon le rendez-vous des célébrités de l'ancien et du nouveau régime, justifiaient l'oubli des erreurs de sa jeunesse ». Grêle, énergique, délicate et déjà menacée, violente quelquefois, mais jamais intrigante ni rusée, elle avait « dans son cœur de la mélancolie, et de la tendresse au fond de son âme ».

Elle aimait remplir le rôle d'une sœur aînée. Telle elle fut pour l'actrice Louise Fusil, pour Benjamin Constant, pour madame Lindsay. Plus d'une analogie dans leur destinée et leur caractère la rapprochaient de cette dernière : les orages de leur jeunesse, une situation indécise, un esprit naturel qui avait deviné ce qu'il n'avait pas appris.

***

Madame Lindsay marchait vers la quarantaine. Dans sa fierté, elle souffrait de l'opinion du monde et des jugements

contradictoires que l'on portait d'elle. « Pour les uns, nous dit Sophie Gay, c'était une personne d'un grand caractère, dont l'âme noble, l'esprit indépendant et le ton austère étaient l'objet d'une admiration respectueuse. Pour les autres, c'était une femme bizarre, passionnée, orgueilleuse, inconséquente, prude et légère, conciliant une extrême sévérité de principes avec la situation la plus équivoque. Son caractère et ses qualités variaient avec le plus ou moins d'occasions qu'on avait eues de la connaître et de se l'expliquer. » Dans le monde, elle est sans cesse préoccupée de l'opinion que les autres ont d'elle, ce qui lui donne « quelque chose de fougueux, d'inattendu, qui la rend encore plus piquante ». Aussi « l'attrait d'une existence honnête et honorée devait seul captiver cette âme si fière et si souvent humiliée ». Pour parler plus simplement, un peu grisée par ses hautes relations, elle avait une furieuse envie de se faire épouser. En attendant, et pour ménager la transition entre son passé et la vie nouvelle à laquelle elle aspire, en cet âge d'or des bas-bleus, elle traduisait des livres anglais.

Elle ne pouvait manquer de rencontrer Benjamin Constant. Ils avaient plusieurs relations communes. Constant connaissait Julie Talma depuis 1795. Fauriel, Cabanis et plusieurs autres Idéologues étaient ses amis. Il les retrouvait chez madame de Condorcet. Il passe en France l'année 1797, occupé à la fondation du Club de Salm. En 1798, il est candidat aux élections législatives. Après son échec, il retourne en Suisse. Mais au 18 brumaire il est là de nouveau, et aux premières loges, pour assister au coup d'État. Membre du Tribunat jusqu'en janvier 1802, il passe la plus grande partie de l'année à Paris. Il y fait encore de fréquents séjours pour se recueillir, pour échapper à la tyrannie de madame de Staël, presque toute l'année 1802, le printemps et l'été 1803, l'hiver 1805. Mais, écarté de la vie politique, occupé à son livre des religions, il vivait de préférence dans sa propriété des Herbages, et ne venait à Paris que tous les quinze jours.

Dans le roman d'*Ellénore*, il rencontre pour la première fois madame Lindsay à une soirée chez Julie Talma, à l'époque du Directoire, sans doute en 1797 ou 98. Julie, le

lui montrant, prévient madame Lindsay, que « sa grande taille un peu dégingandée, sa figure pâle, ses cheveux d'étudiant de Göttingen, ses bésicles et son air moqueur le font prendre d'abord en exécration ». Peut-être au premier moment éprouvèrent-ils l'un pour l'autre je ne sais quel sentiment d'irritation, d'agacement. Signe évident d'intérêt. Elle piqua sa curiosité par l'originalité de sa destinée, son allure singulière et son air étranger. Elle faisait mine de le fuir; elle lui résistait, sûr moyen d'exaspérer son désir. Elle l'aimait, et c'était son premier amour.

Auguste de Lamoignon, lorsqu'il fut rentré, ne dut pas être bien gênant. « Depuis longtemps tout rapport intime avait cessé entre cet homme et moi, » dit Ellénore dans un passage supprimé d'*Adolphe*. Cauvet affirme, mais sans faire connaître d'où il tient ce renseignement, qu'il vécut avec elle encore pendant quatre ou cinq ans, après son retour de Londres, puis qu'il se retira sur sa terre de Basville dans la Gironde, pour ne plus la quitter. Dans le roman, ils se séparèrent au lit de mort de Julie, et Lamoignon, avant de la quitter, la met en garde contre le caractère de Constant[1]. Ces différents témoignages concorderaient donc et leur rupture aurait eu lieu en 1805.

Si, contrairement à la méthode que j'ai suivie jusqu'ici, j'utilisais *Adolphe* pour raconter la vie de madame Lindsay, je pourrais remarquer qu'il est dit deux fois dans le roman de Benjamin Constant, au début de la liaison d'Adolphe et d'Ellénore, qu'Ellénore est *depuis dix ans* la maîtresse du comte de P***. Ce qui placerait vers 1801 le début de la liaison entre Benjamin Constant et madame Lindsay. De son côté Sophie Gay fait leur amour contemporain d'*Atala* et de *René*, et antérieur au voyage d'Allemagne en 1804. Ces concordances successives donnent à penser que pour les dates, tout au moins, le roman d'Ellénore se tient assez près de la vie.

« J'ai toujours la mauvaise chance, note B. Constant dans le *Journal intime* à la date de 1804, de trouver des impossibilités chez les femmes que je pense à épouser. Charlotte de

1. Dans *Adolphe*, le comte de P*** offre à Ellénore la moitié de sa fortune si elle abandonne l' « homme ingrat et perfide » qu'elle aime...

Hardenberg était ennuyeuse et romanesque; madame Lindsay avait quarante ans et deux bâtards... » Depuis plusieurs années déjà il ne voyait d'autre moyen d'échapper à madame de Staël qu'en se mariant. Il épousait en pensée toutes les jeunes filles et toutes les femmes qu'il connaissait, mais à chacune il découvrait quelque empêchement : l'âge, de vilaines dents, un méchant caractère. Justement, en 1804, madame Lindsay a quarante ans. Il semble qu'à cette date tout projet de mariage avec elle fût rejeté dans le passé.

Quelques allusions encore en 1804 : « Je dîne chez madame Lindsay avec quelques amis. Soirée agréable et conversation douce, mais ma vie n'est pas là... » A la page suivante : « Madame Lindsay m'écrit que nous nous ressemblons d'une manière étonnante. C'est peut-être une raison de nous convenir d'autant moins. » Et en 1806 : « Je reçois une lettre de madame Lindsay qui m'écrit toujours comme si je la persécutais pour la voir. » Ces fragments éclairent son manège. Elle recherchait Benjamin, tout en feignant de le fuir, et se rattachait à lui dans l'espoir de se faire épouser.

En 1804, Constant note trois soirées passées chez madame Gay, une chez madame de Condorcet. Madame Gay et madame de Condorcet furent témoins de la passion de madame Lindsay. Mais la plus intime confidente d'Adolphe et d'Ellénore, c'était Julie Talma : « Je l'ai vue plus d'une fois entre deux amants, a-t-il écrit dans la *Lettre sur Julie*, confidente de leurs peines mutuelles, consolant, avec une sympathie adroite, la femme qui s'apercevait qu'on ne l'aimait plus, indiquant à l'homme le moyen de causer le moins de douleur possible, et leur faisant ainsi du bien à tous deux. » Sophie Gay lui attribue le même rôle de confidente et de consolatrice. Dans *Ellénore*, madame Lindsay et Benjamin Constant veillent ensemble Julie mourante. Rien de plus vraisemblable. Madame Lindsay fut en effet la légataire universelle de madame Talma et, le 11 mai 1805, elle procède en cette qualité à l'inventaire [1]. Elle demeurait alors 15, rue Neuve-Saint-Croix. Elle habita cet immeuble jusqu'en 1817.

De nouveau, nous retrouvons sa trace dans les fragments du *Journal* publiés par M. Rudler : « 29 octobre 1814. Soirée

1. Julia Talma était morte le 6 mars 1805.

chez madame Lindsay. J'ai envie de renouer avec celle-là pour remplir les heures que je ne veux pas passer chez Juliette.

« 9 novembre 1814. Journée passée avec madame Lindsay. Je suis dans une sotte disposition; si je me laissais aller, ma tête qui est encore montée pour Juliette se monterait aussi pour madame Lindsay, par sa résistance. »

Il note encore une lecture faite chez elle le lendemain, et qu'il y a dîné le 24 novembre 1814 et le 6 janvier 1815. Il l'avait donc revue à son retour d'Allemagne et, au plus fort de son amour pour madame Récamier, il se servait d'elle comme d'un dérivatif aux heures où sa passion le torturait jusqu'à l'agonie. Peut-être feignait-il de se rattacher à elle pour piquer Juliette. Mais elle avait cinquante ans. Et elle lui résistait.

S'était-elle retirée à Angoulême les trois dernières années de sa vie, et pour quelles raisons? Elle y mourut le 30 décembre 1820.

***

Telle fut madame Lindsay. Déclassée par une jeunesse malheureuse, mêlée à une société où sa naïve vanité de parvenue se grise, toute sa vie, comme la plupart de ses semblables, elle ne cherchera et n'aimera rien tant que la considération, parce qu'elle lui sera refusée. Vaine, généreuse, impulsive, elle sera passionnée sans tendresse, cassante et maladroite.

Revenons maintenant à *Adolphe*. En l'écrivant, Benjamin Constant est dominé par le souci d'éviter toute allusion qui, dans l'esprit du lecteur, pourrait rappeler madame de Staël.

Le plus sûr moyen est de faire Ellénore aussi différente d'elle qu'il soit possible. Elle sera belle avec un esprit ordinaire. Il lui donnera la situation, le caractère et le visage de madame Lindsay. Comme elle, Ellénore aura une fierté, une générosité naturelles.

Sur son passé, il ne possède que des renseignements vagues. Il sait que dans un âge fort tendre, orpheline de père et après des malheurs de famille, une aventure d'éclat, soit imprudence, soit passion l'a jetée dans le monde de la galanterie, et que, placée par la mort de sa mère dans un isolement com-

plet, elle est devenue la maîtresse du comte de P***, c'est-à-dire d'Auguste de Lamoignon, dont elle a eu deux bâtards[1]. Elle a partagé ses périls, lorsqu'il quitta la France, sa pauvreté durant l'émigration, et, plus tard, elle a dépensé toute son activité et son dévouement pour l'aider à recouvrer ses biens. C'est la vie de madame Lindsay, telle que Benjamin Constant a pu la deviner à travers ses propres confidences, celles de Julie Talma et les propos du monde.

Les traits de son caractère ne sont pas moins ressemblants. Il nous parle de la noblesse et de l'élévation de ses sentiments à peu près dans les mêmes termes que Chateaubriand. Toutes ses idées semblent en révolte contre sa destinée. Elle est très religieuse et quasi prude, (Villemain nous apprend qu'elle était très catholique). Elle désirait ne recevoir chez elle que des hommes du rang le plus élevé et de mœurs irréprochables. Elle repousse dans la conversation toute plaisanterie légère, même innocente. Elle appréhende, dans toute parole trop aimable, une allusion humiliante. Femme entretenue, elle met tous ses efforts à ne le point paraître. Efforts inutiles. Elle en est très malheureuse. Toujours préoccupée de cette idée fixe, elle apporte dans le monde « quelque chose de fougueux et d'inattendu qui la rend plus piquante ». En tout, de la raideur et de la sécheresse.

Comment Anatole France a-t-il pu se la représenter « douce, réservée..., résignée, touchante », et soutenir que l'Ellénore du chapitre II (celle que nous venons de dépeindre) se montre, au cours du roman, toute différente de ce qu'elle a été annoncée? Est-il donc besoin de recourir à madame de Staël pour expliquer les emportements et les tempêtes qui vont suivre?

Sans doute, une fois terminé le portrait théorique du début, allons-nous entrer dans une intrigue romanesque, où l'imagination prendra la maîtresse place. De quels éléments ajoutés va se gonfler ce personnage emprunté à la vie réelle? Par quelle mystérieuse collaboration de l'expérience ou de l'observation directe et de l'imagination, va-t-il acquérir la valeur d'un type? C'est une grave erreur que de croire

1. Dans le roman de Sophie Gay, Ellénore n'a qu'un fils. Mais B. Constant, dans le *Journal intime*, nous dit qu'elle a deux bâtards.

qu'un créateur d'âmes fait ce qu'il veut et que Benjamin Constant pourra, dans le personnage d'Ellénore-Lindsay et à la faveur de ce déguisement, introduire le caractère de madame de Staël. Intuitifs ou logiciens : les premiers seuls sont des psychologues. Par une méditation spontanée, par une intuition immédiate, non par l'effort du raisonnement, Benjamin Constant découvre la logique intime et profonde de ce caractère, et de l'image d'Ellénore il écarte tout ce qui ne serait pas elle.

Cette femme, si soumise aux volontés d'Adolphe, et qui ne se révolte que contre la menace d'une rupture, ressemble bien peu à l'autoritaire et virile madame de Staël. Les exigences d'Ellénore ne sont que les efforts d'une maîtresse qui n'est plus aimée et qui voudrait retenir ou reprendre celui qu'elle sent lui échapper. Longtemps froissée par une dépendance humiliante, elle est avec Adolphe parfaitement libre parce qu'elle l'aime. L'aridité de sa douleur, la violence sèche de ses emportements, son entêtement, son incapacité de dissimuler, tous ces traits conviennent exactement à la femme d'âme généreuse et d'humeur cassante, qu'a connue Chateaubriand à Londres. Il est naturel qu'elle s'illusionne aisément, qu'elle se laisse griser par de vaines apparences et qu'elle mette le plus grand prix à l'opinion du monde. Il est nécessaire qu'elle soit maladroite, que tous ses efforts pour ramener Adolphe l'éloignent, et si peu rusée que, sachant les efforts du baron de T*** pour les séparer, elle n'ait pas un instant l'idée de le brouiller avec Adolphe. Il n'est pas jusqu'à la résignation qui, à la fin, brise sa volonté et sa fierté, qui ne soit le résultat naturel de ses violences, car les plus violents sont les plus faibles.

Qu'on ne dise donc plus qu'il y a deux Ellénore dans *Adolphe*. Benjamin Constant a tenu à montrer la parfaite unité de son héroïne en reprenant au chapitre VIII, presque avec les mêmes mots, le portrait qu'il avait fait d'elle au chapitre II. Pour insuffler la vie à son héroïne dans les différentes péripéties romanesques, Benjamin Constant a bien, comme le soupçonnait Sainte-Beuve, utilisé toute son expérience humaine, mais, par un choix spontané, il n'en a retenu que ce qui pouvait convenir à madame Lindsay.

Que madame Lindsay ait fourni tous les éléments essentiels qui constituent la personnalité d'Ellénore, s'il en fallait d'autres preuves, nous les trouverions dans les passages du manuscrit supprimés pour la première édition et rétablis dans l'édition de 1824, publiée après la mort de madame Lindsay. Au chapitre II, faisant allusion à l'aventure d'éclat qu'Ellénore avait eue dans un âge fort tendre, Benjamin Constant ajoutait que « les détails lui étaient restés inconnus ». N'était-ce pas donner à ce passage une valeur trop documentaire? De même au chapitre III, il a supprimé cette phrase d'une trop grande précision biographique : « Son premier amant l'avait entraînée quand elle était très jeune, et l'avait cruellement abandonnée. »

Dernière preuve et décisive, madame Lindsay s'est reconnue dans Ellénore. Quel autre sens pourrait-on donner à la lettre que Benjamin Constant adressait le 17 août 1816 à madame Récamier? Après s'être félicité qu'*Adolphe* ne l'eût point brouillé avec madame de Staël, qui a reconnu son intention « d'éviter toute allusion fâcheuse », il continue : « On dit une autre personne furieuse; il y a bien de la vanité dans cette femme. Je n'ai pas songé à elle. » Cette autre personne ne saurait être que madame Lindsay. Benjamin Constant dément qu'il ait voulu la peindre en Ellénore, afin d'avoir la paix. Mais ce démenti est bien court et fort peu persuasif : « Je n'ai pas songé à elle. » Elle se reconnut sans peine : tous les intimes de Benjamin la désignaient. Elle se montra furieuse, mais, au fond, elle fut très flattée, et, pour perpétuer sa célébrité, elle confia son histoire à son amie madame Gay et la chargea d'écrire la contre-partie d'*Adolphe*.

***

Mais madame Lindsay était Irlandaise. Pourquoi Ellénore est-elle Polonaise? M. Rudler se le demande avec perplexité. Il se souvient que M. de Wolmar, le mari complaisant et philosophe de la *Nouvelle Héloïse*, « a vécu en Russie, et qu'il échappe avec peine à la Sibérie ». La réponse à cette question est peut-être plus simple. La scène du roman est dans une petite Cour d'Allemagne, puis à Cadan, en Bohême. Benjamin

Constant évite, par délicatesse, de donner comme patrie à Ellénore un pays où il ait eu des maîtresses. Il n'a voulu la faire ni Française, ni Suissesse, ni Allemande, ni Hollandaise. Il choisit pour la commodité de l'intrigue un pays voisin de l'Allemagne. Mais, Suédoise ou Norvégienne, le masque ne tiendrait pas sur ce visage d'Irlandaise. Il aura trouvé plus d'affinités entre la Pologne et l'Irlande.

Nous arrivons ainsi à une interprétation plus complète d'*Adolphe*. Mieux qu'aucun homme de son temps, plus profondément que madame de Staël elle-même, dont la culture et la formation sont essentiellement françaises, Benjamin Constant est européen. A vingt ans, il a déjà assimilé les trois cultures française, anglaise et allemande. Il connaît en outre, les Pays-Bas et la Suisse. *Adolphe* est à plus juste titre que *Corinne* un roman cosmopolite. Ellénore représenterait donc, ainsi que nous le suggère M. Baldensperger, « une synthétique nuance d'émotivité, avec un fond plutôt superstitieux et quelques-uns des traits de la race irlandaise : bonté impulsive, dévouement irraisonné, gloriole charmante ». Et Adolphe combinerait la « rouerie » d'un Français d'ancien régime et la subtilité sentimentale d'un Allemand de ce temps-là. On pourrait ajouter que Benjamin Constant a fait Ellénore superstitieuse et crédule aux pressentiments, comme madame de Staël a fait superstitieux tous les personnages catholiques de *Delphine*.

***

Qui songerait à nier que Benjamin Constant ait utilisé dans *Adolphe* toute son expérience humaine, et par conséquent les souvenirs de sa liaison avec madame de Staël et de leur rupture? Ce qu'il dit des liaisons qui se prolongent, du dessein de les rompre, formé de loin avec calme, des indécisions à l'exécuter, mêlées à l'impatience d'en finir, du déchirement horrible qui suit la rupture, s'applique si bien à madame de Staël qu'Albert Sorel a cru pouvoir utiliser tel fragment d'*Adolphe* comme un document biographique. La situation fausse d'Adolphe près d'Ellénore, le blâme de sa famille et de ses amis ramènent aussi le lecteur au souvenir

de madame de Staël. Et pourtant, combien d'autres fois Benjamin Constant n'a-t-il pas été critiqué par sa famille? A-t-elle assez jasé à l'occasion de ses séjours prolongés à Colombier auprès de madame de Charrière! Les commérages sont l'aliment des petites villes. Il n'y a en tout cela rien qui ne soit d'une vérité générale et d'une expérience commune. Si nous avions sur les innombrables liaisons de Benjamin autant de renseignements que sur celle qui eut le plus d'éclat, nous songerions moins souvent, moins invinciblement à madame de Staël.

Les agonies d'Adolphe avant la conquête d'Ellénore, les retours au calme, puis, de nouveau, les brusques et rapides progrès de l'angoisse, nous serions tentés de les commenter par les lettres qu'il adressait à madame Récamier, si nous ne savions que sa passion pour Juliette est postérieure au roman de huit années. Tout homme qui se connaît bien, se connaît non seulement dans le passé et le présent, mais dans l'avenir, et peut se prévoir, telles circonstances données, jusqu'à son dernier jour.

Il faut donc se résigner à détruire une légende encore fort accréditée. Ellénore n'est à aucun moment madame de Staël.

Et pourtant, aucune liaison n'a tenu dans la vie de Benjamin une telle place, ni à un moment plus décisif de sa destinée. Aucune rupture ne fut pour lui plus lente ni plus douloureuse. Madame de Staël n'est jamais Ellénore. Mais une part considérable, la mieux connue, de l'expérience de Constant se rattache à madame de Staël. Il reste d'elle dans *Adolphe* les modifications qu'elle a produites dans l'âme mobile de Benjamin. C'est sous cette forme, du côté d'Adolphe et non dans Ellénore, qu'on la devine, bien qu'invisible, souvent présente. Cette distinction peut paraître subtile. Elle est pourtant fort nette.

ANDRÉ MONGLOND

L'ITALIE D'AUJOURD'HUI[1]

Qu'on imagine une enquête mondiale dont le questionnaire se réduirait à cette seule demande : « Quels sont les problèmes spirituels qui préoccupent à l'heure actuelle l'élite de votre pays? » Si l'on obtenait à une telle enquête des réponses précises, ce serait une épure complète de l'inquiétude intellectuelle et morale de l'humanité tout entière à la date d'aujourd'hui qu'on aurait sous les yeux. Plus encore que les solutions, il suffirait de confronter l'énoncé des problèmes dans chaque pays pour mesurer le degré d'évolution atteint par chacun d'eux, pour se rendre compte d'une part du jeu international des influences et d'autre part de l'existence des cloisons qui séparent les différents peuples, pour distinguer quels sont les problèmes mondiaux, quels sont les problèmes spécifiquement nationaux, quels sont ceux enfin qui se posent dans deux, trois, cinq, dix pays et non pas dans les autres. Cette enquête, et ce ne serait pas un de ses résultats les moins intéressants, permettrait encore de constater de quelle façon différente et souvent opposée se développent dans plusieurs pays des problèmes dont la donnée centrale était la même à l'origine.

Quels résultats donnerait une enquête de cette sorte appliquée à l'Italie d'aujourd'hui? Le présent exposé voudrait tenter d'en donner une ébauche au moins partielle.

1. M. Benjamin Crémieux a bien voulu rédiger pour la *Revue de Paris* le texte d'une conférence qu'il a prononcée au Collège de France le 23 mai 1925 et répétée au théâtre du Vieux-Colombier le lendemain.

***

Dès qu'on pénètre en Italie, le premier problème qui se pose est le problème de l'Italien. La France centralisée ignore le problème spirituel du régionalisme, dont l'importance demeure primordiale en Italie.

« La véritable réalité italienne, écrit M. Giuseppe Prezzolini, l'ancien directeur de *La Voce*, c'est la région. » Et c'est encore M. Prezzolini qui dit : « L'unité italienne est moins une réalité qu'un espoir. »

La configuration physique de la péninsule, compartimentée par les Alpes et les Apennins, et qui étend la variété de ses climats depuis l'Europe centrale jusqu'au Nord africain, la différence des races qui la peuplent, son histoire, qui est celle d'un pays qui est resté désuni depuis la chute de l'Empire romain jusqu'en 1860, tout cela explique les profondes divergences qui existent entre Italiens de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Midi. De l'unité nationale qui fut l'œuvre d'une élite, les masses, malgré la grande guerre, ont pris le sentiment profond, mais non pas encore tout à fait l'habitude. Le Nord industriel et moderne, le Midi agricole et féodal continuent à se jalouser, à se mépriser. Politiquement, socialement, économiquement, la question méridionale reste la plus importante et la moins aisée à résoudre.

Les dialectes sont encore parlés dans toutes les provinces et par la bourgeoisie et l'aristocratie aussi bien que par le peuple. Ces dialectes diffèrent assez entre eux pour qu'un Piémontais ne comprenne pas un Silicien, ni un Vénitien un Sarde. Une des raisons pour lesquelles les prolétaires italiens émigrés à l'étranger, même quand ils se trouvent réunis en grand nombre, comme à Paris, ou à New-York, réussissent difficilement à former une colonie nationale solide et cohérente, et à conserver leur nationalité, c'est que, faute de se comprendre, ils se groupent par province ou même par ville.

Avant 1860, le problème du régionalisme existait déjà, mais, à l'exception de quelques théoriciens politiques, les Italiens se refusaient à le poser. Les écrivains patriotes de la période du Risorgimento, qui s'étaient donné pour mission principale de construire de toutes pièces le mythe d'une

Italie unifiée s'appuyaient en grande partie sur la communauté de la langue, mais de la langue littéraire. Sans tenir compte des différences régionales, ils exprimaient l'âme nationale d'une nation qui n'existait pas encore.

Pour les théoriciens politiques, le débat régionaliste se posait ainsi : régime unitaire ou régime fédéraliste. C'est l'unité qui l'a emporté, mais on exhume aujourd'hui avec piété les textes des principaux écrivains fédéralistes, de Giuseppe Ferrari notamment, et l'Italie fasciste exalte Alfredo Oriani, l'auteur méconnu de la *Révolte idéale*, qui, à la fin du siècle dernier, a montré le désaccord fondamental qui existe en Italie entre l'unité, aspiration aristocratique des élites, et le fédéralisme, dicté par la nature et par l'histoire, et qui conçoit l'Italie unifiée comme le terme d'une création spirituelle continue.

Dès après la réalisation de l'unité, la littérature, délivrée de la hantise nationale, est devenue une littérature avant tout provinciale. Tout écrivain italien a ses caractéristiques régionales. C'est encore M. Giuseppe Prezzolini qui remarque : « Le domaine qu'exploite l'écrivain italien est étroit, ses expériences ont une couleur purement locale, la syntaxe et le vocabulaire dont le style est formé sont aussi de fond dialectal. »

La question régionale, dialectale, est la première que doit résoudre un écrivain italien de 1925. Quelques remarquables écrivains l'ont résolue et précisément dans le sens régional et dialectal : Salvatore di Jiacomo écrit en napolitain, Cesare Pascarella et Trilussa en romain, Benato Fucini écrivait en pisan, et il existe un groupe d'écrivains florentins qui de propos délibéré écrivent le « toscan parlé » (Bruno Cicognani, Allodoli, et dans certaines de ses œuvres Ardengo Soffici). Pirandello lui-même a écrit quelques pièces en sicilien. Le théâtre dialectal d'ailleurs se maintient vivant. Mais on peut dire que la majorité des écrivains est hostile au régionalisme littéraire.

Mais, tandis qu'entre 1912 et 1915, le futurisme semblait le moyen le meilleur pour s'évader du régionalisme et s'européaniser, c'est aujourd'hui une doctrine traditionaliste qui a pris le dessus. Ce classicisme nouveau a opéré à peu près comme le néo-clacissisme en France ; il a nié en bloc à peu près

toute la littérature de la fin du XIXe siècle et du début du XXe : Carducci, Pascoli, d'Annunzio, le futurisme, et a déclaré vouloir se rattacher directement à Leopardi. Non pas au Leopardi romantique que saluait Musset, mais au Leopardi théoricien de la langue et écrivain classique. Ce redressement classique fut l'œuvre d'une dizaine d'écrivains groupés autour de la revue la *Ronda*.

« Pour un écrivain italien, remarque l'un d'eux, le poète Giuseppe Ungaretti, le problème de l'unité morale se pose sous la forme de la question de la langue. Qu'il s'agisse de philosophie, de théâtre, de critique, de roman, en France les formes de l'expression se moulent tout naturellement sur la vie fugitive. C'est qu'en réalité le langage est en France l'instrument d'un ordre social. Ce mouvement né de la vie de cour est loin de s'arrêter, il s'est étendu au contraire, il prend tout Paris, et en fait l'immense cour de la reine France.

« Le caractère de notre langue ne se prête pas à une souplesse égale. Notre langue est tout d'abord une langue ancienne. C'est en envisageant l'italien comme une langue classique, de même que le grec et le latin, que sa magnifique vigueur a pu nous être conservée dans tout le pays. Cette inertie, ou mieux cette lenteur, s'accordait moins avec l'analyse des minuties psychologiques, avec le changement des apparences qu'avec la méditation... Langue du « *si* », langue allégorique, d'extrême pudeur platonicienne, puisant sa jeunesse à la source provinciale, parcourant le monde au pas de promenade, changeant les passions de la réalité en émotions et en divertissements de l'esprit. »

Et c'est la même idée que le meilleur théoricien du groupe de la *Ronda*, Vincenzo Cardarelli, exprime ainsi : « Il nous a été accordé, à nous Italiens, l'idée formelle d'un langage antique et moderne, inaliénable et incorruptible... Il n'est pas possible de concevoir dans notre pays un art véritable qui ne soit pas un art classique. » En d'autres termes, il existe depuis Dante une langue littéraire distincte du langage parlé.

Cette langue littéraire, à quels sujets, à quels genres l'appliquer? Après quelques tâtonnements, le groupe de la *Ronda* avait fini par répondre : à des sujets éternels. « Les grands poètes, dit Cardarelli, ont pu se répéter et s'imiter, par une

habitude qui est devenue tradition, parce qu'ils savaient que les sujets poétiques les plus profonds, ceux dont on ne peut se passer, se trouvent déjà inscrits dans la nature et n'appartiennent en définitive à personne. Et ils ne craignaient point de ne pas paraître originaux. Ils étaient heureux au contraire que les motifs chers à leur inspiration fussent consacrés par quelque précédent insigne. Ils en tiraient, quant à eux, encouragement à sentir. »

Faut-il ajouter que les théories traditionalistes de la *Ronda* n'ont pas été, même en dehors des futuristes, acceptées par tous les antirégionalistes. A cette esthétique de l'archaïsme, s'est opposée l'esthétique de l'originalité, dont M. Adriano Tilgher s'est fait le champion. « Si, écrit M. Tilgher, l'art est activité et création, c'est-à-dire production d'une synthèse non préexistante à l'acte de sa production, il s'ensuit que, dans une œuvre dite d'art, il y a art dans la mesure où il y a originalité ou nouveauté. Ce qui dans cette œuvre se rencontre de non-neuf, de non-original, de vieux, d'imité ou d'inspiré, consciemment ou inconsciemment, par d'autres œuvres d'art, correspond à des moments qui sont non pas de création, mais de réception, non d'activité, mais de passivité, et par suite n'est pas art. »

Et M. Tilgher précise ainsi sa conception moderniste, « actualiste » : « Expérimenter en soi l'informe, l'artiste ne le peut qu'en expérimentant en soi la vie comme présent en acte, le présent étant seul, par définition, vie en train de se faire, informe qui aspire à la forme : le passé est le déjà formé, ce qui ne vit et ne devient plus. L'impératif catégorique artistique peut donc se formuler de la façon que voici : donne forme artistique à la Vie de ton temps, à ton présent; expérimente la Vie comme présente, comme informe, comme problème et trouves-en la solution, vis et résous les problèmes de ton temps. — *Originalité* est donc équivalente à *contemporanéité* et *actualité*. »

Mais, que l'antirégionalisme littéraire adopte une solution traditionaliste ou une solution moderniste, il aboutit à nier toute littérature de représentation pure, réaliste ou impressionniste (le réalisme et l'impressionnisme sont abandonnés à la littérature dialectale), et il proclame l'avènement d'une littérature méditative, tragique ou lyrique.

***

Si, du domaine littéraire, on passe dans celui de l'idéologie politique, on voit cette opposition entre traditionalistes et modernistes prendre une forme très purement italienne.

La thèse politique traditionaliste a été exposée avec un remarquable talent par un des chefs et théoriciens de l'intégralisme fasciste, M. Curzio Suckert, dans un livre intituté : *L'Europe vivante*. M. Suckert s'est proposé de définir la tradition italienne, en recourant à la fois à l'histoire et à la psychologie collective, afin d'y rattacher le fascisme.

Le livre de M. Suckert s'ouvre sur une théorie du « héros ». Le propre des héros n'est pas d'être des « hommes représentatifs », ce n'est pas de représenter les vertus et les défauts d'un peuple, mais les vertus et les défauts dont il est dépourvu :

Les héros sont l'*expression contraire* d'un peuple, l'exception et non pas la règle; ils sont en contradiction et non pas d'accord avec la race dont ils sont nés. La tâche de représenter leur peuple est confiée aux médiocres, non aux génies. Vincenzo Monti est plus italien que Dante ou Leopardi, Boileau plus français que Pascal ou Descartes... Les génies sont la démonstration de ce qu'un peuple n'est pas.

Mais c'est en Italie que ce divorce entre le héros et la masse se manifeste avec le plus d'évidence :

La nature de nos héros, écrit M. Suckert, n'a rien de commun avec celle de la race qui les a engendrés... On les dirait fils d'un peuple dur et sombre, ennemi de toute légèreté, de toute vanité, courroucé contre tous et contre lui-même, dégoûté de cette obligation naturelle, que nous avons tous, de vivre, et dominé par la pensée continuelle de la mort, si on ne savait qu'ils sont du même sang que nos « masques » de la Comédie de l'art. Ce qui stupéfie et fait horreur, c'est de penser que la mère de notre grand philosophe napolitain Vico aurait pu être celle de Polichinelle.

Ce mépris des Italiens est traditionnel en Italie : Dante, Pétrarque, Alfieri, Carducci l'ont professé. Mais, chez M. Suckert, l'invective recouvre une idée historique. Tous les héros italiens doivent par nécessité prendre figure de tyrans dans « leur amour pour l'Italie qui les pousse à combattre la tendance générale, toujours contraire à toute forme de véritable grandeur nationale ».

Quelle est la cause de cette opposition du peuple italien à toute grandeur nationale? M. Suckert l'indique avec crudité : le peuple italien *ne veut pas souffrir*. Mais ce qui sauve l'Italie, c'est que l'Italien, tout en les haïssant, comprend la vertu de ces héros-tyrans et se laisse tyranniser par eux. L'Italie est faite pour la tyrannie et non pour la démocratie. Elle vient pour son bonheur et son honneur de rencontrer le tyran dont elle avait besoin après cinquante ans de parlementarisme, Benito Mussolini.

Il faut citer une admirable page de M. Suckert où la psychologie partisane de l'Italien prêt à jouer du couteau est analysée avec un lyrisme dantesque :

Je viens de prononcer le nom de Mussolini avec la superbe du partisan florentin qui prononce le nom d'un homme de son clan, avec la colère d'un factieux de Calimala[1] qui reconnaît et aime les tyrans par instinct et ne supporte pas que la foule les baise. Nous avons la tradition des tyrannies dans le sang, nous autres de Vacchereccia, de Borgo Ognissanti, de San Frediano, de San Giovanni, de Porta al Prato, de Porta Tossa, de Por Santa Maria, nous autres de Florence, et nous ne souffrons pas qu'on veuille confondre les héros avec les tribuns coutumiers qui puent la foule, la majorité et l'opinion publique. Nous sommes jaloux de nos tyrans et nous ne voulons pas que le petit peuple et le peuple gras les traitent en personnes de leur famille. Nous sommes les premiers à montrer comment on passe, en hommes libres et soumis, devant les tyrans que nous estimons plus que nous-mêmes. Nous sommes pareils à ceux de Campi : Campi passe et ne baise pas l'anneau. Mais nous ne supportons pas qu'on essaie de mêler à la foule, comme un quelconque tribun de la plèbe, celui qui a du sang de roi même s'il est né de gens du peuple. Nous défendons nos tyrans et tirons nos couteaux, n'est-ce pas? gens du Marzocco, Palleschi et Piagnoni, si quelqu'un les traite en beaux-frères.

Quel est donc le rôle que son tyran actuel doit imposer à l'Italie? M. Suckert le définit d'un mot : *Contre-réforme*. Il pose en fait, comme Charles Maurras, qu'à l'origine de tous les maux dont souffre l'Europe, il y a le protestantisme. Les aspects de la Réforme que l'Italie doit combattre sont le libéralisme, la démocratie, le socialisme, bref ce que M. Suckert résume dans ce mot : le moderne. L'Italie est un pays antique; les pays anglo-saxons sont des pays modernes.

1. Ce nom et ceux qui suivent désignent les rues et les quartiers de Florence.

Le Nord, protestant, est spécifiquement *critique*, le Sud, catholique, spécifiquement *dogmatique*. « La religion réformée tend à justifier et à expliquer; la religion catholique à sanctifier et à dogmatiser. » Et M. Suckert pose le problème : « Laquelle de ces deux civilisations faut-il tenir pour barbare : la civilisation anglo-saxonne, protestante et puritaine, qui domine aujourd'hui ou la civilisation latine, catholique, aujourd'hui méprisée et étouffée? A qui sera l'avenir? Au Midi ou au Nord? »

Le rôle universel, quasi messianique du fascisme, c'est de préparer pour le lendemain de la faillite du « moderne « (qu'il doit hâter) une nouvelle table des valeurs humaines, c'est « de la faire surgir, comme une plante, du profond de l'histoire italienne et de la faire jaillir du catholicisme, en une morale nouvelle qui soit dans la tradition et la dépasse ».

Ardengo Soffici, dans sa préface au livre de M. Suckert, juge bon de préciser ce qu'il faut entendre ici par catholicisme : « C'est l'idée catholique dans son aspect moral et social, non pas religieux et politique. » Ce n'est pas l'acceptation des vérités de l'église catholique, ni les principes du Vatican, « où les idées protestantes vont s'insinuant peu à peu. » C'est d'ailleurs une nécessité vitale pour l'Italie que de restaurer ces valeurs « catholiques ». « La démocratie, le libéralisme, le socialisme ne sont pas faits pour nous : les assimiler nous conduirait fatalement à une irréparable décadence. »

Ce n'est pas M. Suckert qui, le premier en Italie, a posé le problème de la Réforme et de la contre-Réforme. Dès 1918, un écrivain libéral, esprit subtil et paradoxal, M. Mario Missiroli, avait souligné le « manquement religieux » de l'Italie et s'était demandé si c'était un bien ou un mal que la Réforme protestante eût fait défaut à l'Italie. D'après lui, cette lacune avait rendu l'Italie étrangère au mouvement moderne, à la formation de la conscience nationale des grands états civilisés et à la formation du capitalisme.

Les rares organes confessionnels protestants qui existent en Italie (*Bilychnis, Conscientia*) avaient répondu à M. Missiroli que la Réforme pouvait encore s'accomplir en Italie et qu'elle s'y accomplirait un jour.

Mais un journal hebdomadaire de Turin, la *Révolution*

libérale, qui groupe autour d'un jeune et ardent Piémontais, M. Piero Gobetti, l'élite des intellectuels antifascistes, a pris à son compte, en la développant, la suggestion de M. Missiroli, qui en est venue à s'opposer point par point aux idées de M. Suckert. Pour la *Révolution libérale*, la Réforme doit avoir lieu en Italie, mais non pas sous sa forme évangélique. La nouvelle réforme italienne doit viser avant tout à réformer les Italiens, les contraindre à prendre de la vie mondiale une idée moderne sur le type anglo-saxon et allemand, à oublier les mesquins intérêts personnels pour apprendre à envisager l'intérêt général, à se rendre dignes enfin du régime démocratique. On ne peut recevoir la démocratie du dehors : la démocratie est un état d'âme collectif qui doit se conquérir au prix de longues souffrances.

***

Réforme et contre-Réforme, cette double idéologie aboutit à poser le problème de l'État. Définir l'État libéral et définir l'État fasciste antilibéral, c'est à quoi s'appliquent antifascistes et fascistes. Dans un ouvrage qui porte le même titre que sa revue : *La Révolution libérale, essai sur la lutte politique en Italie*[1], M. Piero Gobetti expose une intéressante conception du libéralisme italien.

M. Gobetti estime (et en cela il est disciple d'Alfredo Oriani) que, l'unité italienne une fois réalisée, l'Italie a manqué des hommes d'État et des élites nécessaires à la formation d'une nation moderne, d'une démocratie où l'âpre bataille politique fût éducatrice du peuple. Certes la situation économique et historique de l'Italie, après 1860, rendait malaisée la transformation d'une série de petits pays soumis à l'absolutisme en une grande démocratie moderne. Il aurait fallu, dès le début, selon M. Gobetti, traiter l'Italie en nation majeure et pour cela pratiquer une politique de libre-échangisme dans le nord déjà industrialisé, au lieu de protéger, comme on l'a fait, l'industrie nationale. Il aurait fallu également, au lieu de perpétuer dans le Midi le régime bourbonien des places et du parasitisme, y favoriser une agriculture intensive. Le seul homme qui ait eu la direction des affaires publiques et qui ait

1. Cappelli, éditeur, Bologne.

tenté cette politique, c'est Cavour, mort trop tôt, qui voulait donner au Piémont et à la Lombardie le sens de la vie moderne et les contraindre, en appliquant la doctrine libre-échangiste, à se mesurer avec les autres grandes nations.

Les libéraux qui occupèrent le pouvoir après Cavour, tant ceux de gauche que de droite, ne comprirent pas que, pour faire de l'Italie une nation vraiment moderne, il fallait favoriser la formation historique de partis antagonistes et tenir compte de la lutte de classes. Au contraire, « le libéralisme se satisfit d'un rêve stérile d'unité sociale et ne voulut pas reconnaître d'autres valeurs que l'étroite religion de la patrie et de l'intérêt général. » C'est là le principal reproche de M. Gobetti au vieux libéralisme qui rêvait d'unifier en un seul parti tous les Italiens : « L'idéal d'un parti unique restera toujours le rêve médiocre des régimes théocratiques et corrupteurs, et il suffit de penser que nous l'avons vu refleurir dans l'idéologie fasciste. »

Pour M. Gobetti, le libéralisme ne doit pas être opportunisme, modérantisme, juste milieu, conciliation des contraires. Il doit être l'expression d'une classe sociale et d'une idéologie, au même titre que le conservatisme ou le socialisme, il doit représenter un parti véritable :

Le mot d'ordre des libéraux, pendant tout le siècle dernier, fut : « Tout le monde libéral ! » La nouvelle critique libérale doit différencier ses méthodes de celles des autres partis, nier que le libéralisme représente les intérêts généraux du pays, identifier le libéralisme avec la lutte pour la conquête de la liberté et avec l'action historique des catégories sociales qui y sont intéressées. En Italie, où les conditions tant économiques que politiques sont singulièrement peu sûres, les classes et les hommes intéressés à une pratique libérale de gouvernement doivent se contenter d'être une minorité et de préparer au pays un avenir meilleur grâce à une opposition organisée et combative.

L'idée de lutte génératrice d'initiatives et de progrès politique, social, moral, est à la base de la doctrine de M. Gobetti. Il s'insurge contre le fascisme à cause surtout de l'unitéisme politique qu'il prétend imposer à l'Italie, étouffant ainsi la bataille des partis, leur alternance au pouvoir, seul salut d'une nation moderne :

Le fascisme en Italie est un symptôme d'infantilisme parce qu'il

rêve le triomphe de la facilité, de la confiance, de l'enthousiasme... Le fascisme est l'autobiographie de la nation. Une nation qui croit à la collaboration des classes, qui renonce par paresse à la lutte politique, devrait être guidée avec quelque précaution. Nous avouons que nous avions espéré que la lutte entre fascistes et communistes se poursuivrait sans trêve. Il y avait enfin en Italie des gens qui se faisaient tuer pour une idée... Mais en Italie il n'y a pas plus de prolétaires que de bourgeois : il n'y a que des classes moyennes. Nous le savions et, si nous ne l'avions pas su, Giolitti nous l'aurait enseigné. Mussolini ne représente donc pas un phénomène original, mais avec Mussolini s'offre à nous la preuve expérimentale de l'unanimité, s'atteste l'inexistence des minorités héroïques, la fin provisoire des hérésies. La palingénésie fasciste nous a montré inexorablement notre impuissance. On ne peut demander à un peuple de d'Annunziens l'esprit de sacrifice... Ni Mussolini, ni Victor-Emmanuel de Savoie n'ont des vertus de maîtres, mais les Italiens ont bien des âmes d'esclaves. Il est douloureux d'être obligé d'éprouver la nostalgie de l'illuminisme libertaire et des conjurations. Et pourtant, soyons sincères jusqu'au bout : certains d'entre nous ont attendu anxieusement des persécutions personnelles pour que de leurs souffrances renaquît un esprit, pour que, dans le sacrifice de ses prêtres, ce peuple se retrouvât. Il y a eu dans notre opposition inflexible quelque chose de donquichottesque. Mais il y avait aussi un idéalisme désespéré. Nous ne pouvons avoir l'illusion d'avoir sauvé la lutte politique, nous en avons préservé le symbole.

A ce cri désespéré de Piero Gobetti, a fait tout récemment écho le manifeste des « intellectuels libéraux », signé notamment par Benedetto Croce, Guglielmo Ferrero, Matilde Serao, Sem Benelli, Roberto Bracco, Luizi Einaudi, Emilio Cecchi, etc. L'essentiel de la revendication libérale, c'est, après deux ans et demi de fascisme, le droit des minorités, la libre concurrence des partis et leur alternance au pouvoir, à travers quoi, grâce à l'opposition, on réalise, en le graduant, le « progrès » et c'est d'autre part le refus de confondre « les institutions économiques, telles que les syndicats, et les institutions éthiques, telles que les assemblées législatives, dont l'union ou plutôt le mélange aboutirait à une réciproque corruption des deux ordres. » Pour les « intellectuels libéraux » l'épreuve du fascisme, « âpre et douloureuse pour nous, était peut-être un stade que l'Italie devait parcourir pour revigorer sa vie nationale, pour achever son éducation politique, pour sentir d'une façon plus sévère ses devoirs de peuple civilisé. »

A cette apologie du libéralisme et du parlementarisme, les théoriciens fascistes répondent par une apologie de l'état fasciste, en grande partie dérivée du syndicalisme et du volontarisme de Georges Sorel. M. Suckert écrit :

La nouvelle morale fasciste naît de la morale sorélienne, mais elle s'en détache à temps, en transformant le concept de classe sociale en concept de classe nationale et le fondement économique en fondement historique.

Le rôle du syndicalisme national, noyau spirituel du fascisme, ne doit pas être de créer un nouvel ordre de valeurs civiques. Le syndicalisme fasciste se propose de restaurer une civilisation nationale, proprement italienne, historique, sur les ruines de la civilisation moderne, antinationale, de classe, d'origine anglo-saxonne.

Nous croyons fermement, déclare M. Suckert, que notre syndicalisme tuera les classes sociales et provoquera la naissance d'une classe unique, d'une *nation nouvelle*, d'une *gens* nouvelle, qui contiendra, comme une race nouvelle issue de la fusion mystérieuse de races différentes et opposées (les classes), toutes les formes et toutes les valeurs ethniques, politiques, économiques de notre race. Nous ne croyons pas à l'avènement d'une société nouvelle, mais d'une civilisation nouvelle : et nous sommes certains qu'elle ne sera ni bourgeoise, ni prolétarienne. Nous nourrissons pour l'une et l'autre la même haine.

Au nom des intérêts de la nation, l'état fasciste (au contraire de l'état libéral) intervient dans tous les conflits économiques de classe et obtient, soit par la persuasion, soit par la force, des solutions justes. La caractéristique de l'état fasciste est d'être interventionniste, et non pas agnostique. Son rôle est de faire la synthèse des intérêts particuliers divergents, en vue de l'intérêt national, de la grandeur nationale. Quant à la lutte de classes, l'état fasciste la nie. Il se propose pour idéal une sorte d'union sacrée, au contraire des libéraux qui veulent perpétuer les luttes partisanes, sous prétexte de progrès dans la démocratie. La réforme fasciste de la constitution italienne qu'élabore présentement une Commission de 18 membres tend à réaliser un « État syndical de producteurs », en ne considérant plus, comme le régime libéral, les citoyens en tant que citoyens, mais (comme le

bolchévisme) en tant que producteurs. Producteurs nationaux, concourant à la richesse et à la fortune de la nation.

***

Si on s'élève à présent jusqu'à la philosophie, on se trouve en Italie en présence d'un grand débat qui se concentre autour des idées de M. Giovanni Gentile, comme vers 1910, en France, tout le débat philosophique se concentrait autour des idées bergsoniennes. M. Gentile, qui fut avec M. Benedetto Croce, le fondateur de la revue la *Critica*, s'est, depuis la marche sur Rome, rallié au fascisme. Il a été, depuis octobre 1922 jusqu'à ces derniers mois, ministre de l'Instruction publique et il préside actuellement la Commission des Dix-huit, chargée de la réforme de la Constitution.

L'interprétation de l'hégélianisme de M. Giovanni Gentile est devenue en quelque sorte la philosophie officielle du fascisme. M. William Cesarini Sforza, philosophe et fasciste, a pu écrire :

La philosophie de Gentile, qui est une interprétation éthique intransigeante de l'activisme contemporain, a fourni un programme idéologique au mouvement fasciste, dépourvu de fermes bases théoriques.

L'immanentisme absolu de M. Giovanni Gentile et les critiques qu'il rencontre en Italie ont été résumés avec précision par M. Cesarini Sforza :

Le principe de l'idéalisme de M. Gentile est que dans l'acte de la pensée réside toute la réalité et toute la vie, en tant que se synthétisent dans cet acte la pensée et l'être, le sujet et l'objet. C'est l'effort le plus grand accompli par la philosophie pour vaincre la transcendance, non pas pour la nier, mais en l'employant comme élément indispensable de la dialectique spirituelle. Le dualisme entre la pensée et la vie, entre le sujet et l'objet, est ainsi transféré à l'intérieur de l'esprit, auquel est assignée la tâche gigantesque de réduire ce dualisme sans aucun appui extérieur, en comptant uniquement sur son propre élan, en s'exaspérant dans son autonomie. Mais alors apparaissent ceux qui affirment que cet effort triomphe uniquement grâce à une illusion mystique (Benedetto Croce), ou bien qu'il se dissout dans le néant ou dans un peu d'imagination (Baruffi, Tarozzi), ou bien qu'il laisse intact le problème de la multiplicité (Della Volpe) et naturellement on invoque, contre l'exaspération subjectiviste, le dualisme chrétien traditionnel (Chiocchetti, Bizzarri). D'autres

(Aliotta, Abbagnano, Ranzoli, Arangio Ruiz, Mazzantini) reconnaissent l'inadéquation de la réalité à la pensée, de la pensée à la réalité, préparant ainsi la voie à une nouvelle affirmation optimiste de la transcendance.

Ce que le fascisme retient de l'idéalisme gentilien, c'est son dynamisme et cette conquête de l'unité de l'esprit qu'il transpose en union et en conscience nationale.

En face de l'immanentisme de M. Gentile, il convient de souligner le courant mystique qui entraîne une partie de l'élite italienne, en dehors même de l'orthodoxie catholique à laquelle un Giovanni Papini s'est rallié au lendemain de la guerre. Les néo-mystiques italiens sont groupés autour de M. Guido Manacorda et sont quelquefois appelés « les mystiques de Ripafratta », du nom du village proche de Pise qu'habite M. Manacorda. Les néo-mystiques ont tenu, en janvier dernier, un Congrès à Florence, car, selon la grande tradition mystique italienne de saint François, de saint Bernardin et de Sainte Catherine, ils entendent se mêler à la vie sociale. De plus en plus, ces néo-mystiques s'orientent vers l'orthodoxie catholique, vers un catholicisme naturellement aussi peu thomiste que possible, tout augustinien et franciscain.

***

Il serait aisé d'énumérer bien d'autres problèmes encore auxquels l'élite italienne accorde actuellement son attention. Tous révéleraient la même tendance profondément nationale et même nationaliste. Définir une tradition italienne et lui conférer une valeur universelle, est bien à cette heure la tâche essentielle que se propose l'intelligence italienne et que le fascisme tâche de favoriser par tous les moyens. Point d'exercice désintéressé de la pensée, nulle spéculation gratuite, tout en Italie gravite autour du fascisme, se manifeste pour ou contre lui. En considérant les choses sous d'autres aspects, on peut dire que l'Italie traverse une crise de croissance ou qu'elle vit un chapitre de la crise des démocraties.

BENJAMIN CRÉMIEUX

TABLEAUX DE PARIS

Sur l'Esplanade. — Une averse est tombée, une autre suit, à demi emportée par le vent. A l'ouest, vers le Trocadéro, une troisième menace, jetant son velum gris sur les méandres d'un azur panaché. L'air d'avril est acide, un après-midi d'été s'ébauche et puis, soudain, un seau de grêlons tombe sur l'espace d'un demi-hectare où l'hiver revient secouer des marronniers prêts à fleurir.

Nous nous sommes mis à l'abri dans un des casiers du pont Alexandre-III, non encore aménagés. A nos pieds, la Seine roule des flots de moire grise...

C'est une belle journée. Le Président de la République inaugure demain l'Exposition des Arts Décoratifs. On voudrait prolonger l'animation, l'espèce de laborieuse allégresse qui emplit ces chantiers sur lesquels des véhicules couverts de bâches déversent des milliers de bourriches et de pots-de-fleurs, cinéraires de tous les violets et les garances, hortensias bleus, blancs et roses, et des caissettes serrées de cette pensée, uniforme et vivace : la *viola cornuta*. Les jardiniers apportent des rectangles d'herbe toute poussée, qu'ils ajustent flanc à flanc, et qui composent bientôt de petites pelouses où l'œil ne reconnaîtra point la suture... Parmi les fleurs accumulées, le terreau neuf, le sol éventré, les plâtras, on ajoute, au pied des bâtiments qu'on se hâte d'achever, sur des bâtis de bois et des couches de paille, des plaques de carton-pierre ou de ciment, que l'on polit et qu'on lessive. C'est un tableau qu'on ne reverra plus, tout l'éphémère s'en épanouit avec les derniers bourgeons,

sous un ciel fantasque — et nous ravit par son activité, ses audaces, son gigantisme et sa puérilité.

Autour de chaque pavillon, les architectes, les artistes, les entrepreneurs ayant collaboré forment des groupes, surveillent les ouvriers, les manœuvres, et soutiennent l'activité de cet immense chantier où l'on entend parler alternativement toutes les langues. Des mosaïstes accroupis sortent de sacs de toile des petits cubes qui ressemblent à ceux des jeux de lotos de notre enfance. Ils les étalent sur la couche de ciment préparée, les y enfoncent avec une rapide dextérité. Un familier, l'une des énergies de cette exposition, me dit : « Demain ce sera terminé »... Simplement, dans un sourire. Et on le croit!

Sur le mur de ce qui doit être une salle de théâtre, je lis le nom de Lénine, tracé au crayon bleu et précédé des V enlacés qui, déjà, sous la Révolution Française, exprimaient le « Vive » des fanatiques. Mais, dans une telle agglomération, un tel jour, où l'on a engagé à peu près tout ce qui s'est présenté de « travailleurs » de tous pays, c'est peu.

M. Paul Landowski nous entraîne dans la salle qui lui est réservée, derrière la *Cour des Métiers*. Sa statue du *Héros* est une très belle effigie, debout, dans une attitude simple. Sur les murs figurent les maquettes de l'ensemble conçu par le sculpteur pour une vaste salle de réunion et de concerts. Le sujet, le thème principal de chaque panneau sont le Christ, Prométhée, saint François, des images dont le contour est creux, à la manière des inscriptions égyptiennes, évoquant à l'entour les plus nobles réalisations du rêve, de la pensée et de l'effort humain...

Puis M. Dunand, le maître du cuivre et de l'or, nous montre les quatre vases précieux qui décorent, parmi les verdures basses, la *Cour des Métiers*, de M. Plumet. Cette cour n'évoque ni l'atrium, ni le patio, ni le cloître. Le recueillement mystique, la beauté païenne, la volupté orientale en sont également absents. C'est une cour fermée, abritée par un toit qui ne suit point l'inclinaison logique, vers le sol, pour y verser l'eau tombée du ciel, mais se relève comme la visière d'une casquette, afin de dispenser toute la lumière du jour à des peintures *décoratives*, — qui gâtent irrémédiablement l'effet d'unité, le calme que doit réaliser un préau de cette sorte...

Ce sont des enluminures agrandies, pour promenoir de music-hall; leurs exécutants ont pensé réjouir nos yeux de leur violence. Elles irritent la rétine, nous comblent de stupeur, de mélancolie et d'effroi. Elles sont provocantes et leur moindre défaut est de faire hausser les épaules à ceux qui n'en peuvent dire mais. Du point de vue artistique, elles n'ont guère plus de valeur qu'une affiche d'Exposition annuelle de « blanc » ou de nouveautés de saison.

Le spectacle de la plus furieuse précipitation, nous le trouvons, cet après-midi de veille inaugurale, dans le Grand Palais, si complètement transformé. Pas une banquette n'est encore entrée dans le hall. On peint les marches à la colle, les ouvriers hissent vers le velum des lustres improvisés, faits de galons d'or, auxquels pendent des ampoules électriques. A droite, on balaie : à gauche, on salit, tandis qu'en attendant les tapis, des kilomètres de thibaude sont déroulés dans la poussière. A travers les rafales de banquettes portées à épaules, et des tornades de fils électriques tombés des cintres, nous gravissons, entre les employés de Belloir et ceux du Garde-Meuble, le fameux escalier que doit monter demain M. Doumergue.

Au sommet des degrés, la Salle des fêtes, exécutée par MM. Sue et Jaulmes. Les deux artistes sont là, devant des hommes armés de balais trempés dans un liquide gras qui donne au plancher le ton du chêne. Cette salle sera terminée à la minute précise. Ses auteurs semblent ravis de tant d'exactitude. On achève d'équiper des lustres de bois doré, avant de les hisser dans la diffuse clarté du velum. Huit niches alternent avec des panneaux décoratifs de M. Jaulmes, symbolisant les huit mois que durera l'Exposition. Dans ces creux revêtus de miroirs, trois vasques superposées reçoivent une pluie de cristal qui prend l'apparence de fontaines immobiles. Ces fontaines ne sont pas encore éclairées. M. Sue demande aux électriciens de nous en faire les honneurs. Bientôt, dans les hautes niches décoratives, la lumière joue parmi les perles de cristal qui tombent dans les vasques étagées. L'effet en est intense et doux à la fois. C'est, dans un style différent, une salle de fêtes comme on imagine qu'il en fut si fréquemment improvisé de Louis XIV à Napoléon, éphémères ou durables; que Saint-Aubin a esquissées en ajou-

tant à leur atmosphère celle de la flamme des cires, de la poudre des cheveux, et la joie de vivre de ses Richelieu et de ses Lauzun... Celle-ci est plus froide, mais elle est noble, elle ne crée point de solution de continuité avec le passé, tout en marquant le caractère de l'époque qui l'a créée.

On déplore qu'aucune de ces décorations d'ensemble n'aient été prévues pour durer, sur les proportions de salles existantes, dans quelque palais de France où elles eussent été prendre leur place par la suite. Tout est passager dans cette exposition, rien ne semble conçu pour y demeurer plus de quelques mois. Si l'effort d'un tel nombre d'ouvriers, le concours de tant d'intelligences, ne devait avoir une répercussion, un rayonnement sur l'avenir, l'activité qui règne là, aujourd'hui, serait bien décevante... Mais le buste survit à la cité et bien des œuvres durent plus que les expositions qui les enfantèrent. La mémoire ne garderait-elle, cette fois, que le souvenir de cette salle allégée par ces chutes d'eau de cristal, s'éclairant soudain, pour la première fois, qu'il ne faudrait pas regretter tant d'efforts...

Et puis, il nous reste, cet après-midi, dans le souvenir, cette grâce : *l'Hommage à Jean-Goujon*, du sculpteur A. Janiot, sur un socle, à droite de l'allée centrale qui mène aux Invalides. Le printemps botticellien l'éclaire. Je crois ce groupe exécuté à Rome par l'artiste. Un enthousiasme s'y révèle, que la jeunesse seule peut éprouver. On s'arrêtera longuement devant ce trio si délicatement polychromé, que baigne en ce moment une fugitive averse et que vient effleurer, dans sa vénusté, une première feuille tendre arrachée à un vieil orme...

***

Inauguration. — Une nuit a suffi pour répandre le calme et l'ordre dans l'immense salle du Grand-Palais, lui donner cet air toujours quasi-définitif, qui s'installe après le travail du balayeur. Les banquettes de velours grenat sont à leur place. Un public serré les couvre. Au centre, les personnages officiels suivent une sorte d'allée réservée, entre des barrières de bois, pour gagner les degrés de l'escalier et ses paliers, où d'autres banquettes permettent à des gens favorisés de

dominer l'assistance. Il n'y a pas encore très longtemps, nous eussions vu briller là des haies de casques. Aujourd'hui, les gardes qu'on a disséminés dans l'hémicycle sont en si petit nombre, qu'on ne les distingue pas. Le caractère de cette cérémonie est dans son apparence essentiellement civile. Tous les figurants y sont vêtus de noir. Ils forment d'épaisses lignes sombres, en travers de l'escalier. C'est un gala triste, démocratique, sans l'agitation même que suggère ce mot.

Dans les plis du velum se devinent les éclats de la verrière. Le soleil y coule parfois un rayon fugitif, bientôt effacé par une nuée que porte la tempête. Les hommes ont conservé leur chapeau sur la tête. Ils ne le quitteront qu'à l'instant où l'orchestre attaquera *la Marseillaise*, à l'apparition de M. Doumergue sur le péristyle du Grand Palais. L'hymne terminé, le Président passé, sans qu'on l'ait vu, entre les deux barrières de bois, dans un flot compact, — où les gens rapides et avertis distinguent M. Painlevé, où les autres tentent de reconnaître quelqu'un, vainement, cherchent M. Briand et M. Caillaux, — absents, — toutes les têtes se recouvrent, comme sur une place publique.

Il semble qu'on vienne commémorer, dans ce décor trop vaste, la mémoire d'un chef et pleurer sa disparition. Il manque quelqu'un, on ne sait exactement qui, mais on a l'impression d'un simulacre, d'une contrefaçon de quelque chose qui pouvait avoir de l'éclat et du retentissement, et qui se passe au milieu de petits mannequins et d'ombres.

Et pourquoi pas une femme, dans un temps où le féminisme occupe une place si importante? Le célibat du chef de l'État est-il une raison suffisante pour qu'on n'aperçoive que des hommes sur l'estrade? Il s'agit d'inaugurer une exposition internationale et brillante, et l'on croirait assiter au dépouillement d'un vote municipal.

L'orchestre attaque le prélude de *Messidor* de M. Bruneau. Son titre seul, sans doute, l'a fait choisir : les accords n'en ont guère plus d'éclat que l'assistance. M. Fernand David se lève ensuite pour un discours dont pas un mot, pas un son, ne parviennent à nos oreilles.

Nous sortons pour errer dans l'exposition. L'allée centrale, hier ravagée, encombrée, bordée de madriers et de détritus

est sablée, dure, ourlée de troupes d'infanterie dont l'uniforme met comme un galon de myosotis effacés par la pluie. Le ciel menace, le vent d'ouest souffle... Une demi-heure plus tard, au retour de cette incursion, sur le pont Alexandre-III gardé par une dizaine d'agents, au milieu des rafales qui traversent ces étranges constructions ajourées, nous croisons le cortège présidentiel, bousculé, informe, avec, symboliquement, tous les figurants sur le même plan, et l'aimable homme, que la France entière appelle *Gastounet*, saluant avec bonhomie, poussé, entraîné, noyé dans ce flot que rien ne dirige, et qui a l'air d'une bande de rescapés d'un naufrage, sur une île déserte, inconnue des navigateurs.

La trombe passe, tandis que le canon tonne et que d'invisibles cloches apportées sur ces rives sonnent à toute volée. Devant nos yeux, dans un charmant pavillon de bois ajouré du temps d'Outamaro, qui a l'air d'une cage pour grandes sauterelles, cinq ou six insulaires des îles du Soleil Levant, vêtus de redingotes, coiffés de chapeaux haut-de-forme, se font les honneurs de leur exposition. Après mille politesses lilliputiennes à la japonaise, sous des frusques européennes qui font sourire, ils « inaugurent », — dans une complète, farouche et secrète intimité.

***

Des vieux paysagistes devant le printemps. — L'exposition du *Paysage français*, de *Poussin à Corot*, sera bientôt visible pour le public, au Petit Palais. Henry Lapauze avait sollicité pour elle les grands propriétaires anglais, les musées de Hollande, d'Italie et d'Espagne, les collectionneurs de tous pays. On achève cet après-midi d'accrocher les toiles, de les présenter chronologiquement, d'abord, de les disposer, ensuite, selon des règles impondérables mais intangibles, qui font que l'on reconnaît dans ces sortes de panneaux l'ingérence d'un homme de goût et qu'une fois le placement terminé, aucun autre ne paraît possible. La préparation de ces musées éphémères, écrémage de plusieurs galeries et des collections fameuses, est toujours plaisante à considérer. Les toiles d'un même artiste qui voisinent là ne s'étaient peut-être jamais

rencontrées. Peut-être ont-elles été jumelles, peut-être ont-elles séjourné de compagnie sur les mêmes chevalets? Un instant rapprochées sur les cimaises du Petit Palais, elles reprendront, dans des villes éloignées, leur place éternelle, et ne seront plus jamais réunies que sur la rétine des voyageurs évoquant devant elles leurs sœurs lointaines.

Deux salles remplies d'œuvres de Poussin et de Claude Gelée, dit *le Lorrain*, ne se sont peut-être jamais offertes aux regards des amateurs. Ce sont deux maîtres que la jeunesse ne fréquente point. Il faut le mûrissement de la vie pour éprouver la sérénité qui se dégage des compositions du Poussin, apprécier la solennité conventionnelle de ces vastes décors, dans lesquels des scènes de l'Écriture ou du Monde ancien se jouent, pour ainsi dire à la cantonade ou au second plan, dépassées par la vie éternelle de la mer et des monts, celle des arbres, et par les nobles portiques de quelque monument grandiose. L'homme n'est presque jamais qu'accessoire dans ces compositions. Il y a des exceptions, on en peut voir au Louvre, mais ce sont des cas isolés. La beauté *morale*, si l'on veut, d'un si grand artiste, si peu séduisant pour la foule, c'est de considérer presque toujours l'humanité du haut d'une tour et d'en être détaché.

La couleur de ces toiles s'est malheureusement assombrie. Elle a tourné au brun. Mais, parfois, cette teinte uniforme donne aux parties éclairées, à certains visages, une intensité radieuse. Heureux ces peintres qui n'ont vu que la beauté, n'ont cherché que la paix, évoqué que les grandes actions, reproduit que les pures images de la pensée. Ils ont planté des oasis sur la route de l'homme. Pour ne point s'y ennuyer, il faut posséder sans doute des qualités morales supérieures. La foule passe et ne voit là qu'obscurité et silence. Mais il est des esprits qui préfèrent à l'hostile nature, telle qu'elle sortit du chaos, celle qu'ordonnance et masse à sa guise un Poussin, aux rumeurs de la terre Bach et Beethoven, et aux forêts profondes une façade de Ghiberti, de Philibert Delorme ou de Gabriel.

Ce qu'on dit de Poussin s'applique à Claude Le Lorrain. Chez celui-ci le métier est plus étourdissant, mais le souci de nous éblouir paraît. Ses navires semblent moins prêts à navi-

guer sur ces petits flots courts qu'à prendre leur vol vers le disque éblouissant qui se lève ou se couche si somptueusement au cœur de l'immensité.

Lorsque nous arrivons à la partie réservée au XVIIIe siècle, il nous faut descendre de l'Olympe, quitter la société des dieux ou des demi-dieux pour celle des bergers vêtus de soie. Boucher, s'il n'eût été que paysagiste, fût resté souvent délicieux, mais il arrange, il agrémente, il « pomponne » la nature. Nous le préférons, décidément, dans ses chinoiseries ou les apothéoses vénusiennes de ses cartons de tapisseries. C'est le peintre d'une Cour où le souverain vit parmi des femmes galantes. — Oui, c'est un peintre galant.

Watteau est surtout représenté par le Watteau de Lille, à cette exposition. Mais M. Adrien Fauchier-Magnan, qui s'occupe du placement, avec une autorité que l'habitude et la réussite ont rendue incontestable, attend encore des toiles. Un paysagiste du XVIIIe siècle, qui n'a pas les qualités féminines et décoratives de Boucher, mais qui est un précurseur des grands peintres de plein air de l'école de 1830, des impressionnistes même, c'est Louis Moreau, dit Moreau l'Aîné. Il demeura pendant longtemps au second plan. La gloire de son frère avait effacé son nom. Il ne s'est révélé que ces dernières années, comme Perronneau, si longtemps tenu dans l'oubli, à l'ombre de La Tour. Les peintures et les gouaches de Louis Moreau font aujourd'hui partie de la grande famille. C'est un peintre de ciels surprenant.

Le vieil ami, que nous avons tant aimé, familier des ruines et des lavandières battant le linge, et qui laisse innocemment courir quelque troupeau sur les dalles de César — Hubert-Robert, qui fait jaillir des obélisques de granit et d'eau parmi les arbres, nous le retrouvons là, dans ses décors familiers... Ainsi que Fragonard, son libre compagnon, plus frivole, et dont la sensualité se laisse attirer davantage par l'alcôve que par les splendeurs d'un passé mort.

Et puis, voici Corot, — toute une salle. Il existe, de par le monde, bien des toiles qu'on eût aimé voir ici, surtout celles datant de la première moitié de la vie du peintre, ces Corots d'Italie dont l'atmosphère sereine rejoint celle de Poussin, fins de beaux après-midis sans nuages, cités paisiblement

vivantes au sommet léthargique d'une colline... Vieux ponts, dômes de Rome, murailles dorées comme le fruit mûr. L'artiste voyageait et s'arrêtait toujours, à sa guise, sans préoccupation que de rendre d'un œil attendri et d'une main précise un horizon qui l'avait ému. Plus tard, il peignit à l'aurore, au bord des étangs, les saules dans la brume. Les Américains et la bourgeoisie française se montrèrent si enthousiastes de ces paysages virgiliens de l'Oise, que, si l'on devait exposer toutes les toiles de cette manière portant la signature de Corot, le Petit Palais, et d'autres à la suite, seraient dans l'impossibilité de les hospitaliser tous et que, pour les peindre, l'existence de plusieurs centenaires eût été insuffisante.

Les Corot du Petit Palais sont indiscutablement du vieux maître, ceux-là. Il en est d'admirables et de la première manière, précisément. Nous restons à les contempler jusqu'au jour baissant. Comme nous nous retirons, à travers les salles désertes, encombrées, qui montrent sur les cloisons des places encore vides, nous songeons à la joie qu'aurait ressentie à faire les honneurs de cette exposition celui qui l'avait conçue, le vivant Henry Lapauze, qui meurt trois semaines avant qu'on l'inaugure... Puis, nous passons une dernière fois devant les compositions de Poussin, qui marquent, avec leurs petits acteurs de grandes tragédies, dans un décor insensible et démesuré, l'aveuglement du Destin et l'immensité de la main de Dieu.

ALBERT FLAMENT

LA SITUATION DU CARTEL

ET

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le ministère Painlevé représente une forme du Cartel différente du ministère Herriot. L'intérêt de la période parlementaire qui va commencer fin mai pour durer jusqu'au début de juillet sera de nous montrer quelle est la valeur et la force de la politique ministérielle. Toute notre histoire continue d'être dominée par la question de la sécurité et par la question financière. Ce n'est ni les opérations qui ont marqué la crise ministérielle, ni les élections municipales qui changent ces faits, dus à des cause profondes et durables.

Il y a encore une partie du personnel politique qui ne s'en est pas aperçu. Les intrigues et les compétitions de parti vont donc continuer. Les agitations parlementaires sont entretenues surtout par les socialistes et par les radicaux-socialistes, qui étaient les plus chauds partisans du précédent Cabinet et qui ne se consolent pas de sa chute. Les élections municipales ont donné lieu à des commentaires d'autant plus variés et incertains qu'il est difficile d'apprécier sans un examen approfondi le résultat qui porte sur des milliers de communes. Elles semblent marquer peu de changements significatifs. Depuis le onze mai, le Cartel tout puissant n'a pas progressé : il a plutôt un peu fléchi. Paris, qui est toujours en avance de plusieurs mois sur l'opinion des départements, a nettement condamné la politique cartelliste. De grandes villes,

comme Bordeaux et Toulouse, ont donné à des socialistes la préférence sur des modérés. D'autres, comme Marseille et Lille, ont au contraire mis en ballottage des socialistes maîtres jadis de la situation. Dans les campagnes, des modifications tantôt dans un sens tantôt dans l'autre. Il y a une certaine stabilité dans les groupements en présence. Les élections municipales, qui d'ailleurs ne sont pas faites pour cet objet, ne manifestent pas un grand et puissant courant. Par la force des choses, dès le retour du Parlement mis en vacances en raison du scrutin municipal et de la session des conseils généraux, ce sont les affaires sérieuses qui vont reprendre le premier plan : le franc et l'Allemagne.

A en juger par quelques indices, le ministère Painlevé aura besoin d'une certaine force de persuasion pour amener une partie du Cartel à ses idées. M. Herriot, quoique élevé non sans peine jusqu'au fauteuil présidentiel de la Chambre, ne paraît pas avoir tout de suite compris le sens et la portée de sa chute. La dignité nouvelle dont il est pourvu ne l'a pas empêché, contre toutes les traditions, de prolonger son apologie en même temps que sa polémique. Non seulement il ne se rend pas compte de l'importance de ses inexactitudes touchant la situation monétaire et la Banque de France. Mais il proclame l'excellence de sa politique en niant le péril communiste et en assurant que ses idées démocratiques avaient préparé une détente avec l'Allemagne. Les événements lui infligeaient le jour même un démenti cruel. L'odieux attentat de la rue Damrémont qui causait plusieurs morts et faisaient de nombreux blessés mettait brutalement en évidence l'existence d'un parti révolutionnaire et insurrectionnel, organisé et audacieux. L'élection de Hindenburg, comme président du Reich, attestait les sentiments nationalistes et la hardiesse des partis de droite en Allemagne. Rarement un chef de gouvernement a pu voir la faillite de ses conceptions se produire avec autant de rapidité et autant d'éclat.

Peut-on croire que le Cartel ait mieux compris la leçon des événements? On ne sait. Le ministère Painlevé a débuté par une déclaration modérée, qui contient beaucoup d'affirmations raisonnables et qui sont assez exactement le contraire

de celles dont le précédent Cabinet avait l'habitude. Comment la majorité s'en accommodera-t-elle? et comment le ministère s'accommodera-t-il de sa majorité? Il est clair que M. Briand aura une manière d'entendre la diplomatie fort différente de son prédécesseur. Il est probable que le nouveau ministre des finances, M. Caillaux, aura en ce qui concerne la confiance publique, le crédit, la trésorerie et la fiscalité des idées qui ne seront pas celles du parti socialiste qui hier commandait en maître. On ne connaît pas encore les projets du ministre des finances. On ne peut juger ses tendances que par des confidences générales faites à quelques journaux, par une circulaire sur les économies, par quelques mots sur les réclamations des fonctionnaires. Entre ces déclarations, si discrètes soient-elles, et le projet de prélèvement sur le capital que les socialistes ont fini par édifier, il y a plus qu'une différence de degré : il y a une différence de méthodes. Enfin M. Painlevé, qui, dès le premier jour de la crise ministérielle, avait proclamé le besoin d'une détente, a tenu à assister à la cérémonie de Notre-Dame, lors des funérailles des victimes de l'attentat communiste. Le gouvernement en outre ordonne une enquête, qui n'a encore abouti qu'à rappeler l'existence d'une organisation communiste. Il a pris le 1er mai des mesures préventives qui ont empêché toute manifestation et assuré la tranquillité de la rue. On peut et l'on veut supposer que, durant la période de répit que lui laisseront les vacances parlementaires, le ministère a travaillé, qu'il a étudié ses projets, qu'il a précisé sa politique, et qu'il va paraître devant les Chambres avec un plan et aussi avec une volonté.

Mais quelle sera sa force de résistance contre les entreprises des impénitents du Cartel et quelle sera l'attitude des divers éléments du Cartel? Durant les dix mois du précédent Cabinet, ce sont les socialistes qui ont dominé la majorité; les radicaux se sont effacés; M. Herriot semblait un membre du parti unifié, et le Cartel allait jusqu'à ménager les communistes, que les socialistes redoutent et qu'ils affectent de traiter comme des frères un peu turbulents, extrême pointe de la famille révolutionnaire. A l'apparition du Cabinet Painlevé, on a vu ce spectacle paradoxal d'une opposition qui approuvait les idées du ministère, mais refusait sa con-

fiance aux ministres, et d'une majorité qui faisait confiance aux ministres, mais désapprouvait les idées du ministère. Au fond, les meneurs du Cartel réclament la continuation d'une politique de combat; ils insistent pour que M. Painlevé ne poursuive pas son expérience de conciliation; ils veulent l'application du programme intégral du Cartel, c'est-à-dire du programme socialiste. Il ne se passera pas beaucoup de temps avant que les deux tendances des membres du Cartel s'opposent, et c'est la question financière qui sera l'occasion des attaques. Entre le radicalisme, esclave du socialisme, et le radicalisme indépendant, il n'y a pas d'affinités certaines, et il n'y a pas de sympathies. Il n'y en a pas plus qu'entre M. Herriot et M. Caillaux. Le Cabinet Painlevé doit compter avec l'opposition qui est à sa droite, et qui demeure réservée et défiante. Il doit compter aussi avec les amis qu'il a à sa gauche, et qui ne sont pas de tout repos. Les politiciens qui ont la nostalgie du ministère disparu rêvent déjà d'un Cabinet intransigeant où l'on reverrait non seulement M. Herriot, mais cette fois des collaborateurs socialistes, et qui, au chant des principes, feraient franchir à la politique une étape décisive sur le chemin qui mène à la désorganisation.

L'expérience d'une année a prouvé que, toutes les fois que la majorité du onze mai, sous l'influence de ses meneurs les plus enflammés, voulait aller trop loin, elle trouvait une limite et une barrière. Après le coup d'État contre le Président de la République, elle n'a pu empêcher l'élection de M. Doumergue. Après les dix mois de débordements du ministère Herriot, elle n'a pu empêcher le Cabinet uni de s'effondrer devant le Sénat. Le parti outrancier du Cartel rêve une revanche, une prise de possession plus brutale, et décisive. Il a perdu quelque chose de son pouvoir de nuire, il n'en a pas perdu le goût. Il a du moins le mérite d'avouer ses projets. Le Ministère, le Parlement, le public sont prévenus. Les six semaines qui viennent nous feront connaître si le Cartel, modifié peut-être en quelque mesure, a la force de vivre sous sa seconde forme, ou s'il retourne aux violences et aux excès de sa constitution première : elles auront une grande importance pour l'avenir de la législature.

***

Les affaires extérieures ont pris un aspect nouveau depuis l'élection du maréchal Hindenburg. Le chancelier Luther a eu beau assurer qu'il n'y avait rien de changé; ce n'est pas l'opinion de la Belgique, ni de la France, et ce n'est pas celle d'une partie de l'Angleterre, malgré le calme et l'optimisme qu'affectent certains de nos amis britanniques. Pour notre pays, le résultat de l'élection présidentielle du Reich est un avertissement et nous ramène, hors de la politique de parti, à des préoccupations nationales. Le retour de M. Briand au quai d'Orsay, l'esprit dans lequel il a commenté les passages de la déclaration ministérielle sur la politique extérieure, l'entrevue de Varsovie où l'on assiste au rapprochement de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, la visite à Paris des souverains britanniques, la remise à la Conférence des Ambassadeurs du rapport touchant les armements de l'Allemagne, la décision que la Conférence des Ambassadeurs ou les gouvernements alliés finiront par être obligés de prendre, la nécessité de faire connaître à l'Allemagne si l'on évacuera la zone de Cologne, tout remet au premier plan les préoccupations d'ordre extérieur, trop longtemps éclipsées par les intrigues parlementaires. Sécurité du protocole de Genève, pacte de garantie, sont de nouveau à l'ordre du jour.

Le 26 avril, alors que, pour l'élection présidentielle du Reich, la logique et les probabilités mathématiques semblaient promettre l'avantage au Dr Marx, des raisons psychologiques ont donné la victoire au maréchal von Hindenburg. Le candidat nationaliste s'est trouvé élu par 14 600 000 voix, en chiffres ronds, contre 13 750 000 au Dr Marx et 1 780 000 au candidat communiste. Hindenburg, président du Reich, l'a emporté donc de 900 000 voix sur son concurrent républicain. Si l'on compare les résultats du scrutin du 26 avril à ceux du 29 mars, on s'aperçoit que les trois partis du Volksblock, Centre, démocrates, sozial-démocrates, n'ont réussi, malgré leur intense propagande, qu'à réunir à peine 500 000 suffrages de plus qu'ils n'en avaient obtenu. Si l'on admet, comme il paraît probable, que certains électeurs républicains, qui s'étaient abstenus au premier tour, sont venus, au second

tour, apporter leur vote au Dr Marx, la conclusion s'impose qu'un nombre au moins aussi grand de socialistes, et peut-être de démocrates, qui avaient voté le 29 mars pour leurs candidats respectifs, ont refusé, hier, d'aller aux urnes en faveur du champion commun des partis de gauche. Par contre, le Reichsblock, qui groupait les partis de droite, a recueilli 3 millions de voix de plus que le 29 mars. Les électeurs ruraux qui s'étaient abstenus se sont prononcés en faveur du maréchal, et il semble, contrairement à ce que l'on avait pu croire, qu'aucune défection ne se soit produite dans les rangs des partis qui, comme le parti populaire bavarois, passaient pour hésitants. Plus de six ans après la fin d'une guerre qu'il a perdue, le maréchal Hindenburg reste, pour la moitié du peuple allemand, l'idole et le « sauveur ». Telle est la leçon brutale qui se dégage du plébiscite.

Lorsque, après le scrutin du 29 mars, la droite conçut quelques doutes pour le succès de son candidat M. Jarres, elle en chercha un autre, capable de rallier bien des hésitants. Le 7 avril au matin on annonçait que le Maréchal avait refusé définitivement. Le 8 au soir, la nouvelle de son acceptation était officielle. A la suite d'une démarche personnelle faite à Hanovre par l'Amiral von Tirpitz, aujourd'hui un des chefs du groupe parlementaire nationaliste au Reichtag, les dernières hésitations du Maréchal disparaissaient devant ce qu'on lui représentait comme un devoir patriotique. Le bloc des droites désignait comme candidat von Hindenburg, qui aura cette année soixante-dix-huit ans. Les populistes auraient préféré s'en tenir à M. Jarres, ils avaient objecté le grand âge du Maréchal. M. Stresemann, le leader populiste, pouvait prévoir, en tant que ministre des Affaires étrangères du Reich, le désastreux effet produit hors d'Allemagne. Mais son intervention en faveur de M. Jarres fut sans résultat. Le triomphe de la candidature Hindenburg représentait dans les milieux de droite un succès remporté par les nationalistes sur les populistes. Aussitôt M. Jarres se retirait. Quant à Ludendorff, qui avait eu quelques graves dissentiments avec son ancien chef, il se ralliait à la candidature du « meilleur soldat de l'ancienne armée ». Désormais le culte de Hindenburg, dont on avait déjà abusé pendant la guerre, allait être célébré

sans mesure par les journaux attachés au régime impérial déchu. Portraits de « notre Hindenburg » dans les costumes les plus divers, hymnes de louanges, poésies dithyrambiques remplissent les colonnes d'une partie de la presse. Le maréchal vaincu, à qui son âge ne permettait guère de paraître en réunion publique, adressait au peuple allemand un message pascal où il affirmait être prêt à « tendre la main à tous les patriotes désireux de collaborer à la résurrection de l'Allemagne ».

A cet effort de la droite pour s'emparer du pouvoir exécutif, le Volksblock répondit en redoublant d'activité. M. Sollmann, ancien ministre de l'Intérieur du Reich, député socialiste de Cologne, publia un vibrant appel en faveur de la candidature Marx, de même M. Otto Braun. La presse catholique déclara que la candidature Hindenburg était une mauvaise plaisanterie. Les journaux démocratiques montrèrent que la droite avait forcé la main à un vieillard. La quinzaine de Pâques fut marquée par une lutte ardente. Marx contre Hindenburg, c'est bien la République contre la Monarchie, le nouveau régime contre l'ancien. Depuis que le vieux Maréchal était descendu dans l'arène politique, beaucoup d'Allemands, qui s'étaient abstenus de critiquer ses initiatives catastrophiques pendant la guerre, étaient amenés à dire le fond de leur pensée. Le Maréchal chargé d'écrasantes responsabilités politiques, ferait-il preuve d'une plus grande indépendance d'esprit, à l'heure actuelle, comme Président du Reich presque octogénaire, alors que rien ne l'a préparé à ces fonctions? La majorité du peuple allemand n'a pas été sensible à cette argumentation.

L'élection du maréchal est exactement l'événement le plus important et le plus significatif qui se soit produit depuis la guerre dans l'histoire du Reich. Ses répercussions, que l'on ne peut prévoir encore, en seront profondes. En politique intérieure, d'une part, en politique extérieure, d'autre part, la présidence de Hindenburg va soulever toute une série de problèmes nouveaux, en même temps qu'elle remettra en question toute une série d'autres problèmes qui paraissaient, sinon résolus, du moins en passe de l'être. L'Allemagne a fait du chemin depuis le vote de l'Assemblée Nationale, qui, en

1919, faisait du socialiste Ebert le chef de l'État weimarien. Quelle désillusion pour la sozial-démocratie, qui, sentant bien qu'un des siens ne pouvait plus, dans les circonstances actuelles, être désigné par la majorité de la nation pour succéder à Fritz Ebert, s'était résignée, pour assurer le salut de la République, au douloureux sacrifice de reporter ses suffrages sur le représentant d'un parti essentiellement clérical et bourgeois! A cet égard, l'élection constitue donc une double défaite pour les socialistes allemands. On ne peut pas en effet se tromper sur les opinions de Hindenburg. Il s'est bien efforcé dans son discours électoral de paraître modéré; il a même parlé de la défaite de l'Allemagne, ce qui mérite d'être retenu. Mais ses idées sont notoires. Il est l'adversaire du plan Dawes, du pacte de sécurité, de la politique d'exécution en général, et il ne reconnaît ni le Traité de Versailles, ni la reprise de l'Alsace-Lorraine par la France, ni le « mensonge » de la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre. En ce sens, le conflit de politique intérieure qui semble devoir s'engager autour de la personne de M. Stresemann sera commandé et dominé par les problèmes de politique extérieure. Comment le maréchal Hindenburg apposerait-il sa signature au bas d'un pacte de garantie reconnaissant à tout le moins les frontières occidentales attribuées au Reich par le Traité de paix? Comment s'entremettrait-il pour assurer l'exécution du plan Dawes, dont il a proclamé la revision indispensable? Comment, après tant de discours belliqueux, après tant de parades militaires, pourra-t-il, lui, soldat élevé dans le culte d'une Allemagne qui tirait de la guerre sa force et sa puissance, parler, avec une apparence de sérieux, d'évolution pacifique et d'entente internationale?

Au fond, le programme de Hindenburg n'est pas sensiblement différent de celui du Dr Marx. Ce sont les méthodes qui changent. La victoire des éléments extrêmes va pousser les groupes que représente le nouveau président à brusquer les choses. Au lieu d'endormir les Alliés par des promesses et des assurances de bonne volonté, ils essaieront, dans une certaine mesure, de prendre un langage plus ferme et de poser des conditions au lieu de s'en laisser poser. Encore n'est-il pas sûr que les nouveaux dirigeants puissent réaliser entiè-

rement, sur ce point, leurs promesses électorales. On a déjà vu les nationaux allemands, après leur entrée dans le Cabinet du Reich, être obligés de pratiquer, sur les sujets essentiels, la même politique que ceux qu'ils condamnaient dans l'opposition. L'Allemagne, pour se relever, a besoin d'une aide matérielle qui suppose la confiance de l'étranger, et en particulier des pays anglo-saxons. Les nationalistes les plus intransigeants eux-mêmes savent bien que l'abondance des crédits américains dépendra moins de la personnalité de Hindenburg que de la politique qu'il fera. L'élection du Maréchal ne marquera pas un retour définitif et immédiat à l'ancien régime. Ce que l'on peut prévoir, c'est que des luttes vont s'engager autour du président, entre ceux qui essaieront de lui imposer leur volonté et de s'assurer la direction effective des affaires.

L'élection de Hindenburg a du moins le mérite d'être claire, et de mettre fin à l'aveugle politique suivie par le Cabinet Herriot. Dix mois de renonciation, d'affirmations apaisantes, de manifestations conciliantes et de promesses d'adoucissements n'ont servi à rien. En admettant même que la Constitution de Weimar et la république allemande ne soient pas menacées, en admettant même que le nouveau président tienne ses serments solennels et ne propose pas le retour des Hohenzollern, il reste que l'Allemagne a donné ses suffrages à l'homme qui représente le nationalisme. Après cette expérience, on peut espérer que c'en est fini de l'illusion de M. Herriot qui croyait influer heureusement sur la politique allemande en affaiblissant la politique française.

***

Les conversations franco-britanniques, relatives à la question du désarmement et à la sécurité, vont reprendre. Mais elles se préparent sans hâte, et ces délais sont nécessaires. M. Briand tient à examiner la situation d'une manière complète avant d'entamer la discussion. Le Cabinet britannique lui-même n'a plus l'air de vouloir précipiter les entretiens. La mort du sous-secrétaire permanent au Foreign Office, Sir Eyre Crowe, dont le rôle était très important, oblige à un mouvement

dans les services, et même si le sous-secrétaire adjoint, Sir William Tyrrell, est nommé, comme on l'annonce, il voudra prendre le temps de se mettre entièrement au courant. Au quai d'Orsay M. Philippe Berthelot, qui retrouve son poste de Secrétaire général, a également besoin de voir au juste où en sont les choses.

La question la plus longue sera celle de la réponse à faire par les Alliés aux propositions allemandes de pacte de garantie mutuelle. Le projet de réponse français, aussitôt mis au point, sera communiqué au Gouvernement britannique et aux autres Gouvernements alliés : cette communication n'aura pas lieu avant une ou deux semaines. Lorsque Paris, Londres, Bruxelles et Rome seront d'accord, les gouvernements répondront ensemble, c'est-à-dire le même jour, mais on ne sait s'ils répondront chacun de leur côté. Bien que l'esprit de leur réponse doive être le même, la teneur variera peut-être de façon à correspondre aux communications du Reich, qui ont été faites aux quatre Gouvernements dans des formes différentes. Ce sera là le point de départ de conversations d'une plus grande envergure.

Auparavant, les gouvernements anglais et français auront à examiner le rapport du maréchal Foch remis à la Conférence des Ambassadeurs sur le désarmement de l'Allemagne. Le nouvel ajournement qui vient de se produire, le retard inexplicable mis à la publication du rapport de la Commission militaire interalliée de contrôle, l'erreur par laquelle les Gouvernements alliés s'obstinent à mêler à cette question spéciale celle des garanties générales de sécurité, montrent que rien n'est encore prêt, et que les gouvernements ont besoin de se concerter et de définir leur position.

Au banquet annuel de l'Union des associations anglo-françaises de Grande-Bretagne, M. Austen Chamberlain a prononcé il y a quelque temps une allocution où il a exprimé les sentiments les plus amicaux à l'égard de la France. Il a souhaité entre les cabinets de Londres et de Paris une collaboration qui sera certainement souhaitable et qui sera précieuse. Mais encore faut-il que les deux Cabinets se soient mis d'accord sur les principes essentiels de la politique européenne. Nos amis anglais ne voient pas encore comme nous le péril

allemand; ils semblent toujours attachés à l'idée d'un pacte occidental, qui ne tient pas compte de la situation orientale, ni du refus de l'Allemagne d'accepter les conditions de son entrée dans la Société des Nations. Il vaudrait mieux sérier les problèmes et régler les affaires relatives au désarmement avant d'aborder l'étude du pacte de garantie. Il ne saurait être question en aucun cas d'évacuer la zone de Cologne avant que le Reich ait complètement satisfait aux conditions qui lui furent imposées. Pour procéder à cette évacuation, il faut que les Alliés tiennent la preuve que l'Allemagne a désarmé. Le traité de Versailles est un contrat. Nous remplissons nos obligations à condition que l'Allemagne remplisse les siennes. Le rapport des contrôleurs doit nous fixer. La Conférence des Ambassadeurs, dont les décisions doivent être prises à l'unanimité, n'a pu encore statuer sur les conclusions du rapport des contrôleurs. Après avoir sollicité l'avis du maréchal Foch, retourné cet avis au maréchal avec prière de modification, et reçu l'avis modifié, la conférence renvoie de nouveau son rapport au maréchal, avec prière de le modifier encore une fois.

Une conclusion est nécessaire : mais elle n'est pas encore acquise. Le gouvernement français a la mission difficile et impérieuse de faire comprendre à nos amis britanniques qu'il y a des conditions de sécurité sur lesquelles nous ne pouvons pas transiger. Depuis dix mois, la politique d'abandon a trop donné l'habitude de penser que nous finirions par céder sur tout. Ce n'est pas en un jour qu'on peut faire prévaloir d'autres méthodes. Et, pour y parvenir, encore faut-il que le gouvernement ait une majorité qui lui donne de l'autorité, et montre qu'il sait surmonter les difficultés que lui préparent les intrigues d'une partie du Cartel.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Lomier : Histoire des Régiments de Gardes d'honneur.

La plupart des historiens de la période napoléonienne se sont contentés de signaler brièvement la création des quatre régiments de Gardes d'honneur en 1813 et d'en souligner le caractère politique : ces jeunes gens appelés à servir dans un corps d'élite étaient des otages destinés à consolider le régime, auquel les revers de 1812 avaient porté de rudes coups, tandis que la conspiration du général Mallet en montrait la fragilité. Cette conception n'est vraie qu'en partie. La façon dont les Gardes d'honneur devaient être recrutés en principe (parmi les plus imposés de tous les départements, ou leurs enfants, et sans remplacement) la justifie; mais on doit la compléter en se reportant aux termes du senatus-consulte organique du 3 avril 1813, qui montrent nettement qu'il s'agit de recruter une troupe de cavalerie toute montée dans la levée de 180 000 hommes qui est prescrite. Le budget de l'Empire ne se trouvait pas obéré puisque les gardes devaient s'armer, s'équiper et se monter à leurs frais. D'autre part, l'histoire des quatre régiments montre que dans l'ensemble ils répondirent aux vues militaires de l'Empereur en tenant une belle conduite devant l'ennemi.

L'ouvrage du docteur Lomier est le premier dont l'auteur se soit attaché à tracer une histoire complète des gardes d'honneur. Il accorde naturellement une grande place aux opérations de recrutement et d'organisation, d'autant plus importantes qu'elles touchaient des classes souvent hostiles au régime impérial et qu'elles englobaient les départements situés en dehors des limites de l'ancienne France au même titre que les autres. Le docteur Lomier retrace aussi en détail l'histoire de la conjuration de Tours : il y eut certainement de l'effervescence parmi les gardes du troisième régiment recrutés dans les régions de l'Ouest; cependant la tentative d'assassinat dont fut victime le général de Ségur semble avoir été le fait d'un isolé. Non moins intéressante est l'histoire militaire du corps qui se distingua à Leipzig, à Hanau, sur le Rhin, et dans toute la campagne de France, notamment au combat de Reims. L'ouvrage est sérieusement fait, intéressant, et ne souffre pas trop d'une présentation matérielle parfois un peu insuffisante.

Colonel Godchot. Les Espagnols du Marquis de la Romana (1807-1808).

C'est un truisme de dire que l'affaire d'Espagne marque le tournant funeste du règne de Napoléon. Le contact de l'Empereur avec un natio-

nalisme vivace fut pour lui une surprise. Cette surprise se matérialisa de façon tragique au nord de l'Europe dans l'épisode du corps espagnol du marquis de la Romana qui, envoyé au Danemark avec des troupes françaises, réussit en partie à s'embarquer et à rejoindre la mère patrie pour combattre l'envahisseur.

Le corps du marquis de la Romana était venu en Allemagne et représentait le contingent espagnol dans l'alliance des gouvernements de Madrid et de Paris : à ce moment le roi Ferdinand régnait encore, au moins nominalement, et ce n'est d'ailleurs pas sans difficultés que la Cour de Madrid avait consenti à se séparer de ses troupes. L'attitude de l'Angleterre mettait en péril le Danemark, que menaçait aussi la Suède. Mais il fallut le débarquement britannique d'août 1807 pour que Napoléon comprît le danger. Notre représentant à Copenhague, très actif et adroit, Didelot, poussait à l'alliance avec le Danemark et à l'envoi de troupes pour protéger le pays. Il estimait que l'objectif à fixer d'abord aux forces envoyées en Danemark serait un débarquement en Scanie destiné à agir directement sur la Suède et par contrecoup sur l'Angleterre. Napoléon tarda à prendre un parti; et c'est seulement en mars 1808 que les troupes franco-espagnoles, sous le commandement supérieur de Bernadotte, entrèrent en Danemark.

Leur action était mal préparée. Les ordres de Napoléon, envoyés de Paris, ne cadraient guère avec les circonstances locales : le génie ne saurait tenir lieu de tout. Sur place Bernadotte ne semble pas avoir été à hauteur de sa tâche. Le colonel Godchot est sévère pour lui, à juste titre, semble-t-il. Ce qui est sûr, c'est qu'on laissa passer le moment favorable à l'expédition de Scanie et que les troupes franco-espagnoles furent condamnées à la défensive dans les îles danoises et sur la côte : situation délicate, à cause des croisières anglaises maîtresses de la mer et de l'inaction où restaient les hommes.

Cet état de choses aurait peut-être pu se prolonger si le renversement des Bourbons d'Espagne et l'intronisation du roi Joseph ne s'étaient produits. A peine connus parmi les troupes espagnoles du Danemark, ces événements soulevèrent une vive indignation : les émissaires anglais et espagnols réussirent, avec la complicité du marquis de la Romana, qui de son côté dupait Bernadotte, à éveiller chez les soldats et les officiers le désir de rentrer dans leur pays pour le défendre contre les Français. Peu à peu une partie du contingent espagnol gagna les îles où les navires protégés par la croisière anglaise devaient venir les prendre. Ce qui se produisit quand le serment de fidélité au nouveau roi, exigé des troupes espagnoles, vint mettre le comble à leur exaspération.

Nous avons tenu à rappeler en quelques lignes l'épisode auquel le colonel Godchot a consacré une longue et substantielle étude, pour montrer combien celle-ci, de par le sujet, pouvait être intéressante. Elle est menée de main de maître, accompagnée de citations abon-

dantes de textes inédits ou peu connus, écrite d'un style particulièrement clair et facile. C'est un excellent ouvrage d'histoire diplomatique et militaire, comme on en voit peu à l'heure actuelle.

Général A. Boucher : Les doctrines dans la préparation de la grande guerre

Mis prématurément à la retraite, d'où la guerre mondiale l'a fait sortir pour un temps trop court, le général A. Boucher s'est attaché depuis un certain nombre d'années à l'étude des œuvres de Xénophon. Surpris par une déclaration, qu'il croyait une boutade, du général Février, son ancien chef au 6e corps, qui disait n'avoir jamais eu d'autre maître que le vieil auteur grec, le général Boucher se rappela d'abord que Napoléon s'était aussi réclamé de Xénophon; puis, presque par hasard, il fut amené à feuilleter les *Mémorables* et y découvrit un passage qui le frappa vivement : « C'est ainsi que, recherchant quelle devait être la vertu d'un bon général, Socrate, mettant de côté toutes ses autres obligations, ne lui demandait que de faire le bonheur de ses soldats. » Il interpréta cet apparent paradoxe et ne s'en tint pas à son aspect facilement démagogique : dans la guerre, pensa-t-il, faire le bonheur de ses soldats consiste pour un chef à leur donner la victoire, et la victoire au plus juste prix, en évitant toute perte inutile. Un chef bien pénétré de cette idée devient fatalement un manœuvrier et recherche moins la manœuvre élégante que la manœuvre efficace, celle qui conduit au succès en coûtant le moins de vies humaines.

Poursuivant ses études, le général Boucher est arrivé d'une part à considérer la *Cyropédie*, qui a une renommée bien établie de roman historique, comme un cours appliqué de tactique et de stratégie, opinion qui n'est pas courante, mais qui a pour elle l'autorité de Cicéron et de Scipion l'africain; d'autre part, à fixer ce qu'il appelle les lois éternelles de la guerre. Dans un premier volume, *l'Art de la guerre il y a vingt-trois siècles*, il a fait l'application de ses principes à l'étude de l'antiquité : et sa qualité d'ancien président de l'Association des études grecques nous est un sûr garant de la valeur de ses travaux. Aujourd'hui, dans un second volume, il retrouve des données analogues dans les motifs qui ont amené les premiers succès des Allemands et les premiers revers des Français, puis le renversement de la situation sur la Marne. Il expose d'abord les origines du plan allemand, dans lequel il reconnaît une application judicieuse d'un certain nombre de principes anciens (que le général Boucher a trouvé dans l'*Hipparchique* du même Xénophon), viciée par la violation du traité garantissant la neutralité belge. Du côté français il montre les efforts faits au lendemain de la guerre de 1870 pour former une armée plus nombreuse que l'armée allemande et pour l'employer suivant une saine doctrine stratégique : c'est principalement l'œuvre du général de Miribel, et

pour de nombreux lecteurs ce sera une véritable découverte, d'apprendre que ce grand chef était partisan de l'utilisation des réserves dès les premières batailles et avait tout fait pour les préparer d'une manière judicieuse. Puis vinrent l'oubli des enseignements de la guerre, et des études historiques mal comprises qui aboutirent à une systématisation excessive, à l'établissement d'une doctrine stratégique réputée applicable toujours et partout, quelles que fussent les circonstances : armée d'avant-garde, disposition en losange. Telle fut la doctrine Bonnal, dont l'auteur fut chargé, à une époque d'ailleurs tragique pour l'armée française, d'établir le plan de concentration et, dans toute la mesure où cela est possible, le plan d'opérations. L'étude du plan XIV dressé par le général Bonnal montre que celui-ci renonçait à l'emploi des réserves, diminuant ainsi les masses chargées de la Défense nationale, et qu'il pelotonnait les forces disponibles dans l'est, les vouant ainsi à l'écrasement inutile. Ici encore la vérité historique sera une surprise pour bien des gens, qui connaissent d'autre part l'épanouissement de la doctrine Bonnal dans les théories tactiques du colonel de Grandmaison.

Le livre du général Boucher présente donc, on le voit, un considérable intérêt historique. Quant aux principes de la guerre il est une condamnation formelle de toute doctrine passe-partout et il proclame avec une énergie particulière la nécessité d'étudier chaque cas particulier en lui-même et non d'après des idées toutes faites. D'autre part, il en ressort un principe d'action, dont le contenu intrinsèque est assez vague, mais qui peut donner aux intelligences la force nécessaire pour conduire les armées : un chef doit aimer ses soldats, c'est-à-dire les conduire au succès et ménager leur vie. Il faut souhaiter que le général Boucher poursuive ses études encore longtemps. Elles donnent des résultats du plus haut intérêt, exposés avec une maîtrise parfaite, et mettent l'auteur à un rang très élevé parmi les écrivains militaires.

J.-M. BOURGET

***

Cassandre ou le secret de Ronsard, par **Roger Sorg**.

Elles sont passablement nombreuses les femmes à qui Ronsard a adressé des vers enflammés et, si l'on se fie au témoignage de ses poèmes, où voisinent tant de noms gracieux, depuis Sinope jusqu'à Genèvre et Hélène, on doit convenir que le fondateur de la Pléiade avait des goûts bien volages.

M. Roger Sorg professe pourtant sur les amours de Ronsard des idées toutes différentes : il tente de démontrer, dans son livre, que le poète n'aima jamais qu'une seule femme, celle qu'il a célébrée sous le simple nom de *Cassandre*, et dont nous connaissons l'identité

aujourd'hui grâce à un texte d'Agrippa d'Aubigné publié dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Cette Cassandre, pour qui le cœur de Ronsard n'aurait jamais cessé de battre, était fille d'un banquier florentin, Salviati, qui vivait le plus souvent sur les bords de la Loire. Il possédait en effet un hôtel à Blois et un château, qui subsiste encore de nos jours, à Talcy. L'aînée de ses filles, Cassandre, était toute grâce et beauté lorsque Ronsard — retour d'Allemagne où il avait accompagné son parent Lazare de Baïf — l'aperçut pour la première fois à Blois. Elle avait seize ans alors, inestimable avantage même aux yeux d'un jeune homme qui selon toute probabilité (la date de naissance de Ronsard est quelque peu discutée) n'en avait guère plus de dix-neuf. Dès cette première rencontre, l'ex-page du Dauphin sentit un grand amour naître dans son cœur. Du moins l'affirma-t-il... et en vers. Mais les circonstances n'étaient point favorables au développement officiel de cette passion, puisque Ronsard, éliminé de la vie de cour par sa surdité, entra dans les ordres, peu de temps après cette entrevue, puis gagna Paris, où, sous la direction de Dorat, il fit ses humanités au collège Coqueret (Ronsard — on le sait — ne commença de fréquenter assidûment les auteurs grecs et latins qu'à l'âge où d'ordinaire on les abandonne).

Cette séparation, ces obstacles n'affaiblirent nullement les sentiments de Ronsard, et lorsque, en 1551, il regagna les bords du Loir et la Possonnière, ce lui fut une grande douceur que de retrouver sa Cassandre. Elle venait de se marier avec un cousin du poète, Jean de Peigné, sieur du Pré. Mais ce seigneur eut l'idée opportune de rejoindre les armées », ce qui permit à Ronsard d'exposer ses sentiments sans contrainte. Sa flamme fut-elle complètement couronnée? Cela est possible. Certains poèmes donnent à croire que Cassandre ne se piqua point d'une pruderie excessive... Mais faut-il se fier à des poèmes?... Quoi qu'il en soit, le retour du seigneur du Pré coupa court à l'idylle et, depuis lors, *Cassandrette* ne témoigna plus que froideur à Ronsard. Le poète venait pourtant, pour célébrer ses charmes, de composer la majeure partie des vers des *Amours*.

D'après M. Sorg cette rupture n'atténua point la passion de Ronsard et celui-ci ne cessa plus de chanter sa Cassandre, mais en lui prêtant des noms de fantaisie. Pourquoi cette soudaine prudence? M. Sorg, à vrai dire, est un peu embarrassé pour l'expliquer : d'après lui, Ronsard aurait craint que l'éternelle répétition du nom de Cassandre ne finît par donner à ses vers un regrettable caractère de monotonie. Persuadé que, pour être apprécié du public, il lui fallait passer pour l'être d'un bon nombre de femmes, il se serait *inventé* quelques amoureuses, et, entre autres, cette Marie, prétendue villageoise de Bourgueil, à laquelle il dédia le second livre des *Amours*. Ainsi, chaque fois qu'il aurait écrit « Marie », il aurait songé « Cassandre ».

Genèvre, que Ronsard célébra, après Marie, n'aurait pas eu une existence plus réelle... Pour expliquer l'apparition de ce nouveau nom, M. Sorg recourt à une hypothèse ingénieuse. Les ennemis du poète s'en allaient partout répétant : « Cette Cassandre n'est qu'une vulgaire p... ». Indigné, Ronsard aurait résolu de dissimuler plus soigneusement encore l'objet de ses amours, et, renonçant à Marie, qui cachait Cassandre, il aurait imaginé une Genèvre cachant Marie-Cassandre. La précaution nous semble un peu excessive et nous avouons que M. Sorg ne nous convainc point.

Que les amis de Ronsard ne nous aient rien dit de précis sur Marie ou Genèvre (alors qu'ils ont souvent parlé de Cassandre), cela ne prouve pas non plus, comme le croit M. Sorg, qu'elles n'aient point existé, mais peut-être, plus simplement, qu'elles n'eurent point une importance considérable dans la vie du poète. On peut trouver plaisir en la compagnie d'une femme, admirer sa beauté, sans en être passionnément épris. Cassandre a peut-être été la plus aimée. Rien n'autorise à affirmer qu'elle ait été la seule aimée... Il est vrai que son nom réapparaît plus fréquemment qu'aucun autre dans l'œuvre de Ronsard. Mais c'est qu'il représentait pour le poète le *premier* amour et la jeunesse : et le souvenir de Cassandre jeune pouvait être chéri, alors que la personne de Cassandre vieille ne l'était plus.

Nous n'insisterons pas davantage. M. Sorg s'attache à sa thèse jusqu'au bout. Pour lui, lorsque Ronsard célébra Hélène de Surgères, qui passe généralement pour son dernier amour, c'est l'immortelle Cassandre qu'il croyait avoir devant les yeux. Tout est possible évidemment ; mais, lorsqu'il courtisa Hélène, Ronsard avait dépassé la cinquantaine... la demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis devait avoir quelque trente ans de moins... Pourquoi supposer que le poète, hypnotisé par un passé très lointain, soit demeuré insensible à cette jeunesse?

En somme, M. Sorg ne nous semble pas avoir prouvé, comme il se le proposait, que Ronsard n'a jamais cessé de soupirer pour Cassandre. Mais, en défendant cette idée, il a déployé une subtilité qui mérite d'être louée. Son livre constitue, par ailleurs, une biographie de Ronsard très complète et très documentée, et apporte sur maints épisodes de la vie du poète des éclaircissements précieux.

Le comte Albert de Mun, sa vie publique, par Jacques Piou.

Grand orateur, patriote et catholique ardent, âme droite et haute, tel nous apparaît Albert de Mun, paladin des luttes parlementaires de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Écrire l'histoire de sa vie publique, c'est nécessairement retracer celle de la politique intérieure française entre les deux guerres : de cette tâche M. Piou

s'est acquitté avec autant de perspicacité que de talent, en homme à qui aucune manœuvre parlementaire, aucun mouvement d'opinion n'a échappé.

Convaincu que sans idéal religieux il n'y a point de concorde sociale possible, Albert de Mun tenta de fonder une sorte de socialisme chrétien. Dès les premières années qui suivirent la guerre de 1870, il commença de se dévouer avec ardeur à l'œuvre des Cercles ouvriers, pour laquelle il prononça maints discours qui attirèrent sur lui l'attention du public.. et aussi, par malheur, celle du ministre de la Guerre. Albert de Mun était capitaine de cuirassiers alors, fonction qui ne parut point compatible avec l'apostolat. Sommé de renoncer à l'œuvre qu'il avait entreprise, A. de Mun préféra donner sa démission... Déjà ses amis songeaient à mettre en valeur sa chaude éloquence, en le poussant au Parlement.

Élu député à Pontivy en 1876, A. de Mun ne devait plus cesser d'être réélu jusqu'en 1914. Il ne subit qu'un seul échec : en 1893, ce qui ne l'écarta point, d'ailleurs, de la Chambre, car sa défaite dans le Morbihan fut compensée par une victoire dans le Finistère. Jusqu'en 1892 Mun fut catholique-royaliste; cette année-là, obéissant à la fameuse encyclique de Léon XIII, Mun se rallia à la République au grand scandale de beaucoup d'intransigeants. Ce ralliement ne devait point — on le sait — rendre aux catholiques la sympathie des radicaux. La grande campagne anticléricale, qui a constitué la plus excitante occupation des députés de la IIIe République, devait prendre au contraire une ampleur nouvelle, et provoquer d'innombrables interventions et protestations d'Albert de Mun. Dès 1880 on l'avait vu s'élever avec une ardeur passionnée contre l'expulsion des Jésuites. Les sujets d'indignation ne devaient point lui manquer par la suite, surtout pendant la législature 1898-1902, où il tenta de faire échouer la loi de 1901 sur les associations. A partir de cette date Mun ne devait plus prendre la parole que fort rarement, une douloureuse maladie de cœur lui interdisant tout effort oratoire. Mais la cause qu'il défendait, il continua de la servir par la plume et il acquit ainsi, comme journaliste, une grande influence qui devait s'accroître encore — mais tous les Français s'en souviennent — au début de la guerre.

Albert de Mun participa à la fondation de l'*Action libérale populaire*, parti de défense religieuse qui s'organisa au début de la législature de 1898 et ce fut devant les congrès de cette grande association qu'il prononça quelques-uns de ses discours les plus retentissants (entre autres celui contre les cultuelles qu'il déclara inacceptables pour les catholiques, profession de foi qui fut d'autant plus remarquée que le pape n'avait pas encore lancé l'encyclique *vehementer nos*).

Albert de Mun fut du nombre de ces inflexibles que rien ne peut faire dévier de la voie qu'ils ont choisie, et sa voie à lui, un haut

idéal, une conscience exigeante la lui avaient tracée. De tels hommes jouissent d'une estime universelle dans tous les partis, mais ils sont mal armés pour faire triompher leur propre cause, surtout dans une assemblée politique où de subtiles transactions sont parfois nécessaires.

Mun a été un glorieux indépendant, un homme-symbole, plutôt qu'un stratège habile, plutôt qu'un chef. On peut se demander s'il eut jamais des troupes disposées à le suivre aveuglément. Lorsqu'il défendait l'Église et la monarchie, beaucoup de monarchistes ne souhaitaient point solidariser leur cause avec celle de l'église; lorsqu'il se *rallia*, il eut contre lui bon nombre de catholiques. Socialiste chrétien, il inspira de la défiance aux bourgeois, parce qu'il ne révérait point leur argent, aux ouvriers parce qu'il était l'ami des *curés*. Tout en reconnaissant la beauté de la formule « socialisme chrétien », et sa parfaite conformité avec la doctrine de l'Évangile, on peut émettre bien des doutes sur ses chances de succès, à une époque où le catholicisme soutient, plus ou moins ouvertement, l'ordre social établi. Mais nous trahirions la pensée de M. Piou, si nous donnions à croire qu'il a formulé de pareilles restrictions. Jamais, au contraire, il n'a assez d'éloges pour ce grand Français qui fut son ami.

Mais, il faut bien le dire, cette histoire des luttes « religieuses » de la IIIe République comporte une sérieuse lacune... une lacune dont une rare modestie est la seule cause. M. Piou ne parle jamais du rôle qu'il a joué personnellement dans ce grand combat. Et chacun sait combien son action a été profonde et féconde, avec quelle ardeur et quelle énergie il a organisé la défense des catholiques, avec quelle éloquence il a soutenu leur cause dans les grands débats parlementaires.

Chantal, par **Jacques Fontelroye.**

Renée de Lausanne, fille du marquis de Lausanne, conseiller d'ambassade à Constantinople, s'est enfuie de sa famille pour vivre avec le jeune Ravenne, que ses parents refusaient de lui laisser épouser. Après quelques courts mois de bonheur, Ravenne, opiomane déséquilibré, se suicide. Tel est le thème du premier roman de Jacques Fontelroye, *Constantinople sous les Barbares*, dont nous avons rendu compte antérieurement.

Ne pouvant rentrer chez les siens, dénuée de toute ressource, Renée doit pour vivre accepter les secours intéressés d'un ami, puis d'un autre et elle tombe tout doucement dans la plus basse prostitution. Dans les bouges de Constantinople où elle traîne sa tristesse et sa beauté, elle est connue sous le nom de Chantal (d'où le titre du nouveau roman de M. Fontelroye)... Autour d'elle nous voyons apparaître tout un monde misérable de marins, de portefaix, d'émigrés

de toutes races. Ce n'est plus le Constantinople turc, la ville rêveuse de Farrère et de Loti, c'est le Constantinople électrique et slave de Paul Morand. Mais, par delà l'incohérence frénétique des spectacles qu'il nous décrit, M. Fontelroye perçoit intensément le tragique de la destinée humaine et cette impression en arrive, chez lui, à dominer toutes les autres. Plus vive encore que sa passion du pittoresque est sa sensibilité.

Et voici les infortunes de Chantal : elle est recueillie par un jeune médecin turc, auprès de qui elle espère trouver un peu d'affection et de repos. Mais, sous des dehors insinuants et patelins, l'homme est une véritable brute : dans une « boîte » louche, où il l'a menée, Chantal est violée sous ses yeux, sans qu'il fasse un geste pour la défendre, il serait même plus exact de dire : avec son consentement bienveillant...

Le prince Paul, un émigré russe, qui vend des petits jouets de bois dans les rues de Péra, remplace bientôt auprès de Chantal le médicastre musulman. C'est un résigné, simple et doux, qui vit avec sa mère (ex-dame d'atours de la grande duchesse Z) et l'amant de celle-ci, un agent secret des soviets, un Juif alcoolique remarquable par ses crises de rage furieuse. Tel est le groupe bizarre à l'existence duquel se trouve associée Chantal jusqu'au jour — vite venu — où, à la suite d'une scène véritablement poignante, le délégué des Soviets tue le prince Paul...

Quelques mois plus tard, Chantal, décidément vouée à la diversité, s'est éprise d'un jeune officier de marine français, un gracieux esthète au cœur parfaitement desséché. C'est un mauvais placement sentimental : le jeune homme ne consent à se laisser aimer que quelques semaines, puis abandonne Chantal brusquement avec une touchante désinvolture.

Désespérée, la jeune femme décide de s'arracher à cette existence de déclassée. Pour pouvoir prendre une place sur un bateau, elle vend toutes ses pauvres robes, ses très modestes bijoux et elle s'embarque pour la France, pleinement confiante en la vertu regénératrice des voyages et de la patrie...

Bien que les chapitres russes de ce roman témoignent d'une compréhension singulièrement pénétrante de l'âme slave, ce n'est point d'analyse psychologique que M. Fontelroye semble en général le plus curieux. Il n'est point de ceux qui démontent méticuleusement le mécanisme mental de leurs personnages. De toutes choses il a une vue directe, presque intuitive : il cherche à faire sentir plutôt qu'à faire comprendre. C'est un artiste, un poète et non point un analyste.

MARCEL THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

0 *avril.* — Un décret rétablit dans le nouveau Cabinet le sous-secrétariat d'état de l'aéronautique. — La rentrée à la Faculté de droit de Paris a eu lieu sans incidents. — Le nouveau ministre de l'Instruction publique va s'entretenir avec M. Berthélemy qui avait été suspendu de ses fonctions de doyen. — Le gouvernement de Sofia saisit des documents établissant l'intervention de l'Internationale de Moscou dans les attentats révolutionnaires en Bulgarie.

1. — Le président du Conseil, à la Chambre, et M. Steeg, au Sénat, donnent lecture de la déclaration ministérielle. Après un débat long et par moment tumultueux, un ordre du jour de confiance est voté par 304 voix contre 217.

2. — La Chambre procède à l'élection d'un président en remplacement de M. Painlevé. — Au premier tour de scrutin, le *quorum* n'est pas atteint· c'est à la suite d'un nouveau vote, que M. Herriot, seul candidat, est élu par 266 voix. — Les droites catholiques belges refusent leur collaboration a M. Vandervelde.

3. — La Chambre vote le projet de loi accordant les douzièmes provisoires pour mai et juin. — Dans un guet-apens organisé par les communistes, quatre jeunes gens des « Jeunesses patriotes » sont tués à coups de revolver et huit sont blessés. — Le Congrès du parti socialiste belge se prononce contre la constitution d'un gouvernement exclusivement socialiste. A la suite de cette décision, M. Emile Vandervelde fait savoir au roi Albert qu'il renonce à la mission de former le Cabinet.

4. — A la suite de l'attentat communiste de la rue Damrémont, le gouvernement fait procéder dans les milieux révolutionnaires à des perquisitions. D'autre part, interpellé à la Chambre, il déclare qu'il entend résolument réprimer les agitations criminelles. — Un ordre du jour de confiance dans sa fermeté pour assurer la sécurité de la rue et la liberté de réunion est voté par 315 voix contre 188. — Le Sénat et la Chambre s'ajournent au 25 mai. — Les souverains anglais s'arrêtent un jour à Paris. Le roi Georges V dépose une couronne sur la tombe du Soldat inconnu.

5. — M. Millerand fait la critique de la politique désorganisatrice du Cartel et fait appel à l'union de tous les citoyens honnêtes contre le péril communiste, dans un discours prononcé à Versailles devant les adhérents de la Ligue républicaine nationale. — Un attentat communiste détruit le théâtre et l'importante bibliothèque de la ville de Plevna.

6. — D'imposantes obsèques auxquelles assistent le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur sont faites à Notre-Dame, sous la présidence du cardinal Dubois, aux victimes du guet-apens communiste. Des discours sont prononcés par MM. Millerand, Taittinger et le général de Castelnau. — Le maréchal Hindenburg est élu Président du Reich par 14 639 399 voix contre 13 735 640 à M. Marx et 1 931 591 au candidat communiste Thaelmann.

7. — Le Conseil des ministres approuve les mesures prises en Conseil de Cabinet pour éviter le retour d'attentats comme celui de la rue Damrémont et pour réglementer les manifestations éventuelles du 1er mai. — L'élection du maréchal Hindenburg à la présidence du Reich provoque une assez grosse émotion en Angleterre et aux États-Unis où elle est interprétée comme une menace au rétablissement d'une vraie paix et à l'application du plan Dawes.

8. — Le Président de la République préside la cérémonie solennelle d'inauguration de l'Exposition internationale des Arts décoratifs modernes. — Sur mandat du juge d'instruction chargé de l'affaire de la rue Damrémont, un certain nombre de perquisitions sont effectuées dans les milieux communistes. — M. Winston Churchill expose à la Chambre des Communes le projet de budget britannique qui comporte une légère diminution de l'impôt sur le revenu. — Mort de sir Eyre Crowe, secrétaire permanent du Foreign Office.

9. — Une enquête est ouverte au sujet de paroles prononcées par M. Voline, premier secrétaire de l'ambassade russe à Paris, dans une réunion communiste commémorative de la mort de Sun Yat Sen. — Le chancelier Luther prononce devant la Chambre du commerce et de l'industrie, à Berlin, un important discours, dans lequel il formule les revendications et propositions du Reich à l'égard des Alliés. — Le roi Albert charge M. de Broqueville de former le Cabinet belge.

30. — L'ex-chancelier Marx adresse un remerciement à ses électeurs et un message de félicitation au Président Hindenburg. — Le gouvernement belge interdit l'entrée de son territoire à M. Cachin qui devait prendre la parole dans une réunion organisée pour le 1er mai.

1er *mai.* — Grâce aux mesures prises et aussi à un temps peu propice aux démonstrations dans la rue, la journée du 1er mai se déroule dans un calme absolu.

2. — A l'occasion de la fête nationale polonaise, M. Painlevé, président du Conseil, adresse au Chef du gouvernement un télégramme de félicitations pour lui renouveler l'expression des sympathies françaises pour la nation amie. — M. de Broqueville décline la mission de constituer le Cabinet belge.

3. — Dans toute la France élections pour le renouvellement des Conseils municipaux.

4. — Les statistiques officielles pour les élections des conseillers municipaux indiquent un léger avantage au profit des groupes de gauche; ils conquièrent 28 chefs-lieux d'arrondissements. — Les troupes françaises au Maroc dégagent et ravitaillent les postes de la région nord où s'étaient infiltrés les Riffains, à qui elles infligent une sérieuse défaite.

5. — Une grève partielle se produit dans le personnel des Transports en commun de la région parisienne. L'accord est rétabli. — Aux confins du Maroc, nos colonnes mobiles poursuivent le refoulement des Riffains. — La Chambre des Communes vote en troisième lecture le rétablissement de l'étalon d'or.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES. .	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 114, avenue des Champs-Élysées, Paris.